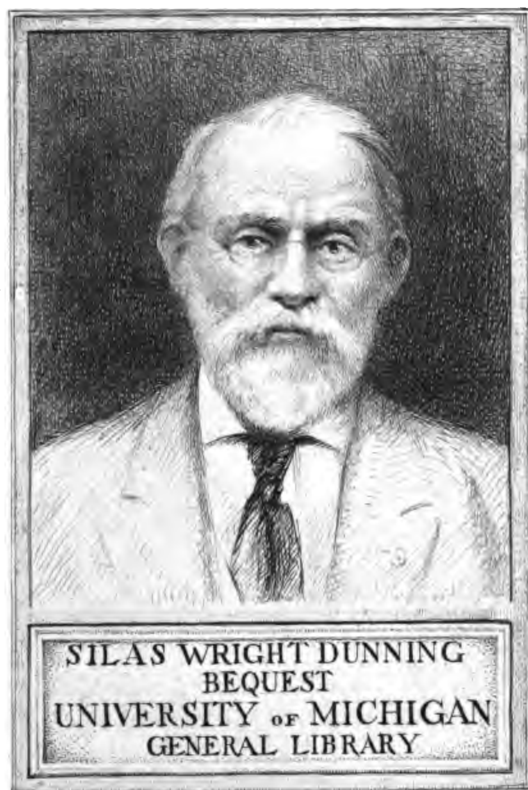

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT SIX FOIS PAR AN

FONDATEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME XXXVIII

120 — 1908

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1908

15 Charlemagne 120. 31e ANNÉE — No 4. 1er Juillet 1908

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE FONDAMENTALE

(De 21 ans à 63 ans)

(JEUNESSE, VIRILITÉ, MATURITÉ)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA JEUNESSE

(De 21 à 28 ans)

DE L'INSTITUTION DE LA JEUNESSE

ET

DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION QUI LUI EST PROPRE (1)

Nous avons étudié l'éducation propre à la vie préparatoire de l'individu, qui s'étend de la naissance jusqu'à 21 ans. Pendant cette période, il a, sous la protection des êtres collectifs, opéré son perfectionnement, de manière à se rendre apte à vivre pour eux. Il va maintenant entrer dans la vie fondamentale où il vivra effectivement pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Le

(1) Résumé de la onzième leçon du Cours de Morale, faite le dimanche 17 janvier 1886, salle Gerson.

caractère de cette grande phase, c'est l'action. Il faut actuellement, non plus se préparer, mais produire des résultats, tant dans l'accomplissement de la fonction spéciale propre à chaque individu que dans sa fonction générale. J'appelle fonction spéciale celle par laquelle on accomplit certains actes qui n'intéressent directement qu'un ou quelques individus, et fonctions générales celles qui se rapportent à l'ensemble même. Nous allons suivre maintenant l'évolution de la vie individuelle pendant cette grande phase; nous en étudierons l'éducation, c'est-à-dire l'évolution, à la fois spontanée et systématique, par laquelle l'individu tendra de mieux en mieux vers la réalisation du but de sa destinée : le perfectionnement continu pour le service des êtres collectifs.

Cette période dure en moyenne 42 ans. Elle s'étend de 21 ans jusqu'à 63, où commence la vieillesse. Je rappelle de nouveau que ces nombres n'ont rien d'absolu, et ne sont qu'un moyen de caractériser avec plus de précision les phases successives de l'évolution individuelle vers le but de notre destinée. Cette grande période de la vie fondamentale se partage d'après des considérations sociales et morales en trois phases : la *jeunesse,* de 21 ans à 28 ans (7 ans) ; la *virilité*, de 28 à 42 ans (14 ans=2×7); la *maturité,* de 42 à 63 ans (21 ans=3×7). Ces trois phases présentent en effet, suivant la loi fondamentale des *maxima,* une vitesse décroissante. Nous consacrerons deux leçons à la théorie de l'éducation de la jeunesse; trois à celle de la virilité; deux à celle de la maturité.

I

DE L'INSTITUTION DE LA JEUNESSE PAR LE SACREMENT DE L'ADMISSION.

Position de la question.

La jeunesse, phénomène spontané de toute existence individuelle, a reçu dans tous les pays et dans les divers degrés quelconques de civilisation, une coordination plus ou moins empirique. Il appartient au Positivisme, qui seul peut enfin systématiser la vie humaine, de donner à cette phase son institution systématique ; c'est là la fonction du sacerdoce ou du pouvoir philosophique qui en accomplira la manifestation dans un acte public : le sacrement de l'admission. Ce sacrement termine l'adolescence et institue l'introduction de l'individu dans la vie fondamentale par sa première phase : la *jeunesse*. Le besoin de cette manifestation s'est produit sous diverses formes et dans divers pays. Chez les Romains, il y avait la prise de la robe virile, et en Suède, une cérémonie particulière correspond à cette entrée du jeune homme dans la vie réelle. Le sacerdoce positiviste ne fait donc que coordonner, grâce à une doctrine réelle, un besoin qui a spontanément surgi de divers côtés.

A l'état normal, un système convenable d'examens précédera toujours l'obtention du sacrement et, dans certains cas, déterminera le refus. Refusé, le jeune homme entrera dans la vie avec une infériorité relative qui lui sera un avertissement et l'obligera à des efforts plus spéciaux. Il est bien entendu, et nous répétons ici ce que nous avons dit souvent, que les sacrements religieux ne doivent jamais avoir qu'une consécration morale et jamais un caractère légalement obligatoire.

Le philosophe expliquera dans des considérations, d'abord générales, quel est le vrai caractère de la phase

dans laquelle l'individu va entrer. Il s'agit maintenant d'agir et de remplir, avec une pleine responsabilité et avec toute l'indépendance nécessaire, ses fonctions spéciale et générale dans le grand organisme collectif auquel on appartient. Il faut, en agissant, toujours maintenir l'effort constant de perfectionnement personnel dans les rudes et effectives responsabilités de la vie réelle.

Quant à la jeunesse proprement dite, son aboutissant final est précisément la formation d'une nouvelle famille, où l'individu devient enfin complet en constituant un nouvel élément de la vie de la Patrie et de l'Humanité. C'est pour cela que la seconde leçon, relative à l'éducation de la jeunesse, sera consacrée à la théorie du mariage. Puis il faudra, pour chacun, donner des conseils relatifs au métier proprement dit que l'individu doit exercer et à la situation spéciale dans laquelle, par ses antécédents de famille ou de patrie, il se trouve placé.

…1 nouveau caractère …civique que prend l'existence pendant la jeunesse.

Le caractère essentiel de la vie fondamentale qui commence à la jeunesse étant l'accomplissement d'une fonction spéciale, avec responsabilité, dans une Patrie déterminée, il est nécessaire d'indiquer le caractère civique de l'existence réelle et de donner en même temps la théorie du salaire qui en est la condition effective.

La vie du jeune homme prend, en effet, dès le début, un caractère civique ; il devient effectivement un citoyen, tant au point de vue spécial qu'au point de vue général. Sous peine d'avortement, il est nécessaire que la vie du jeune homme se rapporte à la Patrie déterminée à laquelle il appartient, et c'est ce qui se fait spontanément partout ; seulement le Positivisme systématise cette réalité spontanée, et la religion de l'Humanité apprend à comprendre et à réaliser le concours des di-

verses Patries dans l'Humanité. Ici se présentent des questions extrêmement graves, qui n'ont, au fond, jamais été, je ne dis pas résolues, mais même posées. Les Patries ont été formées uniquement jusqu'ici par le régime militaire. Elles semblent au premier abord, par cela même, avoir été instituées de manière à être réellement incompatibles. D'un autre côté, la marche naturelle de la civilisation a rendu de plus en plus intimes les relations effectives des diverses Patries; les moralistes, d'un côté, au point de vue des sentiments, et les économistes, de l'autre, au point de vue des intérêts, ont tendu à supprimer, au moins théoriquement, la notion de Patrie. De là une situation extrêmement délicate, et qui produit, en Occident surtout, d'intimes et dangereux tiraillements. Si on obéit aux impulsions confuses et mal digérées des moralistes et des économistes, on expose l'existence même de l'être collectif auquel on appartient; si, au contraire, on se préoccupe trop de celui-ci, on tend à revenir vers le passé, vers une prépondérance abusive du régime militaire. Il y a là un grave problème qui, jusqu'ici, ne se résout qu'empiriquement et par des oscillations constantes autour d'une position moyenne. Le Positivisme pose sans doute la conception générale de la conciliation nécessaire des diverses Patries dans la vie générale de l'Humanité, mais il est évident que de nouvelles et difficiles méditations philosophiques sont nécessaires pour opérer la réalisation du problème posé par le génie d'Auguste Comte. Je me propose, dans la seconde partie de la philosophie troisième, de revenir sur ce grand sujet et de le serrer de plus près que je ne l'ai fait jusqu'ici. C'est alors qu'il faudra aborder avec précision le problème qui m'a été posé par un de mes disciples, M. Jeannolle : quelle est la conception précise de la Patrie, au point de vue du régime industriel final? La solution d'une telle question exige que l'on suive l'évolu-

tion graduelle de la Patrie par le régime militaire et théologique, de manière à saisir, *in abstracto,* la limite vers laquelle la pousse graduellement l'action croissante de l'activité industrielle et de la mentalité positive.

Il est clair que le caractère civique de chaque vie individuelle, qui commence avec la jeunesse, varie suivant un ensemble de circonstances qu'il faut savoir apprécier. D'abord, ce caractère dépend nécessairement de la nature des Patries auxquelles on appartient, soit en dehors de l'Occident, soit dans les diverses parties de l'Occident lui-même. En second lieu, ce caractère civique varie aussi suivant la nature de la fonction spéciale que l'on doit exercer dans la hiérarchie industrielle. Il est certain, par exemple, que l'agriculteur, attaché à la terre et à des opérations particulières qui l'y lient intimement, a un caractère patriotique bien autrement intense que le commerçant et surtout le banquier qui embrassent dans leurs spéculations la planète entière. Des considérations spéciales devront être adaptées à ces divers cas, pour obtenir la meilleure harmonie générale en utilisant néanmoins les avantages spéciaux. Il faudra donc rappeler davantage au banquier la notion de Patrie, et à l'agriculteur celle d'Humanité. Des différences auront lieu nécessairement aussi suivant que, dans l'appréciation de ce caractère civique, il s'agira du patron ou de l'ouvrier; mais il faudra que le philosophe n'oublie jamais dans l'étude de ces questions que l'appréciation systématique doit toujours prendre pour base l'étude de la réalité spontanée.

Le jeune homme entre donc dans la vie réelle, comme le citoyen d'une Patrie dans laquelle il va remplir une fonction à la fois spéciale et générale avec une pleine responsabilité personnelle. La condition de cette vie, c'est le salaire, dont nous allons maintenant aborder la théorie.

Théorie historique du salaire.

Le salaire est la rétribution ou quantité de capital mobile attribuée à chaque individu, à des époques périodiques et déterminées, en échange d'un certain travail, pour son entretien et celui de sa famille. Le salariat est un grand phénomène historique qui a surgi, dès l'avènement de l'appropriation, de la formation des capitaux et de la division des fonctions. Il faut tâcher d'en saisir la loi, afin de régler notre intervention systématique dans ce grand phénomène naturel.

Pour bien comprendre le salaire, il faut rappeler la décomposition des objets propres à la satisfaction de nos besoins en *instruments* et *provisions*. Les provisions sont les objets qui servent à la satisfaction plus ou moins immédiate de nos besoins, et les instruments sont l'ensemble des moyens par lesquels on produit ces objets. Les instruments, a dit Auguste Comte, doivent être surtout concentrés, afin d'assurer leur vraie destination, et les provisions, au contraire, doivent être dispersées. On peut regarder le salaire comme une sorte de délégation donnée à l'individu et qui lui permet de prendre une part plus ou moins considérable des provisions produites.

Pour bien comprendre, à la fois, la notion de *provisions* et celle de salaire, qui sont ainsi solidaires, il est nécessaire de remonter à une double vue, l'une subjective, c'est-à-dire relative à la nature de l'homme ; l'autre objective, c'est-à-dire se rapportant à la nature du monde. La première consiste à observer que nos divers besoins, surtout nutritifs, auxquels se rapportent les provisions, se renouvellent constamment dans des périodes de temps extrêmement courtes, c'est-à-dire en un petit nombre d'heures. Les besoins relatifs au logement et à l'habillement exigent, au contraire, une sorte de satisfaction continue.

Au point de vue objectif, les provisions propres surtout

à la nutrition sont sujettes aussi à une variabilité continuelle, quoique dans une période de reproduction plus longue que celle des besoins. Il faut, au moins tous les ans, reproduire les objets propres à la nutrition de chaque individu. Pour l'habillement et le logement, la période est plus longue, sans aucun doute, et les matériaux du chauffage occupent une position intermédiaire. Ainsi donc, les besoins sans cesse renaissants se satisfont au moyen de matériaux qu'il faut sans cesse renouveler ou transformer ; telle est la condition capitale de notre existence matérielle. C'est donc par un travail incessant et dans des conditions nécessairement très mobiles que l'on peut établir la relation entre la satisfaction des besoins et la possession des objets qui peuvent les satisfaire. De là donc la nécessité absolue du salaire qui, par son caractère même, satisfait à la double condition d'un rapport mobile et de la nécessité d'un travail incessant. Le salaire, qui s'affirme partout comme un fait sociologique incontestable, se trouve donc ainsi lié, d'après la théorie que je viens d'exposer, aux conditions élémentaires même de notre vie matérielle.

Après avoir indiqué ainsi la source intime du salariat, rappelons les éléments qui le constituent, afin de pouvoir mieux suivre la loi de son évolution historique, qui permettra de mieux indiquer la limite idéale que trace l'intervention positiviste. Le salaire contient, d'après sa définition même, trois éléments : 1° somme payée pour l'accomplissement d'une fonction ; 2° payement accompli à des époques périodiques et fixes ; 3° destination : entretien de l'individu et de sa famille. Mais les deux premiers caractères varient, suivant que le salaire est la rétribution d'une fonction spéciale ou d'une fonction générale. Quand la fonction est générale, c'est-à-dire relative surtout à l'ensemble social, la rétribution est fixe et périodique, elle est instituée pour permettre l'ac-

complissement de la fonction générale, mais n'est pas attachée à chacun des actes de cette fonction. Dans ce cas, en effet, chacun des actes spéciaux de la fonction n'a pas ce caractère déterminé d'un produit dont l'efficacité personnelle immédiate puisse être jugée, de manière qu'on puisse pour ainsi dire la mesurer par sa destination immédiate précise et même par le temps employé. Il n'en est pas de même pour les fonctions spéciales. En effet, dans ce cas, chaque acte a un sens précis, d'une utilité personnelle immédiate et parfaitement connue, et même d'une nécessité irrécusable. Dès lors, le salaire a dû prendre un autre caractère, d'après la nature de la fonction. D'abord, les fonctions auxquelles correspond, dans ce cas, le salaire étant immédiatement nécessaires et constamment renouvelables, il a été indispensable, pour que ces fonctions puissent s'accomplir, d'attacher un prix à chacun des actes et de faire varier le salaire suivant les quantités produites et les époques où on les produit. Le salaire doit donc varier dans ce cas-là pour atteindre sa destination naturelle, d'après les quantités produites et l'époque de leur production. Sans cela, le phénomène économique s'arrêterait nécessairement et l'existence même de la société serait compromise. Mais il est évident aussi que cette variation nécessaire dans la quotité du salaire et le moment où on l'accorde constituent un des inconvénients inévitables sans doute du phénomène économique ; toutefois, son intensité peut être beaucoup diminuée par notre intervention systématique. Le chômage est le grand phénomène qui détermine le manque de fixité complète dans le payement du salaire.

Dans cette conception du salaire, nous ne considérons jusqu'ici, surtout que les exécutants ou le prolétariat proprement dit ; cependant le salaire existe aussi nécessairement, quoique sous une autre forme, dans le cas du patronat proprement dit. Le patron est celui qui, possé-

dant les instruments, s'en sert pour produire des provisions indispensables à l'existence humaine. Il est évident qu'il fait spontanément, mais nécessairement, trois parts dans le résultat du travail des instruments. Une première part est consacrée à la conservation, au développement et à l'agrandissement des instruments. La seconde sert à donner le salaire nécessaire aux exécutants; et la troisième est consacrée au salaire proprement dit du patron, c'est-à-dire à la satisfaction de ses besoins et à ceux de sa famille. Ces trois éléments sont dans des rapports plus ou moins variables, mais ils exigent la constante intervention de l'activité du patron, en rapport du reste avec la variabilité nécessaire, objective et subjective du phénomène économique, tel que nous l'avons précédemment défini. Mais il y a un autre élément qui joue un rôle capital dans le phénomène économique, c'est celui de l'*économie* proprement dite. L'économie est la part prélevée par le prolétaire sur son salaire, et par le patron sur le produit de sa direction, pour constituer un revenu proprement dit, c'est-à-dire un certain salaire payé sur le capital économisé et convenablement placé. Ce capital ainsi économisé est, pour chaque individu, une source plus ou moins grande d'indépendance et par suite de dignité personnelle, en même temps qu'une force d'impulsion pour tous les progrès économiques.

Cette analyse du salariat, rattaché ainsi à l'ensemble du phénomène économique, nous permet de suivre la loi sociologique de son évolution. Il y a d'abord un phénomène capital dans le développement croissant et prépondérant d'un procédé intrinsèque de payement : l'argent. L'emploi habituel de l'argent introduit ainsi une méthode de plus en plus abstraite, au lieu des procédés concrets qui ont dû d'abord être employés. Il résulte de là pour chaque individu, par l'emploi croissant de ce mode

de payement, une augmentation progressive de l'indépendance personnelle et de la facilité même de la vie, au moyen de cette lettre de change toujours payable à vue et partout. C'est aussi la source de grands progrès économiques, mais par suite la source aussi d'une dangereuse instabilité à laquelle il faudra pourvoir, au lieu de l'exciter.

Si nous suivons ensuite, en rapport même avec cette introduction de l'argent, le mode de payement du salaire, nous verrons qu'il constitue pour chaque individu l'indépendance croissante, mais aux dépens de la sécurité comme de la stabilité. Ainsi, dans l'esclave proprement dit, le salaire se paye en nature au moyen des provisions relatives au logement, à l'habillement et à la nourriture. Le pécule néanmoins joue bientôt un certain rôle. On a alors la moindre indépendance possible, avec la plus grande sécurité ; le minimum de l'une des variables correspond au maximum de l'autre. A mesure que l'évolution sociale se développe, le minimum de l'une des variables augmente et le maximum de l'autre diminue. Le phénomène est arrivé actuellement à son maximum de développement et aussi à une situation radicalement inverse de la situation primitive et très redoutable qui exige de plus en plus l'intervention d'une doctrine directrice. C'est là le rôle du Positivisme.

Théorie positive du salaire.

Le Positivisme vient d'abord introduire la conception qui, ayant une fois pénétré dans toutes les têtes, permettra l'accord systématique par lequel on pourra modifier l'évolution spontanée. Cette conception est la suivante : c'est que le travail comme la direction, le salariat comme le revenu, ont un caractère non pas purement personnel, mais social, dans la source comme dans la destination de ces divers éléments du phénomène économique. Cette conception, une fois admise, il y aura une base d'entente pour modifier ce phénomène.

Appliquons ces considérations au salaire proprement dit. Il est dès lors considéré, non pas comme le payement proprement dit du travail effectué, mais comme la condition nécessaire pour que l'individu puisse vivre et élever sa famille, en concentrant la femme (nous y reviendrons) dans la vie domestique proprement dite. Cela a conduit Auguste Comte à une décomposition rationnelle du salaire. Il le partage en deux parties : la première qui constitue un minimum indispensable et qui en est la plus faible partie (suivant une juste observation de M. Finance), doit rester constante pendant tout le temps que le travailleur est lié à l'entrepreneur ; la seconde partie varie suivant la quantité des produits, l'habileté de l'individu, etc. Ce caractère social donné à la richesse et au travail disposera au concours des philosophes, des patrons et des prolétaires pour établir des prévisions qui permettent de pourvoir et de remédier aux principaux inconvénients de l'évolution spontanée de la vie économique.

Maintenant, pour le salaire du prolétariat comme pour celui des patrons, il est évident qu'il y a des variations naturelles, suivant les divers degrés de la hiérarchie économique. Il serait facile, d'après la grande théorie que j'ai exposée tout à l'heure, de suivre la loi de ces variations, depuis l'agriculture jusqu'à la banque ; mais je dois me contenter ici, dans un tel résumé, de cette simple indication générale.

II

DES CONDITIONS SOCIOLOGIQUES ET MORALES DE LA JEUNESSE

Position de la question.

Après avoir étudié les caractères fondamentaux de la jeunesse, il faut apprécier les conditions sous l'influence

desquelles elle se développe. Ces conditions sont ou sociologiques ou morales, c'est-à-dire collectives ou individuelles ; dans les conditions morales, nous plaçons, bien entendu, celles qui sont relatives au corps, aussi bien qu'à l'âme ou au cerveau. Voyons d'abord les conditions sociologiques. Leur caractère général, c'est de ne plus être subies indirectement à travers la famille qui protège en tenant en tutelle décroissante, mais bien d'être subies directement. Le jeune homme, armé par l'éducation préparatoire, se trouve désormais face à face avec des fatalités modifiables vers lesquelles il doit développer désormais ce profond mélange de résignation et d'activité qui est le caractère essentiel de la vie active.

La première des fatalités qui s'imposent, c'est le pays, ou plutôt la Patrie à laquelle on appartient et l'état de civilisation où elle se trouve. Il ne faut ni maudire ni glorifier sans limites cette première fatalité. Du reste, cette double maladie appartient plutôt aux purs théoriciens qu'aux vrais praticiens qui constituent l'ensemble de l'espèce. Ceux-ci prennent bien leur parti de la situation où ils se trouvent et tâchent de l'utiliser. La seconde fatalité modifiable, c'est la situation qu'on occupe dans la hiérarchie des fonctions de la Patrie correspondante. Là encore, il faut accepter en général : mais, il faut bien le reconnaître, dans les époques révolutionnaires, il y a souvent insurrection au détriment du bonheur privé et public contre une telle fatalité. Alors se manifeste une tendance plus ou moins grande à un déclassement que favorisent trop les doctrines démocratiques, au lieu de chercher l'amélioration de chaque position. En subissant ces fatalités modifiables, le jeune homme qui n'est plus en tutelle n'a pas néanmoins encore acquis la stabilité finale de sa vie ; c'est l'époque des tentatives, des expériences et des grandes initiatives.

Au point de vue de la famille, le jeune homme est *Des devoirs dans famille.*

aussi, comme au point de vue sociologique, dans une situation instable et transitoire. Il n'a pas encore fondé une nouvelle famille, ce qui est un des buts fondamentaux de la jeunesse. Il subit encore l'action de l'ancienne, mais d'une manière indirecte ; car, le plus souvent, il en est éloigné et ne vit plus avec elle. C'est l'époque aussi où il faut utiliser la vie subjective et où le culte de la mère acquiert une plus intense efficacité. Mais le jeune homme qui, jusque-là, a été protégé par la famille, devient à son tour protecteur, soit envers sa mère, soit envers ses sœurs. Ses gains plus considérables, que n'absorbent pas encore les nécessités d'une famille nouvelle, lui permettent une certaine intervention envers la famille dont il émane, tout en commençant à se préoccuper un peu de la fondation finale d'une famille nouvelle.

De l'économie.

Mais cette double destination suppose l'institution plus ou moins systématique de l'*économie*. C'est cette théorie que nous devons sommairement apprécier tant au point de vue social qu'au point de vue moral.

Au point de vue social, l'économie, c'est-à-dire la réserve dans l'emploi des provisions et des instruments, les précautions prises pour les conserver et les augmenter sont une des conditions les plus fondamentales de la vie collective. Celle-ci repose en effet tout entière sur la formation des capitaux qui seule permet, par des ressources antécédentes, la division des fonctions. De là donc la nécessité de faire que la production et la conservation l'emportent sur la consommation. En outre, l'extrême rareté des matériaux nécessaires à notre existence, la difficulté, soit de se les procurer, soit de les approprier à nos besoins, rendent absolument nécessaire et par suite obligatoire une sage économie. Cette obligation s'impose aux entrepreneurs comme aux travailleurs, et aussi à l'ensemble du public par rapport aux choses qui

ont reçu l'appropriation collective. En somme, nous devons vénérer nos prédécesseurs pour l'économie qui a rendu possible notre existence actuelle et tâcher de mériter celle de nos successeurs. L'énorme gaspillage vers lequel tendent les sociétés modernes, sous l'aveugle impulsion de la notion du progrès, rend ces considérations de plus en plus opportunes. En outre, la famille passée comme la famille future, imposent au jeune homme des devoirs dont la considération l'aidera à vaincre les entraînements trop faciles à comprendre.

Au point de vue moral, la pratique de l'économie, quand elle n'est pas purement inspirée par des motifs personnels et qu'elle se lie aux considérations de société et de famille, est un excellent exercice pour constituer la puissance de l'homme sur lui-même. Il dompte, en effet, l'impulsion des penchants les plus intenses, en sachant à la fois prévoir pour pourvoir. Mais même quand les motifs de l'économie sont purement personnels, l'avare est supérieur au prodigue : au point de vue social, parce qu'il conserve les matériaux, et au point de vue moral, parce qu'il fait effort et a puissance sur lui-même. Dante a eu un profond sentiment de cette vérité, en mettant les prodigues au-dessous des avares ; mais l'idéal, c'est l'économie qui seule permet la générosité sage.

Caractère physiologique de la jeunesse.

Si nous considérons maintenant les caractères moraux de la jeunesse, nous devons indiquer d'abord ceux qui sont essentiellement physiologiques ou relatifs au corps. A ce point de vue, l'harmonie des diverses fonctions tend vers une situation stable. L'appareil circulatoire a reçu enfin une suffisante consolidation, avec prépondérance néanmoins encore très accusée de la circulation artérielle. Au point de vue pathologique, les maladies prennent surtout un caractère aigu.

Caractères moraux et intellectuels de la jeunesse.

Si nous considérons les conditions cérébrales de la jeunesse, nous constatons que le développement du cerveau

continue, mais avec une vitesse moins grande et un caractère plus homogène. Dans cette période, les fonctions composées du cerveau tendent à la fois à se développer comme à s'harmoniser, d'un côté sous l'impulsion de la responsabilité et aussi pour assurer l'harmonie de l'individu avec les fatalités extérieures cosmologiques ou sociologiques qu'il faut modifier. Ce qui peut paraître contradictoire, et qui cependant est absolument vrai, c'est que la *personnalité* et la sociabilité se développent en même temps. La personnalité devient nécessaire pour la conservation et le développement de l'individu dans les luttes de la vie, et la sociabilité se trouve constamment surexcitée par des rapports de plus en plus nombreux avec les autres. L'harmonie s'établit par la prépondérance croissante de la moralité. Le jeune homme responsable a désormais dans la vie des fonctions qui développent le sentiment suprême qui seul peut coordonner la personnalité avec la sociabilité. Le caractère, dans la jeunesse, reçoit sous ces trois aspects une vive impulsion résultant de la situation sociologique. Le courage, ou l'esprit d'entreprise, devient de plus en plus nécessaire dans les luttes de la vie et la nécessité de la réussite excite à la fois à la prudence et à la persévérance, sans lesquelles il n'y a pas de succès effectifs. Quant à l'intelligence, les nécessités de l'application en aiguisent l'activité, mais en tendant à troubler l'harmonie même de la raison.

Conclusion. Il est évident que ces divers caractères présentent des différences dont il faut soigneusement tenir compte d'après des coefficients bien déterminés, suivant la différence des sexes, celle des professions et des situations, sans compter les coefficients personnels. C'est à la sagesse pratique des supérieurs et aussi à celle des jeunes gens eux-mêmes qu'il appartient de tenir un compte plus ou moins efficace de particularités qu'il faut se

contenter de signaler ici, où le point de vue d'ensemble doit surtout prévaloir.

III

DE LA VIE ACTIVE DE LA JEUNESSE ET DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION QUI LUI EST PROPRE

Position de la question.

Pendant cette première période de la vie active de la jeunesse, l'éducation qui a pour destination de nous faire marcher vers le but de notre destinée, prend nécessairement un caractère nouveau et aussi plus étendu que dans la phase préparatoire. Si l'on considère l'ensemble de la vie préparatoire, sa phase jusqu'à l'adolescence développe la *sympathie*. Pendant l'adolescence elle-même, c'est la *synthèse* qui prévaut. Enfin, dès que le jeune homme entre dans la vie active, la *synergie* doit l'emporter jusqu'à l'avènement de la vieillesse.

L'éducation a pour but de nous faire atteindre systématiquement notre destinée par le perfectionnement de l'éducation spontanée qui nous y conduit. Or, cette destinée, c'est de vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité, en augmentant sans cesse notre unité individuelle, avec développement continu de toutes nos aptitudes, ce qui suppose un effort constant de perfectionnement. Or, à partir de la jeunesse, l'individu a la direction propre de sa vie dans une situation qui constamment le sollicite dans les sens les plus variés. En somme, il fait partie d'un système dans lequel il subit des réactions continuelles en agissant sans cesse lui-même. Le but précis de son éducation est donc de maintenir et de développer sa valeur propre sous tous les aspects pour soutenir et développer ses actions et ses réactions d'après l'objectif constant de servir la Famille, la Patrie et l'Humanité.

De la culture professionnelle.

Quoique l'individu ne soit pas arrivé à l'état complet qui suppose la fondation d'une nouvelle famille, néanmoins il y tend et il se trouve un agent conscient de la vie de la Patrie et indirectement de l'Humanité. La première condition à laquelle le jeune homme doit satisfaire est le perfectionnement de son éducation professionnelle. C'est par la fonction spéciale qu'il exerce qu'il est un organe certain et efficace de la Patrie à laquelle il appartient et qu'il peut se rendre apte à fonder enfin la Famille qui le complétera. Il doit avoir constamment présente la double destination de sa fonction professionnelle : 1° son entretien et sa conservation ; 2° sa destination au point de vue de la Famille et de la société. De là, le devoir capital d'un effort constant pour mieux exercer la fonction qui lui incombe, soit dans l'exercice même de cette fonction, soit dans son harmonie avec celui de toutes les autres. Ainsi donc, pendant la jeunesse, chacun doit veiller à son éducation professionnelle et les chefs ont le devoir de réagir pour la faciliter et la perfectionner. Les obligations de ceux-ci ne se réduisent pas, en effet, à obtenir en qualité et quantité le travail nécessaire à la fonction dont ils ont la direction ; ils doivent veiller aussi au perfectionnement spécial de l'organe humain lui-même. C'est ici que l'apprentissage reçoit sa sanction définitive et que l'individu lui donne enfin son vrai caractère.

Théorie des particularités propres aux divers cas.

Mais il faut que dans cette éducation professionnelle, qui se continue en rapport avec une destination pratique effective, les chefs comme les individus tiennent compte des particularités propres à chacun. Il y a d'abord une distinction capitale à faire à ce sujet, suivant les trois classes qui constituent la masse active : les criminels, les faibles et les forts. Nous reviendrons plus tard sur la théorie des criminels qu'il faut empêcher de nuire, éliminer ou ramener au bien, suivant les degrés d'intensité

du phénomène de la criminalité ; mais nous devons insister sur les *faibles* proprement dits, dont le problème est mis à l'ordre du jour de plus en plus par l'évolution occidentale qui, ayant supprimé l'esclavage, rend, à partir d'un certain âge, chacun responsable de sa propre vie, dans des conditions déterminées, plus ou moins complexes. Le théorème fondamental, à ce sujet, est celui-ci : un certain degré de tutelle, plus ou moins considérable, de la Famille, de la Commune et de la Patrie se continue pour les faibles, lorsque leur faiblesse atteint un certain degré. Ce théorème est évident pour tout esprit positif qui considère que la vie collective est soumise à des lois naturelles se manifestant par des actions et des réactions réciproques de l'individu sur l'ensemble et de l'ensemble sur les individus. Mais il faut concevoir les conditions de cette tutelle par rapport à ceux qui l'exercent, comme par rapport à ceux qui la subissent. Le degré de tutelle est évidemment corrélatif au degré de faiblesse ; et par suite l'intervention de la force, à des degrés divers, devient légitime et obligatoire. Réciproquement, les faibles, à des degrés divers, doivent développer, envers les forts et la société correspondante, les sentiments de subordination, de reconnaissance et de respect que mérite la protection accordée. Or, il est trop frappant maintenant, surtout en France, que le développement des idées évangéliques et démocratiques dont les *avancés* et les philanthropes sont les tristes représentants, a créé une situation qui finirait par devenir intolérable. On proclame bien haut, sans doute, les devoirs des forts ; mais on développe dans les faibles la notion de leurs prétendus droits, sans celle de leurs devoirs.

On tend à créer ainsi un vaste *impedimentum* qui empêcherait bientôt toute société de marcher, surtout à mesure que la complication de l'organisme social et son

extension aux populations retardées augmenteraient la gravité de cette situation. Une réaction, du reste, est imminente, et les principes biologiques sur la sélection appliqués à l'organisme social fourniraient des formules qui commencent à se faire jour; les appels de l'anarchie à la violence seule sont déjà l'indice d'une transformation redoutable dans l'état de l'opinion. Il est donc grand temps que le Positivisme intervienne pour faire la part convenable et réelle des choses par la combinaison de la subordination avec la protection.

Éducation ntellectuelle et morale.

Ce n'est pas seulement de l'éducation professionnelle de la jeunesse qu'il faut suivre la marche, mais aussi de l'éducation cérébrale, c'est-à-dire intellectuelle et morale pendant cette première période de la vie active. Posons d'abord un principe général relatif au caractère fondamental de l'éducation pendant la vie active : l'individu doit être, désormais, surtout, son propre éducateur, dans des conditions de plus en plus compliquées, suivant les trois degrés de la vie active : jeunesse, virilité, maturité. Le jeune homme doit donc prendre le gouvernement de son âme, faire sur lui un effort constant et continu, dans les conditions où il se trouve placé, pour atteindre le but de sa destinée. Ceci nous conduit à préciser le rôle capital du culte intime et à donner quelques éclaircissements pour empêcher des déviations qui résulteraient, non pas des conceptions fondamentales d'Auguste Comte, mais d'une imitation trop machinale de son exemple personnel. Si on considère le culte personnel d'Auguste Comte, tel qu'il résulte de la publication que nous avons faite de son testament, l'on voit qu'il est surtout absorbé par l'expression de ses effusions personnelles envers la femme qui était pour lui l'objet d'un amour profond et idéalisé. Il en est résulté pour Comte une source profonde d'amélioration morale et d'excitation mentale ; ses déclarations à ce sujet sont, du reste,

u culte intime.

décisives. Cela se conçoit : quand Auguste Comte a subi cette action intime, sa vie était constituée avec une puissance mentale et une énergie morale absolument exceptionnelles. Les effusions envers un être aimé apportaient là un charme et un adoucissement propres au perfectionnement de cette âme puissante.

Mais l'imitation trop exclusive d'un tel type, pour les âmes ordinaires, qui ne remplissent pas de telles conditions, aurait et a eu déjà de graves inconvénients. Les affections profondes sont très rares, et les grandes passions de l'amour sont trop souvent, suivant le mot de d'Alembert, comme les revenants, dont tout le monde parle, mais que personne n'a jamais vus. Par suite, les imitateurs machinaux et vaniteux arriveraient bientôt à transformer le culte intime en effusions envers des Amaryllis en l'air ou des Chloris douteuses, en s'enorgueillissant néanmoins de leur prétendue perfection. Il est donc essentiel de faire comprendre qu'il y a autre chose dans le culte intime, et que la partie que le catholicisme avait tant développée, à savoir : cet examen régulier de conscience qui, chaque jour, nous fait consacrer, au début ou à la fin de la journée, un temps plus ou moins considérable à l'appréciation de notre situation morale et des efforts propres à l'améliorer, est un élément capital du culte intime proprement dit. Il faut donc, à partir surtout de la jeunesse, développer ces sages habitudes de réflexion sur soi-même et d'effort continu pour s'améliorer. C'est alors que, dans ses méditations journalières, plus ou moins prolongées, dans la contemplation de cet idéal moral et social qu'a construit l'éducation préliminaire, et en y joignant aussi les effusions envers les êtres aimés qu'il a connus, l'individu pourra réellement organiser cette réaction constante sur lui-même, nécessaire au développement continu de l'éducation cérébrale. Cette contemplation et cette effusion idéales ont été admira-

blement représentées dans l'*Imitation de Jésus-Christ,* dans le chapitre V du Livre III, sur les merveilleux effets de l'amour divin ; et il est facile de substituer au Dieu objectif du chrétien le type à la fois idéal et réel qui convient aux positivistes. Je me contente de citer quelques vers décisifs à cet égard :

Affranchis-le de tous ses vices,
Déracine ses passions,
Efface les impressions
Qu'y forment les molles délices ;
Qu'ainsi purgé par ta présence,
A tes pieds je le (le cœur) puisse offrir,
Net pour t'aimer, fort pour souffrir,
Stable pour la persévérance.

Ce sera donc, par l'organisation de cette partie essentielle du culte intime que le jeune homme, responsable désormais de son propre perfectionnement, pourra le poursuivre dans les conditions décisives de la vie pratique.

Et d'abord le culte privé, régulièrement organisé, est une condition très précieuse du perfectionnement du caractère. Il faut, en effet, un effort constant et une persévérance toujours mise en éveil pour se soumettre tous les jours à des pratiques que les nécessités de la vie active n'imposent pas et dont tant de causes perturbatrices tendent à nous éloigner. Or, ce ne sont pas les forces d'une grande intensité qui produisent toujours les grands effets, mais bien celles dont l'action est continue et constante, quoique avec une faible impulsion.

Culture du caractère.

Mais, outre cette efficacité pour la culture du caractère, dont le jeune homme devra se pénétrer, ces examens de conscience journaliers le feront réfléchir sur les précautions qu'il doit prendre afin d'utiliser toutes les circonstances de sa vie pour le développement des trois fonctions du caractère : le courage, la prudence et la

persévérance. Si nous considérons la marche de l'éducation morale proprement dite, pendant la jeunesse, nous voyons que tous les efforts, pour faire concourir dans une juste harmonie la personnalité, la sociabilité et la moralité, se condensent dans la poursuite d'un but unique : la constitution de la *Dignité personnelle*. Et c'est ici qu'on doit comprendre toute l'importance de la grande théorie des fonctions composées du cerveau dont j'ai posé les bases dans mon cours de morale théorique.

La *dignité personnelle* est une fonction composée du cerveau qui résume l'harmonie intérieure de nos fonctions morales, en rapport avec nos relations avec les autres hommes. Le sentiment de la dignité personnelle consiste, en effet, dans le respect de sa propre personnalité, combiné avec la disposition connexe à obtenir celui des autres. Ce sentiment complexe suppose donc, d'un côté, un développement nécessaire de la personnalité où interviennent toutes les fonctions égoïstes proprement dites ; d'un autre côté, la nécessité de combiner le sentiment de cette personnalité avec le respect des autres, pousse à la fois au développement de la sociabilité et de ses diverses manifestations, et aussi principalement, à celui de la moralité. Car, effectivement, le sentiment de la dignité personnelle, telle qu'elle s'impose à l'individu, se manifeste dans le sentiment familier de la fonction convenablement remplie, ou du devoir dignement accompli. Ainsi donc, il y aura pour le jeune homme et aussi, plus tard, pour l'homme mûr, comme une limite à atteindre dans leurs efforts synthétiques de perfectionnement moral : la constitution de la dignité personnelle.

Culture mentale.

Au point de vue mental, le principal effort du jeune homme qui entre dans la vie active, avec l'instabilité redoutable du début, c'est de veiller surtout à l'harmonie mentale constamment compromise, c'est-à-dire à l'har-

monie entre la raison abstraite et la raison concrète. En évitant les illusions de celle-là, il faut constamment veiller à ce qu'elle intervienne pour remédier aux tendances inévitables de la raison pratique à l'étroitesse proprement dite. C'est là le caractère général des efforts qui devront diriger le jeune homme dans la poursuite de son éducation mentale.

Il faut enfin observer que ces diverses conceptions doivent éprouver des modifications relatives à leur intensité, d'après des coefficients déterminés, suivant le sexe, le degré de civilisation, la situation qu'on occupe dans la hiérarchie sociale, et même suivant les particularités individuelles. Ainsi, par exemple, pour la culture morale, le sentiment synthétique de la dignité personnelle qui coordonne la vie morale n'est pas le même chez la femme que chez l'homme. Mais on peut passer d'un cas à l'autre en faisant varier l'intensité des éléments qui concourent à former le sentiment composé de la dignité personnelle. Il en est de même quand on compare ce sentiment dans celui qui commande ou dans celui qui obéit. Les esprits théoriques forts et bien cultivés feront facilement la part de ces diverses particularités ; il y a là des recherches d'une grande importance. Je signale surtout le cas des individus appartenant aux populations retardées et annexées plus ou moins prématurément à la civilisation occidentale. De même, les efforts continus pour maintenir l'harmonie mentale entre la raison abstraite et la raison concrète doivent nécessairement varier suivant qu'il s'agit des théoriciens ou des praticiens, des patrons ou des ouvriers, des hommes ou des femmes.

THÉORIE DU MARIAGE (1).

L'aboutissant final de la jeunesse est normalement le mariage, ou la fondation d'une nouvelle famille et l'établissement corrélatif du domicile. L'homme est ainsi complet et devient un organe véritable et effectif de la vie collective. C'est cette théorie qu'il nous faut exposer maintenant. Sans doute, le but du mariage, c'est la procréation des enfants et leur éducation. Mais, en définitive, plusieurs mariages sont inféconds ; en outre, le mariage persiste bien longtemps après que la question des enfants, en ce qui concerne leur procréation et leur éducation, a été résolue. Nous réserverons donc la question des enfants et de leur procréation pour la théorie de la virilité, et nous considérerons ici le mariage en lui-même, indépendamment de cette destination. Notre théorie se compose de trois parties essentielles : 1° la théorie du mariage proprement dit, ce qui se ramène à son institution religieuse par un sacrement correspondant ; 2° l'étude des devoirs du mariage ; 3° la théorie du domicile.

I

DU SACREMENT DU MARIAGE

Position de la question.

Nous allons d'abord établir la conception normale du mariage qui, étant comme la limite idéale de l'évolution morale et sociale de cette grande institution, nous permettra de bien comprendre son rôle dans l'éducation de l'individu, et les règles qui peuvent en assurer le perfec-

(1) Douzième leçon du cours de morale pratique, professée salle Gerson, le dimanche 24 juin 1886.

tionnement. Le mariage est l'union continue et persistante de deux individus de sexes différents pour produire, conserver et élever les enfants. C'est donc une association durable entre l'homme et la femme, qui se produit spontanément dans notre espèce comme dans quelques autres, mais qui chez la nôtre se trouve perfectionnée par l'action continue des générations. Cette association persiste au-delà du moment où elle a atteint son but spécial, que souvent même l'infécondité ne lui permet pas d'atteindre. Par conséquent, outre la production et la conservation des enfants, l'association qui constitue le mariage a des effets qui lui sont propres, en tant qu'association proprement dite et même au point de vue moral : c'est, du reste, à ce titre que le mariage a sa plus grande efficacité. La société a donc dû intervenir dans ce contrat, plus que dans les autres, vu son importance décisive. Aussi les mœurs et les lois ont-elles introduit deux conditions de l'état normal du mariage, nécessaires pour mieux atteindre sa double destination, civique et morale: 1° la monogamie ; 2° l'indissolubilité du lien conjugal. Il y a plus : la société a dû et doit faire adopter des conditions normales d'âge, surtout pour la limite minimum où l'on peut contracter cette association ; peut-être y aura-t-il lieu d'introduire des conditions à la limite maximum. L'état normal systématisera, davantage encore que le passé, la division des fonctions propres à une telle association, en réservant l'action extérieure surtout à l'homme et l'action intérieure surtout à la femme. Pour bien comprendre l'action de cette association pour notre perfectionnement moral, il faut surtout indiquer la fonction cérébrale composée à laquelle elle donne lieu, l'amour conjugal. Ce sentiment a pour base et point de départ un penchant personnel, habituellement intense : l'instinct sexuel. Mais l'amitié, la bonté, résultant de l'aide mutuelle et de la protection qui en résulte, vien-

nent bientôt se combiner intimement autour du premier instinct.

Le respect vient s'y adjoindre par le sentiment du concours mutuel et intime vers une grande destination civique et morale. Enfin, la vue et la notion de la personne qu'on aime, de son passé et de son avenir, dans cette grande association, synthétisent la combinaison de ces penchants distincts autour d'une vue précise de l'esprit. On a ainsi, pour résultante, ce sentiment composé, susceptible d'un si grand perfectionnement par la multiplicité même des éléments qui concourent à sa formation.

Auguste Comte, perfectionnant l'évolution naturelle de l'élite de notre espèce vers la limite que nous venons d'indiquer, y a introduit l'obligation du veuvage, c'est-à-dire l'indissolubilité après la mort, non pas comme condition légale, mais bien comme obligation purement religieuse.

Évolution de l'institution du mariage jusqu'à nos jours.

Il est évident que l'institution spontanée du mariage, propre à notre espèce, n'a pu tendre vers la limite que nous venons d'indiquer que par une lente action successive des générations dont nous allons indiquer les traits principaux.

L'évolution humaine a tendu vers le mariage normal par plusieurs actions distinctes : 1e elle a développé de plus en plus les différences entre les deux sexes, ce qui facilite nécessairement le concours en diminuant les rivalités qui résultent surtout d'une trop grande similitude. L'association du mariage en a été perfectionnée. C'est une des plus grandes aberrations de l'esprit révolutionnaire que celle qui voudrait pousser à l'égalité des deux sexes, en violant la loi naturelle et bienfaisante de l'évolution humaine qui les différencie de plus en plus pour mieux assurer leur concours. 2o L'accumulation graduelle des capitaux a favorisé ce mouvement en per-

mettant une meilleure division des fonctions et en facilitant l'adaptation spéciale de la femme à sa fonction propre. 3° Le règlement des incestes, qui a surgi dès le début des civilisations régulières, a aussi concouru au même but en poussant au mariage entre des familles différentes les unes des autres. Ce règlement avait, en outre, la fonction évidente de comprimer le dangereux développement de l'instinct sexuel en lui supprimant des facilités exceptionnelles. Du reste, la réussite d'un pareil règlement a montré l'heureuse modificabilité de l'espèce humaine et la possibilité d'une grande transformation, quand l'action est continue et suffisamment prolongée.

Si l'on considère la série occidentale et son action sur l'évolution du mariage, on constatera que le régime militaire, surtout romain, a beaucoup perfectionné le mariage théocratique, en donnant à la femme un rôle plus digne, par son concours plus indépendant à la direction de la famille pendant les absences inévitables du mari.

Le régime du moyen-âge a apporté, à son tour, de grands perfectionnements à cette institution par la combinaison du Catholicisme qui perfectionnait la pureté, et de la Féodalité, qui assurait l'indépendance et la dignité. Il est résulté de là ce grand phénomène de la possibilité d'une fréquentation habituelle des deux sexes.

Situation actuelle

Le Positivisme constitue ainsi, par la combinaison des lois de notre nature et de celles de l'évolution sociale, la théorie positive du mariage que j'ai exposée, du reste, systématiquement en sociologie. Mais cette théorie est bien loin d'avoir pris le dessus : elle se trouve en face des théories théologique et métaphysique qui ont encore une grande influence. La théorie théologique n'est que conservatrice, mais la théorie métaphysique devient de plus en plus perturbatrice. Le théologisme, en mettant sous la protection d'une volonté surnaturelle les pres-

criptions que la sagesse humaine avait graduellement élaborées dans l'institution du mariage, joue un rôle sagement conservateur. Mais ce rôle devient de moins en moins efficace, parce que l'entendement moderne s'éloigne de plus en plus des croyances surnaturelles. La métaphysique révolutionnaire produit sa fatale action par le concours de deux ordres d'idées : 1° la prépondérance trop exclusive du point de vue matérialiste, soi-disant scientifique, tend abusivement à trop faire ressortir le point de vue purement physiologique du mariage, en le rapprochant du cas animal, même et surtout dans les espèces inférieures ; 2° la proclamation brutale de la prépondérance du point de vue individuel sur le point de vue social pousse à nier, avec autant de suffisance que de stupidité, les obligations graduellement imposées à l'homme par la sagesse des siècles dans l'institution du mariage. En outre, la maladie révolutionnaire de la négation continue, qui prend trop souvent une forme pathologique, aggrave une telle disposition.

Cette situation, caractérisée par l'insuffisance du théologisme, l'action dissolvante de la métaphysique et l'impuissance du Positivisme qui n'a pas encore convenablement surgi, s'est récemment manifestée par la proclamation en France du divorce légal.

Du divorce.

La demande a surgi d'abord de simples littérateurs qui, incapables de rien comprendre aux lois fondamentales de l'organisme social, continuent presque machinalement la triste impulsion donnée par Rousseau, dans sa proclamation de la prépondérance des passions sur la raison. Un organe, émané sur la science, prêtant son activité à de telles dispositions, a suffi pour imposer une telle mesure à une opinion qui ne la demandait pas, et qui, d'un autre côté, manquait des formules indispensables pour la résistance. Je suis persuadé que, si une mort prématurée ne m'avait enlevé mon jeune collègue.

M. Mahy, l'action qu'il avait si efficacement commencée sous ma direction eût enrayé un tel mouvement, en fournissant aux dispositions spontanées de la population, qui résultent d'habitudes séculaires, les formules décisives qui les mettent en évidence.

Il eût été facile de faire comprendre au public que l'indissolubilité du lien conjugal est moralement et socialement nécessaire, même sans la considération prépondérante des enfants. Il y a un théorème fondamental qui domine ce sujet, à savoir : l'homme se modifie en face d'une situation insurmontable. Cette action de l'homme sur lui-même, pour s'adapter aux nécessités d'une situation, est une source de profonde amélioration. Ceci s'applique directement au mariage. Au contraire, l'instabilité du mariage produit des résultats inverses : elle envenime toutes les luttes au lieu de pousser à la force morale par une conciliation volontaire. En outre, cette instabilité est surtout nuisible pour la femme, en excitant l'homme au changement continu auquel il ne se trouve que trop disposé naturellement. M. de Bonald a dit excellemment, en parlant du divorce : « La femme, par le « divorce, n'est pas moins opprimée que l'enfant. Dans « cette société, les mises ne sont pas égales, l'homme y « place sa force, la femme sa faiblesse. Les résultats, en « cas de dissolution, ne sont pas égaux, puisque l'homme « s'en retire avec toute son indépendance et que la « femme n'en sort pas avec toute sa dignité, et que de « tout ce qu'elle y a porté, pureté virginale, jeunesse, « beauté, fécondité, considération, fortune, elle ne peut « reprendre son argent » (1). Enfin, la séparation remédie aux inconvénients, sans avoir les dangers du divorce, et quand on considère les procès auxquels donnent lieu

(1) Discours prononcé par M. de Bonald, à la Chambre des Députés, dans la séance du 26 décembre 1815.

les questions de séparation et aujourd'hui de divorce, on reste persuadé qu'il y a utilité sociale à ce que l'indissolubilité frappe d'une sorte d'estampille les personnes des deux sexes, le plus souvent indignes de former une famille. Mais, dit-on, ils vivront dans le désordre; il n'y aura rien de changé à cet égard : ils y sont déjà. Du reste, pour les enfants, la séparation maintient à un certain degré la famille que le divorce détruit complètement.

Sacrement du mariage.

Pour nous donc, il résulte de cette analyse que le mariage est une grande institution à la fois spontanée et systématique que l'Humanité a graduellement adaptée à sa double destination civique et morale pour en fonder un nouvel élément social et pour assurer le perfectionnement de l'individu. Aussi le Positivisme a-t-il fait un sacrement pour consacrer cette institution et lui donner toute sa dignité dans la vie de chaque individu. Néanmoins, nous maintenons la grande distinction, si heureusement réalisée par la Révolution, entre le mariage religieux et le mariage civil. Il faut, en effet, sous peine d'oppression doctrinale, que l'individu puisse former une nouvelle famille, sans être obligé d'accepter la prépondérance d'une religion quelconque, le mariage civil établissant les prescriptions les plus essentielles qui peuvent recevoir une sanction légale. Mais, néanmoins, le mariage religieux apporte un perfectionnement nécessaire. Le philosophe seul, placé au point de vue de l'ensemble, peut rappeler aux deux époux la vraie nature de ce grand lien et les devoirs plus délicats que la loi ne peut pas prescrire, mais que les deux époux doivent accomplir par un effort continu sur eux-mêmes, source de perfectionnement et de bonheur. Aussi, une telle cérémonie doit-elle être entourée de toute la pompe possible, afin d'inspirer le respect du nouveau lien qu'on vient de contracter.

II

DES DEVOIRS DU MARIAGE.

Position de la question.

Il faut maintenant considérer le mariage au point de vue de la morale pratique, c'est-à-dire comme condition de l'éducation de l'individu. Celle-ci a pour but, comme nous l'avons déjà dit, de conduire graduellement l'homme à l'accomplissement de sa destinée, qui est de vivre par et pour les êtres collectifs, en s'assujettissant à un effort continu de perfectionnement. Il est donc nécessaire de montrer comment le mariage est une condition capitale de cette grande destination. Le meilleur moyen d'indiquer comment il y tend me paraît devoir consister dans l'exposition sommaire des devoirs du mariage ; on précisera ainsi le but qu'on se propose d'atteindre dans cette phase de notre éducation, à savoir la réalisation de la fin propre à notre destinée.

De l'évolution des devoirs.

L'homme doit vivre, non seulement par les êtres collectifs, mais aussi pour eux. Or, dans le mariage, l'individu vit pour un être collectif déterminé : la famille. Le peu d'extension du nouvel être, le mélange inévitable des éléments altruistes et égoïstes qui lui sont propres, tout tend à donner à cette vie collective la précision nécessaire. En outre, en vivant pour la famille, en commençant par en créer une nouvelle, l'individu doit avoir la notion précise qu'il vit pour la Patrie, puisque toute société est formée non pas d'individus, mais bien de familles. Dès lors, le devoir capital, à moins de conditions exceptionnelles motivées avec précision, doit consister dans l'obligation formelle de fonder par le mariage

une nouvelle famille. Ainsi donc, en instituant une situation qui nous fait vivre pour le plus simple des êtres collectifs, on vit pour le plus décisif de tous : la Patrie. On voit combien est irrationnel et dangereux le point de vue de la métaphysique révolutionnaire qui ne considère dans le mariage qu'un pur moyen de satisfaction personnelle et qui, par suite, tend à nier toutes les obligations que la sagesse des siècles a imposées au point de vue social. Nous vivons, sous ce rapport, sous le poids des habitudes acquises. Mais un déplorable esprit révolutionnaire tend à détruire et à gaspiller, surtout en France, l'immense capital moral accumulé par la sagesse de nos pères. Il y a urgence absolue d'intervenir, et le Positivisme, qui seul peut remédier à l'impuissance constatée de la théologie, est une nécessité qui s'impose à notre situation actuelle.

Ces considérations s'appliquent aussi bien à la femme qu'à l'homme, mais elles reçoivent, au point de vue féminin, un caractère spécial qu'il est bon d'indiquer. La vie de la femme doit être essentiellement et directement domestique ; et, à l'inverse de l'homme, elle ne peut être qu'indirectement civique. Le mariage a donc pour la femme une importance plus décisive. La famille qu'elle crée sera surtout l'être collectif pour lequel elle vivra. Mais elle ne doit pas perdre de vue néanmoins qu'elle doit vivre pour la Patrie et aussi pour l'Humanité. Seulement son action est indirecte, et c'est en faisant de l'homme un être plus moral, en lui donnant dans le mariage les compensations affectueuses des amertumes de la vie extérieure, en préparant pour la Patrie de nouveaux organes convenables, qu'elle servira le grand Être collectif.

Auguste Comte avait pensé que, pour assurer la fonction domestique de la femme, il fallait concentrer dans l'homme l'hérédité des capitaux : mais il faut user

à cet égard d'une grande prudence, et ne pas oublier aussi combien il est nécessaire d'assurer la véritable indépendance de la femme isolée. Du reste, pour traiter cette question, peut-être encore prématurée, il importe de ne pas oublier la distinction entre les instruments de travail proprement dits et les capitaux mobiles, comme aussi la nécessité de ne pas donner une sanction légale à des institutions qui n'ont d'efficacité que par la lente transformation des habitudes.

mariage est une source de perfectionnement pour es époux.

Notre destinée : vivre pour les êtres collectifs, ne peut être atteinte que par l'effort continu de perfectionnement ; ce qui constitue le second but de l'éducation. Voyons donc quelles sont les conditions pour que le mariage joue, à cet égard, un rôle convenable dans l'éducation humaine.

D'abord, il est facile de voir que le jeune homme, lorsqu'il a institué, par le mariage, un nouvel être collectif, réduit à son élément le plus simple, ne travaille plus seulement pour lui en exerçant sa fonction spéciale. Il travaille désormais pour deux : la fonction de l'homme étant d'entretenir le ménage par son activité extérieure. Par suite, l'altruisme ne reste plus un simple sentiment qui peut conduire au mysticisme et à l'inertie. Il se précise et s'augmente par une activité renouvelée tous les jours. En second lieu, la nécessité de vivre constamment dans une association avec un être indépendant et libre auquel on est néanmoins indissolublement lié, constitue une source heureuse de perfectionnement du cœur, de l'esprit et du caractère. Au point de vue du cœur, il est évident qu'un tel mode d'existence pousse, pour être supportable, au système des concessions mutuelles ; ce qui conduit nécessairement à la compression de l'égoïsme et au développement de l'astruisme. Le développement de l'affection conjugale permet d'instituer ce système de sacrifices mutuels et leur donne un charme qui la con-

solide à son tour. A mesure que la civilisation se développe, la délicatesse dans la manifestation d'une mutuelle affection, la dignité que la femme tend de plus en plus à faire respecter, tout cela introduit dans notre nature morale une source de perfectionnement. Il y aurait un grand intérêt à en suivre l'évolution historique, mais je ne puis qu'en indiquer le principe. On verrait comment l'introduction des formes spéciales et déterminées de respect mutuel sont les signes de ces progrès continus, en même temps que réciproquement, ils les conservent et même les développent.

Au point de vue intellectuel, cette nécessité d'arriver à l'entente dans une vie commune si intime développe l'esprit relatif, c'est-à-dire l'esprit positif par excellence. Il y a là une source profonde d'éducation mentale qui, pour être méconnue, n'en est pas moins réelle. Réciproquement, le développement du Positivisme, la pénétration familière de l'esprit positif systématisé qu'il répandra partout, contribuera à son tour à améliorer les relations conjugales. Je suis persuadé qu'une observation sagement faite montrerait que les puissantes intelligences scientifiquement cultivées sont par cela même plus aptes que d'autres aux convenables transactions de la vie intime. Sous ce rapport, ils sont un type dont les masses se rapprocheront, à mesure qu'elles seront mieux cultivées.

Enfin, au point de vue du caractère, la vie conjugale est pour le jeune homme la source intime d'une culture spéciale de la prudence, et, à un moindre degré, de la persévérance et du courage. Pour la femme, à son tour, le mariage constitue, sous des formes différentes, une source intense de perfectionnement ; si l'homme vit pour son ménage par le travail extérieur, la femme arrive au même résultat par le travail intérieur. Elle est la ménagère : ce qui suppose à la fois économie et soins actifs.

C'est elle qui, par des attentions de tous les jours, assure à l'intérieur la propreté, la salubrité et tous ces soins conservateurs de la vie humaine. Pour elle, comme pour l'homme, la nécessité des concessions mutuelles produit son efficacité habituelle. Mais pour elle plus spécialement, elle doit résoudre le problème délicat de la subordination pratique avec la prépondérance morale. On voit donc que le mariage remplit ainsi dans la vie du jeune homme et de la jeune fille une fonction capitale dans l'évolution de l'éducation, qui lui permet d'atteindre le but de notre destinée : vivre pour les êtres collectifs en nous perfectionnant.

Conclusion. Nous avons établi le rôle du mariage dans le cas normal le plus général ; il faudrait maintenant établir les variations que présentent les divers cas, suivant la position occupée dans chaque civilisation, et aussi suivant la nature propre à celle-ci. On arriverait facilement à ce résultat en faisant varier l'intensité des éléments qui entrent dans la constitution du mariage. Il suffit ici pour le but que je poursuis d'en poser le principe.

III

THÉORIE DU DOMICILE

Position de la question. Le passage de l'état nomade à l'état sédentaire est un des plus grands progrès dus à l'évolution humaine et il a été la condition nécessaire de tous les autres. Cette révolution a seule pu assurer le développement social en permettant la continuité qui en est la source fondamentale. L'obligation, en effet, de rester au même lieu a seule pu permettre à chaque génération de profiter du travail des précédentes. Que l'on imagine l'homme pouvant se déplacer à volonté de planète en planète, et toute véritable

société devient impossible. Que l'on imagine seulement que l'homme, comme l'oiseau, ne pût vivre que dans l'atmosphère, et tout le développement social devient incompréhensible. Il y a plus, la difficulté même des communications, au début, a joué un rôle extrêmement utile, en obligeant de concentrer tous les efforts sur un point déterminé, et en assurant ainsi, par le peu d'extension du siège primitif, l'efficacité de l'action des générations les unes sur les autres. Et l'on peut même remarquer que la trop grande facilité actuelle des communications développe des dangers analogues à ceux de l'état nomade, et nécessite pour y remédier les efforts des philosophes et des politiques.

Le domicile de chaque famille et de chaque individu est la condition élémentaire de ce passage de l'homme à l'état sédentaire. Il n'y a, à cet égard, que la différence entre le point de vue sociologique et le point de vue moral : le passage de l'état nomade à l'état sédentaire est surtout une question de sociologie et la théorie du domicile appartient surtout à la morale théorique et pratique. Du reste, les deux questions sont intimement connexes. Mais, pour que la théorie du domicile puisse être convenablement instituée, en tenant compte des différences normales, il faut compléter la conception de l'établissement de l'état sédentaire par la théorie de la distinction entre les villes et les campagnes.

De l'institution des villes.

L'institution des villes a été, comme l'établissement de l'état sédentaire, et par suite des mêmes motifs, une source profonde de progrès humain. L'état sédentaire, une fois établi, et l'action des générations successives étant ainsi assurée, il ne tarde pas à se produire des rapprochements, en des lieux déterminés, de familles primitivement dispersées dans diverses tribus. Alors, en des lieux plus ou moins bien choisis, et non arbitrairement, il se forme des agglomérations plus ou moins con-

sidérables de familles qui déterminent, dans l'organisme social correspondant, à la fois une plus grande division de fonctions et un plus intime concours de ces fonctions entre elles. Le rapprochement des hommes, en un même point, facilite la division des fonctions par le rapprochement même des individus qui peuvent ainsi, par leur entente commune, diviser des opérations que leur éloignement ne permettrait pas d'accomplir. D'un autre côté, et au point de vue intellectuel, une plus grande accumulation des capitaux, à la fois source et condition de la division des opérations, crée le loisir, source de tous les grands progrès de l'Humanité pour les natures convenablement douées, s'il est malheureusement trop souvent une source de démoralisation pour les natures vulgaires. Enfin, au point de vue moral, les communications continuelles des hommes entre eux développent cette multiplicité de fonctions composées du cerveau qui sont à la fois la source et le résultat de nos plus grands progrès. Mais ce rôle des villes ne va pas sans de graves inconvénients. Le plus grand de tous, et qui au fond les résume, c'est l'instabilité qui porte à la fois sur les trois aspects de notre existence : pratique, théorique et sentimentale. Le problème consiste non pas à supprimer la source de tant de progrès, pour remédier à de tels inconvénients, mais bien à chercher à les amoindrir, sans jamais pouvoir les détruire.

La création de chaque ville est un phénomène spontané qui ne produit toute son efficacité que quand il se développe lentement, sous le poids des circonstances. De Maistre a rendu d'une manière piquante cette notion positive, quand il prétendait qu'il était impossible et absurde de fonder *a priori* une grande ville. Ainsi, dit-il, on se propose de fonder une ville qui s'appellera Washington, et qui sera le siège du gouvernement américain. J'offre de parier, dit M. de Maistre, que cette ville ne se

fondra pas ; que si elle se fonde, elle ne s'appellera pas Washington, et que si elle s'appelle Washington, elle ne sera pas le siège du gouvernement américain. Or, elle a été fondée ; elle s'appelle Washington ; elle est le siège du gouvernement américain. Néanmoins, la prédiction de De Maistre au fond est vraie, car cette ville n'a aucune influence, à l'inverse des villes américaines qui ne se sont pas si systématiquement formées.

Parmi les villes, et dans des conditions particulières, quelques-unes ont joué dans l'histoire du monde un rôle capital, comme Athènes, Alexandrie, Rome et Paris.

Quoi qu'il en soit, cette distinction entre les villes et les campagnes qui constitue un grand phénomène social devra être prise en grande considération dans la théorie du domicile, puisque les deux cas offrent évidemment des différences sensibles.

Théorie de l'évolution du domicile.

L'institution du domicile s'est graduellement développée avec une influence considérable. Cette institution a consolidé les familles, en isolant chacune d'elles, et en faisant, par suite, l'élément distinct et déterminé de l'organisme social. La vie de chaque famille a pu ainsi s'accomplir avec son caractère propre. Des accumulations de capitaux, des traditions spéciales à chaque famille, ont été rendues possibles par cette grande institution dont la théorie n'a jamais été faite systématiquement. Le domicile a été, pour chaque famille, une source de stabilité matérielle et morale. Mais le perfectionnement capital qui a systématisé son grand rôle moral a consisté dans l'établissement du domicile comme temple du culte domestique, en utilisant les heureux privilèges spontanés du fétichisme. Là où ont été les pénates et les dieux lares, là s'est developpé d'une manière intime le sentiment de la continuité humaine, par le culte des ancêtres. Quand Tibérius Gracchus protestait au nom du peuple romain contre l'oppression perturbatrice de l'aristocratie, ce qu'il

faisait surtout ressortir, c'est que ces vaillants soldats qui avaient conquis l'Italie, n'avaient plus même un lieu où ils pussent accomplir le culte de leurs ancêtres. Ce résultat acquis par la civilisation antique s'est conservé au moyen-âge, dans les classes aristocratiques, où le souvenir des ancêtres était toujours soigneusement maintenu. Néanmoins, à ce point de vue, cette institution a perdu de son intensité. Le Positivisme, seul, pourra reprendre le problème, donner à sa solution une nouvelle vigueur, surtout par son incorporation systématique du fétichisme. Au moyen-âge, un progrès fut accompli dans la constitution intime même du domicile, au moins dans les classes supérieures, par l'établissement du salon, c'est-à-dire d'un lieu spécialement destiné aux relations des familles entre elles. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que ce perfectionnement reçut sa constitution définitive. Du reste, le XVIIIe siècle accomplit dans le domicile un perfectionnement considérable, par le progrès qu'il introduisit dans le mobilier proprement dit. Le domicile devint ainsi plus esthétique, en devenant plus social.

Situation actuelle. Ce que nous venons d'exposer ainsi dans cette histoire de l'évolution du domicile se rapporte nécessairement aux classes riches ou tout au moins aisées, auxquelles est due inévitablement l'initiative des divers progrès sociaux. Mais si nous considérons les masses, nous verrons que l'état sédentaire leur a été imposé d'abord par l'esclavage et ensuite par le servage, et que leur domicile ne fut d'abord qu'une partie de l'habitation du maître. Mais à mesure que s'est accomplie la libération des travailleurs et que par suite, sous leur propre responsabilité, ils ont cherché à améliorer leur position, on a vu graduellement leurs efforts continus tendre à la fois vers la possession d'une famille et vers celle d'un domicile distinct qui en est la condition nécessaire. On peut consi-

dérer comme un des caractères les plus décisifs de l'amélioration du sort des classes laborieuses le perfectionnement apporté dans l'organisation même du domicile. Cela est bien frappant en France, pour ceux qui ont suivi la transformation accomplie dans les campagnes, depuis une cinquantaine d'années, dans l'amélioration intime de l'habitation.

A mesure que la grande industrie s'est développée, que les villes ont pris une extension démesurée, que l'instabilité économique s'est accrue, un phénomène inverse semble s'être produit. Une masse humaine croissante reste sans domicile fixe. De prétendus novateurs ont voulu systématiser ce phénomène perturbateur et passager, et ont proposé pour les pauvres le casernement et pour les riches la vie de l'hôtel proprement dit. L'instabilité a été proclamée comme la grande condition de la production économique à laquelle l'homme lui-même se trouve ainsi sacrifié. Il semble donc que l'Humanité obéit ainsi à deux impulsions distinctes et qui la tirent en sens inverse, sans qu'il paraisse possible d'établir un convenable équilibre. D'un côté, l'évolution séculaire du genre humain pousse de plus en plus à ce que chaque famille conquière son domicile, source de dignité, et condition nécessaire de la vie de famille. D'un autre côté, un mouvement plus moderne pousse à l'instabilité de l'habitation et semble vouloir rétablir sous des formes nouvelles l'état nomade. Des docteurs ont, comme je l'ai dit, systématisé ce dernier mouvement, et la véritable tradition du genre humain n'est vraiment pas convenablement défendue. Il appartient au Positivisme de constituer la théorie positive qui permettra de régler enfin ce grand phénomène pour le perfectionnement de l'individu et celui de l'espèce.

De l'institution normale du domicile.

Nous allons d'abord exposer la théorie de la conception normale du domicile.

Il faut considérer, à l'état normal, le domicile comme le siège du culte domestique ; c'est le véritable temple de la famille. Le jeune homme qui, enfant, a vécu dans la maison maternelle, en l'aimant et la respectant comme un vrai fétiche, ne fera que continuer par cette conception sa vie primitive.

Cette manière de concevoir le domicile aura les plus heureuses conséquences morales ; elle contribuera au respect de soi-même par le respect de sa maison. Le Positivisme ne fait, du reste, ici que systématiser la longue évolution du genre humain.

La conquête graduelle du domicile, et d'abord tout au moins celle des meubles qui doivent le remplir, est pour le jeune homme un objectif de sagesse, d'activité et d'économie.

La possession du domicile et tout au moins, comme je viens de le dire, des meubles qui le garnissent, est une condition de dignité personnelle ; elle complète, comme la possession des habits, la personnalité même de l'individu au moyen de cette appropriation élémentaire d'une portion de la planète humaine. En outre, il résulte de cette fixité de l'habitation la possibilité d'une meilleure organisation des relations humaines. Pour la femme, la possession du domicile constitue un véritable domaine ; c'est à elle à rendre le nid propre, commode et même agréable, et le sentiment esthétique s'y développe comme dans l'arrangement de l'habillement lui-même. Mais comme l'ensemble de toutes ces habitudes relatives au domicile proviendra des mœurs et jamais des lois, il n'en résultera rien d'oppressif ni de trop stationnaire. Les natures actives qui éprouvent un besoin de changement, condition de tout progrès, pourront se donner carrière avec le degré de résistance qui développe les forces, en les réglant sans les opprimer. L'on voit donc, d'après cela, que la conquête des meubles et du domicile, com-

plément du mariage, est une condition capitale de l'éducation du jeune homme et un des éléments de son évolution vers la réalisation définitive du but de sa destinée.

Dès lors, un problème social s'impose, c'est celui de faciliter à la masse humaine la conquête du domicile. Ce problème, du moins en France, est en grande partie résolu, en ce qui regarde les campagnes ; mais il n'en est pas de même dans les villes et surtout à Paris. L'instabilité économique, proclamée en principe, tend même à éloigner de cette manière de voir, comme je l'ai précédemment indiqué. C'est au Positivisme à réagir contre cette tendance. Pour faciliter une telle opération et la rendre véritablement possible, il faudrait arriver à la décomposition des maisons en tranches horizontales, de manière à ce qu'un ménage pût avoir la possession de son domicile. La loi française a, du reste, prévu le cas de la possession par plusieurs individus des diverses parties d'une même maison ; et j'en ai vu la réalisation en province quoique sur une bien petite échelle. Du reste, je me rappelle qu'en 1848 nos journaux annoncèrent que des tentatives dans ce genre avaient été faites à Berlin ; il ne m'a pas été donné de suivre les conséquences de ce mouvement. A Paris, l'institution spontanée des concierges est une condition de la réalisation de la conception que j'expose ici. Sans doute, une partie de la population des grandes villes et surtout de Paris doit rester à l'état nomade, au moins passagèrement. Il y a là une condition nécessaire de progrès ; mais, de nos jours, on exagère une telle disposition, on la systématise même, et l'on pousse à la plus redoutable instabilité économique et morale. La tendance vers la fixité du domicile poussera, au contraire, vers la stabilité économique qui devient une des plus urgentes nécessités des peuples occidentaux. *Conclusion.*

La construction et l'appropriation intérieure du domi-

cile présentent des différences suivant les divers degrés de civilisation et aussi suivant la position qu'on occupe dans la hiérarchie propre à chacune d'elles. La théorie historique et dogmatique de ces variations présente autant d'intérêt que d'importance ; mais mon travail ne comporte pas de longues explications à ce sujet, je me contente d'en indiquer le principe. Il consiste essentiellement à faire varier l'intensité des divers éléments qui entrent dans la conception du domicile, d'après la théorie historique et dogmatique qui précède.

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA VIRILITÉ

(De 28 à 42 ans)

DE L'INSTITUTION DE LA VIRILITÉ (1)

La vie fondamentale ou active se compose, comme nous l'avons vu, de trois phases successives : la Jeunesse, la Virilité et la Maturité. Nous avons établi les lois propres à l'éducation de la jeunesse ; il nous faut maintenant consacrer trois leçons à celle de la Virilité, qui lui succède par un mouvement continu. Il faut d'abord indiquer le plan de chacune de ces trois leçons. Pour cela, il est nécessaire de rappeler quels sont les caractères fondamentaux de la Virilité :

1° Prépondérance des fonctions spéciales sur les fonctions générales ;

2° Plénitude de l'activité des fonctions spéciales, tant dans leur intensité que dans leur extension ;

(1) Treizième leçon du Cours de Morale faite le dimanche 31 janvier 1886, salle Gerson.

3° Il faut remarquer que ces caractères sont communs aux deux sexes, au prolétariat, au patriciat et au sacerdoce. Cette prépondérance des fonctions spéciales ne veut pas dire que l'individu n'ait pas, à cette époque de sa vie, de fonctions générales ; ces dernières ne sont pas alors habituellement prépondérantes et ce sont les fonctions spéciales qui absorbent surtout l'activité ;

4° Enfin l'homme, qui dans sa jeunesse a institué sa nouvelle famille par le mariage, la constitue définitivement dans la Virilité par la production et l'éducation des enfants.

D'après cette vue, nous consacrerons trois leçons à l'étude de l'éducation pendant la Virilité. Dans la première, nous instituerons le caractère social de la virilité, surtout pour les fonctions spéciales, par le sacrement de la *Destination,* et nous examinerons ensuite les conditions sociales et les conditions morales, c'est-à-dire individuelles, sous l'influence desquelles se développe la Virilité. Dans la seconde, nous donnerons la théorie des devoirs professionnels inhérents aux fonctions spéciales, dont la plénitude caractérise surtout la Virilité. Enfin, dans la troisième leçon, nous étudierons les devoirs de l'individu dans la constitution de sa nouvelle famille et nous apprécierons les lois de l'évolution de son éducation pendant cette phase.

I

DU SACREMENT DE LA DESTINATION

Le sacrement de la Destination a pour but de socialiser la fonction spéciale de chaque individu, en montrant sa *Position de la question.*

place dans l'ensemble de la vie collective, de manière à permettre d'établir ses devoirs, à cet égard, envers la Patrie et l'Humanité et ses droits, c'est-à-dire les devoirs des autres envers lui. Mais cela suppose qu'on a rectifié la notion absolue de la distinction entre les fonctions privées et les fonctions publiques ; et par conséquent il faut démontrer ce grand théorème : toutes les fonctions sont sociales (1).

Du caractère social de toutes les fonctions.

Il est évident que l'Humanité crée la *situation* dans laquelle se trouve placé l'individu pour l'accomplissement d'une fonction quelconque ; de plus, elle seule met entre ses mains les moyens nécessaires à son action ; enfin, c'est elle qui surtout crée les dispositions physiques et morales, comme aussi les aptitudes nécessaires. Donc, c'est par l'Humanité que nous agissons. Mais que nous le voulions ou non, que nous l'ignorions ou que nous le sachions, c'est pour l'Humanité que nous travaillons, depuis la construction d'un chemin de fer jusqu'à la fabrication des souliers ou à la production du vin ; car, dans ces divers cas, les produits se rapportent aux autres bien plus qu'à nous et servent directement ou indirectement non seulement à nos contemporains, mais aussi à nos successeurs. Par conséquent, toutes nos fonctions, même les plus spéciales, sont sociales dans leur source comme dans leur destination. C'est là un phénomène spontané, indépendant de toute volonté humaine. Mais il est bon de le connaître systématiquement, parce qu'au lieu de le subir aveuglément, nous pourrons apprendre à nous mieux résigner volontairement, comme aussi à le modifier convenablement.

Quoique toutes les fonctions soient sociales dans leur source comme dans leur destination, néanmoins la dis-

(1) Voir Auguste Comte, *Philosophie positive,* tome VI, pages 571 à 576. Paris, 1842.

tinction entre les fonctions publiques et les fonctions privées représente un degré de réalité qu'il ne faut pas méconnaître et qui se trouve dans la grande distinction, que j'ai exposée en traitant de l'éducation de la jeunesse, entre les fonctions générales et les fonctions spéciales ; les premières se rapportant surtout à la réaction de l'ensemble sur les parties et les autres à l'action des parties entre elles ou à leur réaction personnelle sur l'ensemble.

Théories historique et dogmatique de la distinction provisoire entre les fonctions publiques et les fonctions privées.

Pour mieux éclaircir le théorème précédent qui est d'une si grande importance, il faut faire une théorie sommaire, dogmatique et historique de la distinction provisoire, entre les fonctions privées et les fonctions publiques.

Cette distinction tient à une évolution générale qui en montrera le caractère provisoire. Si nous comparons l'activité militaire à l'activité industrielle, nous verrons que la première est nécessairement collective et synthétique, tandis que la seconde est spontanément individuelle et analytique. Il est clair, en effet, que l'activité militaire suppose toujours le concours ; c'est elle qui a fondé les cités et les nations, elle a donc eu spontanément, dès le début, un caractère public et social. Les fonctions industrielles, au contraire, s'exercent d'une manière essentiellement individuelle, et l'indépendance de l'activité y apparaît bien plus que le concours ; aussi elles ont eu spontanément d'abord un caractère purement privé, c'est-à-dire qu'elles ont été surtout organisées au seul point de vue de l'intérêt de l'individu considéré comme dirigé par des mobiles purement personnels.

Il y a plus. Au début, l'insuffisant développement de la vie industrielle n'aurait pas permis de donner un caractère social aux fonctions qui lui sont propres. Car, qu'est-ce que le caractère social d'une fonction ? C'est la

notion précise du rapport de cette fonction avec un ensemble ou une existence collective plus ou moins développée ; c'est-à-dire qu'alors l'individu voit en quoi il concourt à la vie collective et en quoi celle-ci lui est nécessaire. Mais pour que cette notion puisse être établie, il faut que la vie industrielle ait pris un immense développement où tous les rapports qui la constituent se soient nettement caractérisés. Or, cela n'était pas possible au début de l'Humanité ; les sociétés ne s'organisent ni par ni pour l'industrie. En outre, la prépondérance nécessaire du régime militaire et la subordination du régime industriel ont dû empêcher l'avènement de la systématisation de celui-ci. Mais, quand même l'extension du phénomène eût permis cette systématisation indispensable à la socialisation de l'industrie, l'esprit scientifique n'eût pas été alors à la hauteur d'une telle opération qui n'est véritablement possible que de nos jours.

De la situation actuelle.

Sans doute le régime théocratique a donné aux fonctions industrielles une certaine systématisation d'ailleurs bien plus morale que sociale ; mais ce n'est que de nos jours que le problème se pose définitivement et que la solution en est réellement possible.

En premier lieu, l'évolution industrielle a pris une extension croissante et embrasse des rapports de plus en plus étendus et de plus en plus compliqués qui nécessitent une coordination d'un tel phénomène, de manière à y montrer l'action de l'individu sur l'ensemble et la réaction de l'ensemble sur l'individu.

En second lieu, la libération des travailleurs, au moyen-âge, a contribué au développement de la masse humaine et a donné par suite à l'industrie, qui est son mode naturel d'action, une situation de plus en plus prépondérante, par rapport à l'activité militaire qu'elle tend à se subordonner.

En troisième lieu, l'évolution scientifique, depuis l'extension par Auguste Comte de l'esprit positif à l'étude des phénomènes sociaux, se trouve à la hauteur du problème de la systématisation de la vie industrielle. Il est possible, en effet, d'étudier les lois de son existence et de son évolution. En outre, la masse humaine est déjà assez développée pour qu'on puisse, par un enseignement convenable, lui faire connaître les résultats d'une telle systématisation. Sans cette connaissance familière du public, la systématisation industrielle resterait purement théorique.

En quatrième lieu, un certain nombre de fonctions industrielles ont déjà pris un caractère public ; les monnaies, les rentes, les grandes banques, les routes, les canaux, les chemins de fer et jusqu'aux grandes sociétés anonymes.

En cinquième lieu, les tentatives socialistes, surtout le communisme, ont posé le caractère social de la richesse et, par suite, mis à l'ordre du jour le problème de la systématisation industrielle, en niant virtuellement la distinction entre les fonctions privées et les fonctions publiques.

Des antécédents du sacrement de la destination.

Le Positivisme résout ce problème que l'on peut synthétiquement résumer dans l'institution du sacrement de la *Destination,* c'est-à-dire de l'acte par lequel le pouvoir philosophique imprime à chaque fonction un caractère social, en indiquant, d'après une théorie positive, les lois de sa relation avec l'ensemble et par suite les devoirs qui en résultent. Mais en établissant ainsi un sacrement religieux, dont la conception est surtout aujourd'hui importante, le Positivisme ne fait que systématiser une tendance spontanée de l'évolution humaine et coordonner un ensemble d'antécédents.

La consécration religieuse des fonctions a dû né-

cessairement surgir pour les fonctions sacerdotale et politique.

En effet, dans toutes les sociétés régulières, l'investiture des hautes fonctions s'accomplit d'après des cérémonies régulières qui donnent la consécration au nom de la doctrine prépondérante. On en voit un exemple caractéristique dans le sacre des rois et dans le sacrement de l'*Ordre* qui confère la dignité sacerdotale. Les fonctions d'un ordre moins élevé, même dans le régime industriel, ont cherché à imiter un tel exemple; on le voit dans les diverses cérémonies propres au compagnonnage, et l'introduction d'un individu dans une corporation donnait lieu aussi à des cérémonies particulières. Le serment professionnel des avocats et jadis celui des médecins peuvent être considérés comme des ébauches, pour les classes libérales, d'un véritable sacrement de la *Destination*.

Le Positivisme venant établir le caractère social des fonctions les plus spéciales, il n'est pas étonnant que, dégageant ces ébauches du passé de ce qui les rattache aux anciennes doctrines, il se soit élevé à la construction du sacrement de la *Destination*. Ce sacrement consiste dans la cérémonie par laquelle un pouvoir philosophique universellement accepté vient, au moment où le jeune homme prend une profession définitive, lui indiquer les vues d'ensemble par lesquelles sa fonction se lie à l'existence collective. Le philosophe devra alors expliquer la nature générale de la fonction, comment elle concourt à l'existence de l'organisme collectif, et les devoirs qui incombent par suite à l'individu pour son accomplissement. Puis, il faut expliquer ensuite comment l'organisme réagit sur l'individu dans la réalisation de la fonction, par conséquent ce qu'il peut et doit exiger des autres ou, en d'autres termes, quels sont ses droits. Le droit prend alors le caractère relatif, au lieu du caractère

trop absolu que lui donnaient la théologie et la métaphysique. Les plus modestes fonctions prendront ainsi un caractère particulier de dignité ; le sentiment qui anime le soldat en faction, et qui le pousse à se faire respecter, ne sera plus spécialement propre à l'organisme militaire, il s'appliquera aux actes les plus élémentaires de la vie industrielle.

Sacrement de la destination.

Il ne faut pas s'y tromper, la conception du sacrement de la *Destination* est une veritable révolution mentale qui, par sa propagation, deviendra sociale. Toutes les fonctions devenant publiques dans leur conception mentale et morale, il en résultera la socialisation de la richesse et du travail ; le problème social se trouvera ainsi résolu par cette transformation élémentaire de chaque cerveau qu'il disposera d'esprit et de cœur à concourir, d'après un mode déterminé, à l'harmonie universelle. Du reste, il faut observer que les mesures matérielles et les décisions politiques relatives à l'organisation industrielle ne peuvent être réellement efficaces que quand les idées du public sont assez modifiées pour qu'il soit disposé à les accepter et à les appliquer, au lieu d'employer tous ses efforts à les éluder.

Quoique la propagation de cette notion de la *Destination* soit actuellement la chose la plus urgente, néanmoins sa réalisation a une véritable efficacité pour préciser les idées et donner la première impulsion au mouvement. En France, le sacrement de la *Destination* a été conféré à un chef agricole, à un avocat, à un employé du commerce. J'ai été conduit ainsi à établir les deux grandes formules : la richesse est sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination ; la richesse doit recevoir une appropriation personnelle, pour être employée avec une digne indépendance au service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

C'est dans le sacrement de la *Destination* qu'il faudra

rappeler au jeune homme qui entre ainsi dans la virilité que la période des essais est définitivement close. Il faudra lui montrer qu'il doit désormais servir, d'après un mode déterminé, la Famille, la Patrie et l'Humanité, et, en outre, qu'il entre ainsi dans la période de la pleine et complète responsabilité, où l'esprit, le cœur et le caractère concourent pour réaliser un service effectif sans nouveaux tâtonnements et que, s'il échoue cette fois, il deviendra pour la société non plus un agent utile et respecté, mais bien un de ces *impedimenta*, que les civilisations compliquées traînent trop souvent avec elles et qui constituent une des difficultés de leur existence.

II

CONDITIONS SOCIOLOGIQUES DE LA VIRILITÉ.

Position de la question

Pour pouvoir systématiser la marche de l'éducation pendant la virilité, que le sacrement de la *Destination* vient d'instituer, nous devons étudier les influences collectives et les influences individuelles sous le poids desquelles elle se développe. Les premières sont les conditions sociologiques, et les autres les conditions morales. Nous allons nous occuper d'abord des premières.

Influences sociologiques.

Les conditions sociologiques constituent la fatalité, créée par le poids des antécédents, que l'individu doit subir et qui tracent en même temps les limites dans lesquelles peut s'exercer sa liberté ou, en d'autres termes, sa puissance modificatrice. Or, il est facile de voir que, pendant la virilité, ces conditions sociologiques exercent leur plus grande influence, en sollicitant au maximum la puissance modificatrice de l'homme, qui alors, avec la responsabilité la plus étendue possible, doit pourvoir

aux rapports les plus multiples, comme fils, comme époux, comme père, comme citoyen et enfin comme exerçant un métier déterminé dans l'existence collective. Il faut remarquer qu'à mesure que la société se développe, les divers rapports sous lesquels agit l'individu dans sa virilité, s'étendent et se compliquent de plus en plus. Il est donc sollicité par des forces de plus en plus multiples variant sans cesse dans leur direction et leur intensité. Il semblerait dès lors que le problème de l'équilibre individuel pendant l'âge viril tendrait à devenir impossible avec le développement de la civilisation. Mais il y a compensation ; l'évolution sociale se règle en se développant et le poids d'une fatalité croissante tend à faire cesser l'indétermination qui résulterait de la multiplicité des impulsions et qui rendrait toute vie réelle véritablement impossible. Néanmoins, l'intervention d'une doctrine systématique et d'un pouvoir qui l'applique, devient nécessaire pour détérminer convenablement la conduite de chaque individu.

On voit donc l'importance de l'étude des conditions collectives de la virilité ; nous allons les apprécier en considérant d'abord celles qui résultent de la Patrie et de l'Humanité et ensuite celles qui viennent de l'organisation et de la nature de la famille.

Des fatalités imposées par la Patrie.

L'individu, dans l'accomplissement des fonctions propres à la virilité, subit nécessairement l'influence des conditions spéciales à l'organisation générale de la Patrie à laquelle il appartient ; il lui est donc indispensable de les connaître, afin de se résigner avec dignité ou de réagir avec énergie. Jusqu'ici ces influences ont été subies plus ou moins aveuglément, le Positivisme vient changer cet état de choses et établir réellement l'état normal, en rendant chacun un organe conscient de l'existence collective.

Voyons donc quelles sont ces principales fatalités que la

Patrie impose à chacun des individus qui lui appartient.

La première fatalité est relative au degré de vie militaire inhérent à la Patrie à laquelle il appartient. Il est clair, par exemple, que l'Angleterre et la France, pour prendre deux éléments de l'Occident, présentent sous ce rapport des différences qui affectent la vie de chaque individu, sous tous ses divers aspects, dans l'âge viril et lui imposent, même pour les détails de son métier, des obligations d'une nature particulière. La différence serait plus frappante encore, si nous comparions la France, par exemple, avec des éléments bien autrement distincts, la Chine ou le Japon.

La seconde fatalité sociologique générale est relative à la nature du gouvernement du pays dans lequel on vit, et au degré de participation que la légalité et les habitudes permettent à chaque individu. Il est certain que l'existence de chacun se trouve modifiée, sous tous ses divers aspects, par le degré de sécurité, par la possibilité plus ou moins grande que l'on a de pouvoir réagir ou modifier la direction générale que l'on doit subir.

La troisième fatalité sociologique générale que subit l'individu se rapporte au mode d'organisation des fonctions générales propres au gouvernement: Justice, Police, Droit civil et criminel, organisation des travaux publics, des Postes, des Banques, etc., etc.

Enfin, la quatrième fatalité sociologique est relative à la puissance d'intervention indirecte de l'individu dans les fonctions générales de la société : droit d'écrire et de parler, de réunion, etc., etc. Il faut considérer aussi à cet égard, non seulement les droits légaux que la loi confère, mais aussi les habitudes qui en déterminent le véritable exercice.

Des fatalités inhérentes à la profession.

Examinons maintenant, d'une manière plus précise, l'influence des conditions sociologiques sur l'accomplissement du métier ou de la fonction spéciale.

Ce travail est nécessaire pour permettre d'établir les devoirs relatifs à la virilité, qui résument, on peut le dire, toute la théorie de l'éducation propre à cette phase de la vie, et dans lesquels il faut nécessairement tenir compte de toutes les fatalités générales sous le poids desquelles l'existence de l'individu se développe.

La première fatalité qui affecte le métier dans la virilité, c'est le degré plus ou moins considérable de stabilité ou d'instabilité économique propre à la situation correspondante. Il est évident, en effet, que les habitudes mentales, morales, propres à une profession, seront tout autres que celles de nos pères, à cause de la rapidité actuelle des communications, de la production exagérée de la grande industrie, etc., etc.

La seconde fatalité inhérente à la profession est relative au mode de répartition, dans le pays considéré, des diverses industries entre elles, à leurs proportions relatives, au degré de capitaux disponibles et enfin à l'aptitude plus ou moins grande de ceux qui y participent. Ainsi, par exemple, suivant que dans un pays la banque ou le commerce, ou la manufacture, ou l'agriculture ont la prépondérance, le mode d'exécution de chaque métier s'en trouve affecté et, par suite, les habitudes comme les devoirs.

La troisième fatalité, qui condense implicitement toutes les autres, est pour l'individu le choix déterminé de son métier.

Enfin, cette période nous offre, pour chaque individu, une proportion déterminée entre la disposition à l'initiative et celle à la stabilité. Celle-ci prévaut dans la maturité et celle-là dans la virilité.

Il faut voir maintenant quelles sont les conditions générales relatives à la constitution de l'Humanité, sous l'influence desquelles s'accomplit la vie de l'individu. Et d'abord, donnons une conception sommaire de

l'Humanité, telle qu'elle doit être à l'état normal.

Conception de l'Humanité l'état normal.

A l'état normal, l'Humanité consistera dans la réunion des diverses Patries qui ont surgi à la surface de la planète. Elles seront liées entre elles par une foi commune, démontrable, reposant sur la science, et, l'activité militaire ayant cessé, elles n'auront d'autre activité que l'industrie. Il s'opérera dès lors entre elles une répartition économique d'après le climat, la situation géographique et les antécédents historiques ; une impulsion commune animera toutes les parties de ce vaste organisme ; d'autre part, les conditions de l'application des lois de Galilée étant satisfaites, et les réactions mutuelles des diverses parties n'altérant pas le mouvement commun, il y aura conciliation entre l'ordre et le progrès. Il n'en est pas ainsi maintenant ; les diverses parties réagissent sans doute les unes sur les autres, mais elles ne forment pas un véritable système ; et chacune d'elles constitue, par rapport à toutes les autres, une force extérieure plus ou moins perturbatrice, les actions et les réactions tendant à troubler le mouvement commun. C'est faute d'avoir fait une telle distinction, que les économistes trop préoccupés de l'état normal, ne distinguant pas l'abstrait du concret, sont arrivés à des conclusions si souvent contraires à la réalité. Quant à nous, nous en tiendrons compte, sans négliger jamais néanmoins la limite idéale vers laquelle nous devons faire converger notre espèce.

D'après cela, la première fatalité relative à la situation de l'Humanité se rapporte à la diversité des religions qui dirigent les diverses patries. Toute une série de devoirs et d'indications pratiques résulte de la constatation systématique de cette diversité. Ainsi les philosophes du XVIII[e] siècle ont établi à ce sujet le principe de la tolérance universelle. Quand le Positivisme sera prépondérant en Occident, il y substituera le principe de *ménagement* qui consiste, en affirmant hautement la prépondé-

rance positive, à tenir compte de l'état religieux plus ou moins arriéré des autres hommes. Mais cette diversité religieuse influe jusque sur les conditions économiques; car les religions créent des habitudes qui affectent la nutrition, l'habillement et le logement. L'habitude du maigre, la défense du vin, la sévérité plus ou moins grande des habillements, la répression des plaisirs mondains, tout cela crée évidemment des éléments dont la vie et le métier de chaque individu seront affectés.

Une seconde fatalité est relative au degré de puissance politique et militaire des diverses patries entre lesquelles la planète est répartie. Cette fatalité influe même directement sur le phénomène économique; ainsi la puissance industrielle de l'Italie et de l'Allemagne s'est profondément transformée depuis leur unification politique.

Enfin, la troisième fatalité est relative à la diversité économique même de chacune des patries.

Voyons maintenant les conditions de la vie individuelle relatives à la nature de la famille.

Des relations de famille propr à cette phase.

A l'époque de la virilité, l'individu, tout en étant chef de famille, reste encore habituellement *fils*; ses ascendants vivent encore. Il peut donc continuer à développer par de tels liens la vénération ou le respect, en les rapportant à un type objectif, tout en développant les facultés propres au commandement, en tant que chef de famille. Plus tard, au contraire, la mort des ascendants ne permettra plus la culture ~~de la vénération de~~ la famille que par rapport à des êtres subjectifs; il s'opérera au seuil de la vieillesse une transformation dans la culture morale que les natures délicates avaient sans doute dû sentir, mais qui n'avait pas été formulée jusqu'ici.

En second lieu, dans cette période de la virilité, l'homme et la femme sont obligés d'organiser des relations de leur famille avec beaucoup d'autres; ce qui développe des habitudes et des perfectionnements très

remarquables qui n'ont pas été suffisamment étudiés jusqu'ici, car ces phénomènes universels n'ont jamais été conçus d'une manière abstraite.

A l'époque de la virilité, la famille, qui avait été instituée dans la jeunesse par le mariage, se trouve constituée par la production des enfants ; l'homme et la femme prennent alors un nouveau caractère. La femme n'est plus seulement l'épouse, elle est la mère de famille ; les relations de l'homme avec elle subissent alors une évolution déterminée et prennent un caractère de plus en plus spécial.

L'homme à son tour devient chef de famille, responsable de la nature du nouvel élément qu'il vient d'introduire pour l'extension et la conservation de la société.

Du caractère s devoirs sociaux propres à cette phase.

L'étude de ces conditions générales était nécessaire pour définir la situation propre à la virilité et poser la base des devoirs qui lui incombent.

Ces diverses conditions varient suivant le sexe et l'époque de la civilisation. Elles sont loin d'être constantes ; cependant on peut, en général, les considérer comme telles pendant la durée de la vie de chaque individu, excepté aux époques de transformation très rapide. Les lois de leur évolution sont encore trop peu connues, car le problème n'avait jamais été réellement posé.

On voit d'après cela toute la complication du problème de l'éducation pendant la virilité, à cause de la multiplicité des éléments variables qui concourent au phénomène et dont l'individu, étant responsable, doit tenir plus ou moins compte. De là aussi la nécessité urgente d'un système d'enseignement supérieur, qui révèle au plus modeste prolétaire les lois générales de ces divers phénomènes, afin qu'il puisse les subir et les modifier non plus inconsciemment, mais sciemment. Tel est le grand problème du XIX[e] siècle, à la solution duquel, depuis trente ans, j'ai consacré tous mes efforts.

III

CONDITIONS MORALES DE LA VIRILITÉ

Position de la question.

La théorie des conditions propres à l'éducation de la virilité et nécessaire à l'établissement des devoirs qui lui incombent serait insuffisante si, après avoir étudié les conditions sociologiques, nous n'étudions pas celles qu'on appelle morales, en d'autres termes, individuelles. Cette étude, une fois faite, nous aurons la conception scientifique de l'ensemble de la situation générale propre à la virilité.

Nous examinerons d'abord les conditions physiologiques normales et pathologiques qui nous conduiront à la théorie de la santé, propre aux deux sexes, dans cette phase, et finalement à l'hygiène qui lui convient. Puis nous étudierons les conditions morales de la virilité, c'est-à-dire celles qui sont relatives au cœur et au caractère, et enfin celles qui se rapportent à l'entendement ou les conditions mentales de la raison.

Voyons d'abord les conditions physiologiques.

Conditions physiologiques de la virilité.

La prédominance du système artériel acquiert vers trente-cinq ans, c'est-à-dire au milieu de cette phase, toute sa plénitude et sa régularité, avec une tendance croissante vers la prépondérance du système veineux.

Les systèmes osseux et musculaire tendent aussi tous les deux vers leur maximum de force et de souplesse. Quant au système nerveux central et à la moelle épinière qui le complète, il montre en général une croissance exceptionnelle. Auguste Comte a remarqué, ce que bien des faits vérifient, que le cerveau conserve plus que le corps sa vitalité ; il y a là une désharmonie qu'il faut savoir utiliser dans l'intérêt social. La sensibilité interne et ex-

terne se développe encore en tendant vers un maximum, à la fois de puissance et de coordination. Relativement à la vie végétative, la tendance vers l'équilibre, entre le mouvement d'absorption et celui d'exhalation, se montre en marchant vers l'égalité et par suite vers l'état de maximum. L'homme cesse en général de croître et l'harmonie des diverses parties est alors la plus satisfaisante. Par conséquent, dans la phase de la virilité, l'équilibre total de la vie organique et animale, tend spontanément vers la situation la plus stable ; par suite, la santé, qui est la résultante de cet équilibre, se trouve dans les mêmes conditions.

Conditions pathologiques de la virilité.

Voyons maintenant les conditions pathologiques de la virilité.

Quoique dans cette période tous les systèmes puissent être efficacement atteints, par suite de certaines circonstances, l'on peut dire néanmoins, qu'à l'inverse des phases précédentes ou suivantes, aucun des systèmes ne tend à produire de troubles exceptionnels.

L'on sait que les perturbations pathologiques proviennent de causes extérieures ou intérieures : dans la virilité, les causes externes prévalent sur toutes et le métier est pour l'organisme la source d'une infinité de dangers qu'il faut savoir affronter, et que la providence sociale combinée avec la prudence individuelle devra diminuer. Néanmoins l'évolution, par son activité et sa complication croissante, expose à deux ordres spéciaux de troubles. En premier lieu, une activité excessive et désordonnée provenant de l'instabilité sociale et de ses excitations multiples, détermine dans l'individu un véritable état d'*agitation ;* celle-ci se caractérise par une grande susceptibilité du système nerveux, qui réagit profondément sur la vie organique et rend l'individu de plus en plus prédisposé aux perturbations pathologiques. L'histoire des épidémies vérifie une telle vue, malgré les progrès de

l'hygiène publique et privée. Depuis la fin du moyen-âge, la fréquence des épidémies, surtout catarrhales, va en croissant ; par conséquent, le problème de la santé est intimement lié au problème de la religion, c'est-à-dire de l'équilibre et de la stabilité de la vie collective. En second lieu, on peut constater l'influence croissante des *excitants spéciaux,* dont le nombre comme l'emploi, augmentent sans cesse. La vie ne s'entretient que par l'excitation ; aussi la découverte successive des excitants peut-elle être considérée comme une création des plus capitales de l'évolution humaine. Cette découverte, qui provient des progrès mêmes de l'organisme social, est une des causes de notre supériorité sur les animaux. La découverte du vin, par exemple, peut être considérée comme un des grands bienfaits accordés à notre espèce, de même que celle du sel. Mais outre les excitants communs, on peut le dire, à toutes les parties de la terre, il y en a qui ont surgi plus spécialement dans certaines régions : le thé en Chine, le café en Arabie, le cacao dans l'Amérique du Sud, les épices dans les îles de la Sonde, le tabac dans l'Amérique. Les communications, de plus en plus nombreuses et rapides des diverses parties de la planète, ont fait pénétrer partout les excitants propres seulement à certains pays. Ainsi le café, cette liqueur caractéristique du XVIIIe siècle, a pénétré en France vers le milieu du XVIIe siècle. Le premier café a été établi à Marseille en 1671, et à Paris en 1672 (1) ; mais vers la fin de ce siècle il luttait avec le cabaret et tendait à le remplacer. Les cafés, comme lieu de réunion, ont joué un rôle bien plus considérable qu'on ne le pense à la fin du règne de Louis XIV et pendant la Régence. Ils ont été, avec les salons, dont ils sont une des formes, un des grands agents de l'opinion publique au XVIIIe siècle, en France.

(1) Lemontey, *Histoire de la Régence et de la Minorité de Louis XV*, tome II, page 323, Paris, 1832.

Le thé fut introduit pour la première fois en Angleterre, en 1715, il y a fait une immense fortune, avec beaucoup d'avantages et aussi d'inconvénients. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'il a été effectivement employé en France, où il n'a jamais eu néanmoins une situation prépondérante.

Enfin, le cacao et le chocolat ont pénétré en France surtout sous la Régence. Le nombre des excitants a donc ainsi augmenté en Occident d'une manière très frappante; il en résulte que si les maladies de la peau ont diminué, grâce à la propreté croissante de l'individu, celles de la muqueuse ont augmenté.

Ce mouvement a, du reste, progressé depuis le commencement de notre siècle; des excitants plus dangereux encore ont surgi et le problème de leur production comme de leur emploi est une des plus graves questions sociales. La force morale comme la force gouvernementale devront concourir pour organiser à cet égard un règlement; car il est de toute évidence, que plus l'activité individuelle se développe et plus aussi la réaction, spirituelle et temporelle, de l'ensemble sur les parties doit aller croissant.

De l'hygiène de la virilité.

L'étude des conditions physiologiques, normales et pathologiques, conduit à concevoir que la santé, c'est-à-dire l'équilibre des fonctions organiques, ne peut se maintenir que par une hygiène appropriée. Cette hygiène est à la fois publique et privée. Il est certain qu'il y a des conditions hygiéniques qui sont au-dessus de la prévision comme de la puissance personnelle et qui, par conséquent, ne peuvent être établies que par les pouvoirs publics locaux, nationaux et finalement planétaires. Il y a, à cet égard, une tendance spontanée croissante que le Positivisme systématise; il établit pour l'individu un devoir bien déterminé : celui de se bien porter. Ce devoir résulte non pas des calculs de la

prudence personnelle, quoiqu'ils ne puissent pas y nuire et doivent être pris en considération, mais bien de la conception de l'individu comme organe d'un des trois êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité.

La santé de l'individu n'intéresse pas, en effet, que lui-même ; car il ne vit que pour les autres et par les autres ; par suite, la santé devient un devoir comme la condition nécessaire de l'accomplissement de toutes les fonctions.

Ce devoir doit être surtout spécialement rappelé aux femmes qui, par un moindre développement de l'esprit d'abstraction et de généralité, tendent trop souvent à l'oublier.

Mais si c'est un devoir de conserver sa santé, il ne faut pas oublier aussi que c'en est un non moins déterminé d'exposer sa vie et même de la perdre dans des circonstances spéciales plus ou moins nombreuses (1). L'établissement d'un tel devoir est peut-être une des plus belles créations de l'Humanité ; elle est due à l'évolution militaire de notre espèce, et il semble que jusqu'ici ce soit un glorieux privilège de l'activité militaire, mais heureusement il n'en est rien. La vie pacifique et indus-

(1) Je disais, le 10 février 1881, aux obsèques du jeune Henri d'Olier, jeune interne, victime du devoir professionnel dans un des hôpitaux de Paris, les paroles suivantes : « Lorsque nos pères mouraient pour « la défense de la Patrie, on disait avec raison qu'ils étaient morts « au champ d'honneur. C'est, en effet, un des plus nobles privilèges « de la civilisation humaine, spécialement de la civilisation militaire, « que celui qui consiste à donner sa vie pour l'accomplissement d'un « devoir. Mais c'est une erreur de croire et de soutenir, comme on « l'a fait même de nos jours, qu'un tel privilège n'appartenait qu'au « régime militaire. La civilisation pacifique, qui peu à peu surgit, « conserve ce noble attribut d'imposer des devoirs qui n'ont d'autre « sanction que la mort. Depuis l'office de l'ingénieur, jusqu'à celui « du charpentier et du mineur, elles ne manquent pas, les fonctions « où l'homme joue sa vie ! Dans aucune, cependant, il ne la joue « peut-être au même degré que dans la profession médicale ; dans « aucune, il n'affronte aussi constamment la mort. »

trielle conservera et étendra cette admirable création, qui est la forme suprême du sacrifice. L'ouvrier, dans une foule de métiers, expose sciemment sa vie dans un grand nombre de cas et souvent d'une manière continue; quoi de plus admirable à cet égard que la vie maritime proprement dite? Le médecin brave la mort avec d'autant plus de mérite qu'il comprend mieux tout le danger auquel il s'expose ; et le savant l'affronte dans des expériences souvent dangereuses. Mais la femme ne reste pas étrangère à ce grand privilège d'exposer sa vie ; et le soin des malades dans la famille, dans le cas de maladies contagieuses, la met à même, quoique moins fréquemment que l'homme, d'affronter la mort en servant les autres.

Ainsi donc le problème de la santé est bien loin d'être un problème absolu ; il est relatif à la liaison de l'individu à l'ensemble des êtres collectifs, liaison qui peut nous imposer jusqu'au devoir de mourir.

Conditions morales de la virilité.

Examinons maintenant les conditions morales de la virilité.

Le cœur et le caractère se développent sous l'influence de la situation de l'homme dans la famille et la société, outre l'influence des conditions purement physiologiques ; le système nerveux central acquiert de nouvelles forces, et, de plus, l'action excitatrice du système artériel tend vers son maximun d'intensité et d'harmonie. Mais il faut surtout apprécier le sentiment de la *responsabilité,* qui atteint à ce moment sa véritable intensité. Cette théorie n'a pu jusqu'ici être réellement accomplie, faute de celle des fonctions composées du cerveau, qui m'appartient presque exclusivement.

La responsabilité, considérée au point de vue cérébral, est une fonction composée résultant de la combinaison d'une vue et d'un sentiment, ou plutôt de plusieurs de ces deux éléments. La vue consiste dans la notion d'une

fonction à accomplir par rapport à un ou à plusieurs des êtres collectifs avec la conception que les conséquences de l'accomplissement de la fonction se feront sentir à celui qui l'exerce. Quant aux sentiments, ils se rapportent à la personnalité, à la sociabilité et à la moralité. En effet, les conséquences de l'accomplissement de l'acte se rapportent aux divers instincts personnels, conservation, vanité, orgueil, etc., etc., et aux diverses fonctions composées dont ils sont la base, depuis les conséquences qui intéressent la fortune jusqu'à celles qui entachent la réputation en bien comme en mal. D'un autre côté, comme, grâce à la sociabilité spontanée de notre nature, nous nous attachons à des degrés divers aux êtres collectifs, le sentiment de la responsabilité se lie aux émotions qu'entraîneraient les conséquences relatives à leur existence. Enfin, le sentiment de la responsabilité met en jeu celui du devoir.

Réciproquement, quand le sentiment de la responsabilité est suffisamment développé, il surexcite à son tour les autres fonctions cérébrales. Ainsi, il est un excitant naturel de l'esprit de prévision, il réagit sur la puissance de l'homme sur lui-même et il est un des mobiles qui le déterminent. Il est aussi une condition de la culture de la sociabilité et de la moralité, qui sont des éléments de la réalisation de la responsabilité elle-même.

Au sentiment de la responsabilité se joint celui de la dignité. Leur harmonie obtient dans la virilité une intensité caractéristique. A cette époque, la multiplicité des devoirs remplis, des responsabilités qui en dérivent, donnent à l'homme la notion et le sentiment de sa valeur comme agent de la vie collective, ce qui constitue le véritable sentiment de la dignité humaine.

Conditions mentales de la virilité.

Voyons maintenant les conditions propres à la mentalité pendant la période de la virilité.

La raison concrète, mais empirique, domine essentiel-

lement jusqu'à la puberté; la raison abstraite, au contraire, devient prépondérante pendant l'adolescence qui se termine par une systématisation de la raison concrète et de l'harmonie mentale. Pendant la jeunesse, de 21 à 28 ans, la mentalité reçoit l'épreuve de l'expérience en mettant en jeu la raison abstraite et la raison concrète, par les fonctions actives et la responsabilité qui s'y rattache.

Mais c'est pendant la virilité, qu'à la suite d'une telle expérience, la raison atteint sa véritable harmonie par la combinaison de la réalité due à la raison concrète, avec la généralité qui émane de la raison abstraite.

Conclusion. Il importe d'observer que ces conditions morales ou individuelles varient, suivant le sexe, la situation dans la hiérarchie sociale, et aussi, surtout, suivant l'époque ou le moment où l'on se trouve dans l'évolution sociale. La responsabilité, par exemple, augmente en passant de la femme à l'homme; elle augmente aussi suivant qu'on monte dans la hiérarchie sociale.

Il y aurait un travail aussi neuf qu'intéressant à entreprendre, mais que je ne puis qu'indiquer, ce serait celui de la théorie de la marche du sentiment de la responsabilité suivant les degrés successifs de l'évolution sociale. Il devrait débuter par la théorie du sentiment de la responsabilité chez les animaux; on verrait ensuite la variation de ce sentiment dans le passage de l'état militaire à l'état industriel et aussi dans le passage de l'esprit de l'homme, dans les trois phases, théologique, métaphysique et positive. Ainsi, il est évident que le sentiment de la responsabilité et de la dignité humaine est bien supérieur à l'état positif qu'à l'état théologique; car, dans le premier, l'homme se sent un élément conscient de la providence effective, tandis que dans le second, il n'est que l'instrument plus ou moins passif d'une puissance absolue.

THÉORIE DES DEVOIRS PROFESSIONNELS (1).

Nous avons, dans la leçon précédente, institué la virilité, en indiquant les conditions sociologiques et morales de son développement et les caractères spéciaux de cette phase de la vie individuelle.

Les caractères généraux de la virilité sont les suivants : 1° constitution définitive de l'activité spéciale ou professionnelle ; 2° constitution de la famille. Nous allons consacrer cette leçon à l'étude du premier de ces caractères. La constitution générale de l'activité professionnelle est au fond la théorie de l'organisation du travail ou de la réaction systématique de l'homme sur la planète et des devoirs qui résultent d'une telle opération. Notre leçon se composera de trois parties successives : dans la première, nous établirons la systématisation générale du travail ; dans la seconde, nous donnerons la théorie des devoirs propres à l'accomplissement des fonctions spéciales ou professionnelles, qui se rapportent essentiellement à l'activité industrielle ; enfin, dans la troisième, nous donnerons la théorie générale de l'évolution de l'industrie vers sa constitution finale, c'est-à-dire planétaire.

I

CONCEPTION GÉNÉRALE DE LA RÉACTION SYSTÉMATIQUE DE L'HOMME SUR LA PLANÈTE OU THÉORIE POSITIVE DE L'INDUSTRIE HUMAINE.

Cette théorie ne pourra être accomplie que dans la troisième année de mon cours de *philosophie troisième*, *Position de la question.*

(1) 14e leçon du cours de Morale pratique, faite le dimanche 10 février 1886, à Paris, salle Gerson.

où elle sera précédée des deux théories générales de la Terre et de l'Humanité. Mais je dois ici en donner une vue d'ensemble, pour servir de base à la détermination des devoirs professionnels.

L'industrie consiste dans la réaction de l'homme sur la planète, pour la satisfaction des besoins organiques, base nécessaire de la vie intellectuelle et morale; elle suppose donc la connaissance des deux théories de la Terre et de l'Humanité : car l'Humanité est l'agent modificateur et la terre fournit le substratum de l'action. Cette réaction de l'homme sur la planète conduit à la considération de trois éléments nécessaires : 1° les *matériaux ;* 2° le *travail ;* 3° les *produits ;* d'où le problème général de la répartition de ces produits entre les divers individus. La mise en action de ces trois éléments donne toujours lieu à trois opérations fondamentales : la *production*, la *conservation* et la *transmission*.

Systématisation du travail en le rapportant à l'humanité.

La systématisation de l'industrie ainsi conçue consiste à lui donner un caractère social et dès lors à concevoir chaque individu comme un organe de l'organisme collectif qui opère la réaction sur la planète, et à régler chaque activité spéciale d'après la connaissance des lois naturelles qui dirigent l'activité de l'être collectif.

Nous avons posé les bases de cette systématisation, en éliminant la distinction provisoire entre les fonctions privées et les fonctions publiques, et en montrant le caractère social du travail. Il nous faut maintenant préciser de telles vues. Mais auparavant il faut fixer le problème, en indiquant quelle position occupe aujourd'hui, par rapport à lui, l'esprit humain ; c'est-à-dire quelles sont les théories en circulation sur ce grand sujet et comment le Positivisme vient les remplacer.

Le régime industriel s'est graduellement développé par une évolution spontanée sous la protection et la direction nécessaire de l'activité militaire. Le régime

industriel avait pris, au XVIIIe siècle, une prépondérance et une extension telles qu'il devint dès lors le sujet de méditations spéciales destinées à servir de base à une véritable systématisation. Trois solutions principales ont précédé l'avènement du Positivisme ; elles domineront encore plus ou moins l'esprit public, jusqu'au moment où la nouvelle doctrine viendra les remplacer définitivement. Nous allons les examiner successivement.

Appréciation des solutions actuelles du problème de la systématisation naturelle.

Solution des économistes. — Au siècle dernier Hume, Adam Smith, Turgot, etc., etc., mais surtout les physiocrates, démontrèrent qu'il existe dans les phénomènes économiques un ordre naturel spontané ; ils cherchèrent à en découvrir les lois et ils ont donné à ce sujet des aperçus précieux, quoique insuffisants. Ils eurent ainsi la conception d'un équilibre économique naturel oscillant autour de certaines limites et tendant toujours à se rétablir. D'un autre côté, ils firent ressortir avec soin le rôle essentiel de l'activité individuelle et de l'initiative personnelle ; ce à quoi, du reste, ils étaient incités par leur réaction légitime contre un système de règlement devenu suranné et oppressif. Mais l'insuffisance d'une telle théorie est évidente. Les économistes, en effet, au lieu de considérer l'ordre naturel économique comme la base d'une intervention systématique, ont au contraire été conduits à proclamer qu'il fallait abandonner à eux-mêmes les phénomènes économiques. En outre, ils ont méconnu la corrélation de ces phénomènes avec tous les autres et enfin la destination collective du travail industriel leur a réellement échappé, même pour le cas de la famille. De telle sorte que dans la pratique ils ont été absolument insuffisants, ne sachant que répéter, leur *laisser faire, laisser passer,* en face des plus évidents inconvénients.

Solution communiste. — L'utopie communiste s'est

dressée en face de l'utopie économique ; elle a été conduite à proclamer le caractère social de la richesse, mais en méconnaissant la nécessité de son appropriation personnelle. En outre, l'ignorance de l'ordre naturel des phénomènes économiques, mène aux plus grandes illusions pratiques, d'après la tendance à une modificabilité indéfinie par de simples décrets. Enfin, sacrifiant l'initiative au concours, l'utopie communiste supprimerait définitivement tout progrès.

Solution nationaliste. — Enfin, on a voulu une systématisation du travail, au point de vue des intérêts d'une seule nation. L'Angleterre a offert le type d'une telle solution qui ne pouvait avoir qu'une valeur très passagère et dont les inconvénients deviennent de plus en plus frappants.

Pour nous, nous reconnaissons qu'il y a un ordre naturel dans les phénomènes économiques, et nous cherchons de plus en plus à en reconnaître les lois. Mais cet ordre naturel, nous le prenons dans la réalité totale, en rapport avec tous les autres phénomènes quelconques, et nous en faisons la base, non pas de notre inertie collective, mais bien d'une intervention systématique. Néanmoins, en nous préoccupant du concours par la proclamation du caractère social de la richesse, nous faisons ressortir la nécessité de l'indépendance et de la personnalité, comme base de tout progrès et de toute dignité.

L'industrie est, avons-nous dit, la réaction de l'homme sur sa planète, mais de l'homme, bien entendu, en état de société ; dès lors, l'industrie étant la réaction de l'Humanité sur la Terre, les deux éléments de la coordination sont ces deux grands êtres ; et nous allons indiquer sommairement le rôle de chacun d'eux ; mais ce n'est que dans le cours de *philosophie troisième* que je pourrai donner une théorie complète d'une telle question.

Le travail ne peut être systématisé qu'en le considérant en tant que dans son ensemble, se rapportant à l'Humanité conçue comme embrassant la planète entière. C'est seulement ainsi que nous pourrons donner au travail une destination générale au moyen de laquelle on pourra régler les activités individuelles et les diverses collectivités. Ce qui fait la valeur de cette solution, c'est d'être la systématisation d'un phénomène spontané. En définitive et de plus en plus, nous travaillons par l'Humanité, car dans chaque travail industriel, même le plus simple, interviennent des matériaux, des instruments, des procédés émanés de l'Humanité, non seulement présente, mais surtout passée. En outre, les produits de tout travail tendent en général à se répandre sur la planète entière et laissent des traces qui serviront à nos successeurs. Nous travaillons donc pour et par l'Humanité, considérée comme un grand être, ayant une vie propre, un passé, un présent et un avenir solidaires d'après des lois déterminées.

Le travail pourra donc être organisé d'après cette destination qui permettra de socialiser les diverses fonctions. Mais cette systématisation essentiellement sociale, point d'appui de toute intervention méthodique, se lie à une systématisation surtout morale, c'est-à-dire aux règles qui dirigent l'action sur nous-mêmes, dans la *production*, la *conservation* et la *transmission*.

Mais si l'Humanité est le but général, qui trace une destination, permettant le concours de tous les hommes sous le poids du passé pour l'avenir, il ne faut pas oublier que cette destination générale doit se combiner avec deux autres : travailler pour la famille et la patrie ; car les trois êtres collectifs sont intimement solidaires. Le travail pour la famille, en tant que compatible avec la destination générale qui se rapporte à l'Humanité, est évident pour tout le monde ; mais le rôle de la patrie, dans

la systématisation industrielle, paraît beaucoup moins clairement. Auguste Comte a posé les principes généraux et c'était là le plus nécessaire ; mais il a laissé sa pensée indécise quant aux applications plus spéciales. M. Charles Jeannolle a judicieusement signalé cette difficulté de concevoir avec précision, au point de vue industriel, le rôle de la patrie dont Auguste Comte a si bien montré la nécessité au point de vue moral. De nouvelles méditations sont nécessaires à cet égard et j'aborderai directement la question dans mon cours sur l'industrie positive, auquel sera consacrée la troisième année de mon exposition de la philosophie troisième.

Devoirs généraux relatifs aux matériaux du travail.

Si l'Humanité est le but comme l'agent du travail, la Terre en est le siège, elle en fournit les matériaux et est la base de tous les instruments. La Terre est un grand être actif autour duquel se coordonnent tous les autres êtres, y compris même les astres, en nous plaçant au point de vue subjectif ; elle est à la fois l'objet de notre étude, de notre culte et le grand moyen de notre activité. D'abord, il faut considérer la terre en tant que siège de l'espèce. A cet égard, il faudra envisager sa situation cosmique au point de vue de son influence sur nos destinées, et apprécier ensuite ses dimensions, sa forme générale et spéciale et sa double enveloppe liquide et gazeuse. Cet être, éminemment actif, doit être étudié dans son activité barologique, thermologique, lumineuse, électrique et chimique. A sa surface, sont les êtres vivants qui la modifient spontanément et qui, associés à l'homme, concourent à sa modification systématique. Enfin tout cet ensemble constitue un véritable équilibre dont il faudra étudier les lois générales et les limites de stabilité. C'est cette étude qui permettra la réaction systématique de l'espèce, dont il faut considérer maintenant les trois éléments, les *matériaux,* le *travail,* les *produits* et la *répartition,* dont je vais indiquer sommairement la socialisation.

Il faut immédiatement établir une grande distinction dans les matériaux. Ils se partagent, en effet, en deux classes : matériaux qu'on ne peut reproduire, l'eau, l'atmosphère, les minéraux, la houille, etc., etc. ; matériaux qu'on peut reproduire et qui se reproduisent spontanément dans des périodes très courtes, habituellement annuelles. Ce sont les résultats de la vie des végétaux et des animaux. Cette grande distinction sociologique correspond, au fond, au grand dualisme entre la vie et la mort. Les premiers matériaux représentent surtout la partie stable et les seconds la partie modificatrice, qui d'abord spontanée par la vie des végétaux et des animaux, devient systématique entre les mains de l'homme. Il résulte de là, que la modificabilité humaine est le prolongement de la modificabilité vitale. L'on peut s'assurer, en effet, que ce sont les produits des végétaux et des animaux, lentement accumulés, qui ont permis la vie de notre espèce.

La socialisation des matériaux consiste à les considérer comme l'ensemble des ressources nécessaires à la vie totale de l'Humanité ; par suite, il y a des devoirs indispensables par leur conservation et pour une sage économie dans leur emploi, en y introduisant la considération de nos successeurs. Une statistique générale des ressources de notre planète, à cet égard, serait nécessaire pour la détermination précise de nos devoirs collectifs.

Une condition indispensable de la conservation des matériaux, et aussi de leur production et de leur transmission, consiste dans l'appropriation qui présente divers degrés successifs, dont il faudra poser les règles systématiques d'après une analyse scientifique de notre situation. Il y a d'abord ce qui comporte une appropriation véritablement humanitaire, puis, ce qui importe, une appropriation nationale, familiale et finalement personnelle ; celle-ci s'applique surtout, complète et entière,

dans le cas des matériaux renouvelables. Jusqu'ici de telles vues n'avaient été senties qu'empiriquement et confusément ; mais la conception scientifique que je viens d'établir permettra enfin de diriger nos prévisions, comme nos modifications collectives.

Ces matériaux ont besoin, pour être mis en action, du travail proprement dit qui les modifie et les transforme ; les deux éléments du travail sont les instruments et le personnel ; il faut les socialiser tous les deux, c'est-à-dire montrer avec précision leur destination pour la vie des êtres collectifs, qui est le but de chaque existence individuelle.

Les instruments sont une lente création de l'Humanité ; ils se produisent dès que l'homme emploie pour s'aider d'autres choses que ses dents et ses mains. La création de la science abstraite, mathématique, physique, chimique, biologique, a permis un développement de plus en plus immense des instruments. Comment donc cette grande création de l'Humanité ne serait-elle pas réglée, au moins moralement et même souvent légalement, dans son emploi, comme aussi dans son invention elle-même ?

L'intempérance des inventions industrielles constitue actuellement un véritable danger.

Le second élément du travail, c'est le *personnel*. Ce personnel, c'est l'homme considéré à l'état collectif. Il est évident que cet élément du travail doit être socialisé dans sa moralité, son intelligence et son activité, d'après la vue de la destination collective. Le travail est la combinaison de l'instrument et du personnel, et le concours de leur action sur les matériaux produit précisément la réaction de l'Humanité sur sa planète.

Devoirs généraux relatifs aux produits du travail.

Le résultat final de l'action du travail sur les matériaux, ce sont les *produits* qu'il faudra socialiser en les considérant dans leur nature et leur répartition, comme dans leur production, leur conservation et leur transmission.

Il faut d'abord poser le principe, que tout produit quelconque ne doit pas être obtenu, qu'un certain nombre doivent être formellement interdits, si ce n'est au point de vue scientifique, et que d'autres doivent être réglés au moins dans leur quantité. La destination sociale permet ainsi de ne pas accepter l'absurde liberté indéfinie, proclamée par les économistes : il faut cependant une véritable mesure, mais lorsqu'il y a doute, il convient de laisser la pleine liberté. Dans les produits naturellement utiles, il faut laisser s'établir l'équilibre spontané par la liberté et l'initiative individuelle ; mais il est nécessaire d'établir un système public de renseignements qui puisse guider l'activité personnelle, en donnant régulièrement la situation du marché planétaire, comme cela, du reste, tend à se faire de plus en plus. Une pareille statistique doit s'appliquer aussi aux matériaux et même à la situation atmosphérique, comme à celle de la surface de la planète.

Mais les produits, une fois obtenus, tendent spontanément à se répartir d'après des lois naturelles, et ils produisent un équilibre économique, plus ou moins stable. Il faut tâcher d'en trouver les lois et d'en respecter le jeu naturel, non pas pour se condamner à l'inertie, mais au contraire, pour intervenir systématiquement. C'est ici que l'intervention de la spéculation devient capitale pour faire tendre la valeur des produits vers un prix moyen. L'initiative individuelle joue un rôle essentiel dans le problème de la répartition, mais la socialisation de ce grand phénomène économique agit néanmoins pour modifier cette initiative et placer les gouvernements au point de vue convenable pour faire les grands travaux publics qui sont une des conditions du véritable équilibre de répartition.

II

DE LA DÉTERMINATION GÉNÉRALE DES DEVOIRS PROFESSIONNELS

Position de la question.

Nous venons d'établir ainsi la conception générale de l'industrie ou de la réaction de l'Humanité sur sa planète pour la satisfaction de nos besoins. Il faut maintenant compléter cette conception : 1° par la détermination générale des devoirs professionnels, c'est-à-dire de ceux qui sont relatifs aux fonctions spéciales de l'équilibre économique ; 2° par celle de la hiérarchie des diverses fonctions industrielles, qui nous donnera ainsi le tableau de l'équilibre naturel des fonctions spéciales. Après avoir établi cet principe, nous déterminerons celui des devoirs généraux, propres aux deux éléments fondamentaux de la hiérarchie industrielle : les entrepreneurs et les travailleurs ; puis nous poserons les bases de ce qu'on peut appeler la pathologie industrielle, collective ou individuelle, en indiquant sommairement les remèdes correspondants.

De la hiérarchie industrielle.

La division naturelle des fonctions et leur concours spontané ont produit une hiérarchie des fonctions qu'il faut indiquer. La hiérarchie industrielle est la suivante : *Agriculture, Manufacture, Commerce* et *Banque.* L'agriculture a pour but de fournir les matériaux qui, transformés par le travail, deviennent les produits nécessaires à nos besoins de nourriture, de logement et d'habillement; elle présente une division naturelle, suivant qu'elle s'applique à fournir les matériaux non renouvelables (pierre, charbon, fer, etc.), ou bien les matériaux renouvelables, qui résultent essentiellement de l'action de la vie. La manufacture s'emparant de ces matériaux les transforme et les adapte à la satisfaction de nos

besoins. Elle présente des caractères spéciaux et distincts, suivant qu'elle transforme les matériaux non renouvelables ou ceux qui le sont. Elle présente aussi des différences, suivant qu'elle comporte la petite ou la grande industrie. Mais les produits de la manufacture doivent être répartis; c'est là la fonction du commerce qui est le grand agent de la formation de l'équilibre économique. Suivant la judicieuse observation de Dunoyer, il ne faut pas confondre le commerce avec l'échange, car ce dernier est un phénomène commun à toutes les fonctions économiques. La banque a pour fonction d'opérer et de régler le fait commun à tous les phénomènes économiques : *le paiement.* C'est ainsi que se produisent l'escompte, le change, le virement, le crédit qui n'est que le paiement anticipé, et enfin la spéculation qui sert à établir l'équilibre des prix entre les marchés quelconques.

Cette hiérarchie permet d'établir des rapprochements et des aperçus très féconds, suivant qu'on fait divers groupements. On peut la présenter, en effet, sous forme binaire : agriculture et industrie proprement dite. Cette forme binaire résume les grands aperçus fondamentaux des physiocrates et de Quesnay spécialement. Ce profond penseur, en effet, séparait l'agriculture de tout le reste, et considérait tous les agents de l'industrie et ceux du gouvernement comme des *salariés* de l'agriculture. Cette distinction n'était pas seulement sociologique, elle était aussi biologique ; car l'industrie proprement dite fait transformer et transporter, tandis que l'agriculture crée, grâce à l'intervention de la vie. On doit rapporter à cette forme binaire de la hiérarchie industrielle le beau théorème de Hume, à savoir : que l'excès de ce que l'agriculture produit sur ce qu'elle consomme permet les classes disponibles (sciences, art, gouvernement, etc., etc.) et aussi le *loisir,* cette belle création de l'Humanité.

La combinaison binaire, industrie et banque, offre

aussi d'intéressants rapprochements. Elle nous présente, en effet, le phénomène économique sous cette forme dualistique : production, transformation et transport, d'un côté et, de l'autre, équilibre général par la banque de toutes ces fonctions de l'industrie.

La hiérarchie industrielle comporte une forme ternaire ; la première est celle-ci : agriculture, industrie, banque. Elle consiste à réunir le commerce et la manufacture pour en faire un seul terme. On peut lui donner aussi la forme suivante : agriculture, manufacture et commerce, en fondant la banque dans le commerce proprement dit. Ces deux formes comportent d'intéressants rapprochements dogmatiques et historiques, mais ce n'est pas ici le lieu d'insister.

Ces divers degrés de la hiérarchie industrielle présentent une grande division qui leur est commune et qui est relative aux agents : ils se décomposent en entrepreneurs et en travailleurs, ce qui correspond à la distinction entre la direction et l'exécution. Cette division est fondée sur des raisons sociologiques et aussi sur d'incontestables différences cérébrales. L'espèce est plus apte à obéir qu'à commander, à exécuter qu'à entreprendre ; la grande masse se composera donc nécessairement toujours de travailleurs.

D'après cette analyse de l'équilibre naturel de la vie économique et de la destination sociale, nous pouvons poser les principes généraux des devoirs propres aux agents. Le principe fondamental est celui-ci : chaque agent, en maintenant l'indépendance, la personnalité et la dignité nécessaires, doit se considérer comme un organe conscient de la vie collective, de manière à ce qu'il sache que le but de l'industrie est de servir la *Famille*, la *Patrie*, et l'*Humanité*. C'est au sacerdoce qu'appartient la détermination générale de ces devoirs et c'est à lui aussi qu'il appartiendra, quand il en sera

digne par sa haute puissance mentale, d'intervenir pour rappeler aux individus comme aux groupes l'ensemble des devoirs.

Devoirs des entrepreneurs.

Les devoirs généraux des entrepreneurs sont d'abord relatifs à l'accomplissement de leur fonction même. Dans cet accomplissement il y a l'obligation de la sincérité et de l'honnêteté dans l'exercice même de l'opération, comme aussi le devoir de la prévoyance, non seulement par des mobiles personnels qui servent toujours de base, mais aussi par des considérations sociales.

L'obligation stricte de l'entrepreneur consiste à connaître et à chercher à conserver, comme à développer, les aptitudes cérébrales propres à sa fonction ; sans doute, la nature des choses fait faire la police à cet égard et d'une manière inexorable ; mais il se produit ainsi des pertes de force et de temps pour établir un nouvel équilibre, et c'est ce qu'il faut chercher à éviter autant que possible. L'éducation positive servira beaucoup à cet égard, en remplaçant l'état spontané par l'état systématique. Les entrepreneurs ont entre eux des devoirs ; les uns sont moraux, les autres légaux ; l'évolution naturelle de l'industrie les a fait naître. Il y a dans toute organisation sociale une morale spontanée qui surgit de la nature des choses et sans laquelle l'organisation ne subsisterait pas ; une troupe de voleurs même ne subsiste qu'à cette condition. La morale systématique ne doit jamais être que la coordination de cette morale spontanée. Quand il n'en est pas ainsi, la nature des choses se joue des prescriptions doctorales avec les inconvénients inhérents à l'hypocrisie inévitable d'une telle situation. Le catholicisme n'a jamais pu empêcher l'intérêt de l'argent quand il l'a sottement condamné au nom d'une vague charité, mais il a néanmoins produit de grands troubles. Que ces faits soient un avertissement pour les *docteurs* positivistes, s'ils s'avisaient, au nom de l'idéal absolu, de

ne pas respecter cette moralité spontanée ; la réalité passerait outre en se raillant.

Devoirs des travailleurs.

Les devoirs des travailleurs sont de deux sortes, ils sont individuels ou collectifs. Les devoirs individuels consistent dans la consciencieuse exécution du travail dont on est chargé, en combinant le soin avec la scrupuleuse économie du temps et des matériaux. En outre, le respect de la hiérarchie est à la fois une condition de véritable dignité comme une nécessité sociale. Sans doute les travailleurs doivent connaître les devoirs précis des entrepreneurs envers eux et obtenir la réalisation de ces devoirs ; mais ils doivent tendre de plus en plus à quitter les habitudes d'esclaves révoltés qu'ils montrent trop souvent. En acceptant leurs propres obligations, notamment la subordination professionnelle qui en est la base, ils pourront donner à leurs réclamations légitimes un caractère de réalité et de fermeté, qui leur acquerra l'irrésistible adhésion de l'opinion publique. Mais les prolétaires ont, en outre, dans l'ordre purement économique, des devoirs collectifs ; ils doivent avoir d'abord pour but, surtout de nos jours, de pousser à la stabilité. On verra alors surgir des grèves véritablement sociales, ayant pour but d'empêcher, soit le gaspillage de matériaux précieux pour notre espèce, soit des modifications hâtives dans l'organisation industrielle. Notre vénérable confrère, M. Magnin, refusant de travailler à la prison de Mazas, parce qu'il repoussait le principe de la prison cellulaire, donne l'exemple de l'accomplissement personnel d'un devoir collectif. Les prolétaires anglais organisant une grève, afin d'obtenir la diminution dans une production excessive, me paraissent fournir l'exemple de l'accomplissement d'un devoir collectif.

Enfin les travailleurs ont entre eux des devoirs propres, résultant de la considération de la bonne exécution de leur fonction spéciale, en dehors, bien entendu,

des devoirs généraux qui lient les hommes entre eux.

Des perturbations industrielles.

Malgré toute notre intervention systématique, les perturbations sont inévitables dans l'organisme économique, à cause de l'extrême complication de ses phénomènes et aussi du degré d'indépendance nécessaire à ceux qui y participent. Les imperfections personnelles et celles aussi des institutions sociales ne permettront jamais la suppression des phénomènes pathologiques de l'ordre économique. C'est une utopie aussi dangereuse qu'absurde de prétendre le contraire ; il faut à cet égard savoir se résigner devant une fatalité inéludable. La révolte agitée du public actuel manque autant de dignité que de rationalité.

Les perturbations de l'ordre économique ont diverses sources. Elles peuvent être cosmologiques, comme dans le cas de tempêtes, des inondations, des tremblements de terre et des diverses altérations météorologiques. Les autres ont une source biologique provenant des êtres vivants : comme par exemple, dans les épidémies parmi les animaux, les végétaux, telles que les épizooties, le phylloxera, l'oïdium, les maladies des pommes de terre, du blé, etc., etc.

Les perturbations économiques peuvent avoir aussi une origine sociologique, comme dans les modifications politiques, les révolutions, les règlements administratifs, etc., etc. La source en est aussi : 1° dans le jeu même de l'activité industrielle, comme dans la production excessive ou trop exclusive de certains objets, dans l'insuffisance, au contraire, de beaucoup d'autres ; 2° dans une mauvaise distribution des fonctions industrielles, comme, par exemple, dans une répartition mal entendue entre le nombre des habitants des villes et ceux des campagnes. Une des graves perturbations économiques est celle qui résulte de la proportion entre le nombre des membres du prolétariat actif et de cette grande masse du prolétariat

passif, qui, livré à la mendicité régulière, est un *impedimentum* que les sociétés civilisées traînent après elles. Comme, après tout, c'est le travail du prolétariat actif qui est la base de l'existence matérielle de la société, le nombre trop grand de ceux qui consomment sans rien produire absolument augmente pour lui la charge à un degré considérable.

Enfin, les perturbations économiques peuvent avoir une origine morale, c'est-à-dire individuelle, tenant à une altération personnelle, physiologique ou cérébrale. Ainsi, par exemple, les excès de la vie industrielle, pour un avantage passager des entrepreneurs, produisent un affaiblissement de l'individu qui devient bientôt à son tour une cause de perturbation économique. Le travail des femmes, par exemple, dans les grands ateliers, produit bientôt, à sa source même, un abaissement dans la qualité physique et morale de l'ouvrier. Les conséquences du mode de nourriture, de l'abus de l'alcool, par exemple, rentrent dans une telle catégorie.

Sans doute, il faut blâmer l'optimisme criminel de ceux qui, se trouvant bien, proclament à cet égard une fatalité absolue; mais il faut repousser avec non moins d'énergie les absurdes déclamations démocratiques, où l'on pense pouvoir surmonter immédiatement, par des mesures purement politiques, d'immenses fatalités historiques, en se dispensant, du reste, de faire sur soi-même aucun effort mental et moral, comme si la vie économique était indépendante de la valeur physiologique et cérébrale de l'individu.

Mais, outre ces perturbations générales, il y a celles qui résultent des contestations inévitables qui surgissent dans l'exécution de chaque fonction économique. Elles donnent lieu à ce qu'on peut appeler la judicature industrielle. Parmi ces contestations, un nombre considérable ne donne pas lieu à des décisions judiciaires, elles se

résolvent par le refus de concours, soit de l'entrepreneur soit du travailleur; la grève en est la forme la plus élevée. Outre l'amélioration mentale et morale qui modifiera profondément ce genre de lutte, il faudra autant que possible introduire l'habitude de motiver publiquement les décisions de tout refus de concours; tout recours à la violence étant, bien entendu, rigoureusement interdit.

De la judicature industrielle.

Quant à la législation industrielle proprement dite et à l'organisation des tribunaux qui la mettent en action, il faut considérer son évolution spontanée par l'établissement, d'abord, des tribunaux de commerce, des prud'hommes, etc., etc.; il faudra toujours prendre pour base de toute modification systématique l'ordre naturel qui s'est produit à cet égard. Mais je crois que la distinction entre les matériaux, les instruments et les produits proprement dits devra être prise en sérieuse considération dans l'organisation de la législation industrielle.

Tel est l'ensemble de la conception de l'organisation industrielle envisagé d'après sa systématisation positiviste. Mais cette systématisation est une limite vers laquelle il faut marcher, en prenant pour point de départ notre situation actuelle.

III

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'EXTENSION PLANÉTAIRE DU SYSTÈME INDUSTRIEL.

Position de la question.

La systématisation de la vie industrielle d'après la conception de l'Humanité suppose l'extension planétaire du régime économique. Elle admet que toutes les populations du globe forment entre elles un organisme indus-

triel qu'il faut coordonner en prenant pour base sa formation spontanée. Nous resterions dans le domaine de la pure utopie si nous ne pouvions pas établir, par l'observation réelle des faits, l'évolution naturelle du régime industriel vers une extension complètement planétaire. C'est cette évolution dont nous allons sommairement indiquer la marche générale.

De l'évolution successive des relations planétaires

Chaque partie de la terre a reçu une appropriation spéciale par un grand nombre de nations différentes, même par celles qui étaient à l'état nomade. Chacune d'elles a développé suivant des circonstances particulières son activité économique. Mais de plus en plus, par le commerce, la guerre et le système colonial, elles ont agi les unes sur les autres, de manière à tendre à former sur toute la planète un système industriel unique. Le mot système est pris par moi dans le sens que lui ont donné les géomètres, à savoir : un ensemble de forces distinctes, mais liées entre elles d'après des relations déterminées et agissant et réagissant les unes sur les autres.

Nous allons suivre la marche générale de ce système, en prenant pour point de départ le groupe occidental, surtout méditerranéen ; c'est dans cet admirable bassin que s'est faite l'éducation du genre humain, au point de vue du commerce et de la navigation. La Grèce, avec ses îles et ses côtes largement découpées par la mer, a organisé, dans la Méditerranée, un commerce et une navigation complétés par son système colonial, qui s'étendaient de Marseille jusqu'à la Crimée. Les Phéniciens, par Tyr et Carthage, étendirent le commerce sur les côtes de la Gaule et de la Grande-Bretagne, sur celles de l'Afrique à l'est et à l'ouest, et mirent l'Orient, au moins l'Orient moyen, en communication avec l'Occident. Mais ce furent les grandes conquêtes d'Alexandre, dont l'action fut prolongée surtout par les Lagides et les Séleucides,

qui donnèrent au système commercial une immense extension vers l'Orient. Alexandre avait préparé ce système, non seulement par ses conquêtes, mais aussi, d'un côté, par la fondation d'Alexandrie et, de l'autre, par le voyage de sa flotte de l'embouchure de l'Indus au golfe Persique. La mer des Indes se trouvait ainsi découverte, mais non encore mise en rapport direct avec l'Occident. C'est ce progrès que les Lagides accomplirent; ils découvrirent la mer des Indes, depuis la partie Sud de la mer Rouge jusqu'au golfe Persique. Un système commercial maritime fut ainsi établi entre l'Egypte et l'Inde, et aussi sur les côtes orientales de l'Afrique, dont l'intérieur avait été pénétré par terre par les marchands carthaginois. Séleucus Nicanor établit, au contraire, la communication par terre entre l'Inde et même la Chine et l'Occident. La communication avec l'Inde se faisait par le haut Indus, mis en communication avec l'Oxus et les autres rivières qui alors se jetaient dans la mer Caspienne; et les marchandises étaient transportées de la Caspienne dans le Pont-Euxin, à travers l'isthme caucasique. Séleucus Nicanor songea même à une communication par un canal entre les deux mers. Les marchands grecs découvrirent bientôt le Gange, le descendirent jusqu'à son embouchure et se rendirent même à Ceylan. Ainsi commençait à s'organiser, par le mélange de la conquête et du commerce, l'extension du système industriel. Les Romains conservèrent ces résultats et même les perfectionnèrent, en facilitant entre les diverses parties de l'Occident, les communications qu'ils étendirent à la Gaule, à la Grande-Bretagne et à l'Espagne; alors commencèrent à s'ébaucher les relations de l'Occident avec le nord de l'Europe. Le moyen-âge, une fois qu'il se fut convenablement assis, continua ce système, par Venise, la Flandre et les villes hanséatiques proprement dites. Le Nord tout entier, y compris la Russie, entra dans le

système industriel. D'un autre côté, les relations avec l'Orient s'étendirent énormément par les conquêtes islamiques; les rapports entre les commerçants arabes et l'Occident furent régulièrement établis, de manière à ébaucher une extension presque planétaire. Mais c'est au xve siècle que la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et le passage aux Indes, par le cap de Bonne-Espérance, donnèrent enfin une première ébauche d'un système industriel qui embrasserait, par le commerce, la planète entière. Le système colonial se développa largement, en assurant de plus en plus, non seulement les communications de l'Occident avec le reste de la planète, mais aussi la prépondérance planétaire de l'Occident qui est la condition nécessaire de l'union de la terre en un système unique.

Situation actuelle. Le xixe siècle, par la création de la grande industrie ou, en d'autres termes, de l'industrie abstraite, continua et agrandit immensément ce double mouvement de prépondérance de l'Occident sur tout le reste de la planète, et aussi de communications de plus en plus actives et nombreuses entre ses diverses parties. Trois découvertes ont posé les bases de cette action : la navigation à vapeur, les chemins de fer et la télégraphie électrique; toutes les parties de la terre se trouvent ainsi de plus en plus reliées par un système de communications dont les conséquences se développeront avec une rapidité croissante. Il faut ajouter à l'action de ces trois procédés l'intervention d'un quatrième, dont le rôle n'est qu'à son début et qui, trop méconnu, est destiné à un immense avenir, surtout quand on le dégagera des graves inconvénients inhérents à son application empirique; je veux parler du système de crédit. Par l'action de la Banque, les capitaux disponibles de l'Occident, en masses de plus en plus grandes, vont réagir sur toutes les parties de la planète, aussi bien dans les entreprises individuelles, que dans

les opérations gouvernementales ; de telle sorte que le système de crédit public, dont Auguste Comte avait signalé le grand rôle en Occident, à partir du XVIIIe siècle, s'étend progressivement à la planète entière.

Actuellement, voilà donc la situation : toutes les parties de la planète sont liées par des relations économiques multipliées et croissantes ; mais ces divers éléments planétaires sont dans des conditions d'inégalité extrême. Par suite, ces diverses parties ne sont pas animées d'un mouvement commun, et les actions et les réactions tendent, suivant les lois de la mécanique générale, à disloquer le système. Dès lors, deux doctrines sont également dangereuses à cet égard : le libre-échange et le protectionnisme considérés d'une manière absolue. Par le libre échange, pris au sens des purs économistes, les perturbations les plus graves résulteraient des communications absolument libres de toutes les parties de la planète entre elles et produiraient l'écrasement le plus odieux des populations retardées par les plus avancées. Le protectionnisme absolu, d'un autre côté, irait en sens inverse du mouvement naturel qui généralise les communications entre les diverses parties de la planète, et dont l'utilité et la nécessité sont incontestables. Ainsi, par exemple, il est certain que les communications économiques qui permettent le transport facile du blé, entre toutes les parties de la planète, ont, pour la première fois dans l'histoire, supprimé la famine proprement dite, qui semblait un fléau inhérent à notre espèce.

Des relations économiques planétaire à l'état normal.

Il faut donc concevoir le système industriel comme étant en voie de formation, par un mouvement spontané croissant ; mais ce mouvement nécessite une intervention systématique, qui en règle le développement et surtout la vitesse. Il faut d'abord que le sacerdoce positif se mette à la hauteur de sa mission, par un travail d'une immense difficulté mentale, consistant à étudier, plus profondé-

ment qu'on ne l'a fait, le régime transitionnel de ces lois naturelles qui lui sont propres. En premier lieu, le système industriel ne pourra être vraiment coordonné que par l'homogénéité intellectuelle et morale, résultant de l'unité de religion, qui seule permettra l'établissement d'opérations communes en faisant reposer la systématisation économique sur celle de l'intelligence et du sentiment.

Alors s'établira une véritable division du travail entre les diverses parties de la planète, vaguement entrevue par les économistes, et dont la poursuite prématurée a déjà produit tant de crises, sous le manteau du libre-échange. Ces questions ne peuvent être véritablement traitées que par des esprits longuement préparés par une puissante éducation encyclopédique, et assez vigoureusement organisés pour la porter sans trop d'efforts.

Néanmoins, je puis, dès à présent, fournir des indications générales que je développerai dans mon cours sur le *système d'industrie positive*, et qui seront susceptibles d'une grande utilité pratique. Je dois d'abord remarquer que la première condition, en respectant le travail du passé et le mouvement qui en résulte, est de ralentir la vitesse plutôt que de pousser, au nom de la notion vague de progrès, à un mouvement désordonné. Cette notion présente désormais de graves dangers ; elle permet de considérer tout changement, même le plus nuisible, comme un véritable progrès ; elle sert à colorer les plus déplorables excès de la cupidité. C'est le point de vue que je fis ressortir, quand je pris, il y a trente ans, la direction du Positivisme ; je fus ainsi conduit à la conception systématique de la *stabilité* de l'*équilibre économique*. Il y a donc urgence à coordonner les vues nouvelles que j'ai émises dans divers sens, à les perfectionner et à les agrandir. C'est ce que fera la troisième année de mon cours de *philosophie troisième*, qui donnera ainsi la

base d'une action mentale sur le public, si je trouve un nombre suffisant d'esprits capables de m'aider.

DE LA CONSTITUTION DE LA FAMILLE ET DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA VIRILITÉ (1).

Nous devons maintenant terminer la théorie de l'éducation propre à la virilité, par celle de la constitution de la famille et enfin de la marche de l'éducation qui convient à cette phase. Dans la jeunesse, le couple qui doit constituer la famille se forme, et c'est là la vie conjugale proprement dite, dont j'ai déjà donné la théorie. Dans la virilité, au contraire, et la maturité, il s'agit de l'établissement même de la famille par la production des enfants et leur éducation. Nous allons aujourd'hui exposer la théorie de la constitution de la Famille. Cette théorie se composera de deux parties : dans la première, nous établirons l'étude de cette constitution considérée en elle-même et, dans la seconde, nous apprécierons les relations des diverses familles entre elles ou, en d'autres termes, nous donnerons la théorie générale du *salon*. Enfin, dans la troisième partie de cette leçon, nous donnerons la marche générale de l'éducation pendant la virilité.

I

DE LA CONSTITUTION DE LA FAMILLE ET DE LA VIE DOMESTIQUE

Toute la théorie de la constitution de la Famille peut se résumer, sous une forme simple et pratiquement utile, *Position de la question.*

(1) Quinzième leçon du cours de morale pratique, professé le dimanche 14 février 1886, salle Gerson.

dans la détermination des devoirs réciproques du père, de la mère, des enfants et des ascendants dans la constitution de la Famille, considérée comme un être collectif plus ou moins durable, dont ils sont les organes.

Devoirs du père. Le devoir du père est de préparer, dans l'enfant, pour la famille future, pour la Patrie et l'Humanité, un organe sain, intelligent et moral, qui ne soit pas pour les êtres collectifs une simple charge, mais au contraire les serve efficacement. Sous ce rapport, le père constitue la providence, d'abord matérielle, de la Famille. La première condition, en effet, de sa fonction, consiste dans le devoir de pourvoir, suivant ses moyens, à l'entretien de sa femme et de ses enfants, et de rendre, par suite, possible la providence morale de la mère. Ce devoir fondamental suppose sans aucun doute l'accomplissement d'une fonction spéciale, qui fournit le revenu nécessaire, mais il détermine aussi des devoirs complémentaires qui rendent possible l'accomplissement du devoir principal. Ces devoirs complémentaires se résument dans la sage économie du revenu en ce qui concerne la satisfaction des besoins personnels, sans nuire bien entendu, à la santé si essentielle du père de famille. Il serait facile de déduire de ce principe tout le détail des obligations particulières; et il y a là pour chaque individu un travail intellectuel, dans lequel la précision du but dirige les méditations et leur donne un caractère positif.

Le second devoir du père c'est, à mesure que l'âge augmente, de préparer un organe spécial futur de la Patrie. En principe général, le fils doit, ou continuer la profession du père, ou se placer dans des fonctions similaires. Le devoir du père est donc, à cet égard, d'initier l'enfant aux particularités de son métier, de le faire participer ainsi à une graduelle éducation pratique, toujours utile, quand même l'enfant devrait choisir une profession différente. Dès le début, l'enfant apprend ainsi

la dignité du travail où il voit la base de toute l'existence humaine.

Mais outre les devoirs directs du père comme providence matérielle de la famille, il exerce sur les siens une action morale qui résulte du spectacle même de l'accomplissement continu de ses devoirs. Cette action spontanée se complète par les soins continus qu'il doit prendre pour obtenir le respect des siens ; le respect de soi-même et la dignité personnelle sont pour cela indispensables. Ce n'est donc pas pour lui seulement qu'il doit être sobre et réservé, c'est surtout pour les autres, ce qui supprime ou, du moins, diminue infiniment l'arbitraire des décisions purement personnelles.

Devoirs de la mère.

Si le père est la providence matérielle de la Famille, la mère en constitue la providence morale ; et de cette conception dérive l'établissement de ses devoirs. C'est elle qui doit à l'enfant les soins matériels qui conservent la santé par l'alimentation, la propreté et les jeux. Organe de la Patrie et de l'Humanité, elle doit transmettre les habitudes et les préjugés moraux, base essentielle de toute vie normale, et enfin initier l'enfant aux diverses connaissances qui sont à sa disposition pour préparer l'action future de l'instruction publique, telle que je l'ai précédemment indiquée.

Au point de vue de la providence matérielle, la mère a un rôle complémentaire de celui du père : elle est la ménagère. Elle doit distribuer avec la plus sage économie le revenu mis à sa disposition, et le ménager d'autant plus qu'elle ne contribue pas elle-même à sa production ; son devoir d'agent de conservation n'en est que plus strict. Elle fera comprendre graduellement à l'enfant qu'il est dans une situation analogue, puisqu'il ne vit que par le travail des autres. L'économie est la parure de la femme, et la prodigalité une de ses plus blâmables faiblesses. Les devoirs du père et de la mère se résument

synthétiquement dans l'amour paternel et l'amour maternel, que nous considérons ici comme des fonctions composées du cerveau prises dans toute leur complexité et ayant pour base l'attachement aveugle pour les petits. Ces deux fonctions composées ont un caractère commun avec quelques modifications qui résultent surtout de l'intensité relative des éléments qui y participent. Nous allons donc exposer surtout la conception de l'amour paternel, en nous contentant d'indiquer des modifications qui se rapportent à l'amour maternel.

L'amour paternel est une fonction composée des divers penchants du cœur combinés avec les vues de l'esprit, de manière à former un système complexe dont les divers éléments s'associent, agissent et réagissent les uns sur les autres d'après les lois de l'habitude et du perfectionnement. L'élément fondamental du système, c'est l'amour aveugle pour les petits, mais il s'y joint graduellement, soit d'après des vues et des expressions personnelles, soit d'après des formules qui résument l'expérience du passé, une conception de la nature des devoirs relatifs à l'éducation de l'enfant pour son bonheur personnel et de ses devoirs futurs dans la famille et la société. De telles vues sont soutenues nécessairement par l'intervention de la bonté ou du sentiment de la protection envers les faibles, qui est surexcité à son tour par la prévision pour l'avenir même de l'enfant. Mais l'orgueil ou le besoin du commandement devient un élément nécessaire d'un tel système, pour donner le degré de force indispensable, afin d'obtenir de l'enfant le respect et la subordination nécessaires. Ce concours, plus ou moins harmonique, de vues et de penchants, toujours liés nécessairement à son image synthétique, constitue la force composée qui, devenue habituelle, rend le père apte à l'accomplissement de sa fonction. Il est très nécessaire de bien comprendre surtout le rôle de l'orgueil dans un tel système : s'il est

insuffisant, la subordination indispensable ne sera pas obtenue ; l'excès, au contraire, peut disposer à trop de dureté ; mais le plus souvent, sauf des cas exceptionnels, ce second inconvénient est préférable au premier. L'amour maternel nous présente une organisation analogue, sauf une plus grande prépondérance de la bonté et la substitution de la vanité à l'orgueil, qui présente si souvent de graves inconvénients quand il y a trop d'exagération. Quand, dans l'amour paternel et surtout maternel, l'instinct aveugle qui nous attache aux petits prend une influence prépondérante, le système se simplifie et s'abaisse, et nous présente ce spectacle que tant de littérateurs modernes ont peint comme un idéal, tandis qu'au contraire, à notre avis, il ramène les systèmes composés du cerveau à la simplicité de la brute.

Devoirs des enfants.

Mais les devoirs propres à la constitution de la famille exigent aussi la considération des devoirs des enfants proprement dits. Ces devoirs, qui se résument surtout dans le développement du respect et de la subordination, et dans la disposition à l'accomplissement de tous les actes qui composent l'existence même de la famille, se résument synthétiquement dans la fonction composée du cerveau ou dans le système (1) de l'amour filial. L'amour filial se compose d'un certain sentiment de crainte qui dépend de l'instinct conservateur combiné avec les sentiments du respect, de l'attachement, et bientôt, à un certain degré, de la bonté même, le tout lié avec la vue de plus en plus claire des devoirs à remplir envers la famille, pour, dans l'avenir, ascomplir ceux qui se rapportent à la Patrie et à l'Humanité. Ces vues

(1) Je prends ici le mot *système* dans le sens qu'on lui donne en mécanique générale, où il représente un ensemble plus ou moins considérable de forces liées entre elles, agissant et réagissant les unes sur les autres.

sont condensées dans les formules qui représentent l'expérience du passé et qui, admises par habitude et comme préjugés, deviennent plus claires et plus explicites à mesure que l'intelligence de l'enfant se développe. Enfin, la famille présente un complément dans les relations fraternelles et dans les devoirs qui y sont relatifs. L'amour fraternel est plus pur que les autres instincts composés dont je viens de parler, mais aussi il est moins intense. Il n'acquiert une intensité exceptionnelle que lorsque l'orgueil ou la vanité interviennent comme éléments avec la différence d'âge : ce qui le rapproche alors dans une certaine mesure de l'amour paternel ou maternel.

Des ascendants. Mais, au moins pendant un temps considérable, la Famille est constituée par un autre élément, c'est celui qui résulte des ascendants, essentiellement du grand-père et de la grand'mère. Ils sont, dans la Famille normalement constituée, l'expression de la continuité proprement dite. L'amour filial du père et de la mère et celui des petits-enfants prend ici un caractère particulier, parce que la protection des ascendants cesse alors de devenir matérielle pour être surtout intellectuelle et morale. Le respect est surtout l'élément prépondérant du sentiment qui nous attache aux ascendants. Il serait facile, du reste, d'après les types de fonctions composées que j'ai déjà fournis, de constituer une théorie des systèmes cérébraux qui correspondent à ces diverses relations. Mais je ne fais ici qu'un résumé synthétique, au lieu d'une théorie pleinement développée.

Du gouvernement de la famille. Quant à l'administration de la Famille, c'est à-dire à la direction même de ses revenus, elle appartient essentiellement au père, outre qu'elle se lie le plus souvent à la fonction spéciale que celui-ci accomplit. Il est évident que tout gouvernement doit se synthétiser en un organe unique, sous peine d'anarchie et d'avortement. D'après

cela, et vu la nature des choses, cet organe unique est nécessairement l'homme ; à lui appartient donc la direction temporelle de la Famille. Mais une telle situation rend vraiment nécessaire l'élimination du divorce, et l'indissolubilité du lien conjugal qui seule peut permettre la suffisante identification des intérêts matériels de l'homme et de la femme, indispensable à la juste prépondérance de l'homme. C'est une des raisons données par Hume contre le divorce qui, dit-il, favorise, au détriment de la Famille, le développement de ce petit instinct voleur qu'il attribue à la femme. Il est évident, néanmoins, que si la femme ne décide pas, elle doit être consultée, de manière à participer avec dignité à la responsabilité de la direction matérielle de la Famille. L'organisation de ce qu'on peut appeler le culte domestique est une condition nécessaire de toute famille normale. Elle repose d'abord sur le culte des ancêtres, dont les images au temple domestique sont les éléments. Les exhortations générales et périodiques des parents aux enfants, les prières, dirigées surtout par la mère, le matin et le soir pour les enfants, au moins jusqu'à sept ans, constituent un ensemble de pratiques dont on voit beaucoup d'exemples dans les familles chrétiennes, catholiques ou protestantes, et qui est un des éléments vraiment nécessaires de l'état normal de la Famille humaine.

Signalons aussi un usage très heureux que pratiquent systématiquement les familles chrétiennes : ce sont les lectures pieuses collectives qui, chez les protestants surtout, tournent autour de la lecture de la Bible. L'habitude en est restée, sans aucun doute, sous d'autres formes, dans les familles suffisamment émancipées de la théologie ; mais le Positivisme doit apporter ici sa systématisation habituelle. Ces lectures collectives doivent porter sur quelques œuvres morales dont les principales parties doivent revenir périodiquement, et autour desquelles on

dispose la lecture des chefs-d'œuvre esthétiques de l'Humanité et celle des travaux qui donnent des renseignements concrets sur la Terre, l'Humanité ou l'Industrie.

Tel est l'ensemble de la constitution normale de la Famille. Mais cela fait naître immédiatement une question : à savoir celle de l'harmonie des fonctions spéciales et des fonctions domestiques. Les devoirs de famille ainsi constitués supposent, d'un côté, que la femme, essentiellement débarrassée de l'activité extérieure, est vouée toute entière à sa fonction domestique de ménagère et d'éducatrice ; d'autre part, que le père possède un revenu suffisant pour ne pas enlever trop tôt l'enfant à la protection de la Famille, et aussi pour se donner à lui-même un certain loisir. Les conditions du problème sont essentiellement résolues pour les familles dans l'aisance ; mais pour les autres, il est bien loin d'en être ainsi, et l'approximation est souvent très insuffisante. La solution essentielle du problème consiste dans l'établissement d'un salaire convenable combiné avec une limite à la durée même du travail. Mais cette condition est loin d'être suffisante ; elle pourrait même être infiniment plus nuisible qu'utile, sans une autre condition qui est pour le père et la mère, celle de l'énergique possession d'eux-mêmes, se traduisant par l'activité et l'économie, la sobriété et la sagesse, qui seules rendent possible et convenable l'emploi du revenu et du loisir, ces deux grandes créations de l'Humanité qui ont été les éléments de la dignité et de la grandeur humaines. La solution du problème s'accomplit dans les puissantes natures qui, par un effort personnel vraiment admirable et digne de notre respect, satisfont à la seconde condition du problème ; ce qui leur permet de suppléer à l'insuffisance de la première, quand elle n'est pas trop extrême. Mais, pour une grande masse au-dessous de cette élite, que faut-il faire ? La vraie solution consiste à les mettre en mesure de conquérir

eux-mêmes de telles conditions, sans vouloir par des procédés artificiels les placer directement dans les conditions normales. Procéder autrement, c'est imposer à la partie active de la nation, patrons ou prolétaires, une charge qui finirait par devenir intolérable. Ne parler que des devoirs des forts et des droits des faibles, en dispensant ceux-ci de subordination comme de reconnaissance, c'est créer pour la société moderne un *impedimentum* qui arrêterait son essor, abaisserait son niveau et compromettrait son existence. C'est malheureusement la voie dans laquelle s'engage la démocratie ; la gratuité absolue de l'enseignement primaire et l'obligation sont des symptômes caractéristiques d'une telle disposition, qui mettrait bientôt le prolétariat actif dans l'impossibilité de nourrir le prolétariat passif, lequel deviendrait à la fois de plus en plus prétentieux et de plus en plus insuffisant.

II

THÉORIE DU SALON

Position de la question.

Nous allons exposer maintenant la conception générale des réunions qui ont lieu en dehors de la famille, mais composées d'individus, souvent des deux sexes, appartenant à diverses familles. Ces réunions ont pour caractère de faire concourir plusieurs individus qui s'assemblent pour passer agréablement et aussi utilement que possible un temps plus ou moins considérable. Dans de telles réunions qui n'ont pas pour destination précise un but déterminé d'instruction, l'individu est, non point passif, comme à l'école, au temple ou au théâtre, mais essentiellement actif. Par un tel procédé, les hommes, au lieu de se livrer, dans les intervalles de repos, à une

inertie complète, comme dans les périodes primitives de la civilisation, utilisent leurs loisirs par des communications, très souvent instructives, qui modifient sans effort les convictions et les idées, ou qui servent tout au moins au développement de la sociabilité.

Évolution de la constitution du salon.

Ces réunions ont pris diverses formes. En Orient, il y a d'abord le caravansérail. M. de Gobineau raconte comment il a passé les moments les plus heureux à Téhéran, dans des après-midi consacrées aux conversations familières avec les marchands persans qui constituent, d'après lui, l'élite même de la nation, initiés qu'ils sont par leurs longs voyages à la connaissance des divers pays, et doués, du reste, de cette politesse discrète qui rend leur fréquentation familière si agréable. L'Orient a créé aussi le *café*, lieu de réunion où, tout en consommant la délicate liqueur de l'Arabie, on se livre à d'interminables récits qui rappellent ceux des Arabes sous la tente, et dont des contes analogues à ceux des *Mille et une nuits* sont souvent le sujet. L'Occident a le *cabaret*, dont Auguste Comte fit jadis l'éloge et dont l'emploi modéré est un moyen précieux d'action sociale et souvent politique. Les *cafés* occidentaux se sont joints, depuis la fin du XVII[e] siècle, aux cabarets proprement dits. Sans doute, il y a là de grands abus, mais aussi d'immenses avantages; et une convenable modification dans les idées et les habitudes permettra de développer ceux-ci en diminuant ceux-là.

Mais parmi toutes ces créations spontanées de l'Humanité qu'un besoin croissant de sociabilité a développées, l'une, due essentiellement à l'Occident, en est le type caractéristique : c'est le *salon*. Le premier caractère fondamental du salon est la réunion, en nombre assez limité, de personnes des deux sexes. Ainsi donc ce qu'il y a d'essentiel en lui, c'est la présence de la femme et sa participation active à la réunion. Le second caractère, c'est

que le lieu de réunion n'est pas un endroit public, mais un local privé, où une famille convoque les membres de quelques autres familles.

Il y a deux caractères communs à toutes ces réunions : le premier, c'est la *politesse*, et le second, c'est la *conversation*. Duclos a défini la vertu : un effort sur soi en faveur des autres. A ce titre, la politesse est un premier degré de vertu. Elle consiste, en effet, dans les ménagements réciproques qui supposent dans chacun un effort pour vaincre les impulsions de la vanité et celles de l'instinct destructeur. Il y a plus, les instincts sympathiques reçoivent aussi l'excitation qui résulte de l'expression même. Dans le salon, la politesse acquiert tout son développement, à cause de la présence des femmes, qui en sont à la fois le modèle et l'objet, avec une inévitable tendance au désir de plaire. En outre, le salon présentant souvent la réunion, non seulement des inégalités d'âge, mais aussi de position, détermine les manifestations d'un heureux mélange de déférence et de bienveillance.

Étudions maintenant le second élément : la conversation. La conversation est non seulement un procédé pour développer la sociabilité, mais aussi pour propager la vérité et produire l'action mentale des hommes les uns sur les autres, en tenant compte des particularités propres à chaque cas ; ce qui n'a pas lieu dans l'enseignement, où une autorité supérieure communique à tous ce qu'il y a d'essentiel et de fondamental. Swift a donné une théorie de la conversation qui, quoique insuffisante, malgré les additions qu'y a ajoutées l'abbé Morellet, contient des observations judicieuses. Swift et Morellet qui ont assisté, l'un en Angleterre, l'autre en France, à deux des manifestations les plus élevées de la conversation, étaient en bonne position pour sentir l'importance de ce grand procédé de la civilisation. La conversation

suppose toujours un nombre limité de personnes. Morellet le fixe à dix ou à douze; l'on pourrait peut-être, comme pour les repas, prétendre qu'il y faut au moins le nombre des Grâces et au plus le nombre des Muses. Une seconde condition nécessaire au développement de toute conversation, c'est, sans vain pédantisme, bien entendu, ni formalisme parlementaire, une influence prépondérante masculine et surtout féminine. La conversation présente évidemment plusieurs degrés, depuis le monologue jusqu'au concours successif de plusieurs personnes, en passant par le dialogue. Dans le cas le plus complexe, on peut considérer la conversation comme une sorte d'orchestre où un motif fondamental se trouve constamment accompagné d'une suite de dissonances qui introduisent la variété et qui augmentent l'harmonie générale. Du reste, la trop grande contention qui résulterait de l'unique préoccupation d'un seul sujet se trouve heureusement modifiée par ces transitions insensibles que Diderot a si agréablement décrites dans une de ses lettres à Mademoiselle Voland. L'utilité principale de la conversation est de faire pénétrer plus vivement les propositions, par l'excitation même qui résulte du concours et qui augmente non seulement l'activité cérébrale de celui qui parle, mais aussi de celui qui écoute, le tout perfectionné par l'intervention de toutes les émotions humaines. Quand, dans la conversation, interviennent des hommes d'une réelle valeur, elle devient une des sources les plus précieuses d'instruction et de propagation des vérités humaines.

Souvent, dans la conversation, l'homme supérieur émet précisément, sous une forme vive, la plus intense condensation de sa pensée. Il faut, pour que la conversation produise son effet, des conditions morales dans ceux qui parlent et qui écoutent, des dispositions bienveillantes réciproques et aussi un effort dans chacun pour

écouter convenablement les autres, sans vaine tentation d'intervention constante. Cette disposition manque trop souvent aux Français, bien que la conversation joue chez eux un rôle si considérable. Philippe de Commines raconte que dans les préliminaires du traité de Vercel en 1495 entre Charles VIII et les Italiens, on observa cette intempérance française de la parole. « Du côté des Ita- « liens, dit-il, ne parlait nul que le duc Ludovic; mais « notre condition n'est point de parler si posément « comme ils font, car nous parlions quelquefois deux ou « trois ensemble et ledit duc disait : Oh ! un à un ». M. de Mayran disait à ses confrères de l'Académie française : « Messieurs, je vous propose d'arrêter qu'on ne parlera ici que quatre à la fois; peut-être pourrons-nous arriver à nous entendre. »

Les anciens ont évidemment connu, notamment en Grèce, la conversation. surtout au point de vue hautement philosophique, et les *Dialogues* de Platon en sont comme une expression systématique. Mais c'est la création du salon, caractérisé par l'intervention de la femme, qui est la véritable condition du développement de la conversation.

La situation féminine, sous le régime théocratique ou sous le régime grec, ne permettait pas la véritable participation de la femme à de libres réunions. Rome commença à voir surgir la femme indépendante en restant digne, et Cornélie peut nous donner un premier pressentiment du salon et des libres conversations de la femme. Mais c'est la combinaison du christianisme et de la civilisation romaine qui fit surgir enfin ce type nouveau dans l'histoire du monde : l'amie; et les femmes s'associèrent de plus en plus aux libres opérations masculines. Cette situation continua à se développer et le moyen-âge, sous la double impulsion féodale et catholique, vit enfin surgir le salon. On assista à ce spectacle, vraiment admira-

ble, du libre concours des hommes et des femmes, pour se communiquer, dans d'amicales réunions, leurs émotions et leurs idées. C'est là un des grands progrès dus à la lente et difficile évolution de l'Humanité. Ce résultat, une fois acquis, s'est conservé, agrandi et développé dans la période moderne. Sans en faire ici la théorie complète, je dois indiquer néanmoins les caractères essentiels de l'histoire des salons, surtout en France, depuis le XVIIe siècle. A cette époque, la cour proprement dite était comme une sorte de salon constant et continu qui donnait lieu aux divers salons particuliers de ceux qui participaient à cette vie générale. On peut voir, dans le chef-d'œuvre de madame de La Fayette : *la Princesse de Clèves*, une peinture vive et rapide de ces réunions aimables, plus affectives néanmoins que mentales. Au XVIIIe siècle, au contraire, les salons prennent un caractère nouveau et deviennent un des grands éléments de l'action, d'abord philosophique, puis finalement sociale et politique. Le salon de madame de Lambert (1710-1733) offre sous ce rapport la véritable transition du XVIIe au XVIIIe siècle. Le caractère de ce salon se manifeste par la nature même de son élément prépondérant : à savoir, Fontenelle, qui est lui-même la transition éminente de Descartes à Turgot et Diderot. Celui de madame de Tencin et ensuite celui de madame Geoffrin présentent déjà un caractère plus hardi : c'est le passage de Fontenelle à Montesquieu. On sait avec quel zèle madame de Tencin se voua à la propagande du grand chef-d'œuvre : l'*Esprit des Lois ;* mademoiselle de Lespinasse (1764-1776) nous offre un salon d'un caractère plus général encore, car elle provoque chez elle le concours des esprits les plus divers réunis surtout par le sentiment commun de l'aversion pour les erreurs, de la poursuite de la vérité et de son application au bonheur de l'espèce humaine. Madame d'Epinay joua un rôle encore plus hardi et plus

décisif, surtout par la haute intervention de Diderot, en y combinant par le goût des arts et surtout de la musique la liaison du mouvement philosophique au mouvement esthétique. Sa belle-sœur, madame d'Houdetot, prolongea jusqu'au XIXe siècle l'exemple de ces réunions aimables, où le charme n'ôtait rien, ni à l'ardeur rénovatrice ni à la profondeur des vues. Le salon de madame Necker (1769) eut un caractère un peu différent. Quoique lié par certains côtés (et il était impossible qu'il en fût autrement) au mouvement général, on y sent poindre déjà néanmoins ce caractère rétrograde, déiste, protestant et doctrinaire, que les salons devaient avoir jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. Ils eurent ainsi une influence des plus fâcheuses sur les destinées mêmes de la France et contribuèrent à ce honteux abaissement théologique de notre bourgeoisie. En outre, dans le salon Necker, on ne sent plus cet admirable désintéressement des vrais salons du XVIIIe siècle. On comprend trop que la femme, conjugalement honnête, qui y préside, y soigne trop les intérêts personnels de son mari.

Mais le grand salon du XVIIIe siècle, qui a été, à mon avis, une véritable institution sociale, c'est celui du baron d'Holbach. Le *salon* du baron d'Holbach et l'*Encyclopédie* furent les deux grands appareils de propagation et de développement de la philosophie du XVIIIe siècle. Le baron d'Holbach, qui jouissait d'une grande fortune, était doué d'une instruction aussi forte que variée, d'une haine profonde pour les erreurs et les préjugés perturbateurs, d'un profond enthousiasme pour la vérité et les progrès de l'Humanité, et combinait tout cela avec une rare bienveillance et une modestie réelle envers les hommes vraiment supérieurs. Il fut donc un lien effectif entre tous les hommes vraiment supérieurs de la France et de l'Europe. Allemand d'origine, quoique naturalisé français, il vit concourir dans son salon, où se faisait

sentir l'importance prépondérante de Diderot, tous les hommes éminents de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne. Les mémoires de Morellet et les lettres de Diderot à Sophie Voland nous donnent une idée suffisante du caractère et de l'immense action de telles réunions, en nous faisant deviner des détails d'audace mentale qui, à cette époque, ne pouvaient pas tous s'écrire. Les lettres de Diderot, datées du Grand-Val, nous donnent surtout la plus merveilleuse impression de ces conversations aimables et profondes, où Diderot se laissait aller à toute la plénitude de son génie, et où les interventions brusques et souvent si fines de madame d'Aine introduisaient une dissonance qui concourait si merveilleusement à l'ensemble. On doit remercier M. Robinet d'avoir, dans son introduction au livre de Georges Leroy, fait bien comprendre la valeur de d'Holbach, si méconnu par la réaction théologique qui commence à Jean-Jacques Rousseau.

De la situation [a]ctuelle.

De nos jours, le salon a dû perdre transitoirement de son importance, et surtout on ne peut véritablement donner ce nom à ces réunions confuses dont le nom même désigne l'origine étrangère. Un homme d'Etat britannique, M. Grant-Duff, caractérisait ingénieusement et avec justesse de telles réunions en les appelant des *bourses* où chacun espère trouver, au milieu d'une foule incohérente, les deux ou trois individus avec lesquels il pourra causer de ses affaires. Les clubs, les auberges et les cafés sont actuellement les lieux principaux des réunions. Les clubs, bien entendu, sont profondément inférieurs aux cafés et aux auberges en efficacité morale et sociale ; on peut même dire qu'ils exercent une action plus fâcheuse qu'utile sur la famille et la société.

[Co]nception normale du salon.

A l'état normal, le salon, qui a été l'heureux privilège des hautes classes, se généralisera. Ce mouvement est déjà produit, mais il recevra dans l'avenir une véritable

systématisation. Auguste Comte, tout en indiquant le rôle des salons pour le développement de la sociabilité humaine, en a caractérisé surtout la haute portée politique, en les appelant les *laboratoires* de l'opinion publique.

Conclusion.

Mais, pour que cette fonction finale se réalise, il faut que le Positivisme ait déjà accompli une partie essentielle de son œuvre capitale, en établissant une homogénéité de convictions et de sentiments qui permette l'existence et sollicite la création de ces libres réunions. Ainsi le Positivisme, acceptant toutes les créations du passé, les transforme, les agrandit et les perfectionne, en les incorporant au grand mouvement d'amélioration de notre espèce.

III

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA VIRILITÉ.

Position de la question.

L'éducation de l'homme pendant la virilité ou, en d'autres termes, le développement de sa vie pour atteindre la destination humaine, se compose nécessairement comme nous l'avons déjà vu, de deux éléments distincts, objectif et subjectif. Le premier consiste dans le service des êtres collectifs, le second, au contraire, dans l'effort continu de l'individu sur lui-même pour se perfectiontionner afin d'atteindre le but réel de son existence : le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Cet effort continu de perfectionnement individuel porte sur le corps et l'âme, c'est-à-dire sur la santé et la vertu, afin de réaliser l'unité individuelle qui permet l'accomplissement des fonctions collectives. C'est la marche de ce perfectionnement individuel pendant la virilité que nous allons maintenant sommairement étudier.

Le premier caractère général de l'unité individuelle dans cette période, est le nombre croissant des fonctions composées du cerveau. Cela résulte nécessairement de la multiplicité des relations dans la Famille, la Patrie et l'Humanité, tant au point de vue général qu'au point de vue spécial. Il se forme ainsi dans le cerveau un nombre considérable de systèmes distincts plus ou moins stables, plus ou moins variables, mais d'une complication croissante en rapport avec celle des fonctions collectives. Une telle harmonie est nécessaire ; elle surgit spontanément mais elle doit être perfectionnée systématiquement.

Le second caractère de la vie morale, pendant la virilité, est l'accroissement de la responsabilité de l'individu en intensité comme en étendue. Ce caractère détermine, à beaucoup d'égards, la nature de la culture morale pendant cette phase de la vie. Il est clair, en effet, que pendant la virilité la fonction effective dont l'individu est responsable est la chose essentielle ; la culture morale doit lui être subordonnée. Toute déviation mystique devient alors véritablement criminelle ; elle ne se conçoit que dans les oisifs et les paresseux. Les autres ne doivent pas trop s'écouter ; l'excès de scrupule qui nuit à l'action devient dangereux et quelquefois coupable. La subordination du perfectionnement individuel à la destination collective doit ici presque absolument prévaloir. Etudions donc, sous cette vue d'ensemble, d'abord l'évolution de l'équilibre corporel, puis celui de l'équilibre cérébral pendant la virilité.

De l'éducation physique pendant la virilité.

Voyons d'abord l'éducation du corps ou de la santé. Une considération doit dominer à cet égard. La santé ne doit pas, pendant cette période, être poursuivie pour elle-même ; elle doit être étudiée pour être appliquée dans la fonction collective. Il faut prendre toutes les précautions raisonnables, contracter de bonnes habi-

tudes, puis ne pas trop s'écouter et agir résolument. L'accomplissement de certaines fonctions exige que l'on joue sa vie dans beaucoup de cas, et ce privilège, je l'ai déjà remarqué, n'appartient pas exclusivement, et c'est heureux, à l'activité militaire. Pendant cette période, l'hygiène est donc à la fois plus difficile, à cause des sollicitations constantes qui résultent de nos occupations et plus obligatoire, à cause des devoirs précis qui nous sont imposés pour la Famille et la Patrie ; il y a là un équilibre nécessaire à trouver et qu'il faut réaliser au moins approximativement. L'essentiel c'est, au fond, de ne pas fausser compagnie au camarade dans l'action, et de ne pas faire banqueroute au moment de rendre à la société un faible équivalent de ce qu'on a reçu d'elle pendant la vie préparatoire.

Si l'on considère la santé en elle-même pendant cette période, on constate qu'elle y acquiert sa véritable solidité active en tendant vers l'état de maximum ou de stabilité. Néanmoins, vers le milieu de cette phase, se manifeste la crise que les médecins ont aperçue et que Cabanis a bien décrite, qui, quoique moins caractérisée que celle de la puberté, n'en est pas moins d'une réelle valeur. Un de ses caractères, comme l'on sait, c'est la tendance à la prépondérance du système veineux sur le système artériel.

De l'éducation du caractère.

Au point de vue de l'équilibre cérébral, ce qu'il est essentiel d'apprécier, c'est surtout l'éducation du caractère. Cette phase lui donne une évolution spontanée qu'il est de notre devoir de perfectionner par une vue systématique des moyens et de la destination à atteindre. La nécessité, pendant cette phase, du commandement dans la Famille, de l'obéissance dans les fonctions spéciales et de la subordination dans les fonctions générales, avec une responsabilité toujours présente dans ces divers cas, pousse au développement des diverses fonctions

simples et composées du caractère, comme à leur plus complète harmonie. Ce n'est plus le courage ou l'esprit d'entreprise qui prévaut comme dans la phase précédente, c'est surtout la persévérance et aussi la prudence indispensables à la réalisation des projets commencés. Cette même situation de la virilité pousse à la formation de fonctions composées du caractère que je dois sommairement examiner.

L'une de ces fonctions capitales est la *patience*. Elle a pour base, sans aucun doute, la combinaison de la prudence et de la persévérance, mais elle contient aussi comme élément une réaction continue sur l'orgueil et l'instinct destructeur, avec une action continue des penchants altruistes, le tout coordonné par cette vue de l'esprit qui nous montre les fatalités nécessaires, comme les fatalités accidentelles qui résultent des volontés des autres. Un heureux mélange de confiance et de méfiance est encore une condition nécessaire de la vie réelle pratique, et, trop souvent, la *ruse*, qui nous présente l'exagération de dispositions indispensables, surgit dans une telle période.

De l'éducation morale.

Voyons maintenant l'équilibre qui résulte pendant la virilité de l'éducation morale proprement dite, c'est-à-dire de celle du cœur.

La situation complexe où se trouve l'homme pendant cette période, dans la Famille et la Patrie, développe, en les rendant nécessaires, les fonctions composées du cerveau, qui ont pour bases les penchants élémentaires du cœur, et cela à un plus haut degré que pour le caractère. Parmi ces fonctions composées, nous avons apprécié la plus capitale, celle qui repose sur l'amour paternel ou maternel ; mais il y en a plusieurs autres. L'instinct conservateur, en se combinant d'une manière constante avec la vue précise des objets nécessaires à l'accomplissement de nos fonctions spéciales, donne lieu aux diverses

formes de la *cupidité*. C'est ainsi que, si l'homme est agriculteur, il s'attache à la terre, financier à la possession de l'argent, etc. Sous l'influence des circonstances, il se produit aussi des combinaisons entre ces diverses formes de la cupidité, de manière à donner des systèmes encore plus complexes. De même la *vanité* donne lieu à des fonctions composées spéciales ; en s'attachant, par exemple, à la profession, on a l'amour-propre de son métier, et, par suite, le désir d'y réussir et d'y briller. Il en résulte, comme pour la cupidité, une force d'impulsion habituelle qui concourt profondément à l'accomplissement des diverses fonctions. L'*orgueil,* ou le besoin de prépondérance et de commandement, se lie d'une manière habituelle aux nécessités de la fonction que l'on accomplit, et il en résulte très souvent ce phénomène, singulier au premier abord, mais qu'explique suffisamment ma théorie des fonctions composées, à savoir : des hommes d'une rare énergie dans le commandement propre à leur fonction spéciale et, au contraire, infiniment débonnaires dans tout le reste.

Des considérations analogues s'appliquent aux fonctions composées où le système a pour force prépondérante un instinct altruiste. Ainsi la bonté et l'attachement, en se liant à des vues habituelles et déterminées, donnent lieu à des forces d'impulsion tout à fait particulières. Par exemple, grâce au fétichisme spontané dans l'homme, la bonté et l'attachement s'appliquent aux outils, aux machines, etc.

Dans cette phase, la femme n'est plus seulement l'épouse, elle est devenue et devient de plus en plus la mère. Les relations avec elle prennent un caractère spécial, différent de celui de la phase précédente où la femme est surtout épouse. Cette évolution dans les relations féminines n'a pas été assez étudiée. Dans la question du divorce, notamment, cette considération a été

complètement oubliée, et les partisans de cette désastreuse mesure parlent toujours comme si le mariage consistait à passer la vie gaîment à deux, sans les sévères préoccupations de la maternité.

De l'éducation mentale.

Enfin, il nous faut maintenant considérer sommairement l'évolution de l'éducation mentale pendant la *virilité*. C'est pendant cette période que l'harmonie mentale, c'est-à-dire l'équilibre entre la raison abstraite et la raison concrète pour former la raison pratique, devient aussi nécessaire que difficile. Cette harmonie s'établit sous l'impulsion d'une responsabilité toujours pressante, qui rend obligatoire la nécessité de prévoir. Cette nécessité tend à modifier ce qu'aurait de trop absolu la subordination de l'abstrait au concret. Pour prévoir, en effet, il faut un développement nécessaire de l'abstraction et des connaissances abstraites. Ces diverses considérations s'appliquent à la femme, quoique dans un moindre degré.

Dans l'analyse de l'évolution de la culture individuelle, pendant la virilité, tant au point de vue de la santé que de la vertu, nous avons surtout considéré ce qu'il y a de spontané, c'est-à-dire ce qui résulte de l'influence prépondérante de la situation, mais sur cette base il faut toujours construire une action systématique d'après les règles de la morale positive où l'homme, par un effort constant sur lui-même, fait de son âme un empire dont il est le roi.

Cette évolution de la culture morale pendant la virilité a sans doute une partie fondamentale que nous venons de décrire, mais elle présente des variations suivant les situations. Il serait facile, en prenant les divers degrés de la hiérarchie industrielle, de présenter les modifications que comportent ces règles, suivant que l'individu est entrepreneur ou travailleur, qu'il appartient à l'agriculture, à la manufacture, au commerce ou à la banque.

Ces règles varient aussi nécessairement dans leurs particularités spéciales suivant les degrés de la civilisation, qui se trouvent reproduits actuellement sur toute la surface de la planète, chez les populations distinctes qui ont surgi en dehors de l'Occident. Il y aurait là un travail spécial de la plus grande importance à accomplir ; ce travail est d'autant plus nécessaire que les relations croissantes des peuples entre eux, tendent à faire prévaloir, au grand détriment de notre espèce, la tendance à une vague uniformité, consistant dans la banale imitation de l'Occident.

Nous avons ainsi terminé la théorie de l'éducation propre à la *virilité*. Nous avons montré comment on a donné, dans le sacrement de la destination, un caractère social aux fonctions professionnelles qui prévalent pendant cette phase, et nous avons vu les conditions sociologiques et morales qui la caractérisent. *Conclusion.*

Nous avons ensuite étudié la théorie des devoirs professionnels jusqu'à leur extension planétaire ; nous avons vu, enfin, comment l'homme constitue, dans cette phase, la Famille, qu'il avait instituée dans la précédente. Enfin nous avons couronné notre appréciation par la conception de l'effort constant de perfectionnement personnel en rapport avec cette situation, effort sans lequel tout avorte nécessairement.

Nous sommes ainsi conduits à la théorie de l'éducation propre à la phase suivante : *la Maturité.*

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 11 décembre 1886. (9 Bichat 98. — Wallis-Fermat.)

BULLETIN DE FRANCE

Mariage de Mademoiselle Sereth SIMON et de Monsieur Henri NEU.

Le 15 mai dernier, a été célébré, à la Mairie du XVI[e] arrondissement, le mariage civil de M[lle] Sereth Simon, fille de notre sympathique confrère M. Léon Simon, avec M. Henri Neu, ancien élève de l'École Polytechnique.

Notre confrère a tenu, comme pour le mariage de sa fille aînée, Madame Cahen, à rehausser cette cérémonie civile par une manifestation esthétique ; la salle des fêtes de la Mairie, où se pressait une nombreuse et sympathique assistance, était élégamment décorée de fleurs et de plantes ; un concert approprié fut exécuté par un excellent orchestre.

Après la cérémonie, M. le Maire présenta, dans une familière allocution, ses félicitations à M. Léon Simon et à sa famille, ses administrés ; notre confrère, M. le D[r] Delbet, termina par un discours où il exposa, comme dans la cérémonie précédente, la théorie positiviste du Sacrement du Mariage, en y joignant les exhortations de circonstance aux jeunes époux. J. S.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec regret la mort de notre coreligionnaire M. Walter-Alfred Dussauze, décédé à l'âge de 33 ans, à Paris, le 23 avril 1908 ; un service commémoratif a été célébré le 17 mai dernier à l'Église de l'Humanité de Chapel-Street, à Londres.

Nous âdressons à son frère M. Henri Dussauze, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

J. S.

Le Propriétaire-Gérant : Ch. Jeannolle.

CHATEAUDUN. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

20 Guttemberg 120. 31e ANNÉE — N° 5. 1er Septembre 1908

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE FONDAMENTALE

(De 21 ans à 63 ans)

ÉDUCATION PROPRE A LA MATURITÉ

(De 42 à 63 ans)

DE L'INSTITUTION DE LA MATURITÉ (1)

Nous allons maintenant aborder la théorie de l'éducation de la *maturité*. Cette phase de la vie s'étend de 42 à 63 ans. Elle dure, par conséquent, 21 ans. Dans la détermination de la durée de ces phases, Auguste Comte a appliqué la théorie subjective des nombres, de manière à y introduire une régularité qui n'existe pas dans l'effective réalité des choses. En fait, l'évolution de la vie humaine est continue ; la durée des diverses phases n'a pas de valeur absolue, mais flotte entre certaines limites. Ce fait donne au philosophe une véritable latitude pour mettre dans la durée de ces périodes une régularité qui n'existe pas d'une manière absolue. Il en résulte pour l'esprit plus de simplicité et de facilité, sans inconvé-

(1) Seizième leçon du Cours de Morale, faite le dimanche 31 janvier 1886, salle Gerson.

nient, pourvu qu'on ne donne pas une valeur absolue à de telles déterminations qui ne fournissent que des limites autour desquelles oscille légèrement la réalité. Auguste Comte conçoit la vie normale comme devant être de 91 ans, c'est-à-dire de treize septénaires qu'il partage en sept phases que j'ai décomposées en trois groupes : la vie préparatoire, la vie fondamentale et la vieillesse. Voici le tableau que l'on pourrait en faire :

Vie préparatoire de 0 à 21 ans 3 septénaires.	1re Phase, de 0 à 7 — 1 septénaire. 2e Phase, de 7 à 14 — 1 septénaire. 3e Phase, de 14 à 21 — 1 septénaire.
Vie fondamentale de 21 à 63 ans 6 septénaires.	4e Phase, de 21 à 28 — 1 septénaire. 5e Phase, de 28 à 42 — 2 septénaires 6e Phase, de 42 à 63 — 3 septénaires.
Vieillesse de 63 à 91 ans 4 septénaires.	7e Phase, de 63 à 91 — 4 septénaires.

La *maturité* est la phase la plus longue de la vie fondamentale, puisque la jeunesse ne contient qu'un septénaire, la virilité deux et la maturité trois. Ici se vérifie la loi fondamentale des *maxima* et des *minima*. Cette loi capitale qui se vérifie dans la nature consiste en ce que le phénomène varie toujours très peu avant d'atteindre le maximum ou le minimum, ou après l'avoir dépassé. Ainsi, par exemple, cette vérification peut se faire en astronomie, au moment des solstices d'hiver ou d'été, où le jour atteint soit le minimum, soit le maximum. Képler en fit le premier la remarque et en tira des conséquences pour certaines cubatures (1). Fermat fit de cette remarque la base de sa fameuse théorie des maximis et minimis qui a été un des éléments décisifs de la fondation

(1) Nova stereometria doliorum vinariorum auctore Joanne Keplero..... Anno MDCXV.

du calcul infinitésimal. Quoi qu'il en soit, la maturité vérifie une telle règle. Elle nous présente, en effet, une situation qui varie très lentement, et par suite la durée de la période doit être plus longue. Il en résulte une harmonie, puisque l'homme conserve le plus continûment son état, précisément à l'époque où il a acquis la plénitude de ses forces et de ses ressources. Cette harmonie est sans doute imparfaite, mais elle est suffisante pour produire de bons résultats dans cette maturité, qui s'écoule ainsi lentement de la virilité à la vieillesse.

Nous consacrerons deux leçons à la théorie de la maturité. Dans la première, nous exposerons l'éducation propre à cette phase, et la seconde sera destinée à la théorie de la vie publique. A l'état normal, en effet, c'est dans la maturité que la combinaison des connaissances avec une disponibilité plus grande et une autorité personnelle plus considérable permet le plein développement de la vie publique. C'est donc ici qu'il convient d'en donner la théorie. Quant à la première leçon elle se composera de trois parties. La première sera instituée par le *sacrement de la Maturité.* Dans la seconde, nous examinerons les conditions sociologiques et morales, c'est-à-dire collectives et individuelles de la maturité, et nous y exposerons la théorie des associations, c'est-à-dire de ces fonctions intermédiaires entre les occupations professionnelles et la vie publique. Enfin, dans la troisième, nous donnerons la marche de l'éducation proprement dite, c'est-à-dire de l'effort continu pour le perfectionnement de la santé et de la vertu, afin d'obtenir dans la maturité le meilleur service des êtres collectifs.

I

DU SACREMENT DE LA MATURITÉ.

Historique des conception sur la maturité.

La conception de la maturité a graduellement surgi du spectacle de l'évolution spontanée de notre espèce. Les moralistes anciens en avaient entrevu assez bien la notion, mais plutôt au point de vue moral et individuel qu'au point de vue social. Cabanis en a indiqué certains caractères au point de vue physiologique. Néanmoins, une telle théorie ne pouvait être instituée dans l'antiquité, et il a fallu au Positivisme l'évolution totale du moyen-âge et des temps modernes pour en constituer la vraie théorie. En effet, celle-ci doit s'appliquer au cas de la femme, tout aussi bien qu'à celui de l'homme. Or ce n'est qu'au moyen-âge que le degré de vie publique qui convient à la maturité de la femme a été créé. En effet, c'est le moyen-âge qui, sous l'action catholique, par l'institution des couvents, par les soins publics des malades et des malheureux, a donné à la femme une sorte de fonction publique ou générale. Enfin, c'est le catholicisme qui a fait surgir dans le milieu convenable du monde romain le type de l'amie, comme on le voit dans les relations caractéristiques de saint Jérôme et de sainte Paule. Et la féodalité lui a assuré une digne indipendance qui a permis son action en dehors du cercle de la famille. Il fallait donc une longue évolution accomplie, pour que le Positivisme pût instituer systématiquement la maturité, surtout au point de vue sociologique.

Conception positive de la maturité.

Voyons d'abord les caractères généraux de la maturité à l'état normal. La jeunesse et la virilité correspondent, quand on considère la vie sociale, surtout à la notion caractéristique de progrès. La vieillesse correspond au

contraire surtout au second élément du grand dualisme : l'ordre. C'est la maturité qui nous présente le caractère fondamental de la vie publique ; c'est-à-dire la conciliation de l'ordre avec le progrès, avec une convenable subordination du progrès à l'ordre.

Un second caractère résulte d'une plus grande disponibilité matérielle et morale, surtout quand on considère certaines classes de la société. En effet, dans cette phase, les devoirs de la famille sont moins absorbants, les enfants commencent à se caser, à ne plus être, par conséquent, un sujet prépondérant de préoccupation. En outre, il en est de même au point de vue des devoirs professionnels. En général, à ce moment la fonction professionnelle est complètement installée ; elle n'exige plus, surtout dans le patron, qu'une fonction de surveillance ; et sa disponibilité augmente par le fait de sa disposition à déjà préparer son successeur. Pour l'ouvrier, les habitudes prises laissent aussi plus de facilité à la vie. Ces deux caractères disposent, à la vie publique, sous les diverses formes qui lui conviennent.

De la maturité dans le cas de la femme.

Voyons maintenant les caractères de la maturité dans le cas de la femme, telle que l'a constituée l'évolution antérieure de l'Humanité. D'abord, comme il arrive pour l'homme, la femme acquiert dans la maturité une bien plus grande disponibilité, ses devoirs de famille étant moins étendus, puisque les devoirs essentiels lui sont, normalement, devenus étrangers. En second lieu, la femme, l'épouse tend à devenir surtout l'amie et la compagne, avec tout le poids des habitudes, l'expérience acquise et le respect attaché aux services rendus. Il résulte de là, sous l'influence de la situation sociale créée par le passé, la possibilité d'organiser l'action générale de la femme : 1° son action s'exerce, d'une manière indirecte, sur les enfants déjà actifs et ayant formé de nouvelles familles et, directement, sur le mari, comme

conseillère, sans les troubles inséparables de la jeunesse et même de la virilité. Par le salon, la femme agit sur d'autres familles et contribue ainsi à la formation de l'opinion publique ; 2° l'action publique de la femme se manifeste dans cette période par sa participation aux fonctions qui sont générales sans être réellement politiques ; l'assistance aux pauvres, aux malades, aux malheureux ; 3° la femme enfin participe, d'une manière secondaire mais importante aux diverses fonctions de la puissance spirituelle qu'elle aide et appuie. Il est évident que, dans une telle théorie, il faut tenir compte, si l'on veut réellement embrasser la pratique, de la grande différence qui résulte des situations personnelles et aussi des particularités individuelles.

Sacrement de la maturité.

La maturité est donc une phase de la vie ayant ses caractères propres ; aussi doit-elle être instituée systématiquement par un sacrement spécial ; c'est celui qu'Auguste Comte a introduit sous le nom de *sacrement de la maturité.*

Ce sacrement comme celui de l'*initiation* est propre au Positivisme ; il résulte d'une étude plus approfondie de l'évolution de la nature humaine au point de vue sociologique et moral. Un problème se pose immédiatement : faut-il conférer aux femmes le sacrement de la maturité ? Déjà nous avons fait remarquer que, vu la parfaite homogénéité de l'existence féminine, elles ne devaient pas recevoir le sacrement de la *destination*. Les mêmes motifs, quoiqu'à un moindre degré, doivent conduire à ne pas leur appliquer le sacrement de la maturité. Cette phase de la vie a pour caractère essentiel, comme nous l'avons vu, la participation à la vie publique. Or, la femme doit être exclue de toute action directe à ce sujet. Sans doute, elle agit à cet égard indirectement ; mais, en définitive, ce n'est qu'indirect et elle reste toujours dans la famille, en faisant varier seulement son mode d'action.

Le sacrement de la maturité a, comme les autres, pour but essentiel de rappeler l'individu au point de vue de l'ensemble dans la nouvelle phase qu'il va parcourir. La cérémonie comporte donc un ensemble de conseils motivés, les uns généraux, les autres spéciaux, avec l'indication précise des devoirs, le tout terminé par le serment public de les remplir.

Dans les conseils généraux, il faut insister sur ce que désormais, les erreurs un peu graves étant vraiment irréparables, il faut veiller avec soin à l'accomplissement de ses devoirs, surtout quand il s'agit des plus hautes fonctions de la vie publique, où les conséquences des fautes sont souvent si redoutables.

Ici se place naturellement la théorie positive du *repentir*. Elle a surgi spontanément et plus ou moins implicitement dès le début de la civilisation ; mais c'est le catholicisme qui en a tenté la première systématisation réelle. Le point de vue moral y a prévalu plus encore que le point de vue social. Par le repentir, l'homme cherchait à se réconcilier avec Dieu, bien plus qu'à réparer au point de vue humain les conséquences de ses fautes. Néanmoins le catholicisme imposait la réparation aussi complète que possible des dommages causés, réparation, qui, dans certains cas, se réduisait trop souvent à une amende pécuniaire ayant une destination plus ou moins générale. Grâce à l'admirable institution des couvents, le repentir a pu être socialement utilisé, en instituant une nouvelle vie qui amenait ainsi une réparation véritablement sociale. De grandes natures qui avaient péché (et ce sont souvent celles qui, par l'énergie de leurs passions produisent des excès redoutables), au lieu d'être éliminées en fait de l'organisme social, devenaient de nouvelles forces, susceptibles des plus grands effets. L'évolution révolutionnaire des temps modernes a supprimé nos grandes institutions du passé *Du repentir.*

mais ne les a pas remplacées, elle reste donc inférieure au moyen-âge. Dans cette organisation de la *pénitence,* le catholicisme a déployé une sagacité et un sens moral et social véritablement admirables ; malgré l'insuffisance de sa doctrine et, par suite, la notion trop implicite qu'avaient de la destination sociale ces grands directeurs de l'espèce humaine. Le Positivisme ne peut aujourd'hui que poser la question ; il faudra préalablement une grande diffusion de ses doctrines, une transformation assez étendue de la société, pour que la spéculation philosophique ait une base spontanée suffisante de systématisation.

Quant aux conseils spéciaux, ils sont relatifs surtout à la famille et à la profession et varient suivant les cas.

Cas spécial du sacerdoce. Le cas du sacerdoce se présente ici avec un caractère tout à fait distinct. Pour le pouvoir spirituel, le sacrement de la maturité est celui qui institue le sacerdoce lui-même. C'est ici le lieu d'exposer sommairement la théorie de l'organisation sacerdotale telle que l'a conçue Auguste Comte. C'est une sorte de limite vers la réalisation de laquelle nous tendrons lentement. Auguste Comte conçoit trois degrés dans la hiérarchie sacerdotale ; les *aspirants,* les *vicaires* et les *prêtres.* Il a fixé à vingt-huit ans l'âge où l'individu peut devenir aspirant. Il a laissé indéterminée la nature des fonctions ; j'ai cherché à remplir cette lacune. C'est par le sacrement de la *destination* que l'individu devient aspirant au sacerdoce ; sa fonction consiste à aider l'enseignement proprement dit par ce qu'on peut appeler, suivant un mot consacré, des répétitions ; ces répétitions consistant en exercices, expériences, vérification de faits, dans tout ce qui regarde les divers degrés de la philosophie seconde et aussi de la philosophie troisième, en lectures publiques avec explications, etc. Si l'aspirant ne peut arriver au second degré du sacerdoce, il me paraît devoir, s'il en est digne,

devenir un apôtre ou rentrer dans le courant de la vie pratique. Les vicaires, à trente-cinq ans, ont pour mission l'enseignement systématique ; la période s'étend normalement de trente-cinq à quarante-deux ans. Enfin à quarante-deux ans le prêtre est consacré sous le sacrement de la maturité. C'est alors qu'il remplit la grande fonction des conseils privés et surtout publics, avec toute la maturité de l'âge et de l'expérience acquise. On voit que le sacerdoce positiviste, au lieu de recruter ses membres par une éducation et une sélection artificielles, les puise parmi ceux qui ont participé au grand courant de la vie pratique.

Conclusion. Tel est l'ensemble de l'institution sociale de la maturité. Une telle étude, pour être complète, exigera des travaux d'une statistique rationnelle qui n'a été jusqu'ici qu'ébauchée. Ainsi, il serait aussi intéressant qu'utile de connaître la proportion des individus appartenant respectivement à la jeunesse, à la virilité et à la vieillesse. Il y a évidemment une théorie importante à établir sur l'influence de cette proportion au point de vue sociologique et moral, surtout sur la vitesse de l'évolution sociale. En faisant de grandes coupes, on pourrait trouver la loi de cette proportionnalité suivant les situations, les sexes et les divers degrés de la civilisation.

II

DES CONDITIONS SOCIOLOGIQUES ET MORALES DE LA MATURITÉ

Nous allons aborder maintenant l'étude des conditions sociologiques et morales de la maturité, c'est-à-dire collectives et individuelles. Quant aux conditions sociolo-

giques, les considérations que nous avons indiquées pour les phases précédentes de la vie humaine s'appliquent exactement au cas de la maturité, et il serait inutile de les répéter ici. Nous indiquerons seulement ce qu'il y a de plus spécialement propre à la phase que nous étudions. Mais c'est dans la théorie de la maturité qu'il est bon d'indiquer les principes relatifs à une forme intermédiaire de la vie collective, dépassant la Famille sans aller jusqu'à la Patrie ou l'Humanité ; je veux parler des associations. Dans cette forme de la vie collective, les fonctions n'ont pas un caractère public proprement dit ; elles ont néanmoins un caractère de généralité qui les sépare des fonctions spéciales professionnelles ; elles ont aussi un caractère de liberté plus grand que celui des fonctions publiques proprement dites. Du reste, ces associations présentent une infinité de formes diverses ; nous en étudierons d'une manière générale la constitution et l'évolution. Après avoir ainsi apprécié les conditions sociologiques de la maturité, nous étudierons sommairement ses conditions morales, c'est-à-dire corporelles et cérébrales.

Les conditions sociologiques qui dominent dans chaque phase la vie de tout individu se présentent à nous sous un double point de vue : celui de la *fatalité* et de la *modificabilité ;* ces points de vue connexes se lient à ceux de la *résignation* et de *l'activité.* Or, pendant la maturité, la puissance modificatrice de l'individu atteint son maximum. Cela est vrai d'abord quand on considère l'étendue de l'action modificatrice, puisqu'elle s'applique alors suivant la situation en embrassant les divers aspects de la vie publique. Mais cette puissance modificatrice acquiert aussi son maximum dans la maturité quand on considère son intensité proprement dite. L'homme est alors doué de toutes les ressources dont il pourra jamais disposer, et il a, en outre, tout l'acquit possible pour

s'en servir. C'est donc pendant cette période que l'individu s'élève à la plénitude de la possession de lui-même et du sentiment de sa personnalité liés, bien entendu, à la destination collective.

En corrélation avec un tel état de la modificabilité humaine se trouve la position de l'individu quant à la fatalité. Celle-ci acquiert alors son plus haut degré *d explicité*. On peut considérer, en effet, qu'au début de la vie, surtout dans la première et la seconde phases, l'individu subit implicitement des influences fatales sans en avoir une conscience distincte, mais à mesure qu'il se développe il subit avec une résignation consciente et voulue ce qui l'avait d'abord dominé d'une manière inconsciente. Cette disposition se développe à mesure que l'homme avance en âge et acquiert sa plénitude dans la maturité. Elle se trouve, du reste, en harmonie avec une puissance croissante pour la modificabilité. La modificabilité, admettant toujours une vue précise de la chose à modifier, suppose en mêms temps la connaissance des limites qu'impose la fatalité. Du reste, cette harmonie plus complète entre la fatalité et la modificabilité, qui caractérise l'âge mûr, est une forme autre, mais nullement inutile de la corrélation entre l'ordre et le progrès, dans laquelle se trouve marquée la subordination du progrès à l'ordre : le progrès, suivant la formule d'Auguste Comte, n'est que le développement de l'ordre.

Théorie des associations.

Abordons maintenant la théorie générale des associations. Les *associations* sont des réunions d'individus, du même sexe ou des deux sexes, concourant, pour un temps plus ou moins long et quelquefois indéfini, vers un but déterminé. Ce sont de véritables êtres collectifs passagers et vivant dans les deux grands êtres : la Patrie et l'Humanité, auxquels ils doivent toujours être subordonnés. Parmi ces associations, il y en a qui ont ce caractère particulier de réaliser d'une manière plus ou moins

durable les fonctions spéciales de la vie économique. C'est dans la théorie des fonctions spéciales qu'il faut surtout s'en occuper. Elles offrent des degrés divers, depuis les simples sociétés en participation jusqu'à la Banque de France et jusqu'aux grandes sociétés anonymes qui exploitent nos chemins de fer et nos mines.

Mais il est d'autres associations qui ont un caractère, non plus economique et professionnel, mais surtout moral, mental et social : ce sont celles-là dont il doit être question ici. Nous étudierons d'abord l'évolution de ces associations jusqu'à nos jours, de manière à montrer qu'il y a là un grand phénomène sociologique qui a existé de tout temps, et dont, par conséquent, doit tenir compte toute systématisation positive et réelle de la nature humaine. L'antiquité gréco-romaine a connu ces associations qui ont pris un très grand développement. Il y avait d'abord l'organisation mentale et morale qui se superposait aux diverses corporations des métiers (1). L'antiquité grecque nous présentait beaucoup de ces associations où les femmes étaient admises. Une caisse commune, des repas communs, un dieu protecteur et patron, tels en étaient les caractères généraux. Les Romains, sous le nom de *Collegia*, nous présentent un grand nombre de réunions diverses de cette espèce. Ces réunions avaient lieu le plus souvent parmi les pauvres et les petites gens ; les femmes, les esclaves y étaient admis. Elles étaient aussi des sociétés de secours mutuels. Le repas commun en était une partie essentielle. C'est une des plus grandes créations de l'Humanité d'avoir fait de la satisfaction du besoin le plus fondamental de notre nature, la rénovation organique, un moyen de développer la sociabilité humaine. Mais ce n'est là qu'un cas particulier d'une loi générale à laquelle l'Humanité a toujours obéi et qui a

(1) Voir à ce sujet le mémoire de M. Rabanis sur les dendrophores.

existé partout avant que je fusse venu en donner la formulation philosophique. Au fond, à cet égard, le repas commun est un cas particulier de cette loi par laquelle on lie la sociabilité trop peu intense et trop peu précise à des manifestations physiologiques animales ou même organiques qui leur prêtent de leur précision et de leur intensité. Le baiser, le serrement de main, etc., sont des exemples particuliers de cette loi générale. Les repas en commun offrent à beaucoup d'égards une véritable synthèse. La satisfaction prolongée d'un besoin organique coordonne les manifestations de sociabilité et d'intelligence ; la nécessité d'un ordre parfait y pousse à la politesse, à l'effort sur soi-même pour maintenir dans de convenables limites les manifestations mutuelles. Certaines législations, comme celle de la Crète et de Lacédémone, étaient même intervenues et avaient fait du repas commun presque un instrument politique. Du reste, l'esprit religieux y intervenait aussi par les prières du début, les offrandes et les libations à la divinité protectrice. Enfin l'art et les sentiments esthétiques y trouvaient et y trouvent encore leur satisfaction. Outre la propreté scrupuleuse, les formes agréables des objets qui servent aux repas, les fleurs, l'harmonique disposition des parties, tout cela correspond à des aspects délicats de notre nature qui perfectionnent la satisfaction d'un besoin très personnel et très intense, mais qui reçoivent à leur tour une surexcitation due à la satisfaction de ces besoins eux-mêmes. Mais l'antiquité, surtout grecque, nous a offert d'autres associations d'un caractère à la fois plus général et plus élevé. Parmi celles-là, il faut compter surtout le grand Institut pythagorique, où un concours coordonné d'hommes supérieurs a tant servi l'évolution mentale de notre espèce, en outre, ces associationsétaient un élément de rapprochement des diverses peuplades grecques. Le Catholicisme a coordonné et immensément

développé les associations. Nous le voyons d'abord en Orient, par les monastères, qui reçoivent bientôt, en Occident, sous la coordination de saint Benoît, une si grande extension et un rôle si efficace pour le service de l'Humanité. La création des Franciscains et des Dominicains en a donné ensuite une manifestation différente mais analogue. Le génie moral et social du Catholicisme s'est manifesté dans l'extrême variété de ces sortes de créations; mais c'est l'institution de la chevalerie qui, par la combinaison du point de vue catholique et du point de vue féodal, nous offre à cet égard la plus éminente de ces créations. Elle a introduit dans le monde un ordre particulier du sentiments composés qu'on a désignés sous le nom de chevaleresques. On y trouve la combinaison de l'effort sur soi-même pour être plus apte au service énergique des faibles et des délaissés, en tenant compte de l'infinie variété des cas spéciaux, ce qui développe la valeur individuelle dans celui qui secourt au lieu de le soumettre à une machinale uniformité. Cet ensemble se résume dans le plus degré de la dignité personnelle caractérisé par le respect absolu de la parole donnée. L'esprit chevaleresque s'est développé à des degrés divers chez les diverses populations de l'Occident, et il y aurait à ce sujet une analyse sociologique intéressante que j'ai accomplie dans mon appréciation des grands types de la féodalité et que je ne puis qu'indiquer ici.

Les associations ont continué à se manifester sous toutes les formes antécédentes, plus ou moins modifiées, pendant l'évolution moderne.

Le Catholicisme, qui, comme je l'ai remarqué, a surtout développé les assocations, a continué ce mouvement pendant la période moderne de 1300 à 1789. Une grande impulsion a eu lieu surtout à partir de la réforme et spécialement sous l'action régulatrice du concile de Trente. La plus puissante de ces associations et la plus

originale sans aucun doute est celle de la société de Jésus. Celle des Jansénistes, moins coordonnée, n'en a pas moins continué jusqu'à nos jours, tant est grande la puissance du lien religieux, quoique néanmoins en s'affaiblissant sans cesse. Les associations de femmes se sont produites aussi sous toutes sortes de formes avec une fécondité inépuisable. Le monde laïque a participé aussi à ce mouvement, quoiqu'avec des formes et une destination différentes. En Belgique, se sont formées les sociétés de rhétorique, en Italie et en France les académies. L'académie française, celles des sciences, des inscriptions et belles-lettres, et en Angleterre, la société royale de Londres, ont produit d'immenses résultats. Je sais tout ce qu'on peut dire contre ou sur le régime académique, mais il est impossible de méconnaître la grandeur de ses services. Au XVIII[e] siècle, l'académie française a joué un rôle considérable dans la propagande philosophique ; il faut la rapprocher sous ce rapport de l'Encyclopédie, d'un côté, du salon d'Holbach, de l'autre. Avec une rare sagacité pratique, trop méconnue, les philosophes s'emparèrent de toutes les positions d'où ils pouvaient le mieux combattre l'ennemi. Il faut, parmi ces associations qui ont tant agi au XVIII[e] siècle, en citer une dont les catholiques exagèrent sans doute l'influence, qui n'en a pas moins été profondément réelle : il s'agit de la franc-maçonnerie. Les physiocrates, Turgot en tête, organisèrent un vigoureux mouvement contre toutes les associations quelconques ; leur idéal, au fond, consistait dans le pur dualisme entre l'Etat et l'individu, en supprimant toutes les collectivités intermédiaires. Quoiqu'utile au point de vue négatif, ce mouvement était exagéré et étroit. La Convention nationale lui donna sa sanction ; mais il est légitime de penser que les déclamations de Rousseau contre les sciences et les beaux-arts ne furent pas étrangères à la suppression des acadé-

mies. Les Robespierristes qui prétendaient que la République n'avait pas besoin de chimistes étaient de cette école. En tout cela, il y eut certainement de l'exagération.

Théorie positive des associations.

Quoi qu'il en soit, le Positivisme a pour mission de coordonner, sous une vue supérieure, tout ce que le passé a préparé, et toutes les manifestations dont la durée dénote des dispositions fondamentales de notre nature. L'homogénéité du genre humain sera établie et maintenue par le sacerdoce de l'Humanité. Une même destination assignée à toutes les existences : le service de l'Humanité, suppose l'uniformité dans l'enseignement et le culte. Sous cette grande homogénéité, les divers pouvoirs temporels, quoique solidaires entre eux, correspondront aux diversités spéciales. Néanmoins, le Positivisme devra tenir compte de notre disposition spéciale vers les associations. Un tel procédé de perfectionnement humain ne pourrait être supprimé sans grand dommage ; et l'homogénéité fondamentale établie par le sacerdoce en corrigera les inconvénients. Ainsi des associations philosophiques, où l'on pourra plus ou moins longtemps accomplir des retraites où se retremperont l'esprit et le cœur, sont évidemment nécessaires. Il y a là à résoudre une série de questions dont je viens d'indiquer les principes ; mais il faudra surtout respecter scrupuleusement le mouvement spontané.

Des biens de mainmorte.

Mais à cette question des associations se joint un grand phénomène économique. Il est clair que ces sociétés ne peuvent durer sans un capital plus ou moins considérable qui en assure la perpétuité. Cette perpétuité est toujours supposée dans ces fondations, mais elle finit le plus souvent par devenir contradictoire avec la réalité. Ainsi, par exemple, au siècle dernier, il était profondément absurde d'immobiliser des capitaux destinés à entretenir des chevaliers de Malte pour combattre les

Turcs. La société a non-seulement le droit, mais le devoir d'intervenir dans cette immobilisation des capitaux en certaines mains, qui devient souvent contradictoire avec les nécessités mêmes de l'évolution humaine. Je pense donc que toute immobilisation d'un capital pour une fondation ne doit pas être possible sans l'autorisation préalable du gouvernement, et que la durée en doit être assignée à cent ans, c'est-à-dire à trois générations ; l'association en elle-même devant toujours rester libre, en tant qu'elle dépend des souscriptions personnelles.

De l'hygiène de la maturité.

Il faut maintenant nous occuper des conditions morales ou, en d'autres termes, individuelles relatives à la santé; c'est-à-dire à l'équilibre corporel. Remarquons à ce sujet que la maturité se caractérise par la prépondérance de la circulation veineuse sur la circulation artérielle qui se ralentit. En outre, la maturité dans l'homme subit, au point de vue du corps, une crise analogue, quoique moins intense, à celle qui est propre à la femme. L'âge mûr se caractérise à un autre point de vue, par une prédisposition aux maladies chroniques ; cette prédisposition provoque des soins qui le plus souvent deviennent exagérés. Il en résulte alors, fréquemment, une autre prédisposition corrélative, celle aux maladies *imaginaires*. Les soins à prendre pour la santé, seront donnés au degré compatible avec l'accomplissement des devoirs professionnels.

L'existence des maladies chroniques plus ou moins intenses dans l'âge mûr, conduit au grand problème : de l'utilisation morale des maladies. Ce problème se pose d'autant mieux que les maladies morales n'enlèvent pas à l'individu la direction de sa personnalité. Convenablement supportées, les maladies chroniques sont très propres à développer la résignation et la patience, et aussi la sociabilité en montrant combien nous dépendons

des autres. En outre, la persévérance reçoit un développement par la nécessité des soins périodiques, toujours ennuyeux, mais toujours renouvelés.

Conditions morales et mentales de la maturité.

Étudions maintenant les conditions morales, autrement dit cérébrales de la maturité. Nous verrons surtout leur harmonie avec les conditions sociologiques relatives à l'accomplissement des fonctions. Pendant la maturité, les conditions cérébrales sont influencées par les conditions physiologiques qui, étant essentiellement *sédatives*, sont en rapport avec la prépondérance de la prudence qui convient à l'âge mûr. Enfin, le développement exceptionnel, si souvent observé, que prennent dans la maturité l'orgueil et la vanité, est en rapport avec la prépondérance que tend à acquérir la vie publique. La bonté est la fonction altruiste qui tend alors à prévaloir, surexcitée qu'elle est par l'extension du protectorat qui convient à l'homme mûr. Pendant cette phase, l'accroissement mental, même cérébral, est évidemment sensible ; car le cerveau a une vitalité plus durable et plus forte que celle du corps. De nombreux exemples constatent un tel phénomène. Cet accroissement se trouve en rapport avec les acquisitions et les exercices antécédents ; en somme, si la jeunesse pose les projets, c'est surtout la maturité qui les réalise.

III

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA MATURITÉ

Position de la question.

Après avoir étudié dans la maturité le premier des deux éléments de la destinée humaine, le service des êtres collectifs, nous allons étudier maintenant le second, c'est-à-dire le perfectionnement personnel corrélatif, sans lequel le service des collectivités deviendrait instable et insuffisant. Nous établirons à quel degré d'évo-

lution doit arriver ce perfectionnement pendant la maturité. On peut dire que, pendant cette phase, le perfectionnement moral atteint un véritable maximum qui se caractérise par la constitution la plus stable possible de la *force morale* et de l'*autorité morale,* ou de la puissance d'action spirituelle d'un homme sur les autres. Du reste, cette théorie, une fois constituée, jette une lumière sur les états antérieurs du perfectionnement individuel et sur l'influence personnelle qui en résulte, comme sur les états ultérieurs. Mais avant de donner la théorie complète de la force et de l'autorité morale, il faut montrer les éléments dont elle se compose, car la santé, le cœur, l'esprit et le caractère interviennent nécessairement : ce sont de véritables systèmes.

De la force morale.

Et d'abord, qu'est-ce que la force morale ? C'est la puissance de l'homme sur lui-même, c'est-à-dire celle par laquelle il *retient, excite, maintient* ses penchants en les coordonnant d'une manière plus ou moins complète. Le centre de la force morale c'est le caractère. Nous savons que le caractère se compose, en effet, du courage qui excite, de la prudence qui retient et de la persévérance qui maintient. Le caractère a une double action : il agit sur le système musculaire en déterminant les mouvements excités, maintenus et retenus. Mais il réagit, aussi, par la substance blanche de communication, sur les fonctions du cœur ou les penchants, comme sur les fonctions intellectuelles ; il reçoit, bien entendu, à son tour, d'après la loi de l'action, et de la réaction une influence de ces centres nerveux. Mais pour que le caractère, qui est aveugle comme tous les penchants, puisse exercer son action d'une manière coordonnée, il lui faut un élément intellectuel qui soit son point d'appui et serve à la coordination comme à la direction. Ce point d'appui intellectuel consiste dans une notion idéalisée du *moi* et dans une image correspondante qui le synthétise et qui siège

nécessairement dans l'organe cérébral de la contemplation concrète. Cette image idéalisée du *moi* est une lente création de l'évolution de l'Humanité qui l'a instituée et transmise d'une manière générale, et aussi une création de l'homme qui l'a particularisée en se l'incorporant par l'éducation, l'instruction et de saines habitudes. Ce type, que chacun de nous porte ou doit porter en soi, variable, non arbitrairement, d'après les époques de l'histoire, est l'élément coordinateur de la force morale. Ce type fournit en effet les moyens d'instituer l'action modificatrice de l'homme sur lui-même ; c'est grâce à lui que le cerveau peut, avec conscience et sans incohérence, mettre en jeu les diverses fonctions simples ou composées, de manière à accomplir sur chacune d'elles la quadruple opération de *maintenir, exciter, retenir* et *coordonner*. Cette action suprême de la force morale est soumise, du reste, et il est bon de le rappeler, aux trois lois de l'animalité : l'*exercice*, l'*habitude* et le *perfectionnement*. Il est clair, en effet, que ce n'est qu'en s'exerçant sous tous ses aspects que la force morale peut se constituer, et ce n'est que par l'habitude qui en résulte qu'elle tend à se reproduire spontanément dans toute circonstance ; d'où résulte enfin un véritable perfectionnement, c'est-à-dire la facilité plus grande dans l'accomplissement de la fonction. Tous les observateurs et directeurs de la nature humaine ont implicitement compris cela et l'ont appliqué ; mais le Positivisme coordonne cette expérience universelle d'une manière explicite, et lui donne une consistance inébranlable en en faisant un cas particulier des lois générales de l'animalité applicable au cas les plus simples. Il est bon de remarquer ici que les trois lois de l'animalité qu'on explique d'abord dans le cas des fonctions simples s'appliquent aussi aux systèmes ou fonctions composées. Enfin, il faut remarquer que la force morale est accompagnée dans son exercice, comme les fonctions simples du cerveau, d'une

émotion particulière qui lui est propre et que connaissent bien ceux qui ont eu des occasions d'exercer la puissance sur soi-même.

Nous avons dit précédemment que la force morale acquiert en général son maximum dans la maturité. Il est bon d'en donner les raisons : 1° à cette période de la vie, toutes les fonctions composées du cerveau que la force morale met en jeu ont complètement surgi d'après la plénitude des relations de la vie privée, domestique et sociale ; 2° l'intensité exceptionnelle et perturbatrice de certains penchants se trouve alors atténuée, de maniere à rendre moins difficile le problème de la conciliation de l'équilibre avec le mouvement uniforme des diverses fonctions du cerveau ; 3° enfin, depuis l'enfance, l'éducation d'abord spontanée, puis systématique, résultant du cours même de la vie, a développé necessairement l'effort de l'homme sur lui-même, effort devenu de plus en plus nécessaire dans la complication des rapports humains. Mais tous les aspects de la vie individuelle, relatifs au corps et à l'âme, influent dans la constitution du système qu'on appelle force morale. Il faut faire l'analyse de ces divers éléments.

De l'éducation physique pendant la maturité.

Voyons d'abord l'élément corporel de la force morale : la santé. Il est évident que le corps et sa santé sont à la fois une base de la force morale et un élément de sa formation, comme sujet d'un exercice continu, ou du moins très souvent renouvelé.

En effet, la santé est une condition plus ou moins importante de l'existence de la force morale. Un corps débile ou, du moins, constamment souffrant, restreint nécessairement le champ d'action de cette puissance. Aussi est-ce un devoir moral de conserver ou de rétablir sa santé. Un élément de cette santé, qui est à la fois une condition de la force morale et un but à son exercice, consiste dans la convenable répartition pour l'individu

de l'*activité* et du *repos*. Il faut, en effet, éviter le double danger de l'inertie ou de l'agitation. Le catholicisme avait confusément entrevu ces conceptions dans sa théorie morale de la paresse. Enfin, la force morale trouve un sujet continu d'action dans le règlement qu'il faut constamment faire de nos divers besoins en vue de la santé. Surtout dans la situation actuelle de l'Humanité, il faut régler, non seulement la quantité des aliments, mais surtout leur nature, en évitant l'emploi abusif des excitants comme des sédatifs artificiels. Il y a là, pour la force morale, outre la destination finale de la santé, un champ d'action aussi varié que fréquemment renouvelé. Il faut arriver à créer à ce sujet des habitudes convenables.

De l'éducation morale pendant la maturité.

Voyons maintenant les éléments de la force morale qui émanent du cœur. Ces éléments sont les fonctions composées relatives à la personnalité, à la sociabilité et à la moralité. Il est clair que la force morale suppose un sentiment de dignité personnelle. Dans ce sentiment si complexe où interviennent toutes les fonctions du cœur, la personnalité joue un grand rôle. On ne peut, en effet, avoir le sentiment de la valeur personnelle, que la force morale doit conserver et développer, sans le désir de la conservation, celui de l'estime des autres et enfin même sans une certaine disposition à la supériorité par rapport aux autres.

Il est clair que la magnanimité, comme la générosité, sont des éléments sans lesquels le type idéal du *moi* ne pourrait être constitué. Mais ce sont les fonctions de la moralité qui contribuent surtout à la constitution de la force morale. C'est de l'impression constamment renouvelée de l'obligation et du devoir que nous tenons le sentiment de notre dignité, cette consistance inébranlable qui en fait une force véritablement directrice. Il faut remarquer que la maturité tend à agrandir le type du *moi*, d'un côté par une situation qui tient à l'âge, et

de l'autre par une plus grande disponibilité que dans la virilité, double condition qui influe sur la vie subjective dont la réaction augmente alors la force morale. En effet, à cette période, la vie subjective supplée pour le développement de la vénération au manque croissant de but objectif et concret. En outre, ce développement plus grand de la vie subjective qui considère de plus en plus le passé et l'avenir, surtout dans cette période où la vie publique de l'individu se développe, tend à limiter notre vanité et notre orgueil par la considération d'un passé et d'un avenir qui nous sont si supérieurs.

De l'éducation du caractère pendant la maturité.

Considérons maintenant l'élément de la force morale qui provient du caractère. Nous avons établi déjà que la base de la force morale consiste dans le concours des trois fonctions du caractère agissant sur les fonctions du cerveau, surtout composées, à la lumière de l'intelligence et sous l'impulsion du cœur. Mais il faut insister ici surtout sur la forme plus particulière que prend l'intervention du caractère dans la force morale pendant la phase de la maturité. Elle consiste dans la prépondérance qu'acquiert la prudence pendant cette phase de la vie. L'augmentation de la vie subjective et la préoccupation de l'avenir sont en rapport naturel avec la prudence. En outre, comme je l'ai déjà remarqué, la préoccupation personnelle de notre propre avenir tend à s'accroître dans cette période. Il y a même là une disposition qu'il faut combattre non pas d'une manière absolue, mais relative. Pour cela, il faut considérer que le nombre des variables relatives à notre existence personnelle est si considérable que toute prévision trop précise à cet égard est irrationnelle. La même considération s'applique, quoique à un moindre degré, aux prévisions relatives à l'état futur de notre famille. Au contraire, la prévision devient d'autant plus certaine qu'elle s'applique à la Patrie et à l'Humanité. Il faut donc tendre à développer

une certaine insouciance raisonnable pour lutter contre l'exagération naturelle de la prudence pendant la maturité. Considérons maintenant le rôle de l'élément mental dans la force morale.

De l'éducation mentale pendant la maturité.

L'élément mental dans la constitution de la force morale, sépare l'entêtement de la fermeté. L'entêtement n'est, après tout, que de la persévérance sans lumières suffisantes. La fermeté, au contraire, c'est la persévérance éclairée par la connaissance exacte de la situation et qui permet de céder ou de résister à propos. Une trop grande préoccupation mentale introduit l'indécision dans la force morale. Nous avons donc ainsi trois états de la force morale par l'intervention de son élément mental : *entêtement, fermeté, indécision,* le terme moyen étant ainsi intercalé entre les deux extrêmes ; et c'est au terme moyen qu'il faut se tenir, suivant un sage précepte.

Pendant la maturité, l'élément mental, ou notre état de raison, acquiert sa meilleure harmonie, de manière à constituer la plus excellente participation à la force morale. D'abord, pendant cette phase, l'homme, en restant lié à une destination pratique qui maintient toujours la subordination de l'abstrait au concret, acquiert une plus grande disponibilité qui permet un meilleur retour aux études abstraites et générales.

De l'autorité morale.

Mais la conséquence de la force morale en action, la synthèse définitive de sa valeur, c'est l'*autorité morale individuelle.*

Qu'est-ce que l'autorité morale ? C'est la puissance d'action qu'un individu a sur les autres individus indépendamment de sa fonction et sans l'emploi direct de sa force. Voyons comment se produit cette autorité personnelle ou, du moins, sous quelles conditions elle peut se manifester. Elle se manifeste nécessairement par les diverses formes du langage : parlé, écrit, mimique, à l'état statique et dynamique. Pour qu'elle se produise

dans un individu, il faut qu'il y ait en lui l'image plus ou moins nette de la personne qui agit sur lui, image où se résume l'ensemble des notions et des habitudes qui déterminent la valeur de la force morale de l'individu actif. Il résulte de là que l'autorité personnelle d'un individu peut se faire sentir en son absence et se prolonger même après sa mort. Mais la liaison de l'action de la force morale aux formes par lesquelles elle se traduit donne une valeur directe à ces formes elles-mêmes. Ainsi, l'apparence de la gravité, celle de la colère et de l'autorité, tout cela influe directement sur les individus comme manifestation d'une autorité individuelle supposée. Mais l'intensité de l'action dépend non seulement de l'autorité individuelle de celui qui agit, mais aussi de l'état cérébral de celui qui éprouve l'action ; les dispositions natives à la vénération, les habitudes prises à cet égard, les idées, les conceptions sur les conditions de hiérarchie et de subordination, tout cela influe sur le degré d'intensité avec lequel on reçoit l'influence de l'autorité morale individuelle. Réciproquement, il y a réaction de celui qui subit l'action sur celui qui la produit, d'après la loi fondamentale que l'action est équivalente à la réaction, loi qui trouve ici une pleine application. En outre, la considération de ceux qui subissent l'action de l'autorité personnelle d'un individu dispose celui-ci à chercher à s'en rendre digne. Ces phénomènes ont été jusqu'ici bien mal analysés, quoique implicitement conçus. Voltaire en rendait très bien le sentiment dans les deux vers fameux :

> Du droit qu'un esprit ferme et vaste en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

L'action personnelle varie nécessairement suivant les époques et les situations. La nature des doctrines y influe d'une manière évidente. Elle varie aussi suivant les

sexes, et suivant les dispositions particulières, surtout pathologiques, des divers individus. Georget a fait à ce sujet des observations et des expériences pour dégager les dires magnétiques d'un ensemble de circonstances accessoires d'une réalité plus ou moins douteuse. Ces recherches ont été reprises de nos jours par M. Charcot avec plus de précision. Mais, quoique utiles et intéressantes, elles ne me paraissent pas instituées d'une manière suffisamment rationnelle ; car, en ce cas, il faut subordonner l'état pathologique à l'état moral général, sans cela de telles recherches, comme celle des aliénistes, semblent trop un recueil de singularités, ce qui leur enlève même leur efficacité pour la sainte direction de l'espèce humaine.

L'autorité personnelle est la principale récompense d'une vie dignement employée : c'est un *capital moral* plus ou moins condensé et une des conditions les plus importantes de la vie sociale.

DE LA VIE PUBLIQUE (1).

Il y a, comme nous l'avons déjà constaté, deux ordres de fonctions : les fonctions spéciales et les fonctions générales ; les unes et les autres sont instituées au point de vue social par l'intervention d'une doctrine dont un pouvoir spirituel, plus ou moins bien constitué, est l'organe. Les fonctions spéciales ou, proprement dit, professionnelles sont caractérisées (nous l'avons déjà dit et nous n'y reviendrons pas) par leur destination, leur

(1) Dix-septième leçon du Cours de morale pratique, professé le dimanche 28 février 1886, à Paris, salle Gerson.

mode de rétribution et leurs conditions spéciales de liberté. Il faut maintenant caractériser les fonctions générales.

Leur destination consiste toujours dans une réaction de l'ensemble sur les parties. Il y a deux modes particuliers de participation à ces fonctions générales : d'un côté, la participation directe qui consiste dans l'exécution de cette réaction de l'ensemble sur les parties et, de l'autre côté, la participation indirecte qui consiste dans la manière dont agissent ceux qui subissent l'action. Ceux-ci, en effet, participent aux fonctions générales, soit par résistance, soit par excitation, soit aussi par une intervention directe mais intermittente en choisissant les chefs. Considérons d'abord les caractères généraux de la première fonction, c'est-à-dire celle du gouvernement proprement dit.

Ces fonctions, outre la nature de leur destination, sont caractérisées par leur mode habituel de rétribution. La rétribution est générale comme la fonction ; elle ne s'applique pas à chaque acte spécial, mais un paiement général permet de vivre et d'accomplir la fonction. En outre, ces fonctions ont habituellement un caractère coercitif ; au lieu d'être, comme dans les fonctions spéciales, un contrat librement débattu, elles s'imposent. Mais le gouvernement proprement dit a un complément nécessaire dans ce qu'on appelle le pouvoir spirituel qui, outre sa fonction spéciale de l'enseignement abstrait, possède la libre fonction complémentaire de surveiller, de conseiller, d'apprécier et de consacrer ; fonctions générales où interviennent comme appui surtout le prolétariat et les femmes.

La vie publique consiste précisément dans l'accomplissement de toutes ces fonctions, soit directes dans le gouvernement proprement dit, soit indirectes par l'action spirituelle du sacerdoce et du public. Cette vie publique

se développe surtout dans la maturité ou, du moins, doit normalement s'y développer, quoiqu'elle surgisse auparavant et même dès la jeunesse. Il nous faut donc en donner ici une théorie générale. Nous allons étudier successivement : l'institution de la vie publique, l'organisation de la vie civique, puis celle de l'existence planétaire.

I

DE L'INSTITUTION DE LA VIE PUBLIQUE

Résumé de l'ensemble des conceptions relatives à la théorie du gouvernement et de la société.

La vie publique est nécessairement caractérisée par l'existence du gouvernement, c'est-à-dire par l'appareil qui opère la réaction de l'ensemble sur les parties. Il n'y a pas évidemment de société sans gouvernement ; la conception contraire est une véritable monstruosité mentale. Les gouvernements ont surgi partout. On a dû, partout aussi, opérer, plus ou moins spontanément, leur systématisation, qui a dû varier d'après la nature des doctrines. Il y a dès lors, naturellement, trois sortes de théories sur les gouvernements : 1° théologiques ; 2° métaphysiques ; 3° positives. On peut prendre trois types concrets dans les temps modernes de ces trois sortes de théories : 1° Bossuet ; 2° Spinosa ; 3° Auguste Comte. Dans toutes ces théories, il y a des faits vrais, positifs, des observations plus ou moins considérables, qu'il faut savoir démêler et apprécier, au milieu des conceptions abstraites plus ou moins illusoires ; mais qui ont eu l'avantage de servir de procédé de liaison. Du reste, les théories théologico-métaphysiques ont eu l'avantage de mettre en évidence et de formuler les conditions fondamentales et essentielles de tout gouvernement, qui, sans

cela, auraient été confusément renfermées dans les vues implicites de l'empirisme.

La théorie théologique consiste à concevoir la puissance gouvernementale comme émanant des dieux ou de Dieu. Les formes de cette conception ont beaucoup varié depuis celle où le gouvernant est d'origine divine, jusqu'à celle où il n'est qu'un homme consacré par la volonté divine. Bossuet, dans son beau livre : *La politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte,* en a donné la forme la plus systématique (1). La conception de tout pouvoir comme émanant de Dieu a le grand mérite d'avoir, sous cette forme, mis en évidence le grand théorème scientifique : que le pouvoir a une source indépendante de ceux qui le subissent. Cela prépare ainsi, sous forme théologique, la conception que tout gouvernement a réellement une source spontanée émanant de la nature même des choses, sur laquelle nous n'avons qu'une action modificatrice et sur laquelle il est très dangereux de prétendre à une puissance productrice. De même, la doctrine métaphysique, en proclamant que le pouvoir émane de la volonté populaire, énonce ainsi, sous forme métaphysique, l'utilité de l'action modificatrice du public, et en même temps la nécessité que le pouvoir soit en rapport avec les dispositions fondamentales d'une époque. Il est néanmoins très important de reconnaître l'immense supériorité de la doctrine théologique sur la doctrine métaphysique, quant à la conception du pouvoir. Qu'on lise en effet le livre VIII[e], par exemple, de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et sa distinction capitale entre le pouvoir arbitraire et le pouvoir absolu, on sera frappé de l'énergie avec laquelle Bossuet montre le danger du pouvoir arbitraire et le

(1) Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte, à Monseigneur le Dauphin. Ouvrage posthume de Bossuet. Paris, 1709.

caractère des populations chrétiennes, où les pouvoirs sont nominalement absolus, mais pourtant atténués par un ensemble de conditions qui en fixent les bornes. Le caractère essentiel de la doctrine démocratique, c'est précisément d'être absolument arbitraire, Rousseau va jusqu'à prétendre, il est vrai, deux choses contradictoires: que la volonté générale ne peut pas errer, et que le peuple est la seule puissance qui puisse se dispenser d'avoir raison. Toutes les extravagances sont possibles avec de tels principes; les hommes politiques qui les acceptent, au lieu d'étudier les conditions réelles d'après lesquelles il faut prendre les décisions en rapport avec les situations, se contentent de chercher ce qui peut sembler plaire au peuple. C'est ainsi que, depuis 1789, les principes démocratiques tendent à nous faire tomber dans l'abjection. Cependant les doctrines théologico-métaphysiques représentent à des degrés divers mais sous des formes insuffisantes des réalités effectives ; il fallait arriver enfin à leur substituer des doctrines purement scientifiques, c'est-à-dire qui ne fussent que l'expression des lois des réalités observées. Auguste Comte, s'appuyant sur les efforts continus de tous les grands esprits, d'Aristote à Montesquieu, a enfin résolu le problème; c'est-à-dire qu'il en a posé toutes les bases, quoiqu'il reste d'immenses et difficiles travaux théoriques à accomplir pour faire rentrer tous les cas réels dans de pareilles conceptions. Il faut surtout remarquer comment, en s'appuyant sur les vues de de Maistre, Auguste Comte a donné enfin la vraie théorie de la division du gouvernement en temporel et spirituel ; c'est là un des pas les plus décisifs dans la théorie des sociétés humaines. En résumé donc, toute société n'existe que par un gouvernement, c'est-à-dire par un appareil de plus en plus compliqué qui opère la réaction de l'ensemble sur les parties par *force* ou par *persuasion*. A mesure que la

société se développe, la division des fonctions augmente et, par suite, ces deux procédés se concentrent dans des mains différentes et dans des organisations distinctes.

Ceci posé, il nous faut maintenant voir quelles sont les conditions cérébrales de la fonction gouvernementale et quelles sont, d'après la nature même des choses, les devoirs généraux des gouvernants et des gouvernés.

Des conditions de la participation à la vie publique.

Voyons d'abord les conditions morales, au point de vue essentiellement égoïste. Il faut dans tout gouvernant, en général, un certain degré d'ambition, c'est-à-dire le désir intime de commander avec la satisfaction qui y est attachée ; sans cela, vu la profonde insuffisance de l'altruisme dans notre nature, il serait difficile de surmonter les dégoûts et de vaincre les obstacles qu'entraîne tout gouvernement. Mais l'ambition ne doit pas être le but, comme chez Bonaparte, mais bien le substratum intime qui nous soutient dans la réalisation d'une grande destination sociale. Il faut, en outre, un sentiment net de sa propre personnalité pour se conserver et se défendre dans les luttes de la vie publique.

Mais un autre sentiment est absolument indispensable à la vie publique, c'est le sentiment social. Celui-ci est une fonction composée du cerveau, c'est-à-dire, d'après la théorie que j'ai instituée, une liaison habituelle entre des penchants et une vue de l'esprit produisant une force résultante qui excite, maintient et retient. Cette vue est ici une conception et une image plus ou moins précises de l'être collectif auquel s'applique notre attachement pour y lier notre personnalité, notre bonté pour le protéger, notre vénération pour nous subordonner à sa grandeur dans le passé comme dans l'avenir. C'est ce sentiment que, dans *Horace,* si dignement dédié à Richelieu, Corneille a caractérisé en disant :

Et du bonheur public fait sa félicité.

C'est ce même sentiment que Richelieu mourant, et transmettant le pouvoir à Mazarin, exprimait en disant que, dans le regret qu'il éprouvait de laisser son œuvre inachevée, il avait cependant la consolation de pouvoir en transmettre la direction à quelqu'un capable d'accomplir les grands projets qu'il avait conçus pour la grandeur de son roi et de sa patrie, où il avait trouvé « ses plus chères délices et ses plus solides contentements ».

Mais, en outre de ces impulsions morales, il faut au plus haut degré les conditions du caractère. Les entreprises, surtout d'ordre supérieur, étant toujours longues, la persévérance reste, comme dans les moindres affaires, la qualité essentielle. Il faut aussi une combinaison, dans le plus haut degré de développement, entre l'audace qui entreprend et la prudence qui retient et surveille. C'est cette combinaison presque contradictoire qui rend si difficile de trouver les hommes d'État. Les plus éminents l'ont toujours réalisée ; Cromwel en est un type décisif, mais César, Louis XI et Richelieu nous en offrent des manifestations éclatantes.

Dans les mammifères, le chat nous présente, en général, cette combinaison à un degré supérieur à celui de la moyenne de notre espèce.

Au point de vue mental, le caractère essentiel est l'esprit de généralité et la prépondérance du point de vue d'ensemble. Il y a des natures chez qui cette prépondérance est tellement grande qu'ils ne sont véritablement aptes à aucune autre fonction qu'à celle de gouverner. Machiavel est à cet égard un type d'autant plus curieux qu'il n'a jamais pu satisfaire une telle apitude ; d'où l'on peut conclure qu'il a dû être intimement malheureux. Cet esprit d'ensemble manque à la masse des hommes. Une telle aptitude semble tenir à une forme supérieure de l'esprit déductif dont j'ai le premier signalé les vrais caractères. Mais à cet esprit d'ensemble doit se lier la

sagacite dans l'observation et l'induction, et une aptitude spéciale de la contemplation concrète, pour retenir surtout les images des personnes en les rapportant aux temps et aux lieux.

Aussi, la capacité gouvernementale, surtout dans sa plus haute acception, est-elle excessivement rare. Elle résulte d'une combinaison délicate de conditions tellement difficiles qu'il est impossible de soumettre le choix à des règles précises. Il faut, à ce égard, faciliter l'avènement des hautes valeurs politiques par tous les moyens possibles, en supprimant les conditions spéciales qui limitent les choix dans les autres fonctions. Ainsi, le sytème des examens doit toujours être rejeté dans les hautes fonctions politiques et même dans toutes les fonctions véritablement supérieures. D'après les conceptions de la destination de la vie publique et des aptitudes cérébrales qui lui sont propres, nous pouvons tracer maintenant une vue sommaire des devoirs des gouvernants et des gouvernés.

Le premier de tous, pour les gouvernants, consiste nécessairement dans la subordination du point de vue personnel et de celui de la Famille au point de vue social. Le devoir à ce sujet est d'autant plus strict que la fonction gouvernementale est plus élevée. La seconde condition, et sur laquelle Richelieu a tant insisté, c'est précisément la prépondérance de la raison. A cet égard, le mot de Bonaparte est vrai : l'homme d'État doit avoir son cœur dans sa tête, pour un intérêt social, bien entendu, et non pas dans un but personnel. Voir froidement les choses telles qu'elles sont, sans illusions comme sans pessimisme, apprécier tous les éléments de la réalité, c'est là le devoir de l'homme d'État. La troisième condition, qui se lie aux deux premières, c'est la fermeté du refus. Il faut le cœur triplement cuirassé, que n'ébranle aucune considération affective. Richelieu, qu'il faut tou-

jours citer, a admirablement rendu une telle disposition en parlant de l'exécution de Bouteville. « Dans tous ces « embarras qui semblaient affaiblir votre puissance, rien « ne vous put empêcher d'arrêter le cours des duels que « le châtiment des sieurs Bouteville et Duchapelle. J'avoue « que mon esprit ne fut jamais plus combattu qu'en cette « occasion, où à peine pus-je m'empêcher de céder à la « compassion universelle, que le malheur et la valeur de « ces deux jeunes gentilshommes imprimait au cœur de « tout le monde, aux prières des personnes les plus qua- « lifiées de la cour et aux importunités de mes plus « proches parents. Les larmes de sa femme me touchaient « très sensiblement, mais les ruisseaux de sang de votre « noblesse, qui ne pouvaient être arrêtés que par l'effu- « sion des leurs, me donnèrent la force de résister à moi- « même et d'affermir Votre Majesté à faire exécuter pour « l'utilité de son État, ce qui était quasi contre le sens de « tout le monde et contre mes sentiments particuliers ».

Du rôle du prolétariat.

Pour les gouvernés, la disposition fondamentale est d'abord de faire prévaloir le respect dû à la fonction indépendamment de la valeur du fonctionnaire, pourvu que celle-ci se trouve contenue dans des limites à peu près suffisantes. Surtout, dans toute critique, il ne faut considérer que l'amélioration ; il faut y introduire en outre le point de vue relatif, en appréciant non point un type absolu, mais bien ce qu'il est possible de faire dans une situation donnée. Mais l'on peut résumer tous les devoirs actuels des gouvernés dans la nécessité de vaincre la maladie révolutionnaire. C'est là en effet le grand desideratum de la situation présente. Cette fatale disposition à critiquer indéfiniment, à ne se reconnaître que des droits par rapport aux gouvernants, en ne laissant à ceux-ci que des devoirs, finiraient par rendre impossible l'existence de toute société. Si la maladie avait atteint partout le même degré d'acuité et d'extension qu'elle

présente à Paris, la société serait certainement menacée d'une prochaine dissolution.

Après avoir indiqué ainsi sommairement les conditions de la vie publique, il faut indiquer les principes généraux de l'avènement des pouvoirs publics, surtout pour les fonctions supérieures et directrices. Le problème est aussi important que difficile. Il s'agit, en effet, en premier lieu, de trouver les procédés pour faire surgir de la société les individus les plus aptes à la diriger ; en second lieu, de remédier autant que possible aux inconvénients plus ou moins inévitables du pouvoir et de pourvoir au remplacement quand cela est nécessaire. *Conditions d'avènement et de recrutement des pouvoirs publics*

Trois modes distincts ont été employés et le seront toujours, à des degrés divers et dans des proportions variables, pour faire surgir les gouvernants : 1° l'âge ; 2° la naissance ; 3° le choix. Ce troisième procédé offre deux formes bien distinctes suivant qu'on a le choix proprement dit fait par le supérieur, ou, au contraire, quand l'inférieur institue le supérieur, ce qui est l'élection proprement dite. Ces trois procédés ne donnent un résultat définitif, efficace et satisfaisant qu'autant que celui qui arrive au pouvoir a une valeur propre qui lui constitue une puissance indépendante de l'origine même de son autorité. L'âge a été une première source du pouvoir, surtout quant cet âge ne dépassait pas une certaine limite ; car alors la puissance était plus spirituelle que temporelle. L'ancienneté sera toujours un procédé de classement ; mais il ne doit jamais être employé pour les fonctions tout à fait supérieures. La naissance ou l'hérédité a été, au fond, dans l'histoire, le grand procédé pour faire surgir les chefs. C'est par lui que les sociétés se sont formées et étendues. Cependant, si on se laissait dominer par une logique plus apparente que réelle, que ne peut-on pas dire contre un tel procédé ? A cet égard, on peut rétorquer contre les partisans de l'hérédité tou-

tes les raisons qu'on donne contre l'électorat. En réalite, la pratique a toujours surmonté, à un degré suffisant du moins, les inconvénients théoriques. L'erreur profonde dans toutes ces discussions consiste toujours à supposer que les individus se conduisent par une logique absolue, quand, en réalité, ils tiennent compte empiriquement des circonstances et limitent spontanément le cercle de leurs oscillations. L'avantage capital de l'hérédité, c'est de transmettre par tradition les habitudes et les règles propres à l'accomplissement de la fonction, en évitant les inconvénients qu'amène la lutte pour la conquête du pouvoir.

Le troisième procédé d'avènement au pouvoir est le choix. La première forme à examiner c'est l'électorat proprement dit où les inférieurs choisissent les supérieurs. Que n'a-t-on pas dit, depuis Platon, contre un tel procédé, qui néanmoins s'impose absolument aux populations occidentales. J'ai, dans la *Revue occidentale,* posé les règles d'après lesquelles l'électorat peut fonctionner de la meilleure manière possible : 1° Il faut que le public conçoive l'électorat, non pas comme un droit et une aptitude nécessaire à bien choisir, mais bien comme le meilleur procédé actuel pour recruter les gouvernants ; 2° il faut réduire la fonction électorale à son minimum, en ne la faisant porter que sur les fonctions politiques supérieures et sur les conseils de surveillance, mais jamais sur les fonctions générales d'exécution, comme la judicature, l'administration, etc.; 3° enfin, le public doit considérer qu'il ne confère que la puissance légale, mais jamais l'aptitude ; il doit toujours être disposé à maintenir ceux qui sont doués de cette dernière contre les rivalités et les attaques incessantes des ambitieux vulgaires de nos assemblées. L'anarchie actuelle vient bien plus des élus que des électeurs ; les premiers, outre qu'ils font le plus souvent un triste emploi de leur puis-

sance, tendent à dégrader les seconds par leur platitude et leur incohérente glorification des inepties démocratiques.

La seconde forme du choix consiste dans l'institution par le supérieur de son successeur, d'après des conditions de capacité et de mérite. L'histoire nous en a offert spontanément trois exemples remarquables dans la série des Antonins, dans la série des papes qui ont précédé et suivi Grégoire VII et enfin, dans la succession de Richelieu, Mazarin et Colbert. Auguste Comte a systématisé ce procédé sous le nom d'hérédité sociocratique.

Mais tout pouvoir abuse, comment peut-on remédier aux dangers de ces abus ?

Des moyens de remédier aux abus du pouvoir.

Plusieurs moyens, dans le passé, ont été employés pour combiner la stabilité fondamentale avec la nécessité du changement, dans les cas graves et extrêmes. En premier lieu les *révolutions.* Je sais tout ce qu'on peut dire contre les révolutions, de même que contre les maladies, mais les unes comme les autres sont plus ou moins inévitables ; par conséquent, il ne faut pas blâmer, pas plus qu'approuver à cet égard d'une manière absolue. En second lieu, les coups d'Etat qui sont la révolution par en haut. Troisièmement enfin, l'assassinat du chef, quand il y a impuissance absolue et qu'on est arrivé à la limite extrême. On peut voir le livre II *Du Pape,* de de Maistre, pour apprécier toute la portée de cette théorie : « La race audacieuse de Japhet, dit de Maistre, n'a cessé de graviter vers ce qu'on appelle la liberté..... l'immense postérité de Sem et de Cham a pris une autre route. Depuis les temps primitifs jusqu'à ceux que nous voyons, toujours elle a dit à un homme : faites tout ce que vous voudrez et lorsque nous serons las, nous vous égorgerons ». (*Du Pape,* liv. II, chap. II). Mais à mesure que l'évolution humaine a grandi, le remède aux inévitables inconvénients de la puissance a consisté dans l'action

croissante de l'opinion publique, dans ce qu'on peut appeler la réaction de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle. Cette réaction acquiert son état véritablement normal lorsqu'elle est organisée par un pouvoir spirituel constitué, distinct du pouvoir temporel. Le catholicisme a produit au moyen-âge, par la constitution du sacerdoce, due à la prépondérance de la papauté, le premier grand exemple de la division des deux pouvoirs. De Maistre a donné à ce sujet une théorie très profonde qui a été reprise et constituée d'une manière scientifique et positive par Auguste Comte. Nous allons en donner une vue sommaire.

Du pouvoir spirituel.

Tout gouvernement proprement dit doit subir à des degrés divers une action spirituelle, par laquelle il est *consacré, conseillé, surveillé* et *apprécié*. Ces quatre opérations appartiennent d'une manière essentielle au sacerdoce ; car elles ne peuvent s'exercer qu'au nom d'une doctrine universellement acceptée. Or c'est le sacerdoce qui coordonne, augmente, enseigne et transmet une telle doctrine. Dès lors, il est nécessairement chargé de la direction des quatre fonctions que je viens d'indiquer. Lui seul peut consacrer, c'est-à-dire instituer chaque fonction au point de vue de l'ensemble. En vertu des mêmes raisons, à lui appartient la vraie compétence pour donner des conseils, pour surveiller et finalement apprécier. Mais une telle fonction serait sans efficacité si elle n'avait pas un point d'appui. Ce point d'appui provient du *prolétariat;* c'est-à-dire de la masse humaine, devenue libre depuis le moyen-âge et qui subit l'inévitable contre-coup de toutes les perturbations quelconques. Un second élément, sans lequel l'action du sacerdoce serait inefficace, c'est la *femme ;* c'est elle qui, exclue comme le prolétariat de toute véritable direction politique, peut faire pénétrer, dans la famille même, l'influence des appréciations sacerdotales. Tel est l'ensemble

de l'état normal vers lequel le Positivisme veut graduellement conduire l'espèce humaine, d'abord en Occident ; ce qui ne pourra provenir que d'une lente propagation doctrinale.

En Occident et spécialement en France, où tous les pouvoirs émanent directement ou indirectement de l'électorat, la fonction spirituelle doit se proposer pour but essentiel de l'éclairer et de la moraliser. Il faut de plus en plus faire pénétrer dans l'ensemble du public que l'électorat est une fonction et non pas un droit, que cette fonction impose des devoirs et qu'elle ne constitue pas par elle-même un procédé légitime et infaillible qui conduise, pour ainsi dire machinalement, à un résultat bon et utile. Le public doit surtout résister à ceux qui, le flattant sans cesse, voudraient lui faire croire qu'il est apte à toute chose et, par suite, étendre la fonction électorale au-delà de ce qui est strictement indispensable. Il doit arriver à repousser comme aussi ineptes qu'indignes ceux qui demandent la puissance au nom de telles opinions. Le Positivisme peut exercer, du reste, dès à présent, une action sérieuse sur les hommes politiques proprement dits, en fournissant à ceux qui en sont vraiment dignes les formules et les conceptions générales qui leur faciliteront les moyens de modifier l'anarchie démocratique.

Quant aux populations retardées, en dehors de l'Occident, l'action positiviste ne peut porter que sur une élite qui agira à son tour sur le milieu correspondant en tenant compte de toutes les particularités du cas.

Des conditions négatives sont nécessaires pour permettre l'action spirituelle ; elles sont satisfaites en France, on peut le dire, au-delà de toutes limites. Le droit de réunion et de discussion compte autant d'extension qu'il est possible d'en admettre ; on peut même dire qu'on a plus de liberté à cet égard que le public n'est capable,

moralement ou intellectuellement, d'en utiliser. Ainsi la population française et spécialement parisienne, non seulement n'a pas su se servir du droit de réunion ; elle en a même fait le plus indigne abus. Un droit précieux qu'il faut surtout sagement maintenir, c'est celui de l'affichage qui permet d'avoir à peu de frais et d'une manière vive une grande action sur l'opinion publique. Mais l'affichage, il faut bien le comprendre, doit, pour être efficace, satisfaire à certaines conditions. Il ne peut évidemment se substituer à l'enseignement, il n'a d'influence que lorsqu'il intervient sur une question qui préoccupe vivement le public et dont on peut donner la solution d'une manière courte et précise, en étant néanmoins compris. Bien employé, ce procédé peut avoir une action décisive dans les questions de personnes.

Quant au journalisme, ce n'est évidemment qu'une institution transitoire. Bien loin de surveiller la vraie force de notre époque, l'argent, il en est devenu trop souvent l'instrument. Je sais tout ce qu'on peut dire contre le journalisme, néanmoins il joue et peut jouer de plus en plus un rôle transitoirement utile. Il a surtout un avantage, c'est d'offrir un honorable moyen de vivre, en faisant un travail utile, à des natures théoriques qui, sans cela, n'auraient pu se développer. Sous ce rapport, le journalisme remplace des institutions de l'ancien régime que la Révolution avait supprimées, et où, avec des abus inséparables de trop grandes sinécures, des natures théoriques trouvaient des moyens de développement légitime.

II

DE LA CONSTITUTION DE LA VIE CIVIQUE

Position de la question.

L'homme est, comme l'a établi Auguste Comte, surtout un citoyen. Sa vie, étant essentiellement active, est liée

à une patrie déterminée ; la famille prépare et l'Humanité complète. C'est de cette vie civique qu'il s'agit aujourd'hui d'exposer la conception normale, en indiquant ce qui convient aussi à la transition. Mais il faut d'abord définir, d'après les vues générales d'Auguste Comte, la conception de la décomposition de l'Humanité à l'état normal, en patries distinctes. En concevant, d'après l'évolution du passé, l'Humanité comme devant être finalement ralliée par une foi commune dirigeant une activité pacifique, Auguste Comte en conclut qu'à l'état normal la planète sera décomposée en un certain nombre de patries distinctes, qu'il désigne sous le nom de *sociocraties*. Pour préciser les idées, il fixe ce nombre à cinq cents. Auguste Comte a dû laisser indéterminée la solution du problème de la réalisation effective d'une telle répartition. Or, si nous considérons l'état actuel, surtout depuis la mort d'Auguste Comte, on peut constater que le mouvement effectif, bien loin de pousser à la décomposition en petites nationalités, pousse à la formation d'immenses empires, même en Amérique, où la préoccupation de la vie industrielle semblait devoir prévaloir. Ainsi, les hommes d'Etat de l'Amérique du Nord se proposent d'établir avec l'Amérique du Sud une union douanière analogue au Zollverein établi par la Prusse. Cette union douanière serait ralliée par une grande ligne de fer allant du cap Horn jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent. Si un tel projet se réalisait, le Nouveau-Monde constituerait bientôt un vaste empire, et l'on pourrait prévoir le jour où il deviendrait un grand élément de lutte avec le reste de la planète. On invoque, comme à l'ordinaire, la fraternité et le libre-échange. Le jour où un tel projet sera exécuté, les populations espagnoles et portugaises du Nouveau-Monde pourront faire leur deuil de leur autonomie propre. Quoi qu'il en soit, le mouvement actuel semble aller en sens inverse

de la marche vers l'état normal, telle qu'elle se déduit d'une vue générale de l'évolution du passé. Néanmoins, je persiste à croire qu'Auguste Comte a bien déterminé la marche réelle vers la constitution finale de notre espèce; mais le philosophe comme l'homme d'Etat doivent tenir compte de la situation actuelle. Sans insister à cet égard, nous allons établir, en concevant une patrie suffisamment homogène, la conception abstraite de la vie civique. Nous tiendrons compte ensuite sommairement des conditions de la transition pour établir les principes des devoirs généraux d'une telle existence.

De l'organisation du gouvernement.

La vie civique se définit essentiellement par la théorie de la constitution du gouvernement; c'est-à-dire de l'appareil qui opère la réaction de l'ensemble sur les parties en faisant suffisamment concourir vers un but déterminé les volontés distinctes. Nous concevons que dans une telle organisation, la puissance spirituelle plus ou moins systématiquement organisée soit distincte du gouvernement proprement dit. Elle dirige ainsi l'opinion publique qui maintient les habitudes, les principes, les coutumes, qui font la vie essentielle d'une nation et qui tracent le cercle naturel dans lequel doit se mouvoir l'action gouvernementale. Dans ces conditions, la distinction entre le législatif et l'exécutif disparaît; la législation n'ayant plus pour but d'instituer l'existence sociale, mais consistant au fond à en permettre et faciliter les manifestations. Car il faudra renoncer, à moins de dislocation sociale, à l'inepte conception démocratique, qui n'a pu avoir qu'une utilité très passagère; à savoir qu'il doit exister une puissanee législative dont la fonction est de reconstituer la société dans des périodes de plus en plus courtes.

Les fonctions du gouvernement, c'est-à-dire du grand appareil qui excite, retient et coordonne les efforts, sont

de plusieurs natures. Il y a d'abord les *fonctions politiques,* qui sont les plus générales, celles par lesquelles s'exécute la fonction gouvernementale proprement dite ; puis il y a les *fonctions sociales,* c'est-à-dire celles par lesquelles le gouvernement réagit sur les fonctions spéciales et même, dans une certaine mesure, les supplée. Mais l'institution de ces deux grandes fonctions suppose des agents d'exécution plus ou moins bien coordonnés sous la direction gouvernementale ; ce sont les *fonctions administratives.* Enfin, le gouvernement doit instituer les *fonctions judiciaires* qui ont pour but de ramener l'équilibre social à l'état moyen, en remédiant aux perturbations, surtout individuelles.

Occupons-nous d'abord des fonctions politiques du gouvernement.

Fonctions politiques du gouvernement.

Les fonctions politiques sont celles par lesquelles l'Etat, considéré comme le chef d'une nation, c'est-à-dire d'un être collectif distinct, préside à sa *conservation,* à son *action* et à la *continuité* de son évolution. La première grande opération du gouvernement consiste dans la diplomatie et dans la guerre, double opération par laquelle une nation conserve son individualité propre et organise les relations avec les autres nations de la planète, sous tous les aspects possibles. La diplomatie est l'art suprême du gouvernement ; sa fonction augmentera loin de diminuer, vu la complication croissante des rapports des peuples entre eux, par le double accroissement du nombre des peuples et du nombre des questions. Ainsi, non seulement les traités de commerce, les stipulations internationales relatives à la vie industrielle iront en augmentant, mais même il surgira bientôt un nouvel ordre de questions : ce sont celles qui résultent de ce que la solidarité économique met en évidence la solidarité géologique et météorologique. Les opérations qui changent l'état d'une portion de la surface de la terre peuvent

réagir à un degré quelquefois extrême sur tous les autres. De là, la nécessité d'une entente internationale pour faire ou ne pas faire certaines opérations. La marine publique, à ces divers points de vue, dépend de la diplomatie et de la guerre. Elle doit être organisée pour cette double destination. Une autre fonction du gouvernement consiste dans les relations inévitables avec les pouvoirs spirituels nationaux ou internationaux. Il y a là des questions diplomatiques d'une rare difficulté et d'une grande importance ; il faut, en effet, combiner les rapports réciproques avec un juste respect de l'indépendance spirituelle. Quant à ignorer systématiquement, comme le veut la démocratie, les divers pouvoirs spirituels, c'est là une solution irrationnelle, puisqu'elle ne tient pas compte d'un phénomène social existant qu'on n'empêche pas d'agir en ne le regardant pas. Ainsi, par exemple, le gouvernement français doit nécessairement tenir un compte déterminé des pouvoirs spirituels : catholique, bouddhiste ou islamique ; ce qu'il fera d'autant mieux qu'il sera placé au point de vue d'une véritable émancipation. Aussi, il faut le dire, le Positivisme, suffisamment développé, pourra seul poser les bases d'une véritable diplomatie rationnelle, en se plaçant au point de vue strictement scientifique, qui permet de juger toutes les doctrines, en les rapportant à leurs situations.

Le gouvernement, considéré dans l'intérieur même de la nation, a pour fonction d'organiser la police générale. C'est là une mission suprême, puisqu'il s'agit d'assurer la sécurité des diverses existences, non pas seulement contre les vols et les assassinats, mais aussi d'après l'hygiène privée et publique. La police constitue une des formes les plus décisives de la providence effective de notre espèce. Il est clair, par exemple, que la facilité des communications actuelles offre au crime des moyens exceptionnels d'éviter la surveillance ou la répression.

Par conséquent la centralisation de la police devient nécessaire pour lutter contre la généralisation des procédés du crime. On voit donc combien s'éloignent des besoins de la situation actuelle les tentatives de décentralisation et de prétendue autonomie. Sous un autre point de vue, la généralisation et la facilité des communications économiques, combinées avec la perfection dee procédés chimiques, rendent nécessaire l'extension de la haute fonction de la police pour l'examen et l'appréciation surtout des denrées alimentaires. La conception positive des épidémies rend indispensable aussi la généralisation de la fonction hygiénique qui conduira souvent à des règlements internationaux. C'est le gouvernement encore qui doit établir l'état civil et les archives, qui constatent le présent et le passé en vue de l'avenir. Enfin une de ses fonctions capitales est l'organisation des travaux publics; c'est-à-dire l'exécution des travaux qui intéressent la nation toute entière dans son présent ou son avenir, sans pouvoir intéresser d'une manière déterminée un groupe particulier d'individus. Et il faut remarquer que dans ce cas il y a danger à livrer trop à l'intérêt privé de quelques-uns ce qui intéresse la communauté entière. Nous aurons donc ainsi dans les travaux publics : les routes, les canaux, les ports principaux, les postes, télégraphes, etc.

Mais toutes ces fonctions ne peuvent s'accomplir sans argent. De là, la nécessité pour le gouvernement d'un système financier qui lui assure les ressources nécessaires. Outre les revenus résultant de certains offices industriels ou de l'exploitation des domaines nationaux, il y a nécessité d'un système d'impôts directs et indirects. Le principe fondamental pour les impôts est de se méfier soigneusement des vues trop théoriques. Il faut se placer à ce point de vue : 1° que l'impôt ne doit pas nuire aux fonctions spéciales ; 2° que le gouvernement doit les établir de

manière à recouvrer les revenus le plus facilement possible, sans trop se préoccuper d'un principe abstrait de justice, qui conduit trop souvent à l'illusion, comme à l'anarchie. L'histoire de la Révolution française nous en a fourni un exemple frappant, comme je l'ai fait ressortir dans mes conférences spéciales sur le système financier de la Révolution.

Fonctions sociales du gouvernement.

Occupons-nous maintenant des fonctions sociales du gouvernement.

Les fonctions sociales du gouvernement sont celles par lesquelles l'Etat réagit normalement sur les fonctions accomplies par la libre initiative des citoyens. L'esprit général de cette réaction doit consister, en maintenant l'ordre, à assurer la plus grande indépendance et la plus grande initiative des citoyens compatible avec une telle intervention. C'est à cette classe d'attributions que se rapporte la fonction par laquelle le gouvernement établit les règles relatives à la formation des contrats entre les citoyens, soit les règles générales et universelles propres à chacun d'eux, soit les règles spéciales propres à l'industrie, au commerce, etc. C'est dans ce genre d'attributions qu'il faut faire rentrer l'établissement des règles qui doivent présider aux divers modes d'association, à la formation comme à la durée des êtres collectifs que les citoyens peuvent former dans la nation elle-même. L'établissement de certains monopoles spéciaux, comme celui de la Banque de France, par exemple, le système d'encouragement appliqué passagèrement à certaines industries, pour suppléer à l'initiative industrielle, tout cela est une attribution sociale nécessaire d'un gouvernement régulier. Il y a, en effet, sous ce rapport, une juste mesure à établir entre le pur économisme qui veut donner une prépondérance absolue à l'initiative personnelle et le gouvernementalisme à outrance qui tend à la supprimer. L'initiative personnelle présente

des avantages certains : elle forme des hommes et des caractères et, de plus, elle permet de bien déterminer l'opportunité des entreprises. Mais elle manque trop souvent de généralité dans les vues et il y a certaines opérations dont une saine prévision fait apercevoir l'utilité future et qui ne peuvent se réaliser que par un aide et un encouragement donnés par le gouvernement à l'initiative individuelle. Les critiques des économistes contre le système de monopole de l'ancien régime ont été trop absolues ; il faut se placer, là comme partout ailleurs, à un point de vue relatif.

Mais pour que les décisions politiques ou sociales du gouvernement puissent avoir une véritable efficacité, il faut évidemment un système organisé d'exécution. Ce système, c'est l'*administration* proprement dite. L'administration est donc l'appareil par lequel l'Etat fait exécuter ses décisions politiques et sociales, par lequel il recueille en même temps l'ensemble des documents indispensables à une saine direction. La classe correspondante a été violemment attaquée, beaucoup plus encore par les économistes que par les révolutionnaires. On lui a reproché son manque d'initiative, son esprit de routine qui semble la rendre réfractaire à toute modification quelconque. Il y a une certaine part de vérité dans de telles critiques ; elles signalent des inconvénients auxquels il faut chercher à remédier, surtout par la propagation de meilleures vues. Mais dans toutes ces critiques, on oublie trop que les inconvénients que l'on signale sont une conséquence spontanée des immenses avantages que procure à la société une telle classe, et des qualités si heureuses qu'elle contracte dans l'accomplissement même de ses fonctions. Toute société vit sur un ensemble de traditions et d'habitudes créées par le passé et la notion de progrès, à moins de constituer la plus extravagante folie, ne peut consister que dans la gra-

duelle modification des résultats dus à l'action du passé. Or, l'administration d'un grand pays est précisément l'appareil de conservation et de maintien de l'ensemble de toutes les traditions. Pour la France, notamment, notre système administratif est la grande colonne vertébrale qui maintient l'existence et la durée de ce pays au milieu de l'instabilité redoutable due à la prépondérance de l'esprit démocratique. En outre, cette classe a l'avantage d'offrir maintenant un type précieux d'activité sociale en un temps où l'on donne de plus en plus à toutes les fonctions un caractère personnel. Enfin une telle classe réalise, en général, par la sécurité, la compensation de la modestie de la rémunération. Sans doute il ne faut pas trop la développer; car l'initiative personnelle est la source de toute évolution, mais il faut savoir lui faire sa juste part; et, en France, actuellement, le respect de l'administration est un devoir du premier ordre. J'ai donné la théorie historique de l'évolution de la classe administrative en France dans mes trois conférences sur le système administratif de la Révolution française; la première ayant été consacrée à la théorie de l'évolution historique du système administratif de l'ancien régime. Je ne puis donner ici que quelques indications caractéristiques.

Fonction judiciaire du gouvernement.

Mais l'accomplissement des diverses opérations des individus, soit isolés, soit agissant collectivement, donne lieu à des perturbations inévitables. Il est donc nécessaire de remédier à ces perturbations et de rétablir autant que possible l'état moyen qui est le vrai caractère de l'existence sociale. Les fonctions judiciaires du gouvernement ont précisément un tel but; c'est la thérapeutique sociale fondée sur une pathologie correspondante. Ces fonctions, comme les fonctions administratives, sont des fonctions de gouvernement; par conséquent, les agents doivent être institués par le gouvernement lui-

même ; les assemblées municipales, départementales, etc., ayant surtout une fonction financière et de surveillance. J'ai, dans un travail spécial de la *Revue Occidentale,* exposé sommairement mes vues à ce sujet, surtout à l'occasion de l'absurde tentative démocratique de faire choisir les juges par l'élection populaire.

Le degré le plus général et le plus simple de la fonction judiciaire est celle qui consiste à assurer l'exécution des contrats formés entre les citoyens et celle des décisions individuelles, telles que donations, testaments, etc., que la société a assujettis à certaines conditions. En outre, il y a des perturbations qui résultent de l'action violente de l'individu sur les autres, depuis le vol jusqu'à l'assassinat; la nation intervient par son gouvernement au moyen de la justice criminelle. Mais il y a des perturbations d'un caractère plus général : d'abord celles qui résultent de l'insuffisance passagère où permanente d'un certain nombre d'individus, pour pourvoir suffisamment à leur existence, et remédier aux maladies ; c'est le problème de la *misère.* La civilisation occidentale, en libérant la masse humaine, a donné à chacun la reponsabilité de sa propre vie, sans l'avoir toujours suffisamment armé pour une lutte difficile ; il en résulte un vaste *impedimentum* qui constitue l'une des difficultés de la société actuelle. Remédier à cette situation est une des plus hautes fonctions du gouvernement, où les lumières du pouvoir théorique sont les plus indispensables. Enfin, il y a les perturbations les plus générales, consistant dans les insurrections politiques ou sociales. L'avenir n'en sera pas absolument débarrassé, et la solution de ces conflits ne cessera d'être aussi une fonction capitale du gouvernement.

Tel est donc l'ensemble des fonctions normales de tout appareil gouvernemental ; mais il faut maintenant indiquer quelques vues sommaires relatives à la transition.

De la transition. L'état normal consiste évidemment, d'après cela, dans des patries républicaines ; *Sans Dieu ni Roi,* constitue la condition négative de l'état final de notre espèce, mais il est évident qu'une longue transition est nécessaire pour nous conduire à une telle situation. Il serait aussi dangereux que chimérique de vouloir trop anticiper sur le mouvement naturel des choses. Il y a plus : tant que l'exemple d'une grande République vraiment positive n'aura pas été donné au monde, il y aurait un immense danger pour la propagation de la démocratie républicaine, qui substituerait bientôt son anarchique et inféconde uniformité aux variétés propres aux divers pays et aux inégalités fécondes de chacun d'eux. Il est clair que tout progrès résulte des inégalités et de la possibilité pour les forces distinctes de s'isoler du système général pour pouvoir, par suite, lui donner une nouvelle impulsion déterminée. Pour ce qui regarde tous les peuples, en dehors de l'Occident, toute tentative pour y propager un mouvement républicain serait, on peut le dire, vraiment criminelle. Tout ce que l'on peut souhaiter et ce à quoi l'on doit travailler, c'est la formation dans chaque pays d'une minorité directrice qui, initiée aux saines doctrines, y préparera une lente pénétration. Mais il faut pour cela que l'Occident lui-même ait accompli une suffisante régénération, sans quoi il ne transporte au dehors que son instabilité et son anarchie, et il détruit sans remplacer. Néanmoins, cette réaction de l'Occident sur le reste de la planète va en croissant, et il faut bien l'accepter, mais sans l'exciter ni la provoquer.

Conclusion. Le problème fondamental consiste donc à transformer l'Occident d'une manière positive, et la condition capitale est l'établissement d'une République française qui fournisse le type sur lequel pourront se guider graduellement et lentement les autres éléments du groupe initiateur. La République française fournit déjà la première condi-

tion négative de tout état normal : l'élimination de Dieu et du Roi. Pour la première fois dans l'histoire du monde, et c'est là un progrès dont on n'apprécie pas assez la grandeur et l'importance, une nation organise sa direction officielle sans aucune intervention théologique quelconque, même le plus simple déisme. Ainsi, en 1848 encore, Dieu était invoqué ; aujourd'hui il est absolument éliminé. On laisse, du reste, une pleine liberté aux convictions théologiques, mais elles n'ont plus qu'un caractère absolument privé. C'est là une immense révolution dans l'histoire. C'est pour cela que le maintien de la République, en France, est une opération du premier ordre pour les intérêts les plus élevés de la civilisation. Mais la prépondérance de la métaphysique démocratique constitue un véritable danger, parce qu'elle tend à rendre tout gouvernement impossible. En premier lieu, prenant comme un principe de valeur objective la souveraineté du peuple, elle fait de l'électorat, non pas un simple moyen à défaut d'autre de faire surgir le pouvoir politique, mais bien un moyen de résoudre les questions elles-mêmes. Il résulte de là une opposition au véritable esprit scientifique, qui est la base de l'ordre social, et qui, résolvant les questions par l'appréciation des lois nécessaires de notre nature et de notre situation, justifie les mesures d'après leur convenance ou disconvenance avec la situation créée par de telles lois. Il y a plus : la démocratie tend de plus en plus à un véritable état d'avilissement mental et moral, surtout dans ses chefs, en se réduisant, pour toute activité cérébrale, à répéter de vieilles formules incohérentes, comme si, en 1789, les formules de Jean-Jacques Rousseau, nouveau Moïse, avaient constitué une révélation contre laquelle rien désormais ne peut prévaloir. Nos intransigeants offrent donc l'esprit sectaire et absolu du catholicisme et du protestantisme dans ce qu'ils ont de plus étroit, de plus

antipathique et de plus contraire à l'esprit relatif de la science. Là est donc le véritable ennemi de la science et de la civilisation. Mais il y a plus : nos chefs démocratiques se sont profondément abaissés par un autre côté. Loin de rester dans la dignité puritaine de leurs prédécesseurs, ils ont incorporé à leurs dogmes tout ce que l'industrialisme avait de plus dangereux dans son instabilité pour l'abaissement de l'homme et la dissolution des liens sociaux. Le système économique et financier de nos intransigeants n'est rien autre chose qu'une parodie aggravée du régime économique du second empire. Il faut donc vigoureusement agir sur un public trop inconscient pour faire prévaloir les notions et les habitudes vraiment organiques. La liberté spirituelle étant largement assurée, au-delà de tout ce qui est possible et nécessaire, c'est sur le maintien de l'ordre temporel qu'il faut insister. Il faut énergiquement demander la prépondérance du pouvoir exécutif, sa stabilité et sa force. Il faut comprendre que lui seul peut maintenir l'unité de la nation, et que l'action du pouvoir central doit augmenter, bien loin de diminuer dans le domaine légitime de son action, c'est-à-dire dans le domaine matériel. Il faut surtout soumettre le pouvoir législatif et notamment la Chambre des députés à une critique précise et décisive ; et, en outre, repousser cette prétention aussi ridicule qu'impertinente de nos législateurs, à s'accorder comme une sorte d'infaillibilité, parce qu'ils représentent, soi-disant, la majesté du peuple, prétention qui irait presque jusqu'à empêcher la critique de ces Louis XIV d'une nouvelle espèce. Le spectacle honteux de toutes les vraies supériorités successivement éliminées doit déterminer une énergique réaction de l'opinion publique. Le devoir du Positivisme doit être surtout d'affirmer énergiquement, dans notre pleine liberté spirituelle, les règles de l'ordre et de la subordination,

sans lesquelles notre existence nationale elle-même serait compromise. Ce devoir, depuis trente ans que je suis sur la brèche, je n'y ai pas failli. Du reste, la population, quand on s'adresse convenablement à elle, écoute, quoiqu'elle se transforme lentement.

III

DE LA VIE PLANÉTAIRE

Tentatives pour constituer l'unité du genre humain.

S'il y a un spectacle qui frappe les esprits, même les moins attentifs, c'est la tendance rapidement croissante de toutes les parties de la planète à former un tout. Au début, les divers groupes sont isolés sur une vaste surface dont les diverses parties ne pouvaient pas facilement communiquer entre elles. Bientôt les nations se sont agrandies : elles ont réagi les unes sur les autres par la guerre, la navigation, le commerce. L'empire romain, la domination islamique, le système colonial qui s'est si largement développé depuis le XVIe siècle, tout cela a développé des relations croissantes. Par l'établissement d'un système extrêmement rapide de communication et de transmission, toutes les parties de la planète, non seulement se connaissent désormais, mais réagissent les unes sur les autres. Avant même que cette tendance des divers groupes humains à former un tout planétaire eût pris une si grande extension, des tentatives avaient été faites pour constituer l'unité du genre humain. Il y en a trois surtout qu'il faut apprécier : le catholicisme, l'islamisme et de nos jours l'économisme. Elles ont eu leurs avantages comme leurs inconvénients.

Le catholicisme a, le premier, posé le grand problème de l'unité du genre humain par l'unité religieuse, c'est-à-dire intellectuelle et morale. En proclamant que tous les

hommes descendent d'un même couple, le catholicisme affirmait non seulement la fraternité subjective, mais même la fraternité objective de tous les êtres humains. En outre, le catholicisme, plaçant au-dessus de tout la culture morale, c'est-à-dire celle des dispositions fondamentales de notre nature cérébrale, proposait un but qui pouvait convenir à tous les hommes, puisqu'il consistait dans l'effort continu de notre propre perfectionnement, c'est-à-dire dans la prépondérance de la Grâce sur la Nature, ou en termes positifs, de l'altruisme sur l'égoïsme. Enfin, il esquissait le problème si difficile de l'harmonie des diverses nations, en traçant à tous les hommes un but commun : la conquête du paradis. Cet esprit d'universalité a toujours été la caractéristique du catholicisme et a inspiré même des notions positives que les hommes supérieurs ont su déterminer. Dans la *Politique tirée de l'Écriture,* de Bossuet, nous voyons les propositions suivantes : « Troisième proposition : tous les hommes sont frères. — Quatrième proposition : nul homme n'est étranger à un autre homme. — Cinquième proposition : tout homme doit avoir soin des autres hommes. — Sixième proposition : l'intérêt même nous unit ».

L'article 2 du livre I[er] a un titre caractéristique : « De la société générale du genre humain naît la société civile, c'est-à-dire celle des États, des peuples et des nations ». C'est-à-dire que, dans la conception de Bossuet, l'unité du genre humain précède, au lieu de suivre, la formation des nations. La troisième proposition de cet article 2 est caractéristique : « La terre qu'on habite ensemble sert de lien entre les hommes et forme l'unité des nations ». Mais le catholicisme n'a pu, en fait, résoudre ce grand problème. Le caractère essentiellement subjectif de son dogme y crée un obstacle insurmontable.

L'islamisme a été la seconde grande tentative, après le catholicisme, pour fonder l'unité du genre humain. L'is-

lamisme fut un tentative à la fois religieuse, politique, militaire et économique pour constituer l'unité du genre humain. Sous ce rapport, son action doit apparaître avec un caractère moins universel que le catholicisme, parce que l'islamisme serrait de plus près la réalité et ne se contentait pas de superposer aux situations affectives un plan d'amélioration morale pour gagner le ciel. Ainsi, il y a dans l'islamisme tout un système d'organisation sociale et morale de la propriété. Au lieu de se borner, comme le catholicisme, à engager plus ou moins vaguement à un emploi plus ou moins charitable de la richesse, l'islamisme constitue partout où il prévaut une organisation de la propriété qui prescrit des devoirs légaux autant que moraux. Mais l'établissement d'un pareil système suppose nécessairement la conquête ; car il ne peut s'établir par la persuasion seule. L'islamisme a dominé dans l'Orient et l'Afrique, mais il a, comme le catholicisme, finalement avorté dans sa prétention à constituer l'unité du genre humain.

De nos jours, l'économie politique a rêvé, sous le nom de *libre-échange,* de constituer l'unité de notre espèce. Sans se préoccuper ni des antécédents, ni des conditions mentales et morales, cette doctrine a voulu réaliser l'unité du genre humain par l'unité purement économique. D'immenses intérêts matériels ont donné à cette tentative une grande action passagère ; mais elle est en décadence sur toute la ligne. Ce n'était que par une singulière illusion que l'on pouvait croire que l'on obtiendrait l'union de notre espèce par la prétendue solidarité absolue des intérêts. J'ai, dans la *Revue occidentale,* en parlant du *Système de la Méditerranée,* de Michel Chevalier, organe de l'École saint-simonienne, montré le caractère utopique d'une telle conception. Michel Chevalier pense (et cela vers 1832) que le vaste système de chemins de fer qu'il propose, une fois réalisé, produira

par cela même le véritable âge d'or, la paix universelle et la fraternité des peuples, échangeant passiblement leurs produits. La réalité historique s'est chargée de répondre ; et la guerre économique sévit avec autant d'intensité que la guerre militaire.

Enfin les doctrines matérialistes ont proposé leur solution. Elles sont parties de la théorie des races inaugurée par les docteurs germaniques. Elles ont proclamé l'inégalité absolue de ces races, et, s'appuyant sur les lois biologiques de Darwin, elles sont arrivées à recommander l'exploitation et même l'extermination de races qu'Auguste Comte avait bien mieux caractérisées en les appelant retardées.

Organisation normale de la planète.

La variété de ces tentatives pose le problème ; le Positivisme, s'appuyant sur les antécédents, pourra seul le résoudre et établir l'unité affective du genre humain. La base de sa doctrine étant objective pourra se faire accepter partout, et sa méthode étant historique lui permettra d'apprécier les antécédents propres à chaque peuple et de les considérer comme fournissant une préparation spontanée vers un même régime final. Il est donc possible, d'après cela, d'ébaucher d'une manière générale la constitution finale de notre espèce et d'en fournir un type idéal. C'est ce qu'a fait Auguste Comte dans le tome quatrième de son *Système de politique positive.* Il ne faut attribuer ni aux nombres ni à certains détails précis d'organisation plus d'importance objective que ne leur en donnait Auguste Comte lui-même ; il faut y voir un procédé logique pour préciser les idées. Sans doute, ces indications ne sont pas arbitraires ; elles sont établies d'après les lois de la marche même de l'esprit humain, mais elles comportent d'immenses rectifications.

Auguste Comte conçoit la décomposition de la planète en cinq cents sociocraties distinctes, à peu près analogues à la Hollande, soumises chacune à un gouvernement

indépendant. Comte précise même la nature de ce gouvernement, consistant surtout en un triumvirat où chaque prédécesseur choisit le successeur. Auguste Comte conçoit que les villes ne doivent y avoir qu'une extension médiocre. Il est certain que l'extension indéfinie de certaines cités leur enlève tout caractère déterminé. Ces agglomérations sans homogénéité présentent des dangers croissants. Jusqu'ici la formation des villes, leur extension et leur développement se sont accomplis d'une manière purement empirique. En sociologie, comme dans les sciences préliminaires, c'est la théorie des phénomènes les plus vulgaires qui surgit en dernier lieu ; le problème de la fonction des villes n'avait donc jamais été systématiquement posé. Auguste Comte l'a fait, se contentant d'ébaucher la solution de cette difficile question qu'il laissait, en réalité, à ses successeurs philosophiques. M. de Maistre avait eu le pressentiment de telles théories ; mais il avait exagéré notre impuissance modificatrice. Comte, respectueux de l'évolution spontanée, conçoit néanmoins le rôle de certaines grandes villes, comme Paris, Londres, Pékin, Constantinople. Poursuivant son idée, il s'était posé dans les dernières années de sa vie ce qu'il appelait le problème des capitales. Il inclinait à penser que l'avenir substituerait Constantinople à Paris comme métropole religieuse du genre humain. Quelque respect que l'on doive aux assertions d'Auguste Comte, celle-ci peut paraître contestable, si on remarque qu'il semble oublier l'Amérique et son colossal développement dans la conception finale de notre espèce.

Telle est la vue générale de la constitution finale du genre humain qu'Auguste Comte ébauche dans son organisation politique. Il faut maintenant préciser ces vues en montrant comment il conçoit, à l'état normal, les relations spirituelles et temporelles des diverses parties de la planète.

Fonction planétaire du pouvoir spirituel.

Voyons d'abord les relations spirituelles. Il conçoit un pouvoir spirituel, unique et universel, qui préside sur toute la planète au culte et à l'enseignement. Ce pouvoir spirituel doit être, d'après lui, dirigé par un chef unique, qu'il désigne sous le nom de Grand-Prêtre de l'Humanité. Il est évident que la facilité graduelle et croissante des communications, d'un côté, et, de l'autre, la nature scientifique des doctrines positives, permettent une coordination qu'un passé, même peu ancien, ne permettait pas de soupçonner. L'unité spirituelle est à la fois plus nécessaire et plus facile qu'autrefois. Auguste Comte donne Paris pour siège du pouvoir spirituel et Notre-Dame pour premier grand temple de l'Humanité. Les divers groupes nationaux ont des doyens sacerdotaux qui constituent comme le conseil du Grand-Prêtre de l'Humanité, et qui consacrent la désignation que celui-ci a fait de son successeur. Empruntant à Mahomet une vue sociale très remarquable, il prescrit de diriger vers Paris l'axe de tous les temples. J'ai complété de telles indications en établissant que l'ordination sacerdotale doit se faire à Paris ; et, en reprenant, au point de vue positif, la grande institution du pèlerinage, j'ai indiqué que le pèlerinage à Paris me paraissait, quand il est possible, un devoir pour chaque positiviste, comme celui de la Mecque l'est pour les Musulmans. Mais, je le répète encore, quoique ces indications n'aient rien d'arbitraire et que quelques-unes, les pèlerinages, par exemple, puissent, dès à présent, recevoir une application, il faut concevoir néanmoins que ces indications comportent nécessairement une grande indétermination.

Fonction planétaire du pouvoir temporel.

Voyons maintenant la conception des relations temporelles à l'état normal.

L'Humanité tend de plus en plus, au milieu des plus graves perturbations, vers un système économique véritablement planétaire, dans lequel serait établie la divi-

sion du travail industriel entre toute l'espèce humaine, suivant l'idéal entrevu par les philosophes du XVIIIe siècle et que les économistes modernes ont tenté de réaliser, avec une brutale indifférence des réalités effectives, sous le nom de libre-échange. Il est certain qu'il arrivera un jour où les diverses nations auront, en somme, une fonction déterminée dans l'atelier planétaire. Mais il faut apporter à cette conception deux restrictions nécessaires. En premier lieu, il ne faut pas la prendre d'une manière absolue et vouloir pousser la division du travail jusqu'à supprimer dans une nation l'une quelconque des fonctions économiques; parce qu'en définitive le but n'est pas l'industrie, mais bien l'homme, et la variété des fonctions dans l'intérieur de chaque nation est indispensable au développement de la nature humaine elle-même. Ainsi une nation de coiffeurs ou de confiseurs serait réellement insuffisante, quand même il serait vrai qu'elle pourrait parfaitement faire ses affaires et que les bonbons de la confiserie arriveraient à un extrême perfectionnement. De même, quand il serait vrai, ce qui est douteux, que la proportion entre les campagnes et les villes doit, au point de vue économique, donner l'avantage aux villes, il ne serait pas vrai qu'au point de vue humain il fallût trop pencher de ce côté-là. En second lieu, il faut concevoir cette formation de l'atelier planétaire comme un idéal vers lequel il faut marcher avec une extrême lenteur en respectant, autant que possible, la stabilité économique actuelle, afin d'arriver lentement à la stabilité planétaire.

Dans cette évolution vers l'état normal, il faut concevoir que le travail doit finalement être toujours rapporté à l'Humanité, qui seule en permet la réelle systématisation. Cette systématisation n'est du reste qu'une coordination de la réalité effective, car, en fait, nous vivons de plus en plus par et pour l'Humanité présente et passée,

que nous le sachions et que nous le voulions ou non.

Quoique, à beaucoup d'égards, la liberté économique, comme la division du travail, doivent se développer considérablement, suivant le vœu des purs économistes, néanmoins, il ne faut pas méconnaitre qu'il s'opérera une grande concentration nécessaire dans plusieurs des fonctions de la vie industrielle qui avaient autrefois un caractère presque individuel et très peu d'importance. Cette concentration s'impose nécessairement si nous voulons constituer la véritable providence humaine, qui oblige à prévoir pour pourvoir. Or, cette obligation nécessite une grande concentration dans certaines fonctions, car quand même on verrait clairement ce qu'il y a à faire, la réalisation, quand il s'agit d'obtenir l'intervention de la planète entière, suppose un petit nombre d'agents très puissants et très coordonnés : 1° Les voies de communication de plus en plus perfectionnées se disposeront au point de vue planétaire, au lieu du point de vue provincial et national. Sous certains rapports, ce sera une fonction industrielle commune à l'espèce ; 2° il en sera de même des communications télégraphiques par lesquelles toutes les parties de la planète pourront constamment être mises en rapport : de cette manière l'on pourra réaliser l'équilibre économique conçu comme étendu à la planète entière ; 3° les mesures comme les monnaies deviendront communes à l'espèce, suivant la belle inspiration philosophique du XVIII[e] siècle, si magnifiquement réalisée par la Convention nationale ; 4° enfin, il s'établira des banques et des sociétés de crédit vraiment centrales qui embrasseront dans leur ensemble l'espèce entière.

Ainsi, en somme, normalement, l'Humanité, divisée en nations distinctes, mais solidaires entre elles, organisera l'exploitation totale de notre planète par les efforts de chacun de nous, afin de réaliser, sous le poids du

passé, notre grand idéal : vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, en nous perfectionnant sans cesse.

Mais, si c'est là la limite idéale où nous tendons spontanément de plus en plus, et que le Positivisme vient systématiser, la réalité actuelle n'est pas telle, et, par suite, il y a une immense transition dont Auguste Comte a donné la conception générale d'après une vue d'ensemble du passé et de l'avenir final qui exigera non seulement de grands efforts pratiques, mais aussi de difficiles méditations théoriques. Par sa grande distinction entre les populations avancées et les populations retardées, Auguste Comte a éliminé ou subordonné toutes celles qu'on attribue aux races, aux religions, etc. C'est aux méditations difficiles des jeunes philosophes de féconder en l'appliquant une telle vue générale. Cette grande vue se précise par la distinction entre l'Occident et le reste de la planète. C'est l'Occident, d'abord, qui doit être organisé et coordonné. C'est à lui qu'appartient, par les fatalités mêmes de l'histoire, la direction pour la formation de l'unité du genre humain. *De la transition.*

Le principe qui doit nous guider est celui que j'ai formulé depuis si longtemps dans mes cours, mes publications et mes circulaires, à savoir : maintenir autant que possible le *statu quo* afin que l'évolution intellectuelle et morale, qui est la chose essentielle, puisse accomplir son œuvre. La prépondérance militaire de la France, qui était la condition de la meilleure solution de l'unité occidentale, a été malheureusement perdue par l'ineptie démocratique, qui a trouvé dans Napoléon III un organe puissant. Le problème est donc plus difficile qu'il n'a paru à Auguste Comte ; mais ce n'est pas une raison pour désespérer : il faut multiplier nos efforts sans nous faire illusion. Le problème capital c'est que la France républicaine devienne assez positiviste pour réaliser enfin,

sans Dieu ni Roi, une évolution organique. Jusque-là la propagation du régime républicain en Occident serait profondément dangereuse, et même quand la France aura réalisé sa transformation positive, il faudra s'abstenir de toute indiscrète tentative de propagande républicaine ; le mouvement ne peut que gagner à être très lent, en tenant compte des particularités propres à chaque cas.

Dans cette République occidentale dont la France reste toujours le centre géographique (ce qui est plus important qu'on ne croit), il faut surtout respecter scrupuleusement les petites nationalités qui restent encore et dont deux types sont surtout fort remarquables : la Hollande et la Suisse. La Hollande est un admirable type d'une nation suffisamment homogène par son unité de langue et de civilisation, s'étant construite par la conquête de son indépendance et ayant contribué à l'évolution de l'Occident par le plus prodigieux développement industriel, scientifique et esthétique. Quant à la Suisse, outre ses mérites propres, elle nous offre le type d'une nation, et non pas d'une race, par le concours vers une même destination, sous la direction d'un même gouvernement, d'éléments distincts : français, allemands et italiens.

Conclusion. A mesure que l'Occident marchera vers l'état normal, il faut, tout en développant ses relations avec le reste de la Planète, qu'on maintienne autant que possible le *statu quo* planétaire. Dans ses conceptions à ce sujet, qui ne sont que des indications, Auguste Comte a trop méconnu, ce me semble, le rôle de la Russie. D'abord, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, son rôle est immense et tend à s'agrandir. La science doit d'abord constater la réalité effective, en dehors de nos désirs et de nos goûts. Auguste Comte, du reste, n'avait pas eu le temps nécessaire pour aborder ces problèmes complexes. Il avait

seulement posé les principes et c'est aux philosophes positivistes, quand il en surgira (chose difficile et rare), à aborder scientifiquement de telles questions. J'en ai donné un premier exemple dans mon travail sur la Chine. Dans la limite du passage des populations nomades à l'état sédentaire, et dans cette fonction romaine du *pacis imponere morem* le rôle de la Russie est immense. Je ne puis ici même indiquer les résultats des méditations de toute ma vie sur ces sujets difficiles. Je me contente seulement de signaler comme les deux éléments caractéristiques à cet égard, depuis la mort d'Auguste Comte, l'introduction de la Chine et du Japon dans le mouvement occidental et la pénétration dans l'Afrique de plus en plus explorée et parcourue. Ainsi se développe le laborieux enfantement spontané de l'unité du genre humain : *tantæ molis erat humanam condere gentem*. C'est donc désormais aux philosophes positivistes, à tous ceux qui, sans pouvoir aspirer à ce titre, sont aptes à en être les propagateurs, à répandre les idées et les conceptions qui doivent rendre plus systématique, plus douce et plus humaine cette fondation de l'unité de notre espèce. Mais ce qui s'impose le plus, ce sont les travaux théoriques si difficiles que doivent aborder les esprits compétents convenablement cultivés pour l'étude philosophique des lois de l'évolution des diverses nations ; c'est ce que je tâcherai d'effectuer dans la seconde année de mon Cours de philosophie troisième.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

DAVID BREWSLER ET AUGUSTE COMTE

L'appréciation des deux premiers volumes du *Cours de Philosophie Positive* due à la plume du savant distingué Brewsler, parue dans le numéro de juillet 1838 (N° CXXXVI, p. 271) de l'*Edinburgh Review,* et dont on donne ici les passages les plus intéressants, mérite à plusieurs égards l'attention du public positiviste. Faite par un homme profondément versé dans les sciences physiques qu'il avait lui-même enrichies de recherches et de découvertes originales, cette appréciation présente toutes les conditions de compétence et d'impartialité qu'on puisse désirer. Et si l'illustre biographe de Newton n'accepte pas d'emblée toutes les vues de notre Maître, étant donné la tournure d'esprit théologico-métaphysique qui distingue encore de nos jours les savants et les érudits britanniques, il exalte néanmoins la haute portée philosophique et scientifique de l'ouvrage d'Auguste Comte, et il n'hésite pas à le placer bien au-dessus de celui d'un de ses compatriotes, Whewell, professeur de Cambridge, intitulé *Histoire des Sciences inductives,* et qui a joui, pendant quelque temps, d'une certaine vogue assez peu méritée.

Qu'il me soit permis de mettre sous les yeux du lecteur deux passages de la Correspondance d'Auguste Comte à Valat où il juge lui-même la critique de Sir David. On y lit dans la lettre XXXIV, du 10 mai 1840, ce qui suit :

« L'intérêt que tu prends à ce travail (le *Cours de Phil. Pos.*) doit m'empêcher d'oublier ici de te faire connaître

une circonstance qui fera plaisir à ton amitié, et qui s'est réalisée peu de temps après ma dernière lettre. Un membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, et qui, je crois, est un des chefs actuels du parti radical, s'est fait présenter à moi, en janvier, par M. Arago, désirant connaître l'auteur d'un ouvrage qu'il avait fort goûté en Angleterre, où il semble faire plus de sensation qu'en France. Je m'y suis, comme tu le sens, convenablement prêté ; et après son retour, à Londres, ce personnage m'a envoyé le numéro de la *Revue d'Edimbourg* contenant un long article sur les deux premiers volumes de mon ouvrage. Je savais l'existence de cet article depuis longtemps, et je crois t'en avoir parlé à Bordeaux ou à Angoulême, mais je n'avais pas eu la curiosité de le lire, par suite de mon rigoureux principe d'abstinence de lecture sérieuse relative à mes sujets actuels de méditation. Cependant, ainsi poussé, la bienséance ne me permettait pas de m'en dispenser, et je suis récompensé de l'avoir lu, par la satisfaction que m'a causée cette appréciation vraiment consciencieuse, quoique l'auteur en soit au point de vue religieux. L'article est, je crois, de l'illustre physicien Brewsler, toutefois sans signature ; d'autres l'attribuent à Herschell le fils. Je serais heureux que le reste de mon traité pût donner lieu à un examen aussi sérieux et aussi élevé. Comme je crois que tu lis l'anglais, je t'avertirai enfin que cet article commence le cahier de *July* 1838, *Edinburgh Review.* Si tu désires en prendre connaissance, je présume que tu le trouveras aisément à Bordeaux ».

Voilà l'autre passage tiré de la lettre XXXV, du 10 juillet 1840 : « Je partage essentiellement ton avis au sujet de l'article de l'*Edinburgh Review.* Il est clair que l'auteur ne comprend pas du tout ma pensée fondamentale ; mais

il a certainement fait un travail consciencieux, et même, à certains égards, utile à la saine appréciation ultérieure de mon ouvrage, qui ne sera pas de sitôt jugé. J'aime ton indignation au sujet de la qualification *atheist* de notre critique écossais. Tout cela ne prouve, au fond, réellement qu'une nouvelle confirmation du fait bien connu relatif à l'infériorité philosophique actuelle des penseurs anglais, vis-à-vis même de nos médiocres philosophes, certes, à cet égard, bien autrement avancés : c'est de notre France, sans aucun doute, que dut surtout venir la régénération spirituelle et morale, malgré les avantages politiques secondaires qui sont propres à l'Angleterre. »

Je n'ajouterai qu'un mot avant de laisser la parole au savant Écossais dont je n'interromperai l'exposition que pour intercaler par-ci par-là un mot explicatif. Il est fort probable, à mon avis, que les critiques émises par Brewsler et surtout ses invectives violentes autant que pathétiques au sujet de l'« athéisme » de Comte ont dû exercer une influence fâcheuse, désastreuse même sur les savants spécialistes et les académiciens français de l'époque, et elles ont dû être, dans une certaine mesure, le point de départ ou le prétexte, si vous voulez, des persécutions sans nombre et sans mesure dont notre Maître a été l'objet et la victime. Répercussion inattendue et certainement involontaire, mais qui prouve d'une façon péremptoire qu'une prudence extrême et une mesure sévère sont les conditions indispensables d'une saine critique.

Voici maintenant l'essence de l'article en question :

Les personnes qui veulent se faire une réputation dans les sciences, peuvent être divisées en plusieurs classes, chacune desquelles est animée par des motifs différents et poursuit un but différent. Il y a d'abord ceux qui interrogent, au moyen de l'observation et l'expérimentation, les phénomènes de la nature et qui en recherchent les lois;

puis viennent ceux qui arrangent les faits et exposent les doctrines de la science ; ensuite ceux qui relatent l'histoire des progrès faits dans les sciences aux différentes époques, enfin ceux qui s'efforcent d'expliquer les procédés intellectuels à l'aide desquels les découvertes ont été faites et qui fixent pour chaque branche des connaissances les méthodes d'investigation les plus convenables.

Il est certain que le désir de laisser un nom illustre à la postérité, constitue la première et la plus forte impulsion qui anime les savants des diverses catégories à entreprendre leurs travaux ; mais ce principe d'activité est souvent modifié et même remplacé par des mobiles moins élevés, de sorte que ceux qui ont débuté dans la carrière sous l'empire des motifs généraux ont été séduits plus tard par des avantages plus vite acquis et des jouissances immédiates.

La première des catégories énumérées des savants comprend tous ceux auxquels le titre de « philosophe » peut être appliqué, avec quelque droit. Mais comme il n'existe de connaissances saines en dehors de celles qui sont, ou immédiatement basées sur les faits, ou qui en sont déduites par des raisonnements mathématiques, cette classe se subdivise nécessairement en deux : ceux qui observent les faits et ceux qui les interprètent, ou bien ceux qui expérimentent et ceux qui déduisent, des résultats des expériments, les lois des phénomènes et les principes généraux auxquels ces lois finalement se rapportent.

L'histoire des sciences nous présente quelques exemples illustres, où ces deux genres d'esprit ont été liés d'une manière intime ; mais il est arrivé, sans doute bien plus fréquemment, que l'observateur et l'expérimentateur se sont restreints chacun dans sa propre sphère d'activité, tandis que des intelligences d'une portée moins pratique et plus volubiles ont trouvé une tâche plus convenable à leurs facultés dans les exercices plus subtils de la combinaison et de l'analyse. Cette dernière catégorie de chercheurs a été rangée de tout temps dans une plus haute classe d'intelligences, bien que cette appréciation erronée de la valeur mentale ne repose sur aucun autre fondement que cette vérité, à savoir que les lois des phénomènes représentent nécessairement un degré plus élevé dans l'échelle des connaissances que les simples faits et les observations..

Les conditions intellectuelles qui caractérisent ces deux catégories de philosophes sont, pour ainsi dire, incommensurables. Il arrive quelquefois que des faits sont découverts et des observations faites qui exigent seulement quelque attention et ne supposent pas un effort extraordinaire des facultés intellectuelles. Mais les grands faits et les résultats de l'expérimentation qui constituent la base de la science moderne ont été obtenus généralement au moyen de séries de raisonnements à la fois

ingénieux et profonds qui ont mis à contribution les plus hautes fonctions de notre puissance mentale. Même quand les résultats de la philosophie expérimentale ne sont que de simples faits, leur valeur est inestimable, et nulle révolution dans les sciences ne privera jamais ceux qui ont découvert des faits de l'honneur qui leur est dû. Mais quand l'homme qui découvre des faits nouveaux, dévoile en même temps leurs relations avec d'autres phénomènes, quand il est assez heureux de déterminer les lois qu'ils suivent et de prédire de ces lois des phénomènes et des résultats auparavant inconnus : alors il se place à un très haut rang parmi l'élite des savants.

De tels hommes sont réellement de véritables fonctionnaires de la science. Ce sont eux qui en coupent le bois et qui en tirent l'eau, — en un mot ils sont les ouvriers laborieux, qui fournissent aux esprits moins industrieux et plus spéculatifs, non seulement les matériaux bruts, mais aussi l'enluminure splendide des œuvres d'art de l'intelligence.

Avant le XVI[e] siècle, les véritables explorateurs du domaine des sciences étaient très rares, et même ces quelques hommes furent à peine débarrassés du cauchemar de la philosophie scolastique. La spéculation licentieuse et sans frein soufflait comme un vent brûlant sur le vert gazon des connaissances et les préjugés, comme le mysticisme, l'enveloppaient de leurs exhalaisons malfaisantes. Depuis, cette situation intellectuelle s'est changée de fond en comble, et actuellement la supériorité de l'observation et de l'expérimentation est universellement reconnue. Néanmoins, il existe encore un groupe d'hommes, insignifiant en nombre et, sauf de rares exceptions, en talent, qui, trop impatients de se livrer aux travaux qui exigent de continuelles recherches, ou peut-être malhabiles à les exécuter, ont essayé de prendre d'assaut le temple de la science, et de se mettre en possession de ses trésors. Les membres de cette confrérie ont, généralement parlant, une connaissance très imparfaite des faits et des lois sur lesquels la science physique moderne est basée ; ils ne sentent guère la force d'un raisonnement mathématique ou physique et, regardant les doctrines les plus élevées de la science comme fondées sur la spéculation, ils ambitionnent à leur tour l'honneur de les placer sur une base plus sûre et plus étendue. Des hommes qui sont à ce point aveuglés à l'égard de la force des vérités physiques, ne sont guère en mesure de découvrir les erreurs dont ils sont eux-mêmes les créateurs et les propagateurs. Comme ils ne sont embarrassés par aucune difficulté, le fleuve de leur éloquence coule sans écueils et sans remous. Cette classe de spéculateurs ne figure point dans les annales de la science et n'y mérite aucune place.

Mais il convient de distinguer soigneusement ces derniers d'une catégorie plus élevée de théoriciens, dont les titres scientifiques sont incontestables. Ceux-ci, au lieu d'employer leurs talents aux travaux substantiels d'investigation, briguent l'honneur de devenir les législateurs de la science, les arbitres de sa destinée, comme les distributeurs de la renommée. Cet aéropage scientifique, surgi spontanément et ne devant comptes à personne, est dans l'obligation d'exercer envers ses justiciables toute la bienveillance compatible avec la stricte justice, et toute la diligence et sollicitude dans les recherches qu'exigent les détails embarrassants de la science et les intérêts en litige. Il doit aux morts la gratitude qui est la récompense des grands services, et cet hommage respectueux qui est le privilège des génies sublimes ; et aux vivants cette indulgence dans la critique, et cette courtoise reconnaissance des services rendus, qui est pour les âmes sensibles la plus haute récompense des travaux accomplis, et le plus puissant encouragement des travaux à venir.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans l'histoire des sciences et dans la distribution des titres de gloire cette précision minutieuse et cette appréciation délicate des preuves qu'on rencontre habituellement dans les adjudications légales. Tout ce qu'on peut exiger de l'historien de la science, c'est une recherche approfondie et l'honnêteté dans le but poursuivi ; et l'on doit tenir pour juge équitable celui qui ne fait pencher la balance ni d'un côté ni de l'autre. L'historien ne peut mentionner des faits qui ne sont pas du ressort de la recherche commune, et le juge n'est pas responsable de l'équilibre absolu des deux côtés de la balance.

. Après ces généralités, M. Brewsler entre en matière, et il nous offre un parallèle entre l'ouvrage d'Auguste Comte et celui de Whewell.

Si nous appliquons maintenant les principes énoncés à ceux des essais de législation scientifique qui méritent ce nom, nous sommes réduits à un nombre fort restreint d'ouvrages. Le sujet a été presque épuisé par le grand réformateur de la philosophie ; mais bien qu'il ait été traité à l'occasion par des auteurs subséquents, les seuls ouvrages, de quelque distinction qui s'en occupent, sont les suivants : L'*Histoire des Sciences inductives,* par M. Whewell, que j'ai examiné dans un précédent numéro (1), et le *Cours de Philosophie positive* d'Auguste Comte. Les trois volumes de *M. Whewell* ne sont d'ailleurs qu'une introduction

(1) Le numéro CXXXIII d'octobre 1837.

à son Code de philosophie qui doit donner aux lecteurs un avant-goût des préceptes de celle-ci, et nous n'avons aucune peine de conclure par les travaux et les décisions de l'historien au caractère du législateur et au tempérament du juge.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Comte a été publié en 1830, c'est-à dire environ sept ans et le second volume en 1835, à peu près deux ans avant celui de M. Whewell; néanmoins, ce dernier ne fait aucune allusion aux travaux du philosophe français. Nous sommes ainsi forcés de conclure, malgré certaines similitudes dans les opinions et les expressions, que le *Cours de Philosophie positive* n'était pas parvenu à Cambridge, bien qu'il fût bien connu et hautement apprécié à Londres, bien avant la publication de l'ouvrage de M. Whewell.

En faisant allusion à ces points de ressemblance qui sont pour ainsi dire purement accidentels, nous ne prétendons nullement suggérer l'idée qu'il y a entre les deux ouvrages une similitude quelconque dans les traits principaux et essentiels. Si nous exceptons quelques vues justes sur la valeur et l'emploi des hypothèses, que M. Whewell semble avoir emprunté, sans en faire connaître la source, à un livre anglais (1), l'*Histoire des Sciences inductives* et le *Cours de Philosophie positive* sont des œuvres entièrement opposées l'une à l'autre ; et cela non seulement par rapport au ton et à la tendance qui s'y manifestent comme aux motifs qui semblent avoir guidé leurs auteurs, mais encore et principalement quant aux conclusions auxquelles ils sont arrivés et aux décisions qu'ils ont prononcées sur les grands sujets de la controverse scientifique Une telle diversité de vues non seulement jette un juste blâme sur les prétentions de nos législateurs scientifiques, mais nuit aussi au crédit de la science elle-même. Car lorsque les Solon et les Lycurgue de la philosophie sont aussi contradictoires dans leurs règlements que le sont les Mackensie et les Murphy (2) de la météorologie dans leurs prédictions : les hommes d'une intelligence ordinaire arrivent facilement à cette conclusion que les sciences physiques doivent se placer au même niveau que l'aptitude à prédire le temps qui a produit dernièrement tant de discussions dans le public de notre capitale.

Voici la grave accusation d'athéisme et l'excommunication majeure lancée contre Auguste Comte :

Il est de notre devoir, avant de passer à la comparaison des ouvrages en question, et à la discussion des sujets qu'ils ont introduit dans le

(1) L'auteur paraît faire ici allusion à sa Vie de Newton dont il est question plus loin.

(2) Ce sont les *Caprès* et les *Majors* de ce temps. *Trad.*

champ de la controverse, de faire connaître à nos lecteurs la nature et l'objet des recherches de M. Comte. Il y a pourtant encore une question préliminaire qui s'impose à notre attention et que nous voudrions bien, s'il était possible, passer sans nous y arrêter. Mais comme quelques-uns de nos lecteurs, à la suite de cet article, seront peut-être tentés de lire l'ouvrage dans l'original, il faut que nous les prévenions d'avance que M. Comte est, de son propre aveu, un athéiste ; et nous ne voyons pas de meilleur moyen d'écarter cette pierre d'achoppement qu'il place dans notre chemin et de la priver de tout danger, qu'en présentant ses observations à nos lecteurs.

« L'astronomie, dít l'auteur, a gardé encore aux yeux du public qui ignore la vraie science des corps célestes, la réputation d'être une science éminemment théologique, et le fameux vers : *cœli enarrant gloriam Dei* a gardé toute sa force. Or, ajoute-t-il en note, aux esprits familiarisés avec les vérités de la saine philosophie astronomique, les cieux ne prononcent d'autre gloire que celle d'Hipparque, de Kepler, de Newton et de tous ceux qui ont contribué à l'établissement de leurs lois. Il est pourtant certain que toute science réelle est radicalement et nécessairement opposée à la théologie, et l'astronomie l'est encore davantage que n'importe quelle autre. Aucune science n'a porté d'aussi terribles coups à la doctrine des causes finales. La découverte du double mouvement de la Terre a dû détruire le seul réel fondement de cette doctrine : l'idée que l'univers est subordonné à la Terre et par conséquent à l'homme.... L'exploration de notre système solaire ne peut manquer de mettre fin à cette admiration aveugle et sans bornes qu'inspire l'orde de la nature, en montrant que son arrangement laisse beaucoup à désirer.... Sous un autre point de vue, encore plus important, le développement de la mécanique céleste, de Newton, a privé toute philosophie théologique de son principal office intellectuel, puisqu'il est permis de concevoir l'ordre régnant dans notre monde comme établi et maintenu par la simple attraction mutuelle de ses différentes parties.

Notre auteur s'efforce ensuite d'étayer ces arguments débiles et peu dangereux sur la doctrine de la stabilité du système solaire ; bien qu'il se rend bien compte que cette doctrine de la moderne astronomie peut fournir des armes formidables à ses adversaires.

... En citant ces passages, nous en abandonnons la réfutation au bon sens de nos lecteurs ; néanmoins il nous semble utile de faire quelques observations sur le *nouvel* argument tiré de la cosmogonie de Laplace. En admettant, comme le fait M. Comte, que la stabilité de notre système solaire est la condition essentielle de l'existence continue des espèces animales, il s'aperçoit de suite du puissant secours que cet

argument fournit au dogme théologique des causes finales, et il s'efforce de montrer que cet arrangement est la conséquence nécessaire — par suite des lois mécaniques du monde — de certaines propriétés des orbites planétaires et de certaines relations entre les masses du corps central et des planètes. Ici il s'avise de nouveau qu'un pareil agencement de formes et de grandeurs est lui-même une preuve très concluante en faveur d'une providence et il essaie de montrer qu'un pareil effet peut être déduit *avec beaucoup de probabilité du mode de formation du système* supposé par Laplace.. C'est là, à notre avis, une des spéculations les plus hardies de l'esprit moderne, mais qui, envisagé d'un point de vue convenable, n'offre pas le moindre secours à ceux qui désirent trouver un succédané remplaçant la toute puissance divine.

Mais quoique nous considérions la cosmogonie de Laplace seulement comme une hypothèse ingénieuse, nous admettrons que M. Comte en fasse le point de départ de son argumentation ; nous supposerons donc, avec l'illustre auteur, que l'atmosphère du soleil, dilaté par la chaleur, a atteint graduellement les limites de notre système ; qu'il s'est refroidi en se contractant, et, que pendant la révolution de cet immense système gazeux autour de l'axe du soleil, le Georgium Siclus (Uranus), Saturne, Jupiter et les autres planètes primaires en ont été graduellement détachées et projetées dans leurs orbites actuelles en gardant la vitesse de l'atmosphère dont elles avaient fait partie ; qu'en se refroidissant elles se sont condensées en de globes solides après avoir lancé dans l'espace à leur tour leurs satellites ; et que dans le système ainsi formé les circonstances *caractéristiques* qui produisent la stabilité sont les conséquences *nécessaires* de ce mode de formation. Or, après toutes ces concessions, l'argument de la force créatrice conserve toute sa valeur et l'esprit se tourne de lui-même vers la grande première cause. Qu'est-ce qui a créé et placé le soleil dans le centre de ce qui était destiné à devenir un système futur de mondes ? Qui a fourni la quantité de chaleur nécessaire pour pousser son atmosphère jusqu'aux limites de ces régions de l'espace qui devaient être le siège de la vie et de l'intelligence ? Qui a donné l'impulsion du mouvement rotatoire et a réglé celui-ci précisément jusqu'à cette vitesse susceptible de lancer des planètes exécutant leurs révolutions avec une stabilité harmonieuse, au lieu d'évoluer, comme les comètes, dans des orbites excentriques et instables ? Quelle est la force qui a fait disparaître cette chaleur, de façon à permettre que les différentes zones de l'atmosphère terrestre se condensent successivement et forment des planètes solides ? Qui a séparé la lumière des ténèbres qui planaient sur le choas tournant ? Qui a réuni dans l'océan l'élément liquide ? Qui a couvert la Terre du tapis de verdure orné de sa riche floraison ? Qui a mis au jour les dif-

férentes formes de la vie animale ? Et, surtout qui a placé au-dessus de ce bel empire l'HOMME intelligent et semblable à Dieu, respirant l'esprit divin et concevant des aspirations immortelles ?

Quand même nous admettrions la cosmogonie de Laplace comme une vérité de la physique, cela nous mènerait seulement en arrière jusqu'à une époque encore plus reculée de l'histoire de la création et nous exposerait les merveilles du pouvoir divin condensées dans des limites plus resserrées et imposant une admiration plus intense. Mais même en supposant que la science serait en état un jour de pénétrer infiniment plus loin, qu'il lui serait possible de retracer toutes les formes vivantes jusqu'à leur germe primitif dans un atome simple, et toutes les variétés de la nature jusqu'à leur plein épanouissement : l'esprit humain s'aviserait encore de retourner à son point de repère et de rendre un hommage encore plus profond à ce miracle de puissance et de grandeur.

Si les opinions que nous combattons ici avaient été soutenues par un de ces spéculateurs superficiels qui s'évertuent, à des intervalles assez éloignés, de troubler le calme du monde religieux, nous ne nous serions pas laissé entraîner à une discussion approfondie. Mais quand un ouvrage écrit avec une science profonde, distingué par une finesse extrême de raisonnement et pourvu des plus hautes attributions du pouvoir intellectuel — quand un tel ouvrage émet cette assertion attristante que l'univers ne déploie point de preuves en faveur d'un esprit tout puissant et omniscient, et si, au surplus, l'auteur avance cette opinion comme une déduction de la droite et impeccable raison : alors cette terrible sentence sonne à notre oreille comme un glas de désolation et de mort. Le courant circulatoire des affections se glace alors dans ses embranchements les plus puissants et les plus vivants, et la raison et le sentiment ne reprennent leur empire qu'après avoir poursuivi jusqu'à leurs moindres détails les conséquences d'une illusion aussi terrifiante. Si l'homme doit être ainsi un orphelin dès sa naissance et son destin celui d'un exilé — si les connaissances doivent être pour lui une punition et non une récompense — si toutes ses conquêtes intellectuelles sont destinées à se perdre avec lui dans la poussière,.— s'il doit renoncer lui-même au court espace de temps qui lui a été accordé, au milieu des ruines formées par de vains désirs, d'espoirs déchus et de saignantes affections ; alors en réalité aussi bien que métaphoriquement la vie n'est qu'un rêve !

Ne voulant pas insister plus longtemps sur un pareil sujet, il est de notre devoir d'informer nos lecteurs que M. Comte est professeur à l'Ecole polytechnique, et en même temps féliciter notre pays de ce qu'il possède des institutions qui empêchent des opinions pareilles aux

siennes d'empoisonner dans leurs sources l'enseignement moral et religieux (!).

Ses rancunes théologico-mathématiques, ayant reçu satisfaction, Brewsler expose la division générale du *Cours de Philosophie* en ces termes :

M. Comte nous apprend que, dès sa sortie de l'Ecole polytechnique en 1816, c'est-à-dire pendant dix ans, il a été constamment occupé de la préparation de ses « leçons de philosophie positive ». Dans le printemps de 1826, il a commencé à exposer ses idées dans un cours public ; mais malheureusement une grave maladie intervenue l'a empêché de continuer ; cet accident a été d'autant plus regrettable qu'il comptait parmi ses auditeurs le baron Humboldt, M. Blainville, M. Poinsot et autres membres connus et distingués de l'Académie des Sciences. Dans l'hiver et le printemps de 1829, M. Comte reprit son exposition devant une assistance brillante où figuraient le baron Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, MM. Blainville, Poinsot et Navier, membres de cette Académie, et les professeurs Broussais, Esquirol et Binet.

Le *Cours de Philosophie positive* dont les deux volumes publiés jusqu'ici forment la partie principale, comprend les *Mathématiques*, l'*Astronomie*, la *Physique* et la *Chimie* ou les sciences des corps *inorganiques* ; et la *Physiologie* et la *Physique sociale* ou les sciences des corps *organisés*. Les MATHÉMATIQUES sont subdivisées en *Calcul*, *Géométrie* et *Mécanique rationnelle*. Les six leçons traitant du calcul contiennent des considérations générales sur l'analyse mathématique, le calcul des fonctions directes et indirectes, le calcul des variations et celui des différences finies. Les cinq leçons sur la géométrie contiennent, outre les considérations générales, la géométrie des anciens, la conception fondamentale de la géométrie analytique et l'étude générale des lignes et des surfaces. Les quatre leçons sur la mécanique rationnelle comprennent les principes fondamentaux de la mécanique, des considérations générales sur la Statique et la Dynamique et les théorèmes généraux de la mécanique.

Après quelques considérations générales sur l'ASTRONOMIE, il divise cette science en astronomie *géométrique* et *mécanique*. Dans la première partie, il donne une exposition générale des méthodes de l'observation; il explique ensuite les phénomènes géométriques élémentaires des corps célestes, la théorie du mouvement de la Terre, et les lois de Kepler. Dans la seconde partie, il expose la loi de la gravitation uni-

verselle, et après avoir donné une appréciation philosophique de cette loi, il l'applique à l'explication des phénomènes célestes.

Le grand domaine de la PHYSIQUE comprend les chapitres suivants : *Barologie, Thermologie, Acoustique, Optique* et *Electrologie*. La CHIMIE est subdivisée en chimie *inorganique* et *organique*. La PHYSIOLOGIE traite de la structure et de la composition des corps vivants, et de leur classification , puis de la physiologie végétale, animale, intellectuelle et *affective*. Sous la rubrique PHYSIQUE SOCIALE, notre auteur traite de la structure générale des sociétés humaines et de la loi naturelle fondamentale du développement de l'espèce humaine et du progrès de la civilisation. Cette dernière section est subdivisée en trois chapitres : l'époque théologique, l'époque métaphysique et l'époque positive, la première de ces époques comprend le *Fétichisme*, le *Polythéisme* et le *Monothéisme*.

Les deux volumes parus contiennent seulement la Mathématique, l'Astronomie et la Physique et il faudra sans doute deux autres volumes pour compléter l'ouvrage.

Le critique expose ensuite la loi des trois états dont il se déclare partisan, sans s'apercevoir que c'est elle qui est destinée à remplacer les conceptions théologico-métaphysiques.

En expliquant la signification exacte du terme de Philosophie *positive*, M. Comte remarque qu'il est presque analogue avec celui de Philosophie naturelle, employé par les auteurs anglais depuis Newton; mais comme ce dernier terme désigne seulement les sciences d'observation à l'exclusion des spéculations de la Physique sociale comme aussi de celles qui concernent la physiologie et de toutes les branches de l'histoire naturelle, il a été obligé d'adopter l'expression plus générale, bien que vague, de *Philosophie positive*. Il est d'avis, du reste, que le terme *positive* affaiblit jusqu'à un certain point l'objection qu'on ne manquerait pas d'élever contre l'emploi du mot de *Philosophie* appliqué aux sciences d'observation.

En étudiant le « développement total » de l'intelligence humaine dans ses sphères d'action différentes, et depuis ses premières et plus simples manifestations jusqu'à nos jours, M. Comte croit avoir découvert une grande loi fondamentale à laquelle ce développement est soumis par la force d'une nécessité immuable. Il est convaincu d'avoir établi solidement cette loi non seulement par des arguments fournis par la connaissance de notre propre organisation, mais aussi par une étude attentive de l'histoire des sciences....

.... Bien que M. Comte ait réservé la démonstration de cette loi fondamentale et la discussion des résultats auxquels elle conduit pour la partie de son ouvrage consacré à la Physique sociale, nous ne faisons nulle difficulté d'en reconnaître en général l'exactitude. Les termes recherchés, quoique expressifs, dans lesquels cette loi est énoncée, sont de nature à prévenir le lecteur anglais contre son adoption, mais quand on se sera affranchi de cette prévention par l'étude approfondie des sciences dès leurs débuts, on en reconnaîtra forcément la vérité et l'importance. Quand on aura reconnu ainsi le caractère général des étapes à l'aide desquelles la science est graduellement arrivée à sa constitution finale plus parfaite, on ne se refusera pas à croire que l'étude de l'histoire de son passé doit indiquer la tendance générale de ses futurs progrès, de même qu'elle doit fournir, selon toute vraisemblance, quelques règles sûres, sinon infaillibles, de la recherche de la vérité.

Depuis les temps de Galilée, de Bacon et de Newton, chaque branche de nos connaissances a rapidement avancé vers un état fixe et positif. Les préceptes de Bacon et les méthodes de recherches employées par Galilée et Newton ont établi cette vérité fondamentale qu'il ne peut y avoir de connaissances réelles en dehors de celles fondées sur l'observation et l'expérimentation. Néanmoins, les faits et les observations, quand ils sont isolés et sans liaison, n'offrent pas une satisfaction durable aux philosophes qui les ont découverts. Ceux-ci, en effet, connaissent bien la haute valeur et l'importance finale des faits et des observations, mais cette conviction n'appaise point la soif philosophique. L'esprit cherche donc instinctivement à déterminer les relations des faits qu'il a découverts et se tourne vers quelque pôle auquel ils tendent à converger ou vers quelque principe général auquel ils visent et au moyen duquel ils peuvent être expliqués. C'est là la raison de ce que dans l'enfance des lumières, l'esprit humain est pour ainsi dire dans la nécessité — qui coïncide ici avec une tendance naturelle — d'inventer quelque théorie à l'aide de laquelle des collections entières de faits peuvent se fixer dans la mémoire et se présentent ainsi à la raison sous un même aspect.

Aux débuts de la culture scientifique ce penchant naturel pour la généralisation est facilement satisfait. Le pouvoir surnaturel offre une solution immédiate et complète à toutes les difficultés. Graduellement des abstractions métaphysiques prennent la place des agents théologiques, et dans le cours des siècles celles-là disparaissent à leur tour petit à petit, et les phénomènes eux-mêmes deviennent l'objet principal de notre connaissance. De cette manière, la philosophie théologique se transforme graduellement en philosophie positive dont la nature est ainsi caractérisée par M. Comte....

.... M. Comte nous a donné une autre explication de ce qu'il entend par philosophie positive, qu'il a déduite des belles recherches de Fourier sur la *théorie de la chaleur* qu'il considère comme une vérification très heureuse des remarques générales précédentes.....

Vient ensuite un exposé sommaire de la hiérarchie des sciences abstraites et de la division entre la théorie et la pratique.

Après avoir ainsi indiqué l'esprit général et le caractère de la philosophie positive, notre auteur passe à l'examen des progrès effectifs qu'elle a faits, et il indique les étapes encore nécessaires pour son établissement définitif. Il considère les phénomènes de l'astronomie, de la physique terrestre, de la chimie et de la physiologie comme réduits aux théories positives, et il attribue aux préceptes de Bacon combinés avec les conceptions de Descartes et les découvertes de Galilée, le premier grand mouvement par lequel les « conceptions positives » ont été entièrement débarrassées de l'alliage superstitieux et scholastique qui défigure les travaux des philosophes précédents. Malgré les grands progrès des sciences physiques, M. Comte admet néanmoins que la *Physique sociale*, qui forme le dernier échelon de son arrangement des sciences, n'a pas encore acquis le caractère d'une science positive; et bien qu'il ne suppose pas que les observations qu'il va nous présenter à ce sujet puissent donner à cette science le même degré de perfection qui distingue les autres, il espère toutefois qu'elles suffiront à pourvoir cette branche de nos connaissances du caractère positif. Une fois ce but atteint, il pense qu'alors toutes nos conceptions fondamentales deviendront homogènes, que la philosophie sera définitivement constituée à l'état positif, et que, sans changer de caractère, elle se développera graduellement au moyen d'acquisitions constamment croissantes qui sont la conséquence nécessaire de faits nouveaux et de méditations plus profondes.

En achevant de donner une idée précise du plan de son « Cours de Philosophie positive », notre auteur prévient ses lecteurs qu'ils ne doivent point s'attendre à recevoir une série de traités spéciaux sur chacune des branches principales de la Philosophie naturelle. Sans faire entrer en compte le temps considérable qu'une pareille entreprise exigerait, M. Comte reconnaît modestement qu'une tâche pareille surpasserait ses forces et celles de toute autre personne dans l'état actuel de nos connaissances. Il se propose simplement de donner un cours de *Philosophie positive* et nullement un cours de *Science positive ;* son intention est seulement de considérer chacune des sciences fondamentales dans

ses relations avec l'ensemble du système de nos connaissances positives et avec l'esprit qui les caractérise : c'est-à-dire sous le double point de vue de leurs méthodes essentielles et de leurs principaux résultats.

Ayant ainsi exposé l'objet de son cours, l'auteur nous donne ensuite un aperçu du plan de celui-ci, c'est-à-dire il expose des considérations générales sur ce qu'il appelle la *hiérarchie* des sciences positives. La classification des différentes branches de nos connaissances telle qu'elle a été donnée par Bacon et d'Alembert, fondée qu'elle était sur une distinction hypothétique des différentes facultés de l'entendement, devient insoutenable à cause précisément que cette prétendue distinction n'a pas une base solide. Au contraire, dans chaque effort mental toutes nos facultés principales entrent en fonction simultanément. Quant aux autres classifications existantes, l'auteur les déclare toutes entièrement fausses, ce que semble confirmer déjà la circonstance que chaque savant en a donné une de son crû et qu'ainsi tout homme pourvu d'un sain jugement est fortement prévenu contre tout essai d'arranger et de définir les différentes branches de nos connaissances (1). Qu'il nous soit permis, en confirmation de ces considérations fort sensées, de citer la division singulière des sciences publiée par un savant aussi distingué qu'est le Dr Thomas Young, dans son précieux ouvrage sur la Philosophie naturelle. Dans un temps où cet auteur n'envisageait qu'avec quelque méfiance la théorie ondulatoire de la lumière — quand celle-ci n'avait pas encore attiré l'attention et acquis l'importance dont elle jouit actuellement — et quand lui seul en était presque le seul partisan : il n'hésita pas de faire de cette théorie la base même d'une portion de sa classification des sciences et d'y faire figurer l'OPTIQUE comme une branche de l'*Hydrodynamique !* Dans un tel procédé tous les sains principes de la classification sont réduits au néant, et il ne reste plus autre chose à faire qu'à diviser les fluides en *pondérables* et *impondérables*, et puis à attacher à l'Hydrodynamique les doctrines du Magnétisme, de l'Electricité, du Galvanisme et la Thermologie.

La tentative, consistant à faire d'une simple hypothèse la base d'un arrangement philosophique des sciences, fait ressortir d'une manière frappante la nécessité et la valeur de la discussion sévère à la suite de laquelle M. Comte est arrivé à établir sa classification des sciences. Il considère la théorie générale de la classification, adoptée actuellement

(1) On trouvera des observations justes et profondes sur ce sujet dans l'introduction de la dissertation de M. Stewart sur les *Progrès de la Philosophie métaphysique, morale et politique,* en tête de l'*Encyclopædia Britannica.*

en Histoire naturelle, comme un guide sûr dans la classification des sciences : c'est-à-dire l'arrangement qui résulte de l'étude des objets mêmes qui doivent être classifiés et qui dépend ainsi des affinités réelles et de la connexion naturelle que présentent ces objets ; de façon que la classification devient elle-même l'expression du fait le plus général qu'a fait ressortir une comparaison minutieuse des objets qu'elle embrasse. Il suit de là que les différentes sciences positives doivent être arrangées par rapport à leurs dépendances mutuelles et ces dépendances ne peuvent être déduites que de leurs phénomènes correspondants. En procédant ainsi, notre auteur, après avoir passé en revue d'une manière rigoureuse et philosophique les diverses branches de nos connaissances, a été conduit à arranger les six sciences fondamentales dans l'ordre suivant : *Mathématique, Astronomie, Physique, Chimie, Physiologie* et *Physique sociale.* Cette série ne forme du reste qu'une partie d'un autre arrangement plus général sur lequel nous avons déjà appelé l'attention du lecteur.

Chemin faisant, notre auteur fait ressortir plusieurs points importants de doctrine dont nous ne pouvons pas, l'espace dont nous disposons étant limité, suivre tous les détails. Considérant l'activité de l'homme comme se rapportant soit à la spéculation, soit à l'action, il divise nos connaissances réelles en *théoriques* et *pratiques*. Il envisage le premier de ces deux domaines qui embrasse le système entier de nos conceptions fondamentales sur les divers ordres de phénomènes, comme analogue à la *philosophie première* de Bacon, c'est-à-dire qu'il forme la base de toutes ces connaissances pratiques par lesquelles l'homme agit sur la nature extérieure et exerce une certaine influence sur le monde matériel. Mais bien que, sous ce rapport, la *connaissance constitue un pouvoir* et que toutes les branches de l'industrie et des arts tirent des avantages considérables des théories scientifiques, il ne faut pas s'imaginer un instant que la valeur de nos recherches se mesure d'après leur applicabilité aux arts. La philosophie daigne bien quelquefois devenir la servante de ces derniers et peut procurer à ceux qui les exploitent certains bénéfices, mais elle vise à un but plus noble et plus élevé. Elle est douée d'une curiosité insatiable et trouve une suprême satisfaction à déterminer les lois et à découvrir les causes des phénomènes quand même ceux-ci n'auraient aucun rapport avec les besoins de notre espèce, et cette satisfaction ne diminuerait nullement si l'application à nos besoins faisait défaut. L'histoire de la science démontre d'une façon indubitable ce fait : que les spéculations les plus abstraites conduisent souvent dans le cours des temps à des applications pratiques d'une très grande importance, — et, selon la belle remarque de Condorcet, « le marin qui a évité le naufrage par l'observation précise de la longitude,

doit sa vie à une *théorie* établie *deux mille* ans auparavant par des hommes de génie qui n'avaient en vue que de simples spéculations géométriques ».

Quoi qu'il en soit, en poursuivant des recherches scientifiques nous devons renoncer à toute considération d'application immédiate ou contingente ; et concentrant notre énergie sans partage sur la question à élucider, nous devons laisser à la postérité le soin de rechercher les applications éventuelles qui demeurent cachées sous les déductions théoriques.

Mais ces considérations acquièrent un surcroît de force quand nous envisageons l'exercice des facultés humaines comme s'étendant au-delà de notre sphère d'activité momentanée. Notre puissance intellectuelle et le désir de savoir ne nous ont pas été donnés seulement afin de pourvoir à nos besoins personnels ou de ceux de notre espèce. Est-ce que la connaissance des corps célestes — de leurs actions réciproques bien balancées et de leurs mouvements harmonieux — n'aurait point d'autre destination que de régler un chronomètre et de déterminer l'emplacement d'un navire sur l'Océan ? Est-ce que l'étude du soleil qui règne pendant le jour, et de la lune qui éclaire nos nuits, n'aurait pas de but plus élevé que celui de remplacer seulement la colonne de fumée le jour et la colonne de feu pendant la nuit ? L'homme sera-t-il toujours un pélerin sur ce charmant oasis, foulant les verts pâturages et écoutant le murmure de ses eaux paisibles ? Ou sera-t-il, par suite du perfectionnement des moyens de transport, continuellement en mouvement avec la rapidité de Camilla, parcourant tous les climats, saluant tous les individus de sa race et resserrant dans les limites étroites de son existence tous les évènements depuis l'époque antédiluvienne ? De telles suppositions sont en désaccord avec les leçons de la philosophie, comme avec les solutions fournies par la révélation. Considérons donc nos investigations philosophiques comme une éducation préparatoire à cette existence intellectuelle quand notre âme aura brisé les entraves de sa prison terrestre et aura reçu de nouvelles révélations de lumières en rapport avec ses capacités augmentées et proportionnées aux résultats atteints précédemment.

(*A suivre.*) S. Kun.

Avis à nos Abonnés

M.

Permettez-nous de vous exprimer ici notre sincère gratitude pour l'appui, autant moral que matériel, que vous avez bien voulu nous accorder en restant notre abonné pendant ces deux dernières années C'est grâce à votre concours que notre publication a pu vivre et se suffire matériellement, malgré la brusque défection de presque tous ses rédacteurs et de plusieurs de ses anciens abonnés, s'associant ainsi à une véritable tentative de spoliation.

Notre Directeur, M. Ch. Jeannolle, avait senti, il y a longtemps déjà, la nécessité de transformer la *Revue Occidentale* qui, depuis que Pierre Laffitte avait été contraint par l'âge et la maladie de cesser sa collaboration et sa surveillance, ne répondait plus que d'une manière insuffisante au but qu'il s'était proposé en la fondant. Lui seul, en effet, possédait la haute compétence et avait acquis l'autorité nécessaire pour donner et faire écouter des conseils relatifs aux évènements contemporains et justifier la prétention qu'avait notre revue d'être un organe de propagande du positivisme. Nul, en France, ne pouvait avoir légitimement la prétention d'exercer efficacement le même office et la transformation de la *Revue Occidentale* devenait opportune

Retardée, après la mort de Pierre Laffitte, par d'excessives et, du reste, inutiles concessions destinées à maintenir la concorde entre les positivistes, cette transformation devint urgente dès que l'union fut rompue. Nos lecteurs savent que ce fut à la suite d'une campagne persistante, entreprise sans doute de bonne foi, mais

qui a eu pour résultat d'égarer l'opinion de la plupart des positivistes étrangers et de nombre de Français, relativement à ce qu'il convenait de faire.

Dans ses discours et dans plusieurs circulaires, notre Directeur a indiqué quelle peut et doit être maintenant l'ambition de notre modeste organe : conserver, en les publiant, les documents précieux que contiennent les archives positivistes et contribuer ainsi au ralliement des positivistes de tous pays.

Mais il fallait parer au désarroi du premier moment en improvisant un numéro au moyen d'anciennes publications, empruntées au besoin à la *Revue Occidentale* elle-même, qui seraient devenus introuvables et seraient depuis longtemps réclamées. Le Cours de Morale de Pierre Laffitte était dans ce cas ; notre Directeur pensa que sa réimpression rendrait un véritable service, tout en fournissant momentanément des matériaux à notre revue.

Ce travail une fois commencé, nous avons dû, pour l'achever, conserver à la *Revue Occidentale* sa forme ancienne.

Nous avons compris et apprécié les quelques reproches qui nous ont été adressés à ce sujet. Nous convenons volontiers que la réimpression du Cours de Morale de Pierre Laffitte aurait été d'une utilité sociale bien supérieure si elle avait pris la forme d'un livre au lieu d'être reproduite dans une revue où elle avait déjà paru en grande partie ; mais nous n'avons pas encore légalement le droit et, d'ailleurs, nos ressources ne nous permettraient pas de publier actuellement ce livre.

Le concours de la plupart des anciens abonnés de la *Revue Occidenlale* ne nous ayant pas fait défaut, nous nous croyons autorisés à penser que nous avons fait œuvre utile en rassemblant les éléments d'un travail dispersé dans plusieurs publications et en comblant ses

lacunes à l'aide des notes laissées par Pierre Laffitte. Enfin, nous estimons que les « manchettes » que notre confrère, M. Busmey, s'est appliqué à joindre au texte du Cours de Morale pratique, faciliteront beaucoup les recherches et aideront à la compréhension de ces matières importantes et ardues.

La tâche que nous avions entreprise étant maintenant achevée, la transformation annoncée peut être réalisée avec avantage.

L'enthousiasme qui présida, en 1878, à la fondation de la *Revue Occidentale* tenait à l'espérance de voir, par ce moyen de propagande, le positivisme pénétrer rapidement dans le public occidental. Cette espérance ne s'est malheureusement pas réalisée. Le tirage de la revue a toujours été fort restreint, et ses moyens matériels ne lui permirent jamais d'en assurer d'une façon régulière la rédaction ni l'administration, qui reposaient uniquement sur le dévouement désintéressé de confrères à qui la disponibilité faisait trop souvent défaut. La *Revue Occidentale* a ainsi vécu pendant plus de trente ans. C'est là un exemple, peut-être unique, de continuité d'efforts dus à la profondeur des convictions et à l'élévation du sentiment social. Ce n'est donc pas aux seuls positivistes et à leur insuffisance d'organisation qu'on doit attribuer le peu de succès de cette tentative de propagande ; une bonne part en revient à l'inattention du public, préoccupé de questions concrètes, que les événements faisaient successivement surgir et dont la solution semblait pouvoir être prochaine.

Sans renoncer à jouer dans l'avenir ce rôle vraiment nécessaire, la faiblesse de notre groupement et la modicité de nos ressources nous forcent à abandonner momentanément une telle prétention qui ne correspondrait, du reste, à aucune réalité effective.

Notre publication ne visera plus qu'à être le bulletin

de ralliement entre les positivistes ; elle reste donc bien l'organe du positivisme, mais surtout celui des positivistes à qui elle est surtout destinée. Nos archives sont assez riches en matières intéressantes pour eux et nous en continuerons la publication. Notre revue reste, de plus, ouverte, dans la mesure de ses moyens matériels, à tout travail théorique que notre Directeur jugera utile et opportun de publier. Elle donnera, comme par le passé, le compte rendu de nos fêtes et les renseignements qui nous parviendront sur la marche du Positivisme dans ses divers foyers.

Elle continuera à paraître tous les deux mois, et conservera son nom de *Revue Occidentale*, afin de perpétuer la tradition créée par nos devanciers.

Mais son format sera notablement réduit ; la rédaction ne s'astreindra pas à un nombre déterminé de pages. Ce nombre pourra varier d'un numéro à l'autre, suivant l'opportunité, l'abondance des matières et nos ressources matérielles.

Ce changement nous permettra de la rendre plus accessible à nombre de positivistes pour lesquels un abonnement de 20 francs par an était une véritable charge. Nous réduisons le prix de l'abonnement annuel à 6 francs pour la France et 8 francs pour les pays de l'Union postale.

Nous espérons, M   , que vous voudrez bien persister à nous seconder dans nos efforts pour maintenir la continuité et développer la solidarité positivistes.

Salut et fraternité.

Pour la Rédaction :

Le Secrétaire,

J. SAULNIER.

26 Descartes 120. 31e ANNÉE — N° 6. 1er Novembre 1908

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

VIE COMPLÉMENTAIRE

(De 63 ans à la mort)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA VIEILLESSE

DE L'INSTITUTION DE LA VIEILLESSE (1)

Nous avons introduit une modification dans le titre de la troisième partie de la vie humaine et, au lieu de l'appeler seulement vieillesse, nous la nommons *vie complémentaire*. De cette manière, toute vie humaine présente trois grandes phases se succédant graduellement : vie préparatoire, vie fondamentale et vie complémentaire. Cette dernière expression, substituée à la dénomination de vieillesse, a pour but d'indiquer que nous joignons à celle-ci la considération de la vie subjective qui succède à la vie objective, de telle sorte que nous considérons non seulement la vieillesse proprement dite, mais aussi les traces que nous laissons après nous parmi les hommes, soit par les résultats effectifs de notre action, soit

(1) Dix-huitième leçon du Cours de Morale, faite le dimanche 7 mars 1886, salle Gerson.

aussi par des souvenirs plus ou moins étendus qui restent de nous dans la mémoire des autres. Aussi, la théorie de la vie complémentaire comprendra deux leçons : dans la première, nous donnerons la théorie de la *vieillesse,* et dans la seconde, celle de l'*Incorporation*. Il résulte de cette considération que dans l'appréciation de la vieillesse nous devons considérer, non seulement les services qu'elle peut rendre encore, mais aussi la préparation à la mort et à la vie subjective qui lui succèdent. Dès l'établissement des premières civilisations, on a introduit quelques notions et quelques règles pour préparer l'homme à la mort ; mais c'est au catholicisme qu'on doit l'institution systématique d'une telle préparation. Les grands conducteurs de l'espèce humaine que le catholicisme a fait surgir avaient organisé, pour les individus à qui cela était possible, une transition entre la vie et la mort, pour préparer à celle-ci. Mais cette grande création morale était altérée par la préoccupation de la vie éternelle, de manière à annuler de plus en plus notre travail effectif. Le Positivisme, qui s'incorpore en les transformant toutes les grandes productions du passé, accepte le problème posé par le catholicisme, mais il en modifie profondément la solution, en substituant la considération de la vie subjective à la préoccupation personnelle du paradis.

La première leçon de la vie complémentaire, relative à la théorie de la vieillesse, se compose de trois parties. Dans la première, nous exposons le sacrement de la Retraite, ce qui nous permet de systématiser une des grandes créations spontanées de l'Humanité. Le mot *retraite* est une dénomination caractéristique qui désigne un phénomène important, à savoir : la possibilité matérielle de maintenir la vie de ceux qui ne peuvent plus participer au service productif de notre espèce comme aussi celle d'utiliser un tel repos relatif pour le

service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Cette théorie comporte nécessairement l'appréciation des retraites prématurées, soit forcées, soit volontaires, celles-ci constituant le cas des oisifs. Nous examinerons ensuite, dans la seconde partie, les conditions sociologiques et morales, c'est-à-dire collectives et individuelles de la vieillesse et de la retraite, et enfin, dans la troisième partie nous considérerons les fonctions et les devoirs de la vieillesse.

I

DU SACREMENT DE LA RETRAITE

Diverses théories émises sur la vieillesse. — Situation actuelle.

L'institution de la vieillesse — car elle est une véritable institution sociale — repose sur la possibilité de conserver les individus qui ne peuvent plus concourir à la production matérielle immédiate, base de la vie organique. Dans toutes les civilisations primitives, quand on remonte suffisamment loin, on trouve toujours que les vieillards sont détruits par l'impossibilité où l'on se trouve de les nourrir. Ils sont donc éliminés par nécessité sociologique, au lieu de disparaître par une simple action biologique. Et ce n'est pas là un assassinat, c'est une fatalité acceptée. On entoure une pareille mort de cérémonies particulières qui en montrent le caractère social. Hérodote nous a laissé à ce sujet un récit caractéristique.

L'accumulation des capitaux, en même temps qu'elle permettait la formation des classes disponibles, c'est-à-dire de celles qui servent notre espèce autrement que par la participation à la production industrielle, permettait la conservation des vieillards. Mais cette conservation, spontanément effectuée sous l'impulsion du cœur quand la situation matérielle l'a rendue possible, a conduit à utiliser les vieillards autrement qu'en les faisant

participer directement à la vie active. Cette utilisation des vieillards repose tout entière sur un grand théorème d'Auguste Comte, qui a mis en évidence scientifique ce qui avait toujours été implicitement senti. Ce théorème est celui-ci : L'activité cérébrale dure davantage que l'activité corporelle proprement dite. Le cerveau est actif quand le corps est déjà débile. Sans cela on n'aurait pas pu organiser la vieillesse : on n'aurait organisé que la décrépitude. Le vieillard, dès lors, passe, grâce à ce phénomène physiologique et à sa conservation sociologique, à l'état de pouvoir spirituel. Il est la première ébauche du prêtre. Il représente au début la continuité, le passé ; il constitue le conseil fondé sur l'expérience à la fois traditionnelle et personnelle ; il devient le représentant de la fixité et de la conservation qui dépendent toujours des antécédents au milieu des oscillations inévitables de la vie active. Sans cet élément de fixité, ces oscillations deviendraient très dangereuses et empêcheraient toute complication de l'organisme social. Ainsi le respect des vieillards a été établi dans toutes les sociétés civilisées. Néanmoins, le catholicisme, sans le combattre le moins du monde, n'y a pas suffisamment pensé et a trop négligé cet aspect de la vie sociale. Cela tenait, d'un côté, à ce que le pouvoir spirituel catholique, trop attentif à sa propre organisation, ne pensait pas suffisamment au premier germe de la division des deux pouvoirs ; d'un autre côté, la préoccupation trop exclusive de la préparation à la vie future empêchait de songer suffisamment à l'utilisation des vieillards. Le XVIII[e] siècle et la Révolution française ont repris, sous ce rapport, les vraies traditions du genre humain. Le Positivisme systématisera et agrandira encore l'institution de la vieillesse.

But de l'éducation pendant la vieillesse.

Mais avant d'exposer cette systématisation positive, autour de laquelle nous coordonnerons nos diverses observations, une question se pose immédiatement : que

peut être l'éducation pour un vieillard ? Elle consiste dans l'effort sur lui-même pour mieux remplir les fonctions consultatives qui lui incombent encore dans la Famille et la Société, dans sa préparation à la vie subjective, et dans l'utilisation de cette préparation pour acquérir, dans le conseil, à la fois plus d'indépendance et d'impartialité. Une telle préoccupation bien organisée peut, en effet, améliorer profondément nos derniers jours, et le XVIIIe siècle, si progressif et si sociable, avait poussé les choses jusqu'à chercher à rendre nos derniers instants aussi doux que possible, aussi peu répugnants que possible aux autres : c'était une réaction contre l'effort catholique pour rendre la mort effrayante.

Du sacrement de la retraite.

Auguste Comte a coordonné et systématisé tout cela en instituant le *sacrement de la Retraite*. Il en a fixé l'âge à 63 ans. Une telle fixation est surtout applicable au prolétariat et elle caractérise nettement par cela même la haute portée sociale de cette institution religieuse. L'extension définitive de la retraite aux prolétaires sera, en effet, l'un des plus grands résultats de l'action systématique du Positivisme sur l'évolution humaine. L'antiquité, surtout romaine, détruisait volontiers les vieux esclaves (en admettant qu'il leur fût toujours facile de devenir vieux). L'industrialisme laisse mourir lentement les vieux travailleurs. Le Positivisme les incorpore au service de l'Humanité. Il est certain, en effet, que c'est surtout pour les travailleurs proprement dits, qui ont mené une vie active et difficile, que l'impossibilité du service actif se produit le plus vite. Si l'activité cérébrale tend à durer longtemps, il n'en est pas de même de l'activité musculaire ; il y a là une opposition importante à signaler. Cette insuffisance musculaire prématurée est d'autant plus fréquente que la vie active exige nécessairement des efforts exceptionnels à cause des énergiques résistances du monde extérieur. Les machines,

sans aucun doute, permettront d'améliorer à cet égard la situation ; mais jusqu'ici, sous ce point de vue, elles semblent avoir été plus nuisibles qu'utiles, et avoir contribué, pour une grande part, à la dégénération d'une partie de la race. C'est qu'en effet l'industrialisme s'est plus préoccupé jusqu'ici des produits et de leur quantité que du producteur et de la réaction des procédés industriels sur sa santé et sa conservation. Quoi qu'il en soit, quand le sacerdoce, suffisamment prépondérant, aura pu organiser convenablemeut le sacrement de la Retraite, il aura ainsi un puissant levier pour agir, dans les questions sociales, dans l'intérêt de notre espèce. Il est évident qu'en acceptant ou refusant de donner aux individus qui se présenteront le sacrement de la Retraite, il manifestera, par l'approbation ou la désapprobation résultant d'une appréciation systématique, les conditions d'amélioration que comporte la vie du prolétaire. Il sera toujours respectueux des nécessités cosmologiques et sociologiques, mais tout en prêchant une digne résignation, il poussera constamment à toute l'amélioration possible.

De la retraite des prolétaires.

Mais il y a, pour le prolétariat surtout, des retraites prématurées qui surgissent avant l'âge, par suite des maladies, des infirmités, des blessures. Le sacrement de la Retraite, accordé avant l'âge normal, permettra de juger ces divers cas, d'en signaler les inconvénients et de répartir convenablement les responsabilités, au lieu de céder, suivant la forme catholique ou philanthropique, qui n'en est qu'une transformation métaphysique, à un sentimentalisme exagéré. Pour le catholique, en effet, en dehors de l'impulsion affective, directement propre à notre espèce, le pauvre et l'infirme sont comme un procédé pour gagner le paradis, et les soins qu'on leur donne se rapportent trop souvent à celui qui les fournit plutôt qu'à celui qui les subit. Quant aux

philanthropes, ils n'en font le plus souvent qu'une profession, suffisamment lucrative. L'Humanité, en restant charitable, doit néanmoins ne pas oublier que les produits ne viennent pas de Dieu, mais bien du travail acharné des producteurs. Par suite, il est du devoir strict de ne pas étendre la charge de ceux qui produisent.

De la retraite dans le cas des chefs temporels.

Considérons maintenant la retraite dans le cas des chefs temporels, politiques ou industriels.

Il faut considérer plusieurs cas, dans lesquels on verra que la limite de 63 ans n'est pas applicable, et que la retraite peut être prise beaucoup plus tard. Si nous considérons, par exemple, le cas peu étendu, mais cependant si important des chefs temporels politiques suprêmes, c'est-à-dire dans l'ordre des fonctions générales, nous verrons que la retraite appliquée prématurément serait alors aussi nuisible que contraire à la nature même des choses. D'abord, il faut remarquer que la fonction, dans ce cas-là, est beaucoup plus souvent de direction générale que d'exécution pratique; que par conséquent la vitalité plus grande, spécialement propre au cerveau, doit être prise en considération. L'expérience constate, du reste, ce que je viens de dire. Ainsi le cardinal Ximénès a déployé, surtout dans la vieillesse, sa grande activité politique. Il n'en est pas de même, en général, pour l'activité militaire. Ces considérations s'appliquent aux chefs des fonctions spéciales et la retraite devra être d'autant plus retardée, que la fonction consiste moins en exécution proprement dite, et davantage en direction générale, et qu'elle fait un plus grand appel à l'expérience. Il y a, du reste, toute une série de cas particuliers d'après la constitution propre aux divers individus. Par conséquent, la détermination de l'époque de la retraite est celle qui présente le plus de variations autour de la position moyenne fixée par Auguste Comte.

De la retraite dans le cas des chefs spirituels. De pareilles considérations s'appliquent, à plus forte raison, aux chefs spirituels, dont l'activité peut se prolonger, pour ainsi dire, indéfiniment, surtout quand il s'agit, comme je viens de le faire remarquer, des fonctions supérieures. Il faut pour cela distinguer dans les fonctions du pouvoir spirituel : d'un côté, l'enseignement et la prédication ; de l'autre, le conseil. C'est pour les deux premières opérations que la retraite doit être prise effectivement à 60 ans. Il n'en est pas de même pour le conseil ; cette fonction peut se prolonger bien au-delà. Auguste Comte, du reste, nous fournit à cet égard un type. Il avait annoncé, en effet, que quand il aurait terminé la publication de ses travaux philosophiques, il consacrait sa vieillesse à la fonction sacerdotale proprement dite : le conseil et la direction spirituelle.

Cas des femmes. Pour les femmes, leur carrière profondément homogène étant, à beaucoup d'égards, essentiellement spirituelle, ne comporte pas de retraite proprement dite, ni le sacrement correspondant.

Conclusion. Nous venons donc d'instituer au point de vue social, par le sacrement de la Retraite, la dernière période de la vie humaine. Cela fait naître plusieurs questions que nous pouvons mieux poser que résoudre ; mais il est essentiel de les poser.

Il est d'abord évident que la proportion des vieillards par rapport au reste de la population, — s'ils conservent une grande influence dans les affaires — est une cause certaine de ralentissement dans le mouvement et par suite de stabilité sociale, en raison de leur caractère essentiellement conservateur. Cette influence est diminuée par la retraite proprement dite qui éloigne des situations actives. On peut donc, à cet égard, accélérer ou retarder le mouvement par des mesures qui soient relatives à la proportion des vieillards influents. Une statistique sur cette proportion des vieillards au reste de la population

présenterait certainement un grand intérêt et une véritable utilité.

Mais la question de la retraite appliquée à la masse prolétarienne, d'un côté, aux employés secondaires des services publics, de l'autre, fait naître des questions d'ordre économique des plus délicates et des plus difficiles. Il est clair que, dans la retraite, le vieillard ne produisant plus, vit sur le résultat accumulé du travail des autres ou de celui qu'il a accompli lui-même. Dans le cas où le vieillard vit sur les revenus de son travail antécédent, il n'y a rien à dire ; mais dans l'ensemble des cas, cela n'est pas possible et il en résulte pour la Société une charge considérable. La démocratie socialiste s'en tire facilement, en déclarant que l'Etat doit à tous une retraite. Mais poussée au-delà d'une certaine limite, une telle conception est aussi raisonnable que celle qui consisterait à déclarer que l'Etat doit à tous la bonne santé, la bonne humeur, la sagesse et la beauté. Les questions économiques sont celles qui se jugent le plus rapidement : elles donnent lieu à des conséquences qui se traduisent bientôt en argent avec beaucoup de précision. Pour le cas des fonctions spéciales, l'Etat ne doit intervenir qu'accidentellement et non pas régulièrement. L'établissement de la retraite et sa constitution doivent dépendre alors surtout de l'économie de l'individu, de l'intervention de la Famille et de celle des chefs temporels sans être jamais légalement obligatoire, sous peine de supprimer tout esprit d'initiative, de l'amortir dans la population et de créer dans la Société un *impedimentum* qui finirait par arrêter toute la vie sociale. On le voit à Paris, où l'organisation de plus en plus démocratique de l'assistance publique tend à déterminer dans la ville ou dans les environs, à une grande distance, la tendance à se décharger sur la collectivité des devoirs de la Famille envers les vieillards ; ce qui aboutit à la dé-

gradation des classes inférieures, en supprimant l'action de la vie de famille. Quant aux fonctionnaires proprement dits, la retraite est une conséquence de la modicité des appointements ; mais la stabilité gouvernementale et administrative, qui limite les retraites prématurées, rend seul possible une telle charge. Il y a, dans l'ensemble de la vie civile, des retraites prématurées prises par toutes sortes de considérations particulières ; le Positivisme placé au point de vue social fournit, à cet égard, un principe d'appréciation. Des retraites sont prises, dès le début de la vie, avant d'avoir rien fait, et d'autres accomplies en pleine force. De là résulte une classe spéciale ; celle des oisifs, c'est-à-dire de ceux qui vivent sur les capitaux acquis sans remplir aucune autre fonction, ni spéciale, ni générale. Cette classe est analogue à celle des mendiants. Evidemment, sa multiplication serait très dangereuse et rendrait impossible la vie sociale. Quand une classe particulière de la Société arrive à un tel état, c'est le signe définitif de la dégradation et de la disparition finale de cette classe. Les aristocraties qui ne se renouvellent pas suffisamment dans la nature des familles qui les composent et qui ne renouvellent pas non plus leur acquis mental et moral arrivent, avant de disparaître, à une complète dégradation. L'aristocratie romaine, pour ne pas nous rapprocher de notre époque, en offre un exemple caractéristique. Néanmoins, il ne faut pas rejeter d'une manière absolue l'existence des oisifs. C'est parmi eux que surgissent souvent les grands initiateurs, c'est-à-dire ceux qui, ayant la disponibilité matérielle, peuvent se livrer à des recherches en dehors des cadres réguliers de la civilisation : Descartes fut un oisif.

II

DES CONDITIONS MORALES ET SOCIOLOGIQUES DE LA VIEILLESSE

Position de la question.

Avant de déterminer les fonctions et les devoirs de la vieillesse et de l'homme dans la retraite, il faut nécessairement apprécier les conditions sous l'influence desquelles se développe cette phase de la vie humaine. Elles sont de deux natures : 1° morales ; 2° sociologiques ; ou, en d'autres termes, individuelles et collectives. Les conditions morales sont relatives à la nature du corps ou à celle de l'âme, c'est-à-dire physiologiques et pathologiques d'un côté et cérébrales de l'autre. Les conditions sociologiques sont relatives à la situation naturelle du vieillard dans la Famille et dans la Société. Nous allons nous occuper d'abord des conditions physiologiques et pathologiques propres à la vieillesse.

Conditions physiologiques de la vieillesse.

Le caractère fondamental de la vie animale et de la vie organique dans le vieillard, c'est une lente diminution dans l'activité de ses diverses fonctions, et, en même temps, l'apparition des maladies chroniques qui en sont la conséquence. Si nous considérons la vie animale proprement dite, abstraction faite de l'activité cérébrale, nous constaterons avec Bichat la graduelle disparition de nos sens. La vue et l'ouïe nous font à peu près défaut, et, par suite, diminuent et font cesser nos rapports avec le monde extérieur. On peut signaler, surtout au début de la vieillesse, un des défauts d'harmonie les plus pénibles à cet égard. Notre cerveau reste plus apte même que dans la jeunesse à goûter réellement les beaux-arts et la musique, à en savourer l'ensemble et les détails ; mais la vue et l'ouïe insuffisantes ne nous donnent plus les im-

pressions nécessaires à cette convenable satisfaction de nos aptitudes esthétiques. A mesure que l'âge s'avance, les sensations n'étant pas assez renouvelées, l'aptitude cérébrale diminue à son tour, faute d'une culture assez vive et assez réitérée. La finesse de l'odorat s'amoindrit; il en est de même du tact et de la musculation : la peau racornie devient de moins en moins apte à apprécier les surfaces et les efforts. Cet affaiblissement se lie à la diminution de la puissance contractile de nos muscles, comme aussi à la diminution dans l'harmonie des efforts. C'est ce phénomène caractéristique qui rend la retraite inévitable pour les travailleurs manuels proprement dits. Le goût, lié à la vie organique suivant l'observation de Bichat, est le sens qui s'affaiblit le plus tard, et il est souvent un des derniers liens qui nous rattachent au monde extérieur.

Ainsi donc, la première phase de la vieillesse nous offre une désharmonie caractéristique entre l'activité du cerveau et l'insuffisance des procédés par lesquels nous recevons du monde extérieur les renseignements indispensables comme aussi de la contraction pour réagir.

Conditions pathologiques de la vieillesse.

Quant à la vie organique proprement dite, la proportion entre les liquides et les solides s'altérant au profit des solides, l'hygrométricité des tissus diminuant, elle tend à s'affaiblir et marche vers l'inertie des organes. De là, un grand nombre de maladies chroniques résultant de cette inertie vitale combinée avec l'insuffisance contractile. En outre, les deux grands appareils, le cœur et le poumon, nous offrent des altérations spéciales, lentement accumulées, qui réagissent sur tout l'ensemble de l'organisme : dans le poumon, l'état catarrhal proprement dit; dans le cœur, les hypertrophies. En outre, l'appareil circulatoire, qui a beaucoup servi, dispose aux hémorrhagies interstitielles avec leurs terribles conséquences. Cette évolution graduelle vers la mort domine

nécessairement la vie sociale et domestique et devient de plus en plus la condition prépondérante.

Conditions cérébrales de la vieillesse.

Considérons maintenant l'activité cérébrale. Le premier caractère est, en général et sauf des cas exceptionnels, une tendance à la domination croissante de l'instinct conservateur sous deux formes spéciales : la crainte de la mort et l'avarice. Quant aux autres instincts personnels, il semble y avoir plutôt diminution qu'augmentation ; il y en a même quelques-uns, comme l'instinct sexuel, qui disparaissent complètement, sauf des perturbations spéciales. En ce qui concerne l'altruisme, c'est surtout la bonté ou la bienveillance générale qui domine et qui souvent augmente d'une manière très caractéristique. Cela se conçoit ; nous n'avons plus alors avec les autres aucune de ces luttes qui surexcitent l'orgueil, la vanité, l'instinct destructeur, et, par suite, nous sentons qu'il y a possibilité de nous livrer sans danger à une complète bienveillance envers les autres. Au point de vue du caractère, le courage diminue de plus en plus ; il n'est point sollicité par le désir d'entreprendre. La prudence, au contraire, augmente ; ce qui se trouve en rapport avec la prépondérance de l'instinct conservateur. La persévérance est sollicitée par la disposition générale à l'inertie. — Pour l'intelligence, l'esprit déductif, qui se lie à la coordination et à la persévérance du caractère, l'emporte sur l'esprit inductif qui est lié davantage au courage. Mais bientôt ces fonctions intellectuelles s'affaiblissent aussi graduellement, outre que l'excitation venue de l'action du sang artériel diminue d'intensité à mesure que la stase du sang veineux tend à augmenter. Telles sont donc les conditions individuellee graduellement développées dans la vieillesse au double point de vue du corps et de l'âme. Ces conditions tendent à dominer progressivement les conditions sociologiques et collectives dont il faut maintenant nous occu-

per en étudiant d'abord celles qui sont relatives à la Famille.

Conditions de famille dans la vieillesse.

Dans la Famille, le caractère essentiel des relations est l'absence des responsabilités pratiques pour le vieillard. Il n'a plus qu'une action surtout morale, consultative et sans systématisation continue. Ainsi, il n'a plus d'enfants à élever; ceux-ci ont formé une nouvelle Famille sous leur propre et directe responsabilité. Il a, sans doute, des petits-enfants, mais ils dépendent, pour leur éducation et leur existence, directement des parents eux-mêmes: l'action des grands-parents ne peut être que purement indirecte. En outre, il arrive bientôt que le vieillard, chef de Famille, a perdu sa femme, ou réciproquement. Sous ce rapport donc, il se trouve placé dans une condition particulière, disons-nous. Dans le cas où les deux époux vivent encore, leur relation a un caractère spécial de compagnie affectueuse qui n'est plus l'amitié active de la fin de la maturité et du commencement de la retraite, où il y a encore des opérations communes à effectuer. Cette phase présente des nuances morales et sociales sur lesquelles l'attention, ce me semble, n'a pas été suffisamment appelée.

Des relations amicales. — Le salon.

Les relations amicales cessent graduellement par la mort et il est difficile d'en créer de nouvelles. Quant aux rapports entre le vieillard et les jeunes gens, ils ont nécessairement un caractère plus paternel que fraternel; néanmoins, il y a à ce sujet des diversités intéressantes à étudier. Ceux qui, dans la vieillesse, ont le bonheur de surmonter le voile de tristesse qui y est plus ou moins inhérent, et qui, doués d'une bonne santé, ont encore une certaine fraîcheur de gaîté, signe caractéristique du bon équilibre total de notre nature; ceux-là, dis-je, créent des relations où concourt un mélange de cordialité et de respect. Cette situation permet aux vieillards une action très étendue.

Quant au salon proprement dit, celui qui est propre à la vieillesse a un caractère particulier, distinct sous beaucoup d'aspects de celui de l'homme et de la femme, dans la maturité. Il s'y trouve un heureux mélange des préoccupations du présent toujours subordonnées aux souvenirs du passé. Le vieillard représente là l'âge disparu, mais non pas assez éloigné pour que nous n'ayons pas avec lui une sorte de relation directe plus émue que dans le cas purement historique. L'affectueuse relation avec la vieillesse a cet avantage de développer en nous, avec une intensité propre que l'étude de l'histoire n'atteint jamais, un sentiment de vie intime avec le passé disparu. C'est une source profonde d'instruction et de perfectionnement moral, et la condition nécessaire de la continuité humaine. Il faut plaindre ceux que l'esprit révolutionnaire ou des circonstances particulières ont privé de cette source profonde d'éducation. Sa disparition momentanée est une des causes les plus fâcheuses de l'altération actuelle de la stabilité morale. Il est regrettable que nous n'ayons pas des renseignements suffisants sur ces salons de la vieillesse. Ainsi, Mme d'Houdetot, après la Révolution et jusqu'à sa mort, a continué à réunir chez elle un public choisi. Malheureusement, dans les Mémoires de M. Guizot, qui a touché à cette société, on voit plutôt et trop exclusivement l'impression du passé sur une réaction qui commence que sur un mouvement qui se continue.

L'amitié des hommes supérieurs arrivés à la vieillesse pour ceux qui doivent les remplacer est un des spectacles les plus satisfaisants qu'il soit donné de contempler. Nous en avons un exemple bien caractéristique dans la conduite de Voltaire par rapport aux jeunes hommes supérieurs qui donnaient de l'espoir, notamment dans deux cas surtout très intéressants : Vauvenargues et Condorcet. On est vraiment touché de voir dans Voltaire

ce mélange d'une condescendance paternelle avec une sorte de respect particulier pour les deux grands hommes dont il comprend la haute nature ; respect qui s'applique non seulement au sentiment de leur valeur actuelle, mais, pour ainsi dire par anticipation, à la grandeur des résulats qu'il pressent de leur activité ultérieure. Les relations avec Condorcet qui ont duré davantage permettent de mieux juger le développement d'un tel phénomène moral. On est profondément touché de la sorte de déférence avec laquelle Voltaire écoute les observations critiques, quoique toujours respectueuses, de son jeune correspondant.

Conditions sociologiques de la vieillesse.

Les conditions sociologiques de la vieillesse sont analogues à celles qui se rapportent à la Famille. Leur caractère général consiste dans une diminution croissante de toute intervention active, arrivant bientôt jusqu'à la cessation complète, mais avec une disponibilité correspondante avec l'augmentation du poids de l'expérience acquise, du calme et de l'impartialité. Ces conditions concourent avec celles qui caractérisent l'état moral du corps et du cerveau pour faire du vieillard une sorte de fonctionnaire spontané, qui établit dans le présent la relation vivante du passé à l'avenir.

III

DES FONCTIONS ET DES DEVOIRS DE LA VIEILLESSE

Position de la question.

Après avoir institué la vieillesse au point de vue social par le sacrement de la *retraite* et après avoir apprécié les conditions morales et sociales de cette dernière période de la vie, il nous faut aborder maintenant l'étude sommaire des devoirs et des fonctions de l'homme dans la *retraite* et la vieillesse. Il faudra exposer à ce sujet

trois théories successives : 1° les devoirs généraux de l'homme dans la retraite, au point de la Famille, de la société et de son propre perfectionnement ; 2° la théorie de deux fonctions spéciales qui doivent être accomplies dans la retraite ou à son début : le *testament* et la *fondation* ; 3° enfin la théorie des devoirs généraux de la société envers la vieillesse ou, autrement dit, des droits de celle-ci.

Devoirs de famille de la vieillesse.

Quelle que soit l'étendue de nos devoirs envers la Famille et la société, pour lesquelles nous devons toujours vivre puisque nous vivons par elles, il reste au-dessus de tout un devoir qui nous incombe jusqu'à la mort : l'effort pour notre perfectionnement personnel. Quand même avec certitude le monde devrait bientôt disparaître ; quand même la Famille et la société, dont le service est la destination de toute existence devraient graduellement s'altérer comme cela arrivera probablement, le devoir du perfectionnement personnel en rapport avec cette situation reste l'élément fixe de toute existence. Il doit en être de même pour notre propre disparition. Cela est d'autant plus vrai que la vie subjective ou la trace après nous de notre vie effective, est systématisée par le Positivisme comme le terme final de toute évolution individuelle. Le caractère fondamental du perfectionnement moral pendant la vieillesse doit être indiqué. Dans la vie préparatoire, il consiste à nous rendre apte au service des êtres collectifs, dans la vie fondamentale il est subordonné à ce service effectif et, dans la vie complémentaire, il a surtout pour destination de laisser après nous dans le souvenir des autres la meilleure impression qui puisse les prédisposer à utiliser les résultats de notre vie effective.

Mais, au milieu des efforts propres à un tel perfectionnement, nous continuons à avoir envers la Famille, dans la retraite et la vieillesse, des devoirs dont l'inten-

sité est habituellement décroissante. Une première question se présente immédiatement à ce sujet, c'est de savoir quel est le degré de possession que le vieillard doit se réserver ou qui doit lui être réservé. Il faut distinguer deux cas à ce sujet suivant qu'il s'agit d'une direction industrielle importante ou qu'il s'agit de la vie personnelle proprement dite. Au point de vue de la direction d'opérations industrielles, il est convenable, en général, sauf des cas exceptionnels, que l'individu fasse cession en prenant la retraite, sans que rien puisse être prescrit légalement ; car la légalité, devant toujours porter sur des circonstances extérieures d'âge bien déterminées, ne peut s'adapter à l'infinie variété des cas réels. Mais il ne s'en suit pas que le chef temporel doive se dépouiller absolument et dépendre comme un enfant de la volonté des autres ; il faut, quand cela se peut, que son indépendance personnelle soit pleinement assurée pendant cette période ultime. Dans l'enfance, la dépendance est nécessaire ; par cela même, elle n'est ni humiliante ni dégradante et, du reste, l'enfant n'a pas encore assez vécu pour en comprendre les véritables aspérités. Dans le cas du prolétariat, les conditions matérielles ne permettent pas toujours qu'il en soit ainsi ; mais il faut se rapprocher autant que possible de l'idéal fourni par les classes supérieures.

Quoi qu'il en soit, le rôle du vieillard dans la Famille présente encore une véritable efficacité matérielle et surtout morale. Au point de vue matériel, il peut rendre encore un grand nombre de services dans les travaux simples et qui exigent plus de surveillance que de force musculaire. Il importe de conserver, jusqu'au dernier moment, le sentiment précis de l'utilité qui résulte de l'exécution du travail matériel. Pour la femme, ce genre de fonctions est bien autrement utile que pour l'homme, précisément parce que sa vie a toujours été essentielle-

ment domestique ; mais c'est au point de vue mental et moral que les vieillards doivent, dans la famille, remplir des fonctions efficaces : d'un côté, en concourant à l'enseignement des petits enfants et de l'autre par le conseil et l'arbitrage.

Devoirs sociaux de la vieillesse.

Les fonctions et les devoirs sociaux de la vieillesse peuvent être extrêmement étendus surtout dans la période qui succède à la maturité. Il y a, comme toujours, les particularités propres aux divers individus ; toutes les fonctions publiques, où la surveillance importe plus que l'exécution, conviennent au vieillard et à l'homme dans la retraite avec le caractère habituel de gratuité qu'elles doivent avoir. Ainsi, dans les conseils électifs, surtout dans ceux qui ont un caractére administratif, une part considérable doit être faite au vieillard ; il en est de même pour toutes les fonctions relatives à la charité, à la distribution des secours. Ces considérations s'appliquent à toutes les fonctions industrielles qui exigent aussi la surveillance plus que l'action. Le système, transitoire ou durable (c'est une question à examiner de plus près), de nos sociétés anonymes, offre à la vieillesse une source abondante de fonctions.

Si nous considérons d'une manière plus spéciale le cas du prolétariat, les mêmes considérations s'appliquent. D'abord les prolétaires retraités peuvent et doivent intervenir dans un grand nombre de ces fonctions administratives. Si leur part n'a pas été jusqu'ici véritablement faite, c'est que la retraite prolétarienne n'a pas été encore socialement déterminée et qu'elle ne se produit trop souvent qu'au commencement de la décrépitude. L'intervention des vieillards est particulièrement nécessaire dans notre civilisation moderne. Celle-ci, bien loin de pousser à la prépondérance légitime de la conservation, tend au contraire, au nom du progrès, vers une transformation rapide et presque indéfinie. En outre, beau-

coup de fonctions industrielles doivent être surtout réservées aux prolétaires normalement en retraite, ou bien à ceux qui y entrent prématurément par des infirmités qui, en les empêchant de participer aux travaux matériels, ne les réduisent pas cependant à la véritable décrépitude.

Ainsi, par exemple, dans les ateliers honorablement organisés sous une véritable impulsion morale, sinon sociale, on les utilise comme concierge, ou comme surveillants. M. Magnin allait plus loin et il pensait qu'il était anti-social d'employer des hommes jeunes et énergiquement valides à certaines fonctions, celle de marchand de vins par exemple. M. Magnin parlait, avec raison, de ce grand principe qu'il faut augmenter autant que possible le nombre des prolétaires actifs qui produisent directement afin que l'immense travail effectif soit mieux réparti et n'opprime pas ceux qui y participent, de manière à rendre toute vie intellectuelle et morale impossible ou, du moins, très difficile.

Ces vues sont aussi justes qu'élevées. Elles sont un cas particulier de la conception, de l'organisation de la providence réelle de notre espèce. Cette providence suppose que l'on fasse concourir toutes les forces au service de l'espèce en utilisant toutes les aptitudes, toutes les bonnes volontés, de manière à rendre le poids des fatalités aussi supportable que possible pour chacun de nous. Il faut remarquer, en outre, que cette fonction donnée à la vieillesse tend à la relever à ses propres yeux et à lui maintenir le sentiment vivifiant du service rendu. D'ailleurs, ce concours du vieillard à un service effectif qui ne soit pas au-dessus de ses forces, remédie à la grande maladie morale qui résulte de la cessation de l'activité : *l'ennui*. Georges Leroy a signalé l'ennui comme une des sources du progrès humain, par les efforts que les disponibles, naturellement actifs, font pour y échapper. La

grande loi de l'activité qu'A. Comte a établie nous montre la source d'un tel sentiment comme inhérente à toute vie animale, dont chaque élément tend à s'exercer. L'intensité de ce besoin diminue avec l'activité spontanée de chaque organe ; dès lors l'inertie est plus supportable au vieillard qu'à l'homme mûr. Néanmoins cette diminution n'est que graduelle et l'activité continue empêche qu'elle ne s'accentue trop.

Etudions maintenant les deux fonctions spéciales qui se rapportent à la retraite et à la vieillesse : *le testament* et la *fondation*. Occupons-nous d'abord du testament.

Théorie du testament.

Le testament est l'opération par laquelle l'individu transmet à une ou plusieurs personnes ses biens ou même sa fonction générale. Mais c'est du premier cas dont il faut surtout nous occuper ici, quoique le dernier ait eu dans le passé une très grande importance et doive même en reprendre une dans l'avenir, d'après la conception d'Auguste Comte sur l'hérédité sociocratique. Il y a d'abord à éliminer une première erreur spontanée d'après laquelle les biens des parents appartiennent aux enfants. Le père doit aux siens, dans la mesure de ses moyens, de préparer ses enfants pour leur fonction spéciale et même générale, mais en leur laissant la responsabilité de leur propre vie. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas convenable que la continuité de la famille se caractérise par la continuité des biens, et même que la loi intervienne à ce sujet ; mais cela veut dire que c'est la société qui intervient d'après les considérations d'ordre général, et que ce prétendu droit absolu des enfants sur les biens des parents est absolument irrationnel. Montesquieu l'a dit d'une manière excellente : « La loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants, mais elle n'oblige pas de les faire héritiers. Le partage des biens, les lois sur le partage, les successions après la mort de celui qui a eu ce partage, tout cela ne peut avoir été réglé que par

la société, et par conséquent par des lois politiques ou civiles. Il est vrai que l'ordre politique ou civil demande souvent que les enfants succèdent au père ; mais il ne l'exige pas toujours » (1). Cette fonction de la transmission des biens doit être instituée au point de vue social et moral, mais il est évident aussi que c'est une fonction individuelle, conséquence de l'appropriation personnelle. Celui qui, pendant sa vie, a pu et dû administrer les biens, les perdre, les compromettre, les dénaturer et les engager pour l'avenir doit avoir la fonction, qui n'en est que la conséquence, de les transmettre à celui ou à ceux qui continueront l'œuvre de l'appropriation personnelle. Mais cette fonction individuelle, comme toute autre, doit être assujettie à des conditions d'ordre légal et moral. Ainsi donc le droit de tester appartient au père de famille ; il doit avoir la pleine et entière disposition de ses biens ; c'est là l'état véritablement normal.

Quoique le passé ait dû apporter d'immenses restrictions, pour des raisons d'ordre politique et social, à une telle fonction, elle a toujours surgi spontanément, au moins pour une certaine disposition des capitaux mobiles. Si donc la société croyait, à un moment donné, avoir besoin de restreindre cette fonction individuelle, elle aurait non seulement le droit, mais le devoir de le faire sans hésitation. Mais il faut voir immédiatement quelle est l'étendue même que la loi doit permettre à cette fonction. La société laisse bien au père la disposition des biens, mais en interdisant les substitutions ou toutes les conditions qui immobilisent les capitaux dans une direction déterminée, à moins d'une autorisation motivée de la puissance sociale, dont la durée ne peut jamais être indéfinie. Il ne peut être permis à un individu de lier les générations futures indéfiniment par un acte de sa

(1) *Esprit des lois*, liv. XXVI, chap. VI.

volonté privée, sans autorisation et sans possibilité de révision de la part des pouvoirs publics.

Mais d'après quels principes moraux doit agir le père de famille? Il est évident que dans l'ensemble des cas la transmission des biens doit être une condition pour la continuité de la famille. Le père transmet en général des capitaux dont l'administration n'exige qu'une aptitude ordinaire et, par suite, dans un tel cas, on peut obéir à la pente naturelle qui pousse à transmettre aux siens le résultat de son travail et de ses économies. En second lieu, on se demande si, dans un tel cas, le partage doit être égal : c'est en général la solution la plus naturelle. Elle a l'avantage, suivant la juste observation de Dunoyer, de placer les héritiers dans une situation inférieure à celle où ils ont vécu, et par suite sous l'excitation naturelle des efforts pour y remonter. D'un autre côté, l'héritage donne un premier capital qui permet d'entreprendre sans désavantage, en dispensant des plus rudes difficultés du point de départ. Cette liberté de tester existe complètement dans l'Amérique du Nord et en Angleterre pour les biens industriels et le capital argent, et en général, sauf des cas particuliers, avec l'égalité des partages. En Amérique, il y a une disposition à favoriser surtout les filles, en cas d'inégalité. Mais la liberté de tester permet de remédier aux inconvénients de l'égalité des partages. En effet, dans le partage, il faut surtout rechercher plus l'équivalence que l'égalité proprement dite. Le père doit, dans certains cas, remédier aux malheurs immérités de quelques-uns de ses enfants et peut même faire de la liberté de tester un moyen de punition comme de récompense. Mais, quand la propriété à transmettre, industrielle ou agricole, prend une grande extension, la considération directement sociale doit tendre à l'emporter sur celle du premier être collectif : la Famille. En effet, une grande puissance indus-

trielle, qui engage un nombre considérable d'exécutants, exige des aptitudes spéciales qu'on n'est pas sûr de trouver dans la famille. Dans ce cas, le devoir est de choisir l'héritier en dehors de la famille elle-même, en donnant à celle-ci les compensations qui lui permettront de travailler dans une situation plus modeste. Ceux qui ont fait ressortir les inconvénients de l'héritage me semblent avoir commis une erreur en en rendant la fonction de tester responsable. Ces inconvénients se rapportent à un problème plus général : celui du caractère social et moral de toute activité personnelle. On abuse de l'héritage comme de tous les capitaux. Le remède sera dans les principes positivistes qui imposeront le travail à tout le monde, et dans les mœurs qui seront les conséquences de ces principes.

Une école importante, celle de M. Leplay, a attaché une grande importance à la liberté de tester, dont elle semble faire une sorte de panacée, mais cette importance est véritablement exagérée. L'efficacité réelle de la liberté de tester résultera surtout des opinions générales sur son emploi. Ce sont ces opinions qu'il faut constituer, afin de tirer de cette puissance confiée à l'individu le maximum des avantages et le minimum des inconvénients. La même école a mis en rapport, mais par juxtaposition bien plus que par coordination, la liberté de tester avec la stabilité de la famille et sa continuité. Les sentiments qui poussent à de telles vues sont élevés et doivent être approuvés ; il y a néanmoins, ce me semble, insuffisance rationnelle, en ce que l'on ne voit pas que la stabilité de la Famille dépend de plus en plus de la stabilité sociale et que c'est celle-ci qu'il faut surtout reconstituer, tout en faisant des efforts pour maintenir ce qui reste de l'autre. En somme, cette école reste rationnellement et pratiquement insuffisante, faute d'avoir compris la notion de développement dans l'exis-

tence des sociétés, et les lois définitivement établies par Auguste Comte. Elle place son idéal dans une sorte de passé indéterminé, dont il serait bien difficile de fixer le moment, et, en tout état de cause, ce n'aurait été qu'un moment.

Les diverses législations qui existent en Europe actuellement ne doivent être modifiées que graduellement, dans la direction normale que nous venons d'indiquer. Il semble rationnel que, toutes les fois qu'il n'y a pas de testament, l'égalité de partage s'impose nécessairement. Quant à ceux qui voudraient confier à la société la fonction d'organiser les héritages, qui voudraient même faire revenir à l'Etat les propriétés qui n'arrivent qu'à des parents éloignés, ceux-là sont dans une mauvaise voie : dans celle qui conduit à la suppression de l'appropriation individuelle et qui remplace le règlement moral, qui seul concilie l'ordre et le progrès, par le règlement purement matériel et légal, qui conduirait bientôt à l'immobilisation sociale et, au fond, à une réelle mystification.

Théorie des fondations.

La seconde fonction générale de la retraite, quoiqu'elle puisse se produire souvent dans l'âge mûr, est la fondation. La fondation est l'opération par laquelle un individu immobilise un capital, pour un temps plus ou moins long ou même indéfini, et pour une destination déterminée. Le plus souvent, la fondation consiste dans le legs à un corps collectif existant dans la société. Quand la fondation s'applique à un individu à qui on lègue, avec la clause de transmettre d'une manière déterminée, on a ce que l'on appelle les substitutions. Comme je l'ai déjà dit, la loi française a, par la Révolution, formellement et justement interdit les substitutions. Suivant les belles observations de Sismondi, les substitutions terriennes ont partout organisé la ruine agricole et, si cela n'a pas eu lieu en Angleterre, c'est que l'activité com-

merciale et industrielle avait fait naître des fermiers suffisamment riches et actifs pour se substituer à l'inertie des propriétaires. Il ne faut donc nous occuper que des fondations. En tant qu'elles consistent à soutenir ou à créer un être collectif, elles doivent être permises, mais avec l'autorisation du pouvoir actuel et la faculté de révision pour le pouvoir futur. Voyons d'abord ce que l'ancien régime avait établi à ce sujet.

La fondation est une forme spéciale du don qui est le premier grand procédé, et le plus pur, de la formation des capitaux. C'est par les fondations que le sacerdoce antique a pu se constituer. Le catholicisme, qui a continué l'œuvre antique, en la transformant et la systématisant, a dû nécessairement se servir de cette grande institution. Mais son caractère plus coordinateur a déterminé dès le début des abus graves consistant dans une tendance indéfinie à l'accaparement des propriétés. La Société civile a dû réagir ; elle l'a fait souvent avec une grande énergie, et notre ancienne monarchie a eu plus d'une fois à remplir son devoir de défendre la vie économique contre l'avidité sacerdotale. Néanmoins, les abus des fondations étaient immenses et l'on voyait des capitaux immobilisés pour une destination devenue illusoire, comme dans le cas des fondations destinées à combattre les infidèles. Si le Christianisme n'avait pas brutalement et violemment dépouillé de ses biens le sacerdoce polythéiste, l'on verrait encore des prêtres de Jupiter ou de Vénus officier dans le degré nécessaire pour toucher leurs rentes. Turgot, dans son article *Fondations*, a donné la théorie la plus complète et la plus satisfaisante de cette fonction sociale. Après en avoir nettement tracé les abus, il montre que les fondations ne doivent être que temporaires et que le pouvoir civil a le droit comme le devoir de les réviser. J'ai proposé de soumettre les diverses fondations à une révision séculaire. L'on peut

discuter sur la durée des fondations; mais il y aurait plus d'inconvénients à la restreindre qu'à l'étendre. Il faut reconnaître que souvent elles sont faites avec peu de sagacité et l'anarchie actuelle donne lieu à la manifestation des plus étranges fantaisies individuelles. Néanmoins, le principe doit être respecté.

A la fondation se rattachent les dons qui, le plus souvent, viennent s'agréger à une fondation déjà établie. Quoique le Positivisme repousse le principe de l'immobilisation des propriétés par son sacerdoce, cependant je pense que celui-ci doit avoir la propriété des locaux nécessaires à son enseignement et à son culte. Il comporte donc des donations dans une certaine mesure. Même transitoirement, on peut admettre qu'un don soit considéré comme la continuation de la souscription au subside qui avait lieu pendant la vie. Pour remédier aux inconvénients, on pourrait assigner un délai à la jouissance du don. Il n'y en a eu que deux exemples dans le Positivisme, dont l'un, celui de M. Constant-Rebecque n'a pu aboutir.

Il existe enfin le don individuel. C'est celui qui peut donner lieu, sans aucun doute, aux plus grands abus, mais qui, néanmoins, peut avoir une influence décisive quand il s'adresse à un homme absolument supérieur. Mais le cas doit se réaliser rarement, car le don à un homme de génie ne peut être fait que par un de ses collègues : le cas est rare. Parmi les souverains, on peut citer Frédéric II, soutenant d'Alembert, et Catherine II, Diderot. Chez les particuliers, il y a le cas décisif de Hume laissant à d'Alembert par son testament une rente viagère de douze cents francs.

Devoirs de la socié envers la vieillesse.

Nous avons analysé sommairement les devoirs de la retraite et de la vieillesse ; il nous faut maintenant indiquer les droits de celle-ci ou, en d'autres termes, les devoirs des autres envers elle.

Dans le calendrier abstrait, qui est le calendrier normal et immuable, Auguste Comte consacre la dernière partie à la célébration et à l'idéalisation des fonctions normales de l'Humanité. Quatre mois sont successivement consacrés à honorer la providence systématique de l'Humanité : le dixième mois est consacré à la Femme, ou providence morale ; le onzième, au Sacerdoce, ou providence intellectuelle ; le douzième, au Patriciat, ou providence matérielle ; et le treizième et dernier, au Prolétariat, ou providence générale. Dans le mois du Sacerdoce, Auguste Comte consacre un jour à la fête des vieillards. Les vieillards, en effet, qui parlent au présent et à l'avenir au nom du passé, ont constitué la première ébauche sacerdotale. Il faut les considérer comme devant continuer, surtout dans la Famille, mais aussi dans la Patrie, une telle fonction, subordonnée à la direction du Sacerdoce normal. Cette conception donne le principe de nos devoirs envers la vieillesse ; ils consistent à lui faciliter l'accomplissement de son œuvre. La Révolution française avait eu, d'ailleurs, un pressentiment profond du respect que l'on doit avoir pour elle, et l'un des signes décisifs de la dégradation révolutionnaire est précisément dans le mépris ou le dédain qui s'attache aux vieillards. Outre le développement de l'esprit critique, une telle disposition se rattache à la prépondérance aveugle de la notion du progrès, qui constitue désormais le plus grand danger de l'Occident.

La proportion du nombre des vieillards au reste de la société a dû varier aux diverses époques. Aucune étude systématique n'a été faite à ce sujet ; et même je ne pense pas que la question de l'évolution ait été posée. Cette question est d'une très grande importance, car une telle proportion influe sur la vitesse de l'évolution humaine et même sur son caractère.

DE LA MORT ET DE L'INCORPORATION (1)

Nous allons dans cette leçon donner la théorie de la mort, considérée, non pas au point de vue purement physiologique et consistant dans la cessation de la vie organique et animale, mais bien comme un passage de la vie objective à la vie essentiellement subjective, où l'homme agit par le résultat de ses actions et, suivant la belle expression de notre chant national, par « la trace de ses vertus ». L'homme, après avoir été un ministre de l'Humanité, en devient un organe indéfiniment lié, même quand son nom a disparu, à la trame de la vie collective, suivant le degré de sa valeur propre. L'homme arrive à cet état final par sept étapes successives, dont trois constituent la vie préparatoire, trois autres la vie fondamentale, et une la vie complémentaire, ou la vieillesse, qui se termine inévitablement par une dernière crise, la mort, où s'opère définitivement le passage de l'état objectif à la vie subjective. A ce point de vue, notre vie effective peut être considérée même comme une simple préparation à la vie subjective et finale. Dès lors, le mot *éducation* s'applique encore à cette crise finale, et il faut se préparer à mourir en considérant ce but élevé, ou du moins se préparer, jusqu'au moment où cesse la conscience de nous-même. Notre leçon contiendra trois parties successives : la théorie de la mort, systématisée par le *sacrement de la Transformation ;* puis la théorie du *culte des morts* qui est l'organisation par les vivants de la vie subjective des décédés ; et enfin la théorie de l'*incorporation*, ou du sacrement par lequel se systématise plus spécialement, pour quelques-uns, le culte des morts. Telles sont les trois parties de la leçon qui termi-

(1) Dix-neuvième leçon du Cours de Morale pratique, faite le dimanche 14 mars 1886, à Paris, salle Gerson.

nera cette organisation positive de la vie humaine, depuis la conception avant la naissance, jusqu'après la mort.

I

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MORT

Des limites naturelles de la vie.

La première question qui se présente est celle de la détermination de la durée naturelle de la vie dans l'espèce humaine; c'est-à-dire de celle qui se produirait dans des conditions normales de l'organisme et du milieu, en d'autres termes, dans des conditions moyennes. Le problème présente une grande complication et une extrême difficulté. On peut même assurer qu'il n'a jamais été réellement posé dans son ensemble. Il devrait être rattaché à la grande question biologique suivante : Quelle est la durée naturelle de la vie des êtres vivants : végétaux et animaux? A quelles conditions organiques tient une telle durée pour chaque espèce? Or, jusqu'ici, rien de vraiment systématique n'a été établi, si ce n'est la vue générale de Buffon qui établit une certaine proportionnalité entre la durée de la vie et celle du développement, et celle de Bichat sur la prépondérance de la mort artificielle sur la mort naturelle. Si l'on considère les végétaux, l'on peut constater que, quoiqu'il y ait des organismes de peu de durée, annuelle ou bisannuelle, ils ont néanmoins, en général, une durée vitale supérieure à celle des animaux. Elle est même infiniment plus grande chez certains grands végétaux; on peut assigner à quelques-uns, d'une manière incontestable, une durée de plus de mille ans. En définitive, il en résulte cette observation que la durée de la vie augmente avec la simplification de l'organisme vivant, ce qui n'a lieu néanmoins qu'en considérant les deux grands groupes : les végétaux et les animaux.

Si nous abordons le cas de l'homme, nous constaterons que l'on a fait de très nombreuses observations et recueilli beaucoup de renseignements statistiques ; mais l'abus des moyennes a jeté plus d'obscurité que de lumière sur une telle étude. Il est évident que pour déterminer la moyenne, que l'on prétend convenir actuellement à la France, on agit irrationnellement en faisant concourir la toute première enfance, extrêmement courte, avec l'âge mûr, où la persistance de la vie est relativement très grande, et l'extrême vieillesse dont la durée est relativement courte. Il faudrait, pour qu'une étude rationnelle fût vraiment utile, décomposer la vie en ses divers âges, et déterminer la moyenne propre à chacun d'eux. Cela n'a pas encore été fait systématiquement ; néanmoins, on a commencé à entrer dans cette voie, en éliminant dans l'évaluation de la durée de la vie le cas de l'extrême enfance.

En ne considérant que la période où l'homme est parvenu à l'état adulte, on a fixé entre 71 et 72 ans la durée normale de la vie humaine. Ces questions ont une véritable importance, chaque âge ayant sa fonction dans l'organisme social. Ainsi, il est évident que la conservation de l'adulte est plus importante pour la société que celle de l'enfant, puisqu'il a déjà capitalisé en lui une grande quantité de dépenses matérielles, intellectuelles et morales. Il faut observer qu'en général la durée de la vie semble être dans un rapport inverse avec son intensité ; la vie semble d'autant plus extensive, qu'elle est moins intensive. Mais cela n'est vrai que dans certaines limites ; car la vie ne s'entretenant que par l'excitation, si celle-ci manque trop tôt, la vie ne tarde pas à s'éteindre. En général, les hommes qui prennent une retraite prématurée pour se livrer à la paresse inerte, ne prolongent pas leur existence dans une verte vieillesse, — sans parler de ce qu'il y a de blâmable, socialement, dans

l'inertie non justifiée par des raisons physiologiques.

Diverses formes de la mort naturelle.

La mort purement naturelle par extinction graduelle est extrêmement rare. Elle est le plus souvent prématurée ou brusque.

La mort prématurée est celle où, par suite de maladies plus ou moins longues, ou par consomption, l'individu disparaît avant l'âge normal. Les causes de cette mort varient selon le sexe, la profession, la situation sociale et les divers états de civilisation qui placent dans des conditions de vie plus ou moins favorables ou défavorables. Ainsi, par exemple, l'insécurité nutritive était infiniment plus grande jadis qu'aujourd'hui ; beaucoup périssaient prématurément par insuffisance d'aliments. La civilisation humaine a remédié, en général, à cet inconvénient, en augmentant à la fois ses moyens de production et ceux de répartition ; mais la civilisation a malheureusement introduit, par la grande industrie, une fatale compensation. Elle a produit par le surmenage du travail musculaire, par une insuffisante répartition de la distraction et du travail, des classes entières débiles et chétives qui végètent misérablement pour bientôt disparaître. Mais une des graves causes de mort prématurée consiste dans l'emploi croissant des excitations artificielles essentiellement alcooliques ; il y a là un grave danger pour la civilisation.

Bichat a appelé l'attention sur les morts brusques venant des trois grands appareils de la vie : le cœur, le poumon et le cerveau. On connaît ses belles expériences à ce sujet ; mais il a traité la question en physiologiste, sans y faire entrer ce que ne comportait pas son œuvre, des considérations sociologiques. On lui doit néanmoins la belle remarque de la fréquence des maladies de cœur pendant la Révolution. Les morts brusques viennent en général des maladies de l'appareil circulatoire qui reçoit le contre-coup de tous les autres et notamment du sys-

tème nerveux. De simples particularités peuvent quelquefois contribuer à ce phénomène. Laymontey, qui fut un historien si sagace, a remarqué l'augmentation des cas d'apoplexie par l'emploi de perruques sous le règne de Louis XIV. Mais la vie soumise à un surmenage et à une excitation continue, propre à notre état révolutionnaire, est de nature à augmenter considérablement le nombre des morts brusques. On tendrait dès lors à réaliser pour un nombre considérable d'individus la formule de César sur la mort : Que la meilleure est la plus prompte et la plus imprévue (il fut servi à souhait) ; tandis que nous devons nous mettre au point de vue social.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, comment se pose le grand problème de la providence humaine pour modifier la durée de la vie pour le service de notre espèce.

Diverses formes de la mort artificielle.

Mais, outre la mort naturelle normale, prématurée ou brusque, il y a la mort artificielle dont il faut maintenant nous occuper.

La mort artificielle est celle qui résulte d'une action sociologique et morale systématique. Ainsi, par exemple, le vieillard, qu'on tuait jadis faute de pouvoir le nourrir, périssait par une mort artificielle résultant d'une fatalité sociologique. Ce n'était pas là un assassinat, mais bien la régularisation systématique d'une fatalité. Une question redoutable se pose immédiatement à ce sujet. C'est la suivante : Quand un individu est arrivé à la situation de ne plus être qu'une charge à la société, comme le fou, l'homme atteint de maladies incurables et douloureuses, l'homme tombé en démence ou en enfance, etc., doit-il être tué ? Je répondrai hardiment : Non ! Mais il est essentiel de traiter dogmatiquement la question, quoique d'une manière sommaire. Il semble au premier abord qu'un tel problème est oiseux ; car

une solution affirmative blesserait à présent les sentiments les plus intimes des populations civilisées; néanmoins, elle n'est pas inutile, car il faut remarquer que nous vivons sous le poids des habitudes créées par le passé; nos sentiments en sont la résultante et ils nous fournissent une heureuse impulsion spontanée. Mais ces sentiments ont été créés par des théories, des notions particulières; de nouvelles notions, de nouvelles vues peuvent graduellement créer de nouveaux sentiments composés, tout à fait différents de ceux qui ont été élaborés par la lente sagesse de nos pères. Or, y a-t-il dans la situation mentale actuelle quelque chose qui puisse faire craindre à cet égard une transformation dans les sentiments fondés par le passé? On peut répondre oui, sans attaquer, bien entendu, les intentions de ceux dont les doctrines produiraient de tels résultats. L'économie politique et le matérialisme, surtout celui qui résulte de la prépondérance du point de vue biologique en sociologie et en morale, me paraissent présenter ce danger. L'économie politique, en ne considérant que la production et la consommation, sans rechercher leur harmonie avec notre état d'unité morale, pousse, dès lors, à regarder comme des charges sans compensation tous ceux qui ne peuvent plus contribuer à la production matérielle. Malthus, quelle que fût son honorabilité personnelle, n'en a pas moins apprécié les grands désastres et la misère comme un moyen d'élimination de ceux qui, ne produisant pas, étaient de trop au banquet de la vie.

Le matérialisme biologique, dont Darwin est actuellement le principal représentant, en proclamant le principe de la sélection naturelle, doit conduire en sociologie les esprits plus logiques que lui à l'élimination finale de tous ceux qui ne sont plus qu'une charge sociale. La question n'est donc pas oiseuse. Le Positivisme place l'unité de la vie humaine dans l'effort continu pour

assurer la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme afin de mieux vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. C'est à ce point de vue de la vraie destination humaine qu'il faut se placer pour apprécier la solution qui consisterait à éliminer définitivement par la mort artificielle ceux qui ne sont plus que des charges sociales.

En premier lieu, la possibilité seule de concevoir une pareille destruction déterminerait dans les individus la plus profonde et la plus dangereuse altération morale. Les êtres les plus aimés et les plus dignes de l'avoir été nous apparaîtraient toujours comme pouvant devenir, dans un lointain possible, des charges qu'il faudra faire disparaître. Que deviendraient, dans une telle situation, le dévouement, l'affection et le respect? En second lieu, ces êtres qui ne peuvent plus nous servir, mais qui nous représentent tout un passé d'affection, de réelle activité domestique et sociale, nous perfectionnent nécessairement en devenant le sujet précis de notre dévouement actif et continu. C'est pour cela que non seulement il faut les conserver, mais encore les garder dans la famille elle-même, au lieu d'en faire le banal sujet d'une organisation administrative, tendance trop prépondérante de nos jours et qu'il est temps d'enrayer. L'impossibilité absolue peut seule être une excuse. Le grossier matérialisme actuel ne voit trop que le résultat immédiat et ne s'inquiète pas de l'effet moral que peut produire sur les esprits et les cœurs la conception des possibilités ultérieures. En outre, il faut remarquer que, comme il est très rare qu'il y ait certitude absolue qu'une situation soit irrémédiable, il résulterait des dangers graves de solutions prématurées.

L'Humanité a spontanément introduit la mort artificielle et volontaire considérée comme possible, comme la sanction finale ou la nécessité inéludable d'un devoir accompli. C'est là un immense progrès qui a élevé au

plus haut degré la grandeur morale de l'homme, et que le Positivisme incorpore systématiquement. La vie maritime nous en offre les plus merveilleux exemples, dignes de tout notre respect et de toute notre admiration. Quoi de plus beau que le capitaine restant le dernier sur le navire qui sombre, et acceptant une mort certaine pour sauver les autres. Du reste, la vie industrielle nous en offre aussi de nombreux exemples, dans le travail des mines et dans d'autres métiers dangereux.

L'organisation de la guerre, cette grande institution qui a fondé les nations, a été la source d'un incomparable progrès pour notre espèce, en introduisant et en coordonnant la notion de la mort artificielle et volontaire. De là, la supériorité des nations véritablement militaires sur celles qui sont prématurément arrivées à l'état industriel sans systématisation morale et sociale. Mais ce privilège n'est pas inhérent, comme le croyait M. de Moltke, à la vie militaire seule. Outre ce que j'ai déjà dit sur la fonction maritime et sur d'autres fonctions industrielles, on peut ajouter de nouveaux exemples. Ainsi, la fonction médicale conduit à affronter fréquemment la mort dans des conditions d'autant plus honorables que le médecin juge nettement toute l'étendue du danger. La vie domestique nous offre aussi des exemples fréquents de ce dévouement jusqu'à la mort. C'est ce qui a lieu dans les soins que l'on donne aux maladies contagieuses. Sous ce rapport, l'Humanité a plutôt progressé que rétrogradé. On le voit, par exemple, dans le courage avec lequel on affronte actuellement la petite vérole, comparativement avec ce qui se produisait au siècle dernier. Le courage montré par les magistrats, par le public tout entier, dans les grandes épidémies, indique que nous sommes, en France, supérieurs à nos prédécesseurs.

Du reste, ce don volontaire de la vie avait été systé-

matisé par l'antiquité. C'est la base de la théorie même des *sacrifices*. Des hommes, des femmes se vouaient à la mort volontaire pour apaiser les dieux ou les rendre propices. La mort de Jésus-Christ, telle que le catholicisme l'a coordonnée, est le type le plus éminent d'une telle institution. Les veuves hindoues qui se tuent volontairement nous offrent un exemple intéressant de ce que l'on peut obtenir de la nature humaine; il y a là une importante expérimentation sociologique et morale. Comme type curieux et spontané, on peut citer dans les *Mille et une Nuits* l'histoire singulière de ce peuple chez lequel l'époux survivant était enterré avec son conjoint décédé. Ce n'était, du reste, qu'une généralisation plus humaine du cas hindou, en appliquant à l'homme ce que celui-ci réservait purement à la femme, et en développant par là toute la portée de cette institution singulière. Enfin le martyre, dont le rôle a été souvent si considérable et dont l'efficacité morale a eu une si grande portée, est une autre forme systématique de la mort artificielle et volontaire pour une grande cause.

Du suicide.

Une des formes de la mort artificielle est le *suicide*, c'est-à-dire l'opération par laquelle un individu se tue lui-même non pour remplir un devoir, mais pour échapper aux conséquences d'une situation personnelle. En se plaçant au point de vue social, Auguste Comte a proscrit le suicide et établi que l'opinion publique devait flétrir la mémoire de ceux qui y recouraient et qui, dit Auguste Comte, voulaient ainsi se soustraire à la juste réaction de la société sur chacun de ses membres. On peut ajouter à cette vue de Comte la grande conception catholique qu'il n'y a pas de péchés inexpiables, et qu'il ne faut pas désespérer d'utiliser ceux qu'un repentir sincère peut purifier.

De la peine de mort.

Enfin, la dernière forme de la mort artificielle, mais non volontaire, c'est celle des criminels. Une fausse

philanthropie, où l'on voit avec peine verser le grand cœur de Condorcet, a poussé à supprimer cette élimination nécessaire des véritables scélérats inassimilables. Cette peine de mort, qui n'est en somme qu'une des formes de l'action égale à la réaction, est une condition légitime de la défense sociale. Il faut de nos jours réagir énergiquement contre l'abaissement moral résultant de cette sentimentalité vague qui nous rendrait bientôt trop indulgent pour nous, à force de l'être pour les autres.

La mort doit être considérée avec fermeté ; il faut savoir s'y préparer, et le sacrement de la *Transformation,* institué par Auguste Comte, est la systématisation d'une tendance spontanée de l'évolution humaine.

Sacrement de la Transformation

La préparation à la mort a surgi spontanément dans le passé, soit dans le cas de la mort naturelle, résultat de l'âge, soit dans le cas de la mort artificielle ; celle-ci résultant ou de circonstances physiologiques, c'est-à-dire de maladies plus ou moins rapides, ou de circonstances sociologiques, comme dans le cas de la mort de Socrate, par exemple. Les philosophes anciens ont donné à cet égard et des préceptes et des exemples. Le catholicisme l'a systématisé davantage, mais avec un caractère moins progressif, par une prépondérance exagérée de la vie future. Comme le but essentiel pour chaque individu était la vie éternelle avec un caractère nécessairement personnel, cette préoccupation de la mort, à beaucoup d'égards, abaissait au lieu d'élever, par la considération des récompenses et surtout des peines éternelles.

Une telle action n'était propre à développer ni le courage, ni le dévouement. La philosophie moderne a repris spontanément le problème. Montaigne a montré comment il fallait se rendre familière une telle idée, par la considération de l'instabilité de notre existence. Buffon, à un autre point de vue, montrait que la mort n'était pas

si redoutable, et, qu'en somme, il n'était pas plus difficile de mourir que de venir au monde. J.-J. Rousseau a, dans la *Nouvelle Héloïse,* montré, dans une peinture idéale, un effort pour enlever à la mort son caractère le plus repoussant et lui donner autant que possible un aspect doux et non répugnant pour les autres. Tout le XVIIIe siècle a essayé effectivement d'enlever à la mort ce caractère d'effroi que le catholicisme avait tant développé et exagéré. D'Alembert, qui mourut le 29 octobre 1783, écrivait à Lagrange, le 27 septembre : « Adieu, peut-être pour la dernière fois ; conservez-vous quelque souvenir de l'homme du monde qui vous chérit et vous honore le plus ». Mais il manquait dans tout cela une systématisation positive, car le point de vue moral et individuel l'emportait trop sur le point de vue collectif et social.

Il appartenait au Positivisme de systématiser toutes ces tendances et Auguste Comte en a posé les bases par le sacrement de la *Transformation*. Il n'a fait qu'indiquer le principe. J'estime à ce sujet que l'élaboration philosophique ne doit pas anticiper par trop de détails et doit subordonner ses méditations aux divers cas que la pratique fait surgir. Quoi qu'il en soit, la mort est pour nous le passage de l'état objectif à l'état subjectif, où nous continuerons à vivre par les résultats de notre vie, par les souvenirs et les exemples que nous aurons laissés. Notre devoir est donc de faire que ce passage laisse l'impression la meilleure, comme condition de perfectionnement de ceux qui survivent. De là une double série d'efforts, les uns hygiéniques, pour rendre notre extinction graduelle aussi douce que possible pour nous et les autres ; de là aussi les efforts pour donner le spectacle final de notre douceur, de notre courage et de notre fermeté. Il faut, suivant la belle expression de Bossuet, dans son Eloge funèbre de Madame, *être doux*

envers la mort. Ces considérations s'appliquent, non seulement à la préparation à la mort qui résulte de la vieillesse, mais aussi à celle qui, par des maladies longues et chroniques, nous éteint graduellement. Dans ces conditions, comment faut-il appliquer le sacrement de la *Transformation ?* Auguste Comte n'a rien donné de précis à ce sujet et le nombre des cas effectifs a été trop peu nombreux. Quant à moi, sans anticiper prématurément sur ce que la pratique spontanée fera surgir, je pense, néanmoins, que la *Transformation* ne doit pas être appliquée aux derniers moments. L'imitation du catholicisme serait ici fâcheuse. Pour eux, *l'extrême-onction* était au fond un procédé mystique pour nous assurer la vie future ; pour nous, la *Transformation* est l'acte par lequel le pouvoir spirituel, au nom de l'Humanité, nous dispose à passer de l'état objectif à l'état subjectif, avec courage, patience, douceur et dignité. Dans le cas des maladies chroniques, à terminaison véritablement certaine, la transformation fera bientôt surgir dans les âmes fortes des exemples qui, par réaction, élèveront le niveau moral des âmes faibles.

II

DU CULTE DES MORTS

Position de la question. — Le complément de la théorie de la mort consiste dans celle de l'*incorporation.*

Quand la vie de l'individu a cessé, le défunt agit encore sur les survivants par les résultats de son action et les souvenirs qui s'y rapportent. Nous désignons par le mot « incorporation » cette action du mort sur le vivant, dans laquelle celui-là devient une partie intégrante du cerveau de celui-ci. Le mort continue ainsi à agir sur

les autres, ce qui est en réalité pour lui une seconde vie qui reste définitive et constitue la seule véritable immortalité qu'il nous soit donné d'atteindre.

L'organisation de l'incorporation du mort dans les vivants, présente deux degrés successifs que nous allons ranger par ordre d'intensité décroissante : 1° Il y a l'incorporation spéciale qui constitue le culte des morts proprement dit. Elle doit satisfaire à trois conditions : l'être incorporé a été plus ou moins directement connu de celui qui pratique le culte ; en second lieu, ce culte a comme signe spécial et élément caractéristique le corps ou les restes de l'être incorporé ; en troisième lieu, enfin, l'incorporation a un caractère essentiellement personnel ou domestique. 2° L'incorporation peut être, au contraire, générale, et par suite, beaucoup moins intense. En ce cas, les diverses conditions qui précèdent ne sont pas satisfaites. Nous allons étudier l'incorporation spéciale ; l'autre fera l'objet de la 2e partie de la leçon. En premier lieu, nous verrons l'évolution successive du culte des morts dans l'histoire de l'Humanité. Nous apprécierons ensuite l'institution spéciale des cimetières. Puis nous donnerons la théorie de l'organisation normale du culte des morts au point de vue personnel et domestique. Cela fait, nous examinerons le situation actuelle et la transition qui doit nous conduire à l'état normal.

Antécédents du culte des morts.

L'évolution graduelle du culte des morts est dominée nécessairement, d'une manière générale, par la loi de succession des opinions humaines, fétichique, théologique et métaphysique.

Sans doute, ce culte repose sur le sentiment spontané, naturel, qui nous fait conserver le souvenir de ceux que nous avons connus ; mais le fétichisme a donné à ce sentiment une consistance spéciale par la conception des *mânes,* d'où est résultée une véritable institution du culte des morts. Le fétichisme a ainsi posé les bases

inébranlables sur lesquelles reposera toujours cette grande création de l'Humanité. Il faut donner, à cet égard, les explications nécessaires sur une conception que le Positivisme seul peut véritablement comprendre en vertu de son esprit relatif. Le fétichiste ne distingue pas la vie de l'activité. Pour lui, tous les êtres sont vivants, et vivants à la manière de l'homme ; c'est-à-dire avec des sentiments, des émotions et des volontés. Seulement, une grande distinction se fait entre ces êtres vivants : les uns sont mobiles, comme l'homme et les animaux ; les autres immobiles, comme les plantes et les rochers, qui donnent lieu néanmoins à un culte spécial. Un culte que l'on trouve partout, c'est celui des pierres, ou mieux de certaines pierres ; et Mahomet a su sagement incorporer par la pierre noire de la Caabah les traditions de cette religion primitive des Arabes. Il résulte de cette considération que, pour le fétichiste, quand un individu vient à mourir, il ne cesse pas de vivre mais passe seulement de la vie mobile à la vie immobile, et son corps est encore un être vivant qui s'intéresse à nous et peut nous servir ; c'est ce qui constitue les mânes. On voit donc comment, par une action naturelle de sa doctrine propre, le fétichisme a institué le culte des morts. Les avantages de cette institution sont évidents. Seulement la distinction entre la vie objective et la vie subjective ne peut être là qu'ébauchée.

Au fond, le mort est considéré comme vivant encore, objectivement, pour le vivant, quoique d'une manière moins parfaite. De là une insuffisance nécessaire du culte des morts à l'état fétichique, sous le rapport de la culture de l'imagination et même du sentiment. L'institution est plus intense mais elle est moins pure, car on peut espérer encore du mort des services effectifs ; tandis que, quand sa vie est conçue comme purement subjective, les sentiments qu'il nous inspire sont entiè-

rement désintéressés, et l'imagination est excitée à mieux reproduire les souvenirs du défunt. La population qui a le mieux conservé le fétichisme en le systématisant est la population chinoise ; aussi, est-ce chez elle que le culte des morts a été le plus développé. Mais la Chine ne diffère, à cet égard, des autres peuples que par l'intensité du phénomène et non point par le fond même des choses.

Le polythéisme, que nous pouvons étudier surtout dans la civilisation gréco-romaine, s'est incorporé les résultats du fétichisme, et il a conservé soigneusement la notion des mânes. Mais il a contribué, par la nature de sa doctrine, à développer l'aptitude propre à la vie subjective, c'est-à-dire celle qui consiste à vivre avec ceux qui ne sont plus ou avec des êtres purement idéaux. Les dieux sont, en effet, des êtres à la réalité objective desquels nous croyons, mais, en définitive, elle n'a jamais été démontrée. Nous vivons cependant avec eux par un travail de l'imagination qui se trouve ainsi excitée et cultivée. Les Grecs comme les Romains ont attaché au culte des morts la plus grande importance. Le beau drame de Sophocle, *Antigone,* nous montre le type d'une sœur sacrifiant sa vie pour ensevelir les restes de ses frères, malgré une loi cruelle du pouvoir politique. Antigone va, dans ce cas, jusqu'à proclamer ce grand principe que l'on doit, dans certains cas, au nom des devoirs moraux, s'insurger contre les décisions du pouvoir politique. La manière dont les Athéniens, injustement, du reste, traitèrent les généraux qui n'avaient pas enseveli les morts, montre quelle importance ils y attribuaient.

Le monothéisme, comme doctrine, a constitué plutôt une rétrogradation quant à cette grande institution. La conception de l'âme qui est tout et vit éternellement, comparée aux restes mortels qui ne sont rien, doit éloi-

gner du culte des morts. C'est donc plutôt le sacerdoce, corrigeant les inconvénients de la doctrine, qui conserve ce culte créé par le passé et les habitudes qui lui sont propres. A ce point de vue, le sacerdoce a conservé, quoique d'une manière plus métaphysique, la notion fétichique des mânes, par la conception des *reliques;* mais celle-ci, plus spéciale, ne s'applique qu'à quelques individus exceptionnels. L'esprit révolutionnaire, et même l'esprit scientifique, du moins dans sa phase cosmologique, ne sont pas spontanément favorables au culte des morts qui ne se conserve, au fond, et ne se développe que sous le poids des habitudes acquises antécédemment.

Des cimetières. Un perfectionnement considérable a été apporté au culte des morts par l'institution des cimetières, qui opère une réaction de la vie publique sur des pratiques primitivement personnelles et domestiques. M. Robinet a pu dire avec raison qu'il n'y a pas de cité sans cimetière. Le cimetière est, en effet, une institution publique par laquelle les restes du mort sont enlevés à l'arbitraire individuel par l'obligation d'être déposés en un lieu déterminé soumis au règlement de l'autorité publique. Il résulte de là que le culte individuel des morts reçoit une véritable excitation par cette intervention de l'autorité collective. Le cimetière permet, en outre, le concours de tous, à des moments déterminés, dans l'expression de sentiments analogues, ce qui en augmente nécessairement l'intensité et en précise l'action. La construction des cimetières doit satisfaire nécessairement à certaines conditions qui sont une conséquence de sa nature et de sa destination. 1° Il sera soumis à des conditions hygiéniques qui sont faciles à réaliser; les déclamations des industrialistes au sujet de l'action malfaisante des cimetières ont été nettement réfutées. 2° Le cimetière sera annexé à la cité, de manière à être

facilement accessible aux manifestations individuelles et collectives. En satisfaisant à ces diverses conditions, il pourra être, suivant sa vraie destination, un instrument capital du culte.

Le cimetière réalise le problème d'enlever à l'exploitation industrielle les cadavres de nos morts, qui deviennent une sorte de propriété publique par l'obligation de les déposer en un même lieu consacré. On sait que l'industrialisme, méprisant toute considération morale, n'a pas hésité, dans beaucoup de cas, à faire des morts un véritable sujet de spéculation : la science purement cosmologique avait préparé ces tentatives.

Mais une question se présente, c'est celle du choix entre *l'incinération* et *l'enterrement*. L'incinération est un procédé résultant des nécessités militaires. Lorsqu'on était loin de la patrie, on n'avait pas d'autre manière de conserver quelques restes du mort. Le procédé véritablement normal et que l'on voit surgir partout spontanément, c'est celui de l'enterrement. Il y a là une première considération implicite dont il faut dégager les éléments.

En premier lieu, l'enterrement est plus respectueux que l'incinération des restes du mort. Cette raison a dû guider les premiers hommes sans qu'ils l'aient soumise à une analyse précise ; il fallait vraiment être poussé par la nécessité pour soumettre les restes de celui qu'on venait de perdre à une opération aussi violente et aussi compliquée que celle de l'incinération. En second lieu, celle-ci ravit les restes du mort à toute investigation de procédure criminelle ultérieure. On ne pourrait y remédier qu'en soumettant chaque corps à une investigation chimique spéciale, ce qui constituerait une opération aussi compliquée que coûteuse. Enfin, l'enterrement seul conserve, pour les recherches futures de l'Humanité, des documents scientifiques que l'incinération fait néces-

sairement disparaître. Nous croyons donc que l'enterrement doit être maintenu.

Culte privé des mort.

Le cimetière permet de donner au culte privé des morts une consistance spéciale par l'institution de la tombe. On peut, en effet, remarquer que la tombe constitue un objectif vers lequel converge nécessairement tout un ensemble de pratiques : les visites régulières, les offrandes, les manifestations, à l'époque de certaines fêtes. En second lieu, la *tombe* permet de compléter le reliquaire personnel indispensable au culte des morts par une sorte de reliquaire domestique. Enfin, il faut conserver, en le systématisant, l'usage qu'Auguste Comte avait introduit pour lui-même, de lire sur la tombe de l'être adoré, dans le sens positif du mot, soit des confessions annuelles, soit des productions d'ordre moral. Il est certain aussi que l'usage de prendre sur la tombe certaines décisions ou tout au moins d'y faire certaines délibérations repose sur une loi fondamentale de notre nature. Une sage connaissance de la nature humaine nous fait connaître combien acquiert d'intensité notre travail cérébral par sa liaison à des manifestations objectives. La liaison des impulsions subjectives, plus variables, à des faits objectifs, plus stables est une condition qui facilite le travail cérébral et qui, spontanément appliquée par l'expérience du genre humain, est enfin systématisée par le Positivisme.

Culte domestique des morts.

Mais, outre le culte privé ou plutôt personnel, des morts, il y a le culte domestique. D'abord, on doit considérer comme un progrès la fête universelle des *morts* où tous se réunissent à une époque déterminée pour la célébration spéciale de leurs morts, multipliant par le concours l'intensité des émotions privées. C'est au catholicisme que l'on doit cette grande institution. L'Église catholique a placé cette fête après celle de tous

les saints où l'on célèbre la mémoire des plus éminents parmi les morts.

Auguste Comte a modifié cette institution en plaçant au dernier jour de l'année la fête des morts. De cette manière, on fait précéder la fête de l'Humanité par celle des décédés qui en constituent la partie constamment croissante. La population parisienne avait été spontanément conduite à une telle solution et, quoique la fête du 2 novembre continue à attirer dans nos cimetières un public considérable, à Paris, le 31 décembre, le concours du public est aussi grand. En Angleterre, nos confrères célèbrent à Newton-Hall la fête des morts ; et nous faisons de même à Paris. La cérémonie s'accomplit, 10, rue Monsieur-le-Prince, en outre des visites personnelles dans nos cimetières. Cela porte à trois le nombre des fêtes régulièrement célébrées par les positivistes : la fête de l'Humanité, le 1er janvier ; commémoration de la mort d'Auguste Comte, le 5 septembre ; et la fête des morts, le 31 décembre.

Outre cette fête universelle des morts, le culte domestique devra organiser des manifestations collectives domestiques, en dehors des actes purement privés. Ces manifestations collectives consisteront surtout en visites de la famille aux tombes des parents décédés, aux anniversaires de leur naissance, de leur mort ou de quelques actes importants de leur vie. Ainsi se développera et s'affirmera fortement le sentiment de la continuité dans la famille.

Ces visites collectives pourront et devront même être précédées de courtes prières accomplies par la famille entière dans la *chapelle domestique*. J'appelle ainsi l'endroit de la maison consacré au souvenir des ancêtres, à la réunion des reliques, des portraits qui les conservent. Une telle institution doit être accomplie toutes les fois que la situation matérielle le permet. La

dignité de la maison, comme base de l'existence familiale, se trouve ainsi consacrée.

Enfin j'ai introduit un perfectionnement capital en concevant une tombe commune, entretenue aux frais des diverses branches d'une même famille. La tombe commune s'applique naturellement aux fondateurs primitifs de la famille, et il arrivera souvent que des représentants des diverses branches demanderont l'honneur d'y être ensevelis, à la suite d'une délibération commune. La fixité de la famille s'affirmera ainsi non seulement par celle de la maison, mais aussi par celle de la tombe. Enfin une telle institution déterminera des pélerinages plus ou moins réguliers des diverses branches d'une famille au lieu commun d'origine; en outre, elle développera le sentiment de la continuité et celui de la véritable fraternité, qui rattachent les hommes, sans égalité, au milieu des diversités inévitables des situations. Mais de telles institutions n'ont d'efficacité qu'autant, qu'en dehors de la législation, elles résultent d'une lente transformation dans les habitudes, d'après les convictions.

Situation actuelle. Si nous considérons la situation actuelle, entre cet avenir dont nous décrivons la constitution normale et le passé, nous pouvons constater l'oscillation entre des tendances diverses qui résulte nécessairement du manque de coordination. Les habitudes créées par le passé ont persisté et persistent encore quant au culte des morts. Il y a plus. Depuis le commencement de ce siècle, Paris a pris, à ce sujet, une initiative dont l'effet se développe de plus en plus dans la France entière : initiative qui constitue une des grandes gloires de la capitale de la France. A mesure que la préoccupation de la vie future diminuait à Paris, le retour au fétichisme et le culte des morts allaient constamment croissants. Mais, d'un autre côté, le développement d'un industrialisme qui ne considère que le présent, la prépondérance de la science

purement cosmologique, et l'anarchie révolutionnaire, déterminaient des tendances inverses ; d'où un tiraillement qui s'est manifesté d'une manière frappante lorsque la préfecture de la Seine a pris l'initiative d'enlever à Paris ses cimetières et de les transporter au loin. Cette mesure rendrait, pour ainsi dire, impossible le véritable culte des morts et porterait un coup peut-être irrémédiable à l'état moral de notre population. Nous sommes intervenus énergiquement dans une pareille lutte, finalement nous l'avons à peu près emporté quoique d'une manière insuffisante. J'ai publié à ce sujet une brochure où les principales raisons ont été données, et mon confrère, M. le docteur Robinet, a combattu avec moi dans cette lutte morale et sociale (1).

On voit, d'après cela, la nécessité d'une coordination systématique ; sans quoi les institutions séculaires les plus nécessaires, bien loin d'être développées, ne seraient plus suffisamment défendues et se trouveraient à la disposition des perturbations révolutionnaires les plus imprévues. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, l'avènement du Positivisme devient nécessaire, non seulement pour coordonner et développer, mais même pour conserver les institutions élémentaires les plus fondamentales des sociétés et qui remontent aux origines mêmes de l'homme, comme la tombe, dont Vico faisait un attribut essentiel de notre espèce, car nous sommes effectivement les seuls qui ayons combiné la continuité avec la solidarité. *Conclusion.*

En résumé, par le culte des morts, ceux qui ne sont plus continuent à vivre en nous, pour nous et par nous, et prolongent ainsi l'efficacité de leur vie objective ; l'idéalisation résultant de l'abstraction inévitable, par oubli, des défectuosités qui accompagnent toujours

(1) *Les Cimetières sont-ils des foyers d'infection ?* Brochure par J.-F.-E. Chardoillet.

même les plus nobles existences, accentue aussi l'influence des morts sur nous.

III

DU SACREMENT DE L'INCORPORATION.

Position de la question.

L'*incorporation,* c'est-à-dire la persistance des résultats de la vie de l'individu, après sa mort, est une conséquence des lois mêmes de l'existence de notre espèce. Auguste Comte, en donnant en morale ce sens spécial au mot incorporation, n'a fait que représenter ainsi un fait général et nécessaire. Ces résulats incorporés peuvent être : matériels pour les travaux qu'on a accomplis ; moraux et intellectuels pour les pensées que l'on a eues ou les exemples que l'on a fournis. Les cerveaux des vivants incorporent ainsi le travail cérébral du passé, sans même connaître la source d'où il émane. Comme l'homme est doué de sociabilité, le sentiment de cette incorporation nécessaire est pour lui une excitation et une consolation. Danton a admirablement exprimé un tel sentiment en disant : « Périsse mon nom et que la Patrie soit sauvée ! » Mais outre cette incorporation nécessaire et spontanée, base de tout le reste, il en existe une autre qui conserve le nom même de l'individu et le souvenir plus ou moins prolongé dans le temps et dans l'espace des particularités de son œuvre. C'est là l'immortalité subjective pressentie de tout temps par les grandes âmes et dont Diderot, dans sa correspondance avec Falconet, a si bien fait comprendre l'importance et la nature.

Or, cette immortalité ou incorporation systématique a, comme nous l'avons déjà vu, deux degrés successifs. Le premier, que nous avons déjà examiné, consiste dans

l'immortalité qui résulte du souvenir de ceux que nous avons spécialement connus, et plus particulièrement de nos parents et de nos amis : le culte des morts en constitue la véritable organisation. Le second, plus général, consiste dans l'immortalité plus étendue qui nous fait vivre dans le souvenir de ceux qui ne nous ont pas personnellement connus, appartenant à divers pays, à diverses époques et finalement, pour quelques-uns, à l'Humanité tout entière.

Cette incorporation, ou immortalité générale, a néanmoins divers degrés plus ou moins étendus. Coordonnée par le Positivisme, elle forme finalement la systématisation de la seconde vie, ou vie subjective, dans son plus haut degré d'extension. Mais toute systématisation réelle repose sur un état antérieur spontané plus ou moins étendu, sans quoi elle manque de base réelle et n'est qu'une pure construction de l'esprit. C'est à ce second degré de la vie subjective que nous donnerons plus spécialement le nom d'*incorporation*.

Antécédents de l'incorporation.

Cette incorporation a eu, comme nous l'avons dit, de nombreux antécédents et a été constamment désirée par les grandes âmes. Racine, dans *Iphigénie*, a mis ces beaux vers bien connus dans la bouche d'Achille :

.....ou beaucoup d'ans sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.

De tout temps, en effet, l'Humanité a institué le culte des grands hommes. La Chine nous offre à cet égard le type le plus complet de l'organisation d'un tel culte. Mais restons pour le moment dans la série occidentale. Les Grecs et les Romains célébraient le souvenir de leurs héros. Il y a plus ; ils sont allés jusqu'à l'apothéose, c'est-à-dire que les grands hommes étaient élevés jusqu'au rang des dieux. Auguste Comte a fait justement observer, dans son *Cours de Philosophie positive*, que,

pour juger cette grande institution et son action sur les âmes puissantes, il ne fallait pas la considérer dans sa dégénération romaine.

Le moyen-âge, surtout le catholicisme, a introduit, à cet égard, un plus haut degré de systématisation par l'extension à un plus grand nombre de types, par sa distinction entre la *béatification* et la *sanctification* et aussi par les formes régulières auxquelles la papauté a soumis une telle opération. Le pouvoir spirituel rend, en effet, à ce sujet un véritable jugement, après une première adoption provisoire des types les plus anciens. En outre, le catholicisme, en honorant surtout la valeur morale, a pu réaliser un autre progrès en étendant la sanctification aux personnes des professions les plus modestes; il a même poussé la chose à ce point élevé de placer parmi ses saintes une femme qui avait été primitivement une fille publique. Le catholicisme, en effet, a su organiser la pénitence, suivie non seulement de la réhabilitation, mais même de la glorification; il a, sous ce rapport, rempli une lacune de la civilisation antique, et il en laisse une dans la civilisation moderne, trop brutale à cet égard et trop matérielle.

Ce mouvement a continué dans l'évolution moderne, sous des formes qui conduisent à l'état positif d'une telle institution. Bossuet par ses éloges, Bourdaloue par ses panégyriques, ont réalisé une forme du culte des grands hommes plus susceptible de s'appliquer à la civilisation moderne et capable de se dégager des considérations trop mystiques de la sanctification catholique. Fontenelle a accompli à cet égard un grand pas. Il a, pour la première fois, institué la glorification des grands types philosophiques et scientifiques. Il a été dignement suivi dans cette voie par Condorcet qui a continué cette même glorification de tous les grands fondateurs de la science moderne. Vicq-d'Azyr, à la fin du XVIII[e] siècle, a marché

dans la même direction. Sous l'impulsion de Fontenelle d'abord et ensuite de Condorcet, l'Académie française a mis au concours, en dehors de ses propres membres, l'éloge des grands hommes n'appartenant ni à la science ni à la philosophie. Ainsi une véritable bataille philosophique sur les questions sociales s'est livrée au siècle dernier à propos de l'éloge de Colbert.

Situation actuelle.

En dehors de la systématisation théologique ou académique du culte des grands hommes, dans tout l'Occident, nous voyons surgir partout des manifestations qui prouvent un besoin profond des sociétés modernes. La Révolution française tenta, en 1792, d'organiser un culte public ; nous avons vu naître spontanément à Paris, le 30 juin 1878, la fête de la République. Partout les divers peuples célèbrent le souvenir de leurs grands hommes dans tous les genres. Nous avons eu les fêtes de Mozart et de Beethoven, et nous-mêmes, à Paris, nous avons célébré le centenaire de la mort de Diderot. Enfin, nous voyons dans nos diverses villes des statues élevées aux grandes gloires, les noms des rues empruntés aux grands hommes, et des plaques commémoratives rappeler les lieux où ils ont vécu et où ils sont morts.

Sacrement de l'incorporation.

Il y a donc là une tradition générale du genre humain qui se continue et des institutions que nous retrouvons chez tous les peuples. Le Positivisme, en venant systématiser cette incorporation de nos prédécesseurs par un culte spécial, ne fait donc autre chose que coordonner, en vertu d'une science positive, les aspirations et les traditions constantes du genre humain. Il y apporte son esprit relatif et la supériorité de l'esprit scientifique sur l'esprit théologico-métaphysique. Aussi, Auguste Comte a-t-il été conduit à instituer le sacrement de l'*Incorporation*. C'est la grande opération finale par laquelle le sacerdoce institue définitivement la vie subjective de l'individu, soit pour toujours soit pour un temps plus ou

moins considérable. L'incorporation résulte d'un jugement motivé, et c'est là la fonction suprême du sacerdoce. Pour bien comprendre cette fonction sacerdotale de l'incorporation et du jugement qui lui sert de base, il faut préciser davantage et la rapporter à la théorie du classement. Dans la vie objective, il y a un classement suivant l'ordre des fonctions, qui doit être profondément respecté. La tendance fondamentale de l'Humanité a toujours été de faire coïncider le classement suivant l'ordre des fonctions avec celui qui correspond à l'ordre du mérite. Mais cette coïncidence ne sera jamais possible complètement, dans la vie réelle, et il y aurait un grave danger à s'acharner à poursuivre une telle coïncidence. La vie sociale se passerait dans des essais continuels et dans des luttes sans issue. Il est certain, en effet, qu'en sociologie comme en biologie, des particularités spéciales, en dehors du mérite intrinsèque, décident de la fonction que remplit l'individu. Du reste, l'inconvénient est socialement beaucoup moins important pour les fonctions ordinaires, attendu que l'apprentissage des habitudes convenablement prises supplée souvent amplement à un mérite moindre. Or, le sacrement de l'Incorporation a précisément pour but de faire prévaloir dans la vie subjective le classement par ordre de mérite sur le classement par ordre de fonctions. Cette opération s'accomplit par la double action du sacerdoce et du public, d'après des lois plus ou moins complexes, et d'une manière spontanée. Mais elle donne lieu à un véritable sacrement dans deux cas bien déterminés. L'un, plus fréquent et plus régulier, s'accomplit à des époques déterminées et s'applique à des hommes voués surtout à la vie privée ; l'autre plus intermittent, mais plus étendu, s'applique surtout au petit nombre de ceux qui ont exercé une grande action publique. Mais, il faut bien le reconnaître, il y a une série d'intermédiaires très nom-

breux, depuis le cas purement public jusqu'à celui qui se rapporte à des types qui intéressent l'Humanité entière.

Auguste Comte a accompli, par le sacrement de l'Incorporation, un très grand progrès en rendant accessible aux plus modestes existences ce qui ne s'appliquait primitivement qu'aux plus éclatantes renommées. Auguste Comte a fixé le sacrement de l'Incorporation sept ans après la mort, afin que les souvenirs fussent encore suffisamment vifs et néanmoins que l'élimination des circonstances perturbatrices ait pu se faire par l'action même du temps. Ces circonstances perturbatrices résultent surtout de l'impressionnabilité trop vive produite par certains défauts ou par certaines qualités.

Du cas privé.

D'après Auguste Comte, dans le cas privé, le sacrement de l'Incorporation ne doit être appliqué qu'à ceux qui l'ont spécialement demandé. Auguste Comte institue à ce sujet, dans le cimetière général, un cimetière sacré où seront transportés les incorporés avec une inscription, un buste ou une statue, suivant le cas. Néanmoins, il faut admettre que quand le jugement sera favorable et que l'individu aura, moralement surtout, accompli un certain degré de vie publique, le sacrement pourra être spontanément conféré. — J'ai appliqué, pour la première fois, le sacrement de l'Incorporation à notre vénéré confrère, M. de Constant-Rebecque, et plus tard à un modeste artisan, M. Piéton. Tous les ans, au nom du sacerdoce, une couronne est déposée sur sa tombe, au Père-Lachaise. La cérémonie du sacrement de l'Incorporation doit toujours avoir lieu dans le temple même de l'Humanité.

Du cas public.

Mais tout un immense passé a précédé l'avènement du Positivisme. Ce dernier en est l'aboutissant et la conclusion. Dès lors, le Positivisme devait commencer son installation philosophique et religieuse par le système de commémoration de tous les grands types qui ont précédé

l'avènement de la religion définitive. C'est ce qui a conduit Auguste Comte à ce qu'il a appelé le calendrier concret, dont les principaux types seront conservés dans le calendrier abstrait dont nous avons parlé précédemment. Ce calendrier est dans les mains de tous les positivistes et il est facile de l'étudier, soit dans le système de politique positive, soit dans le calendrier positiviste, soit dans la notice du docteur Robinet qui y a réalisé quelques modifications manuscrites laissées par Auguste Comte. Je dois seulement signaler l'organisation de la semaine par la consécration abstraite et concrète de chacun de ses jours :

Lundi :	Homère. . . .	— *Mathématique.*
Mardi :	Aristote. . . .	— *Astronomie.*
Mercredi :	César.	— *Physique.*
Jeudi :	Saint Paul . . .	— *Chimie.*
Vendredi :	Charlemagne . .	— *Biologie.*
Samedi :	Dante.	— *Sociologie.*
Dimanche :	Descartes. . . .	— *Morale.*

L'importance morale, mentale et sociale du calendrier concret m'avait toujours frappé. Aussi, depuis la mort d'Auguste Comte, ai-je consacré une grande partie de mon enseignement à l'appréciation des grands types du calendrier positiviste. C'était, au fond, une première réalisation de la seconde partie de la *Philosophie troisième*. Deux volumes (1) de cette vaste exposition ont été publiés, outre plusieurs publications spéciales sur Richelieu, Toussaint-Louverture, etc. Je me propose, du reste, de publier intégralement ce grand travail.

Conclusion. En résumé donc, nous avons suivi la vie de l'individu depuis avant la naissance jusqu'après la mort. Pour la

(1) *Les Grands Types de l'Humanité,* appréciation systématique des principaux agents de l'évolution humaine, par P. Laffitte, leçons rédigées par le Dr P. Dubuisson, 2 vol. 8°, Paris, 1875-1876, E. Leroux, éditeur.

première fois, on peut le dire, un tel travail a été exécuté.

Le but de la vie humaine tracé, nous avons montré comment l'individu, préparé pour l'atteindre, a pu enfin y arriver par ses propres efforts. L'on peut concevoir, en somme, la vie humaine comme présentant trois phases : préparation, action, incorporation. De la conception à vingt et un ans, l'homme est préparé à vivre pour l'Humanité, en apprenant à diriger sur lui-même pour une telle destination, un effort continu d'amélioration. De vingt et un à soixante-trois ans, il sert les Êtres collectifs ou, en d'autres termes, l'Humanité qui en est l'aboutissant. Enfin de soixante-trois ans à la mort, en continuant d'une manière décroissante comme intensité un tel service, il se prépare à l'incorporation, c'est-à-dire à la vie définitive où les résultats de son action pour le service de l'Humanité seront incorporés à celle-ci, de telle sorte que l'individu continuera par la vie subjective le service de l'espèce qu'il avait accompli dans la vie objective. En fait, tous les hommes, au moins ceux qui n'ont pas été un fardeau pour l'espèce, ont réalisé spontanément mais implicitement une telle destinée. Outre qu'une telle existence n'était pas systématisée explicitement, elle manquait d'homogénéité, car le but objectif de la vie humaine se trouvait plus ou moins mêlé avec la préoccupation d'une vie future et surnaturelle, surtout pendant la domination du monothéisme. La vie de l'homme se trouve enfin coordonnée par des motifs et pour une destination purement humains. C'est là incontestablement un événement historique important, puisqu'il montre pour la première fois la possibilité de diriger toute notre existence de la naissance jusqu'à la mort, d'après des considérations exclusivement scientifiques et rationnelles.

CONCLUSION SYNTHÉTIQUE (1).

Il nous faut, après avoir terminé le cours de morale pratique, c'est-à-dire de la direction de la vie humaine depuis la conception jusqu'à la mort, en donner une conclusion synthétique. Cette conclusion synthétique doit consister, d'après la double élaboration de la morale, tant théorique que pratique, dans un tableau général de la systématisation de la vie humaine. Nous avons vu que le but de la destinée humaine est de vivre pour les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité. Nous pouvons résumer une telle destinée dans la formule : Vivre pour et par l'Humanité pour lui être finalement incorporé. Mais nous avons vu, en second lieu, que ce service est relatif, dépend de la situation de notre espèce à chaque époque et se continuera même quand aura commencé la période décroissante de la vie de l'Humanité. Ce qui reste, on peut le dire, absolu dans l'organisation de notre vie, c'est l'effort continu sur nous-mêmes de perfectionnement matériel ou moral, pour réaliser au mieux le service de l'Humanité dans une situation donnée. Il y a donc, si on peut ainsi parler, un but objectif dans la poursuite de notre destinée : le service de l'Humanité, et un but subjectif : l'effort continu de perfectionnement du corps et de l'âme pour réaliser un tel service. Notre résumé synthétique doit porter sur ces deux points. De là, deux parties dans notre conclusion : 1° la coordination religieuse de la destinée objective de l'homme ; 2° la coordination de la condition subjective pour atteindre un tel but. Mais ces deux parties de la conclusion synthétique doivent être précédées d'une pre-

(1) Vingtième et dernière leçon du Cours de Morale pratique, faite le dimanche 21 mars 1886, salle Gerson.

mière qui en est la base, et dans laquelle nous examinerons les résultats de l'élaboration de la morale, conçue comme la coordination positive de la lente élaboration due à notre espèce. Cette leçon contiendra donc : I. Résultats ; II. Systématisation religieuse ; III. Harmonie générale de la vie humaine.

I

RÉSULTATS

Position de la question.

Nous avons à donner, comme nous venons de le voir, dans le résumé synthétique de ce cours, le but général de la vie humaine et les moyens essentiels de l'atteindre. Mais il nous faut d'abord montrer comment, dans une telle construction, nous ne faisons, en définitive, qu'établir d'une manière précise et explicite ce qui existait implicitement au début même de toute civilisation, et s'en est dégagé de plus en plus, sous l'influence croissante de l'évolution de notre espèce. On peut considérer cette évolution comme ayant consisté dans la formation graduelle d'une morale positive. Celle-ci se dégage progressivement des inévitables doctrines théologico-métaphysiques qui ont dû présider à l'enfance et à la jeunesse de notre espèce. Par conséquent, c'est en résumant la longue élaboration dogmatique et historique de la morale théorique et pratique, conçue comme la lente construction de l'esprit humain, que nous donnerons une base à la conception synthétique de notre destinée, aboutissant et résumé final de toutes choses. Le résumé de l'élaboration morale consiste, au point de vue dogmatique, dans la théorie positive de notre nature et la conception des règles propres à sa direction, et, au point de vue politique, dans l'avènement d'un pouvoir spirituel qui systématise toute cette élaboration positive et qui en dirige l'application

dans la vie personnelle, domestique, civique et planétaire.

Jugement historique de l'ensemble de la construction de la morale.

Nous voyons, au début de toute civilisation, surgir des règles ou des formules au moyen desquelles les hommes peuvent vivre entre eux. Ces formules, dont j'ai si souvent montré la haute importance, surgissent des méditations d'un sacerdoce naissant et s'appliquent surtout avec le concours croissant des vieillards et des femmes. Elles résument une connaissance réelle, quoique trop implicite de la nature humaine. A mesure que la civilisation se développe, ces formules deviennent générales et reposent sur une connaissance de plus en plus systématique de notre nature. Le sacerdoce positif n'a fait que coordonner en les développant de telles recherches et de tels résultats, et la construction que je termine aujourd'hui est l'aboutissant final de toute l'élaboration du passé.

Jugement dogmatique de l'ensemble de la construction de la morale.

Il faut voir, en effet, comment toute l'élaboration scientifique et logique concourt à un tel résultat. Pour cela, nous distinguerons d'abord trois sortes de lois : physiques, mentales et morales. Leur coordination est le caractère même de la morale positive. Au début, l'Humanité a commencé surtout par la connaissance des lois morales, bien avant qu'on ait vu surgir les lois abstraites, physiques et intellectuelles. Les grandes formules : « Tu ne tueras point ; tu ne voleras point », sont l'expression de ces lois morales, où l'ordre nous apparaît comme provenant du commandement au lieu de résulter surtout de l'arrangement nécessaire des choses. Mais, à mesure que la société se développe, ces lois purement morales deviennent insuffisantes, parce qu'elles ne tiennent pas compte des fatalités objectives dont la prédominance devient de plus en plus évidente. Dès lors, surgissent les lois physiques dont l'élaboration constitue ce qu'on a appelé d'abord essentiellement la science. On

aperçoit alors la nécessité de combiner de plus en plus les prescriptions des lois morales avec les nécessités que démontrent les lois physiques. Mais bientôt cette combinaison apparaît insuffisante, parce qu'elle laisse subsister une idée d'arbitraire qui rend impossible toute systématisation effective de la vie humaine. En effet, le spectacle des divers peuples, des diverses civilisations, des pensées contradictoires propres aux époques successives de la vie d'un même peuple, tout cela pousse à penser qu'il n'y a rien de sûr, rien de certain. *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà,* c'est ainsi que Pascal a formulé l'impression générale du spectacle des variations humaines. De là la nécessité de la découverte des lois mentales ou de la loi de succession régulière dans la variation des opinions humaines. C'est à partir de la découverte de ces lois mentales par Auguste Comte que la systématisation de la morale positive a pu devenir réalisable. Le but est toujours, sans aucun doute, l'établissement des lois morales qui règlent les rapports des hommes entre eux, mais elles ne peuvent être établies, d'une manière suffisante, pour les besoins pratiques de l'espèce humaine que par l'établissement des lois physiques, et systématisées que par les lois mentales au moyen desquelles on fait concorder la stabilité avec le changement et le progrès.

Résultats de la morale théorique.

Une telle opération est la plus éminente des constructions philosophiques. Elle suppose le concours de tous les procédés logiques que l'esprit humain a graduellement créés et qui en constituent la véritable puissance. L'observation, la comparaison, l'expérimentation, la méthode de filiation, tout est employé et sert dans cette construction. Mais ce qui sert en propre à la fondation de la morale positive c'est la *méthode constructive.* Cette méthode, caractérisée surtout par une forme supérieure de la déduction, où sont employés les

motifs de convenance et de disconvenance des choses, utilise néanmoins toutes les formes de l'investigation humaine. En effet, la morale seule peut établir la vraie méthode constructive qui est nécessairement subjective, car le but ici est purement l'homme, l'homme individuel et vivant sous le poids d'une vie collective qui trace à sa vie sa vraie destination. Ce n'est donc que là qu'il peut y avoir véritablement construction, c'est-à-dire coordination de tous les matériaux objectifs et subjectifs vers un but unique.

Résultats de la morale pratique.

Mais une telle construction embrasse aussi nécessairement la pratique individuelle et collective, de manière à ce que tous les aspects de l'existence humaine concourent. Ce sont les nécessités pratiques, considérées naturellement dans toute leur extension, qui tracent aux règles de la morale leur véritable but en faisant cesser toute indétermination. Or cette situation pratique est une résultante de toute l'évolution du passé et, par conséquent, la construction de la morale est l'aboutissant de l'évolution complète de notre espèce. Mais elle se subordonne aussi à l'avenir, en traçant la limite idéale vers laquelle doivent tendre les efforts de tous les hommes. Enfin, une telle construction correspond, par suite, aux nécessités mêmes du présent qui n'est que le passage du passé à l'avenir. Lentement préparée par le travail de notre espèce, elle était le grand *desideratum* sans lequel celle-ci ne pouvait être constituée.

Ainsi donc, on voit d'après ces considérations comment la construction de la morale est la grande condition de la liaison des générations humaines entre elles et, par suite, la condition de la vue synthétique de notre destinée, qui est de vivre le mieux possible pour et par les Êtres collectifs.

Aperçu de la morale théorique.

Pour compléter ce travail préliminaire, nécessaire à la construction de notre résumé synthétique, il faut donner

un aperçu sommaire de notre grande élaboration de la morale théorique et pratique. La morale théorique a pour but la connaissance de la nature humaine, pour organiser dans la morale pratique la systématisation de notre vie. J'ai consacré vingt leçons à la morale théorique. Après avoir dans les deux premières apprécié son but, son caractère et ses ressources, j'ai consacré trois leçons à la théorie cérébrale ou de l'âme. Dans l'une j'ai exposé les fonctions élémentaires du cerveau relatives au sentiment, à l'intelligence et à l'activité ; dans la seconde, j'ai introduit une théorie nouvelle, absolument nécessaire, celle des fonctions composées du cerveau. Elle résulte d'une combinaison habituelle entre une impulsion et une vue. Ainsi se forment les penchants composés qui ont pour base l'instinct conservateur, destructeur, etc. Sans cette théorie, celle des fonctions élémentaires serait insuffisante pour diriger la pratique humaine; elle laisserait trop d'indétermination et exposerait à toutes sortes d'illusions. Après avoir apprécié les fonctions intérieures du cerveau, j'ai étudié les fonctions extérieures, c'est-à-dire la sensibilité qui fournit les matériaux et la réaction musculaire qui suit l'élaboration cérébrale des sensations. Nous avons ainsi la conception positive de l'homme ; mais il fallait étudier ensuite les êtres collectifs, condition de son développement. — J'ai consacré deux leçons aux théories de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Nous avons ainsi les conditions et les éléments de la théorie de l'homme ; j'ai exposé ensuite les lois générales de l'équilibre de l'âme, ou de la vertu ; elles m'ont conduit aux trois leçons sur l'Union, l'Unité et la Continuité. Dans la théorie de l'union, j'ai indiqué les lois de l'équilibre des fonctions simples et des fonctions composées du cerveau. Dans la théorie de l'unité, j'ai cherché celles de l'équilibre entre le monde extérieur et l'union intérieure. Enfin, dans celle de la

continuité, j'ai indiqué les lois de la persistance de l'équilibre au milieu des évolutions successives de l'âme humaine. — Trois autres leçons ont été consacrées à la théorie de l'équilibre corporel. Dans la première j'ai apprécié l'existence, dans la seconde la santé et, dans la troisième, la maladie.

En somme, l'homme est sentiment, connaissance et activité. Le sentiment pousse ou retient, l'intelligence apprécie, l'activité réalise. Il fallait donc, pour compléter le tableau général de la nature humaine, indiquer les lois générales du développement de ces trois aspects de la nature humaine, dans les conditions complexes précédemment définies. J'ai consacré deux leçons à chacune de ces grandes théories. Pour le sentiment, la première leçon a exposé les lois de la personnalité et de la sociabilité, et la seconde a donné celles de la moralité. J'ai étudié ensuite la théorie de la raison : j'ai consacré une leçon à l'appréciation de la raison abstraite et de la raison concrète ; dans la seconde, j'ai donné la théorie de l'harmonie mentale. Quant à l'activité, la première leçon a développé la théorie de l'activité pratique et la seconde, celle de l'activité philosophique et poétique. Enfin, la dernière leçon a donné la synthèse générale de la théorie de la nature humaine par celle de la religion.

Aperçu de la morale pratique. Sur cette connaissance théorique de la nature humaine, j'ai pu construire celle de l'éducation ou de la morale pratique qui institue le perfectionnement de notre nature. J'y ai consacré le cours, en vingt leçons, de 1885 à 1886 ; celui de 1884 à 1885 avait été employé à l'exposition de la morale théorique. Après avoir étudié la nature, le but et les ressources de la morale pratique, j'ai abordé les lois de l'éducation et du développement de l'homme depuis la naissance jusqu'après la mort. J'ai décomposé la vie en trois grandes périodes : la *préparation, l'action, l'incorporation*. La préparation s'étend de la conception

à vingt-un ans. Elle a pour but de préparer l'homme au service effectif des Êtres collectifs, la Famille, la Patrie, et l'Humanité. L'action, ou la vie fondamentale, s'étend de vingt-un ans à soixante-trois ans, âge de la retraite. C'est pendant cette période que l'homme institue une nouvelle famille, la constitue ensuite par l'éducation des enfants, et sert les êtres collectifs par ses fonctions spéciales et générales. L'incorporation s'étend de soixante-trois ans jusqu'après la mort. Pendant cette période, l'homme sert les êtres collectifs plutôt intellectuellement et moralement que pratiquement, et il se prépare à être enfin, après la mort, incorporé à l'Humanité, en laissant les traces idéalisées de toute sa vie.

Conclusion.

J'ai donc ainsi construit la connaissance générale de la nature humaine pour diriger d'une manière complète, sous tous ses aspects, depuis la conception jusqu'après la mort, son existence réelle. Par là, j'ai réalisé le projet conçu par Auguste Comte, en marchant dans la direction déterminée par lui, mais en introduisant les développements nécessaires. Sans doute ce n'est là qu'une première approximation ; mais elle était absolument indispensable pour l'installation pratique du positivisme. Les perfectionnements qui viendront ensuite se succèderont dans la même direction, combineront l'ordre avec le progrès et la continuité avec le développement de manière à organiser sur des bases inébranlables l'éducation de plus en plus parfaite des organes individuels de l'Humanité.

II

SYSTÉMATISATION RELIGIEUSE

Position de la question.

La morale, pratique et théorique, nous a donné la connaissance de la nature humaine et les lois de la coordination de la vie de chaque homme ; une vue générale

domine ces deux grandes constructions et montre leur véritable objet : la conception de la destinée humaine dont le but objectif est de vivre pour et par les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité ou, pour plus de simplicité théorique, de vivre pour l'Humanité. Dans la vie objective, nous vivons surtout pour la Famille et la Patrie et, dans la vie définitive ou subjective, c'est à l'Humanité que nous nous incorporons. C'est par cette conception précise de la destinée humaine, à un point de vue essentiellement scientifique, et par la connaissance des lois qui nous permettront de l'atteindre, que le Positivisme vient enfin, en remplaçant le théologisme, constituer l'état normal.

Rôle de la morale avec la conception de l'humanité.

Le service de l'Humanité est donc le but de notre destinée ; autrement dit, le but de notre vie est d'aimer, connaître et servir l'Humanité, afin de lui être définitivement incorporé. De là les trois grandes constructions de notre espèce : le culte ou l'art qui développe l'amour ; la philosophie ou le dogme qui apprécie la réalité des choses, et la politique ou le régime qui réalise le service de notre espèce. Ces trois grandes constructions sont systématisées par la morale qui a pour but, en effet, d'après la connaissance de notre nature, de montrer comment chaque individu peut et doit concourir, à chaque période de sa vie, aux trois grandes opérations qui constituent le service effectif de l'Humanité. La morale coordonne donc la vie de chaque individu d'après son concours à ces trois grandes opérations. Au fond, nous venons coordonner systématiquement, ce qui s'est toujours fait spontanément, en éliminant les éléments hétérogènes et en rendant explicite ce qui n'était jusque-là qu'implicite.

Nous avons tracé le but de notre destinée ; nous avons donné les lois suivant lesquelles chaque individu peut l'atteindre ; mais cette conception de l'Humanité resterait insuffisante sans deux conceptions complémentaires,

celle de la Terre et de l'Espace. Apprécions d'abord celle de la Terre.

Relations de la morale avec la conception de la Terre.

La condition du développement et de l'existence de l'Humanité, c'est la Terre, qui en est le siège, qui lui fournit les moyens de vivre et enfin qui est le but de son activité par l'industrie, réaction systématique de l'homme sur sa planète. La connaissance de la Terre est le résultat du long travail de l'Humanité. A ce point de vue, nous pouvons l'appeler nôtre et nous sommes finalement des compatriotes planétaires. Mais une telle connaissance devait être synthétisée. C'est ce qu'Auguste Comte a fait : d'un côté, en incorporant le Fétichisme au Positivisme ; de l'autre, en considérant la Terre comme le grand Fétiche qui résume, soutient et coordonne tous les autres. Nous complétons donc par le culte et l'affection la conception systématique de la Terre comme siège de l'Humanité. En définitive, cela revient à étendre à l'Humanité qui est le véritable Grand Être la conception biologique d'après laquelle tout organisme vivant suppose un siège et un milieu qui en est absolument inséparable. Cette conception s'applique au grand organisme collectif, et par suite en aimant la Terre nous aimons l'Humanité, et réciproquement. Et comme l'activité de l'Humanité consiste surtout dans une convenable appropriation de la Terre, le service de l'Humanité se lie intimement avec celui de la Terre. Par conséquent, le but de la vie humaine est toujours d'aimer, de connaître et de servir l'Humanité ; ce qui suppose, comme nous venons de le dire, comme élément indissoluble d'aimer, de connaître et de servir la Terre. La formule qui trace le but de notre destinée reçoit aussi un complément qui l'explique et le précise.

Relations de la morale avec la conception de l'espace (destin).

Mais un troisième élément est nécessaire pour préciser la formule de la destinée humaine et lui donner son vrai caractère positif. Ce qui caractérise l'état scientifique,

c'est l'existence des lois naturelles propres aux divers ordres de phénomènes et qui ne sont modifiables que dans des dispositions secondaires importantes seulement par rapport à nous et à notre espèce. L'ensemble de ces lois constitue le Destin qui, en dehors de toute volonté arbitraire, domine, guide et dirige l'existence de notre espèce. Sans un siège obligatoire, qui est la terre, les hommes se disperseraient et toute société serait radicalement impossible. Mais, sans une fatalité qui nous domine et nous règle sur la terre elle-même, la multiplicité des impulsions humaines et leur variabilité extrême rendraient impossible le concours des hommes entre eux et, par suite, notre espèce ne pourrait pas se constituer. Auguste Comte, avec son incomparable profondeur philosophique, a compris que la conception de ce Destin resterait vague, sans un siège qui coordonnât et condensât pour ainsi dire les lois qui constituent ce Destin même. Comme il n'y avait pas de siège réel, il a conçu un siège hypothétique : l'*Espace*. Pour cela, empruntant aux géomètres leur grande construction philosophique d'un milieu indéfini où ils placent toutes les formes et tous les mouvements possibles qui constituent la géométrie et la mécanique générale, il en a étendu l'emploi et il en a fait le siège de toutes les lois élémentaires dont l'ensemble constitue la fatalité qui nous domine. Mais il a fait un pas de plus : il a étendu le Fétichisme à l'ordre abstrait et il a fait de l'Espace l'objet d'une affection et d'une vénération spéciales. Tous ceux qui comprennent (et le nombre en augmentera sans cesse) l'importance de la raison abstraite pour la vie de notre espèce, tous ceux-là, dis-je, ne peuvent s'empêcher d'éprouver une profonde vénération et une reconnaissance sans limites pour cette admirable construction de la science abstraite, condition nécessaire de la grandeur humaine. Auguste Comte n'a fait ici que systématiser

une tendance naturelle à notre espèce, à savoir : la possibilité d'aimer et de respecter, sans réciprocité, tout ce qui nous sert ; le cœur est, sous ce rapport, plus grand que l'esprit. La connaissance de l'Espace n'est donc que celle des lois abstraites dont l'ensemble constitue le Destin. Son service est la conservation et la lente augmentation de ce grand capital mental, et enfin l'amour de l'Espace n'est que l'expression fétichique de notre reconnaissance pour les services rendus par la connaissance des lois abstraites. Nous devons donc aimer, connaître et servir l'Espace ou le Destin. Mais nous devons, comme pour la terre, remarquer qu'en agissant ainsi, c'est la notion d'Humanité qui domine encore. Car si les lois abstraites ont, en dehors de nous, une base objective, il faut reconnaître qu'elles n'ont pu être établies et dégagées de la réalité que par le lent travail de l'Humanité, représenté par les efforts des plus puissants génies à qui la société a fourni le *substratum* indispensable et la disponibilité. Par conséquent, aimer, connaître et servir l'Humanité suppose, comme condition effective, que l'on aime, que l'on connaisse et que l'on serve l'Espace ou la Fatalité.

En résumé, il faut considérer que c'est l'Humanité elle-même qui a dégagé des réalités objectives la connaissance, la modification ou le service et l'amour de la Terre, comme elle a dégagé l'ensemble des lois abstraites qui constituent la fatalité qui nous domine, et qu'il faut aimer, connaître et servir. Nous avons ainsi trois éléments distincts de la Trinité positiviste: Humanité, Terre, Espace que nous devons aimer, connaître et servir, mais ces éléments, tout en ayant une base qui leur est propre, n'existent néanmoins subjectivement que par l'Humanité elle-même qui les dégage, les coordonne et les subordonne à sa grande existence. Par suite, en éclairant la formule fondamentale où le Positivisme se con- *Conclusion.*

dense en traçant le but de la destinée humaine, par l'analyse de ses éléments distincts, nous pouvons néanmoins continuer à dire que le but de la vie pour chaque individu est d'aimer, connaître et servir l'Humanité, laquelle a construit, pour en rendre la réalisation possible, l'amour, la connaissance et le service de la Terre et de l'Espace.

III

HARMONIE GÉNÉRALE DE LA VIE HUMAINE

Position de la question. Mais si le but objectif de la destinée humaine est d'aimer, de connaître et de servir l'Humanité, il y a une condition subjective qu'il est indispensable d'établir. J'y ai été conduit pour répondre aux objections de ceux qui ne voyaient, même insuffisamment, que les premiers travaux d'Auguste Comte où dominait le point de vue sociologique. La liaison de notre vie à un Être collectif dont l'évolution paraissait vague et qui, du reste, doit subir un jour une période de décadence, ne fournissait pas à la vie de chacun de nous une destination suffisamment précise. L'introduction du point de vue moral qui devenait chaque jour plus prépondérant dans l'évolution d'Auguste Comte a permis de répondre à de telles objections en précisant en une formule l'évolution naturelle du Positivisme. Dès lors, j'ai formulé la condition subjective qui nous permet de réaliser au mieux le but objectif de notre destinée en disant : le but de la vie humaine doit consister en un effort continu de perfectionnement corporel, intellectuel et moral, afin de servir l'Humanité aussi bien que possible dans une situation donnée. C'est cette formule que je vais développer pour compléter la conception du but de chaque destinée.

De la santé. L'effort de perfectionnement de l'individu sur lui-même doit porter sur le corps et sur l'âme, pour obtenir

et maintenir autant que possible la santé et la vertu. La santé se rapporte à la vie organique et à la vie animale, en tant que celle-ci est liée à la première, mais surtout à la vie organique. Comme je l'ai dit depuis longtemps, se bien porter, dans la mesure du possible, est un devoir. Les précautions et les soins à prendre doivent l'être bien plus par la considération des autres que pour nous-mêmes ; car, faute de santé, non seulement nous ne pouvons pas contribuer à la vie collective, ou nous le faisons mal, mais nous devenons même une charge. Les précautions hygiéniques, les soins corporels prennent ainsi une grande importance et une véritable dignité. Mais il faut néanmoins être prêt, pour des devoirs spéciaux et importants, à exposer cette santé elle-même, ce qui peut aller jusqu'au sacrifice de la vie.

De la vertu.

Quant à la vertu, ou santé cérébrale, le problème se décompose en deux, suivant qu'il s'agit du cœur ou du caractère, ou bien de l'intelligence ; nous allons en traiter séparément. Pour le cœur, le problème consiste dans l'effort continu pour faire prévaloir la sociabilité, c'est-à-dire les fonctions composées qui s'y rapportent, sur celles qui constituent la personnalité. Il est nécessaire de remarquer l'importance de celle-ci, non seulement pour se conserver, mais aussi pour défendre, en tant que liées à nous, les fonctions auxquelles nous sommes attachés. Dans une vie difficile, où la lutte est constante contre des obstacles sans cesse renouvelés, la personnalité qui conserve l'individu et lui donne la consistance nécessaire est absolument indispensable. Il faut insister sur ce point, sans quoi la formule : Prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme, conduirait à un affaissement de la personnalité humaine, ou bien à une mystification hypocrite, dans laquelle les mystiques substitueraient bientôt les formules aux actes. Mais ces fonctions composées de la personnalité et de la sociabilité consistent

toujours dans la liaison d'un penchant à une vue. Quand cette vue se précise et devient la conception d'un devoir, c'est-à-dire de la fonction collective accomplie par un organe libre, dans ce cas on a la moralité. L'état normal du cœur consiste dans la subordination de la personnalité et de la sociabilité à la moralité. Avec une personnalité énergique, toujours nécessaire, nous faisons prévaloir de plus en plus le sentiment du devoir, la sociabilité étant l'élément intermédiaire qui rend possible cette disposition effective. Dès lors, la vertu doit consister dans l'effort continu pour faire prévaloir en nous le sentiment du devoir, en développant nos affections pour les autres, avec le degré de personnalité nécessaire pour nous faire respecter comme organe libre dans la vie collective.

Du caractère. Mais la condition de réalisation repose toujours sur le caractère, c'est-à-dire sur la combinaison intime du courage qui entreprend, de la prudence qui retient et de la persévérance qui maintient. Ce sont là les fonctions sans lesquelles tout échoue; aussi leur culture effective constitue un des problèmes les plus importants de l'action de l'homme sur lui-même. Le culte, surtout intime, qui prescrit des opérations régulières, constamment renouvelées sans être matériellement obligatoires, constitue une excellente école pour le perfectionnement du caractère. A cet égard, il développe surtout la persévérance, qualité décisive qui assure le succès pratique. Tel est l'effort continu du cœur qui nous pousse à faire prévaloir la notion du devoir, en développant notre affection pour les autres et en nous rendant aptes, par le caractère, à l'exécution effective du devoir.

De l'intelligence. Mais il n'y a pas que le cœur dans l'homme, il y a l'intelligence; et le perfectionnement de la mentalité devient un des caractères décisifs de la religion positive. La vie collective qui nous domine, consiste à faire partie

d'un système sur lequel nous agissons et qui, à son tour, réagit sur nous. Dès lors, comment pouvoir effectivement servir la collectivité et vivre au moyen d'elle, sans connaître les rapports de plus en plus complexes qui la constituent? Les anciennes religions, placées à un point de vue absolu, subissant les fatalités réelles sans bien les connaître, pensaient que quelques efforts de vertu dirigés par des formules déterminées étaient suffisants. Dans le Positivisme, il ne peut pas en être ainsi. L'institution de la providence réelle, à laquelle chacun de nous doit contribuer, suppose une connaissance étendue des fatalités cosmologiques et des rapports compliqués qui constituent l'existence et l'évolution de l'Humanité. D'après cela, le Positivisme, et c'est là un de ses caractères essentiels, fait un devoir d'être, autant que possible, intelligent et instruit. Développer en nous la mentalité, de manière à voir avec netteté les conditions de notre concours à la vie collective, est donc un devoir irrécusable.

Il résulte de tout cela que, pour atteindre le grand but de notre destinée : vivre pour et par l'Humanité afin de lui être incorporé, il est nécessaire que chaque individu fasse un effort continu pour développer dans un corps sain une âme vouée au devoir. Nous devons en même temps fortifier en nous l'affection pour les autres qui adoucit notre personnalité et qui nous permet, grâce à une intelligence dignement cultivée, d'entreprendre avec courage et de réaliser avec prudence et persévérance toutes les fonctions indispensables à l'accomplissement de notre vie collective. *Conclusion.*

Paris, 24 février 1887 (27 Homère 99-Lucain).

PIERRE LAFFITTE.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

DAVID BREWSTER ET AUGUSTE COMTE

(Suite et fin)

M. Brewster passe ici à l'analyse de la partie mathématique et astronomique du *Cours de Philosophie positive*, en en traduisant plusieurs passages qu'on a jugés inutiles de rétablir et qui sont seulement indiqués par des points.

Après une leçon préliminaire intitulée « Considérations philosophiques sur l'ensemble de la science mathématique », M. Comte consacre presque tout le premier volume à une analyse du Calcul, de la Géométrie et de la Mécanique rationnelle, en suivant les subdivisions déjà exposées de ces sciences. Il considère la mathématique comme la base de toutes les autres sciences positives et il en donne la définition suivante : c'est la science dont l'objet est la mesure indirecte des grandeurs, et qui détermine une grandeur par d'autres grandeurs au moyen des relations précises qui existent entre elles. Il subdivise cette science en deux autres : la mathématique *abstraite* et *concrète*. La solution complète de tout problème mathématique peut être décomposée, selon lui, en deux opérations complètement distinctes, à savoir : la partie *concrète*, c'est-à-dire celle qui détermine les relations précises qui existent entre les quantités connues et les quantités inconnues ; et la partie *abstraite*, qui a pour but de déterminer les quantités inconnues à l'aide de ces relations. La partie *concrète* dépend évidemment de la nature du phénomène considéré, au lieu que la partie *abstraite* est complètement indépendante de la nature des objets examinés et porte seulement sur les relations numériques qu'ils présentent. La première, qui a pour but de découvrir les équations des phénomènes, semble *a priori* devoir se diviser en autant de sciences distinctes qu'il existe de catégories réelle-

ment différentes de phénomènes naturels. Mais il y a seulement deux grandes catégories générales de phénomènes dont nous connaissions constamment les équations, à savoir les phénomènes géométriques et mécaniques ; il s'en suit que la branche concrète de la mathématique doit comprendre la géométrie et la mécanique rationnelle. En supposant, remarque notre auteur, que toutes les parties de l'univers soient immobiles, il ne pourrait y avoir que des phénomènes *géométriques*, puisque tout se réduirait à des relations de forme, de grandeur et de situation ; mais si l'on considère également les mouvements qui ont effectivement lieu, alors on devra compter aussi avec les phénomènes *mécaniques*. En appliquant une conception philosophique due à M. Blainville, nous dirons donc que l'univers, envisagé d'un point de vue *statique*, n'offre que des phénomènes géométriques, et considéré d'un point de vue dynamique, il présente seulement des phénomènes mécaniques. La géométrie et la mécanique constituent, par conséquent, les deux sciences naturelles fondamentales, de manière que tous les effets naturels peuvent être conçus simplement soit comme résultats des lois de l'extension, soit comme ceux des lois du mouvement.

Quant à la mathématique abstraite, elle consiste, selon l'auteur, en ce qu'on appelle le *Calcul*, qui a pour but de résoudre toutes les questions numériques. Le calcul comprend, depuis les opérations arithmétiques les plus simples jusqu'aux combinaisons les plus sublimes de l'analyse transcendante, toutes les opérations. Cette *science*, comme M. Comte l'appelle, bien que plus parfaite que toutes les autres, est encore peu avancée ; en ce sens qu'elle n'atteint que rarement d'une manière tout à fait satisfaisante son objet final, qui est de déduire la valeur des quantités inconnues des quantités qui sont connues. L'extrait qui suit donnera à nos lecteurs une idée claire de la division de la Mathématique en trois branches et des relations de celles-ci entre elles et avec les autres sciences......

... Après avoir donné la raison du haut degré de perfection relative de l'analyse mathématique et avoir combattu l'opinion de Condillac, qui prétend que la suprématie de celle-ci est due à l'usage des signes algébriques comme instrument de raisonnement, l'auteur fait voir qu'elle possède, par sa nature même, une universalité rigoureuse et logique. Il considère ensuite les limites entre lesquelles, par suite de l'imperfection de notre intelligence, la mathématique est comprise et qui en rétrécissent singulièrement le domaine à mesure que les phénomènes deviennent plus compliqués et plus nombreux. Dans les principales branches de la Physique il est souvent impossible de réduire le phénomène à une question numérique, de sorte que l'analyse n'est applicable avec succès à la philosophie naturelle que quand les phéno-

mènes en vue sont de l'espèce la plus simple et la plus générale. Quand on considère, en effet, que, pour pouvoir faire une pareille application, on doit premièrement découvrir des relations précises entre les quantités coexistantes dans le phénomène étudié, avant de pouvoir établir les équations qui forment le premier pas dans les recherches analytiques : il est évident que c'est seulement dans la *Physique inorganique* qui comprend l'astronomie, la physique et la chimie qu'on peut espérer pouvoir appliquer le calcul avec un avantage réel. La *Physique organique*, au contraire, et probablement aussi quelques-unes des parties les plus complexes de la physique inorganique, sont, selon la remarque de l'auteur, nécessairement inaccessibles au calcul, en raison de l'extrême variabilité numérique des phénomènes correspondants. Dans les phénomènes des corps vivants il ne saurait être question de nombres fixes, de sorte que l'application de l'analyse à la physiologie n'est autre chose qu'un abus de la première et doit conduire à des erreurs grossières dans la seconde.

Il en est tout autrement par rapport aux corps inorganiques. Dans tous ces corps, observe notre auteur, les différentes propriétés sont presque toujours invariables. Leurs propriétés physiques — par exemple, la forme, la consistance, le poids spécifique, l'élasticité, etc., — possèdent une fixité numérique remarquable, de sorte qu'il est possible de les considérer d'un point de vue mathématique. Toutefois, quant aux phénomènes chimiques de ces corps, les variations en sont plus fréquentes, plus étendues et par conséquent plus irrégulières ; même la doctrine des proportions définies n'a pas encore acquis une consistance qui permettrait l'application de l'analyse mathématique. La météorologie nous offre des phénomènes presque aussi complexes et aussi peu susceptibles de l'application du calcul que la physiologie. « Il n'est pas douteux, observe M. Comte, que chacun des nombreux agents qui concourent dans la production de ces phénomènes, suit des lois mathématiques différentes, bien que nous en ignorions encore la plupart ; mais leur multiplicité fait que les effets observés sont aussi irréguliers dans leurs variations comme si toutes ces causes n'étaient soumises à aucune condition précise. »

Nous sommes donc, le plus souvent, non seulement dans l'impossibilité d'obtenir des résultats numériques fixes même dans les cas spéciaux, mais les phénomènes sont quelquefois si compliqués que, quand même nous en connaîtrions la loi mathématique à laquelle chaque agent est particulièrement soumis, le problème correspondant deviendrait néanmoins insoluble, lorsqu'il exige la combinaison d'un trop grand nombre de conditions. C'est là la raison de ce que l'étude effective de la plupart des phénomènes naturels a fait si peu de

progrès. L'auteur cite plusieurs exemples à l'appui de ses opinions...

.... Après ces admirables observations sur la doctrine et l'application de l'analyse mathématique dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu très court et imparfait, M. Comte passe à une esquisse très détaillée de l'histoire et de l'état présent des différentes branches de la mathématique, en suivant l'arrangement que nous avons déjà fait connaître. Mais malgré notre désir de soumettre à nos lecteurs quelques échantillons des raisonnements serrés et des belles généralisations dont cette partie de son ouvrage abonde, l'espace limité nous force de passer aux sujets plus populaires de l'astronomie et de la physique.

L'auteur donne de l'astronomie la définition suivante : c'est la science qui a pour objet la découverte des lois des phénomènes géométriques et mécaniques des corps célestes ; et il la subdivise en astronomie *solaire* et *sidérale*. Il considère la première, celle qui s'occupe du *système solaire,* comme la seule qui mérite le nom de *positive*. Nos connaissances dans le domaine de l'astronomie sidérale sont actuellement extrêmement limitées ; et bien qu'elles soient susceptibles d'une extension considérable par rapport aux mouvements relatifs des étoiles multiples qui font partie du même groupe auquel notre système solaire appartient, il n'en est pas moins certain que l'astronomie sidérale restera toujours une branche comparativement imparfaite de la science.

Au cours de la discussion concernant le rang que l'astronomie occupe parmi les sciences naturelles, l'auteur soumet à ses lecteurs ce qu'il considère comme une loi philosophique nouvelle et très importante et qu'il formule ainsi : à mesure que les phénomènes se compliquent, ils deviennent en même temps susceptibles, tout naturellement, d'être expliqués par des méthodes plus étendues et plus variées, sans qu'il y ait toutefois compensation exacte entre l'accroissement des difficultés et l'augmentation des ressources. De là il tire la conclusion que, puisque les phénomènes de l'astronomie sont les plus simples de tous, ils doivent être en même temps ceux pour lesquels nous disposons de moyens d'investigation les plus restreints, c'est-à-dire de l'observation seule.....

..... M. Comte tire des passages cités cette conclusion que l'astronomie tient à juste titre le rang qui lui a été conféré par l'unanimité des voix, c'est-à-dire qu'elle se place à la tête de toutes les sciences. Elle doit ce rang à la perfection de son caractére scientifique et à l'importance prépondérante des lois qu'elle révèle. Mais l'auteur lui reconnaît, en dehors de cette prééminence, d'autres titres encore : il considère les lois générales des mouvements planétaires comme les premiers fondements du système entier des connaissances positives

sans excepter la physique sociale, puisque l'astronomie elle-même est indépendante de toute autre science, excepté la mathématique.

Il passe ensuite à la démonstration de cet axiome fondamental, à savoir que *toute science a pour objet la prévision* — qui la distingue de la simple érudition rapportant seulement les évènements arrivés — et il fait ressortir le rôle important que remplit l'astronomie en tant qu'elle combat les préjugés absurdes et la terreur superstitieuse qu'inspirent et entretiennent les phénomènes des éclipses, des comètes, etc. Mais au lieu de resserrer ses remarques dans les limites qui se posent naturellement à une pareille discussion, il fait des digressions sur le terrain de ces réflexions blessantes et dénuées de fondement auxquelles nous avons déjà dû faire allusion. Toutefois, le courant de son éloquence reprend bientôt sa pureté habituelle et nous le suivons avec délices à travers une des plus belles expositions des vérités astronomiques qui ait jamais été composée.

Après avoir traité des méthodes d'observation employées dans cette science, il passe aux considérations générales se rapportant aux phénomènes géométriques élémentaires des corps célestes. Il discute, d'une manière générale, le problème attrayant du mouvement de la terre. Il expose les lois de Kepler, le plus puissant effort du génie humain, et il fait ressortir l'application des mêmes lois à l'étude géométrique des mouvements célestes. Il donne ensuite quelques considérations fondamentales sur la loi de la gravitation et traite dans des leçons séparées les importants sujets de la statique et de la dynamique célestes ; il termine son exposition par des considérations générales sur l'astronomie sidérale et sur la cosmogonie positive. Nous aurions voulu placer sous les yeux du lecteur quelques échantillons de la manière dont notre auteur expose ces matières difficiles et profondément intéressantes — de son éloquence simple et en même temps puissante — de son admiration enthousiaste des supériorités intellectuelles — de son exactitude comme historien, de son équité comme juge et de son indépendance de tout préjugé personnel et national. Quel que soit le sujet qu'il traite, sauf ceux que nous avons dû désapprouver, le lecteur sent qu'il est conduit à travers le labyrinthe des découvertes astronomiques par un guide sûr et habile, qui en a suivi lui-même tous les détours et marqué les écueils. Bref, pour les philosophes qui ont blanchi dans le service des sciences, il ne saurait y avoir de meilleure récompense que d'avoir un historien pareil pour relater leurs travaux et un pareil juge pour apprécier leur valeur. Notre espace étant limité, nous ne donnerons ici qu'un court aperçu des leçons sur l'astronomie sidérale et sur la cosmogonie positive.

Auguste Comte ayant supprimé, dans la suite, à partir de son *Astronomie populaire*, tout ce côté de l'astronomie, on a cru devoir omettre cette partie de l'appréciation du savant anglais comme ne présentant aucun intérêt aux lecteurs positivistes.

Avant de passer à l'appréciation des sciences physiques, notre auteur en expose dans la leçon 28e, de près de 80 pages, un aperçu général intitulé *Considérations philosophiques sur l'ensemble de la Physique*. Après avoir établi que cette *seconde* branche fondamentale de la Philosophie naturelle ne commence à prendre le caractère de science positive, en se débarrassant de la métaphysique, qu'à partir du moment où Galilée a fait ses belles découvertes concernant la chute des corps pesants, il s'efforce de tracer une ligne de démarcation entre les domaines de la Physique et de la Chimie. L'objet de ces deux branches de sciences consiste, selon lui, dans *la connaissance des lois générales du monde inorganique*, et il les distingue l'une de l'autre au moyen des trois considérations générales suivantes, donc chacune, prise à part, serait peut-être insuffisante à établir cette distinction. La première consiste dans ce fait que les *recherches physiques présentent nécessairement un caractère général, tandis que les recherches chimiques possèdent un caractère spécial.* La *seconde*, qu'il regarde comme moins importante que la précédente, affirme que *les phénomènes, en physique, se rapportent toujours aux masses, tandis qu'en chimie ils se rapportent aux molécules des corps.* La *troisième*, qu'il considère comme la plus caractéristique de toutes, avance que *dans les phénomènes physiques, la constitution des corps ou le mode d'arrangement de leurs particules, bien que susceptible de changer, reste néanmoins, dans la plupart des cas, essentiellement la même, mais la nature, c'est-à-dire la composition des molécules des corps, demeure constamment inaltérable* ; *tandis que dans les phénomènes chimiques, il y a non seulement toujours un changement d'état dans l'un des corps, mais les actions réciproques des corps changent nécessairement leur nature,* et c'est en effet ce changement qui constitue le phénomène. Cette dernière considération est si bien fondée, remarque M. Comte, qu'elle conserverait son caractère distinctif quand même on trouverait quelque jour que tous les phénomènes chimiques dépendent d'agents physiques. Car il resterait encore vrai que dans un fait chimique il y a toujours quelque chose de plus que dans un phénomène physique, à savoir le changement caractéristique dans la composition moléculaire des corps, et par conséquent dans toutes leurs propriétés. Il tire de là cette définition de la physique : c'est la science *qui étudie les lois qui régissent les propriétés*

générales des corps envisagés habituellement dans leurs masses et constamment placés dans des circonstances qui rendent possible la conservation intacte de la composition de leurs molécules et même le plus souvent de leur état d'agrégation. Et pour compléter cette définition, il ajoute que le but final des théories physiques est la *prédiction, aussi exacte que possible, de tous les phénomènes qu'un corps, placé dans des circonstances données, présentera à l'observateur*.

Il semble que de ces considérations générales on devrait tirer cette conclusion que la science physique, traitant de phénomènes qui peuvent affecter tous nos sens, doit être plus compliquée et moins avancée que ne l'est l'astronomie, qui n'envisage les corps que sous deux aspects très simples, à savoir par rapport à leur forme et à leurs mouvements. Mais comme la complication augmentée se trouve en quelque sorte compensée par l'accroissement des moyens d'investigation, l'auteur est conduit ici à l'application d'une loi philosophique, établie par lui, en vertu de laquelle *les phénomènes, à mesure qu'ils deviennent plus compliqués, sont susceptibles d'être explorés sous un plus grand nombre de rapports*.

En astronomie, l'observation est bornée à l'emploi de l'unique sens de la vue, mais en physique, tous nos sens peuvent être dirigés à explorer et à comparer les propriétés des corps. Toutefois, même en nous servant de ces puissants auxiliaires, nous ne ferions que peu de progrès dans les connaissances physiques, si nous n'avions à notre disposition un autre instrument puissant d'investigation, qui est l'expérimentation, au moyen de laquelle il est possible d'observer les corps en dehors de leur état naturel. En les plaçant, en effet, dans des conditions artificielles, combinées exprès, on les force à produire leurs phénomènes et leurs propriétés dans les circonstances les plus favorables à l'observateur.

Après avoir exposé la valeur relative de l'expérimentation, en physiologie, en chimie et en physique, l'auteur présente quelques observations admirables sur le rôle de l'analyse mathématique dans les recherches physiques...

... Bien qu'il reconnaisse volontiers les grands services rendus par les mathématiques à la physique, il recommande néanmoins un changement, fort utile à notre avis, dans l'éducation préliminaire de ceux qui s'adonnent à la philosophie expérimentale. Il regarde l'art de combiner d'une manière intime l'analyse et l'expérimentation, art presque totalement inconnu parmi nous, comme le procédé fondamental de la méthode qui est indispensable à toute étude approfondie de la physique.

Il détermine ensuite la place que la *physique* doit occuper dans la

série des sciences fondamentales et fait ressortir sa grande valeur comme moyen général d'éducation intellectuelle ; puis il traite de la *formation rationnelle et du véritable usage des hypothèses.* A ce propos, il s'avise qu'il doit se prémunir contre les opinions et combattre les préjugés de la plupart de ceux qui s'adonnent à la culture de la philosophie naturelle.

Nos lecteurs se souviendront qu'il y a quelque temps (1), c'est nous qui avons osé ouvrir la brèche dans cette guerre d'innovations et c'est avec une grande satisfaction que nous acceptons l'appui d'un auxiliaire puissant, tel qu'est M. Comte. Sous le titre de *Théorie fondamentale des hypothèses*, il établit qu'il existe seulement deux méthodes générales qui puissent servir à développer, d'une façon directe et rationnelle, les lois réelles des phénomènes quelconques ou leurs rapports exacts et immédiats à quelqu'autre loi plus générale déjà connue : à savoir *l'induction* et la *déduction.* Mais même alors qu'il s'agit de phénomènes très simples, ces méthodes resteraient souvent insuffisantes si l'on n'avait recours à une sorte d'anticipation des résultats au moyen d'une *supposition provisoire*, essentiellement conjecturale, relativement aux notions qui constituent l'objet final des recherches en question. Voilà la raison, dit l'auteur, qui fait que *l'introduction des hypothèses dans la philosophie naturelle devient strictement indispensable.* Mais en employant cet artifice, on ne doit faire appel à des hypothèses que quand elles se rapportent aux lois des phénomènes et quand, de par leur nature, elles sont susceptibles d'une vérification positive. Il rejette, par conséquent, comme entièrement chimériques et inadmissibles toutes les hypothèses qui supposent l'existence d'un éther calorifique ou lumineux, ou encore celle de ces fluides invisibles, intangibles et impondérables, au moyen desquels on a naguère expliqué les phénomènes de la lumière, de la chaleur, du magnétisme, de l'électricité et du galvanisme ; et il n'admet comme scientifiques que *les seules hypothèses qui se rapportent exclusivement aux lois des phénomènes et jamais à leur mode de production :* décision que nous n'accepterons pas sans réserve et sans modifications. M. Comte place l'éther lumineux et le fluide électrique au même rang que les esprits élémentaires de Paracelse, et il s'étonne que les partisans des premiers n'aient pas conservé la croyance en des génies et des anges gardiens. En mentionnant l'idée d'un *fluide sonore*, proposée par l'illustre Lamarck, il observe qu'elle n'a pas d'autre défaut que d'avoir été préconisée après la constitution définitive de

(1) Voir le n° *CXXXIII* de ce journal (1837, oct., vol. LXVI), p. 125, note. (Brewster y cite quelques passages de sa *Vie de Newton*, publiée en 1831, p. 335-337).

l'acoustique et que, si elle avait été émise dans l'enfance de la science, elle aurait eu probablement le même succès qu'avaient obtenu les hypothèses concernant la chaleur, la lumière et l'électricité.

L'auteur arrange ensuite les sciences physiques dans l'ordre suivant : *Barologie, Thermologie, Acoustique, Optique* et *Electrologie,* et il apprécie dans des Leçons séparées chacune de ces sciences. Ces leçons portent la marque de la même sagacité qui caractérise les autres parties de son ouvrage et elles renferment beaucoup de discussions précieuses et d'informations intéressantes. Nous devons avouer, néanmoins, que la leçon consacrée à l'Optique ne nous a nullement satisfait. Elle ne forme qu'un maigre extrait de l'histoire ancienne et moderne de cette science et, dans une notice superficielle, elle passe rapidement, et sans leur accorder les louanges méritées, sur les découvertes splendides des compatriotes distingués de l'auteur (Malus, Arago, Biot et Fresnel). Bien que cette leçon contienne mainte observation juste et profonde, nous avons la ferme conviction que l'auteur ne connaît que d'une manière imparfaite les acquisitions récentes que la science en question a faites. Et cette conviction est encore corroborée par ses déclarations, répétées plusieurs fois, au sujet de la théorie ondulatoire de la lumière qu'il considère comme une hypothèse entièrement fantaisiste et qui serait de nature à empêcher toute découverte ultérieure.

Cette grave erreur qu'on n'aurait pas attendu d'un homme dont les raisonnements sont d'habitude si justes, provient de deux sources : d'abord l'auteur déclare comme non-scientifiques toutes les hypothèses qui portent sur « le mode de production des phénomènes ». Puis, il ne s'aperçoit pas du fait que la théorie ondulatoire est en mesure non seulement d'expliquer, mais aussi de prévoir les phénomènes. Les hypothèses que notre auteur condamne peuvent se ranger dans les trois classes suivantes : celles dont le but est seulement de servir de simple artifice mnémonique, afin de pouvoir grouper et rappeler dans la mémoire des faits isolés ; puis celles qui offrent l'explication de faits qui seraient inintelligibles, si l'on ne faisait pas des suppositions incompatibles avec nos connaissances positives ; enfin celles qui joignent à cette condition l'autre bien plus importante encore de permettre à *prédire* de nouveaux faits et d'élargir par des découvertes réelles les limites de nos connaissances positives.

La première catégorie d'hypothèses ne dépasse guère le niveau d'un simple aide-mémoire ; toutefois, nous ne sommes pas disposés à renoncer aux services qu'elle est susceptible de rendre. Bien qu'elle ne soit pas en état d'*expliquer,* ni de *prévoir* les phénomènes, elle peut utilement diriger les chercheurs et même conduire à des découvertes.

Il arrive qu'en battant les buissons dépouillés de leur feuillage, on fait lever par hasard un gibier de valeur : de même, en soumettant les spéculations les plus dépourvues de fondement au creuset de l'expérience, il peut arriver parfois qu'elles révèlent une erreur ou qu'elles fassent mieux ressortir une vérité, — de la même manière, en poursuivant les traces d'une taupe, il arrive que l'on découvre une mine qui gisait inconnue sous nos pas. Les mêmes observations s'appliquent *a fortiori* à la *seconde* catégorie des hypothèses et encore avec plus d'évidence à la troisième, à celle qui prétend au mérite transcendant de prévoir de nouveaux phénomènes.

Il résulte de tout ceci que la théorie ondulatoire de la lumière, quoiqu'elle suppose un éther invisible, intangible, impondérable, inséparable des corps et s'étendant de notre œil jusqu'aux limites les plus lointaines du ciel étoilé, mais en raison de ce qu'elle explique les phénomènes les plus complexes et inexplicables de toute autre manière, et qu'elle prévoit en outre des faits d'une haute importance : il faut donc qu'elle comprenne parmi ses suppositions (quoique comme théorie physique il est possible qu'elle soit fausse) quelque principe qui est inhérent à la cause productrice du phénomène de la lumière et en est inséparable. Or, à cause de cela, elle mérite d'être adoptée comme un instrument précieux de découverte, et d'être admirée comme une conception ingénieuse et fertile.

L'hostilité et le mépris prononcés dont M. Comte se plaît à traiter la théorie en question dont il fait en outre ressortir le contraste avec les recherches thermologiques du baron Fourier (1), trouve son explication et son excuse dans les louanges exagérées qu'elle a soulevées dans notre pays. En effet, quand un philosophe de l'école de Cambridge non seulement proclame la théorie de l'ondulation comme une réalité qui permet d'expliquer les différents phénomènes de la lumière, mais encore nous invite de louer Dieu pour avoir créé l'éther lumineux, alors il n'est pas étonnant que des hommes plus précautionnés dans leurs jugements soient poussés par ces folles extravagances dans l'extrême opposé.

Toutefois, dans les contestations scientifiques pareilles à celle dont il s'agit ici, les intérêts directs de la vérité ne sont que trop souvent sacrifiés aux impulsions de l'ambition et de la vanité. Le penseur qui considère le labyrinthe de la science comme entièrement exploré, n'est pas

(1) Si le baron Fourier avait étendu ses recherches à d'autres propriétés de la chaleur, telles que la réfraction et la polarisation, il aurait été forcé de la considérer soit comme une matière radiante, soit comme le résultat d'une action vibratoire.

(*Note de l'Auteur*).

disposé à en suivre tous les détours ; tandis qu'un autre qui est convaincu que cela ne peut aboutir à rien, s'abstiendra de s'engager dans les sentiers qui promettent le plus de succès. On ne se serait pas attendu à ce que, dans l'époque actuelle de floraison des connaissances positives, de pareilles hérésies contradictoires puissent surgir dans le domaine des sciences physiques. Tout en déplorant l'existence de ces hérésies, nous devons déplorer encore davantage la façon inconvenante dont elles ont été propagées. Si ces hérésies n'arrivent pas à ébranler le temple de la science, elles ne sont pas moins susceptibles de jeter le trouble dans son sanctuaire. Il nous reste, néanmoins, la consolation de pouvoir constater qu'aucun des combattants en présence n'a contribué beaucoup aux découvertes positives, tandis que ceux qui sont destinés à entretenir le feu sacré sur l'autel de la science ne sont nullement disposés à étouffer la flamme qu'ils ont eux-mêmes excitée.

* * *

Dans l'esquisse qu'on vient de lire de l'objet et des méthodes de la science positive, nous avons envisagé d'une distance presque infinie le vaste panorama de la création : sur le devant, les mondes du système solaire, au milieu les soleils distants combinés en systèmes binaires, et dans l'arrière-plan les systèmes embryonnaires de mondes incomplets. Tout en sondant les profondeurs de l'univers, l'esprit est uniquement occupé des grandes idées d'extension et de distance. Devenu ainsi inconscient de sa propre existence, il exclut tout être pensant et respirant d'entre les objets de ses contemplations. La Nature y apparaît seulement dans la grandeur lointaine de ses créations muettes et inanimées : et aucune autre voix ne s'y élève hors celle qui proclame la puissance et la gloire de son Souverain. Si nous restons en dedans des limites de notre propre système, nous éprouvons le sentiment d'être chez nous au milieu des mondes primaires et secondaires. Notre planète accompagnée de son humble satellite arrête, la première, notre vue. Ses montagnes éternelles, — ses immenses océans, — ses empires se présentent successivement à notre vue. Les flots et les champs, les collines et les vallées connues dès notre enfance, — les habitations de l'homme, — notre demeure et tous ses charmes nous transportent de nouveau dans cette situation mystérieuse dont nous avons été arrachés momentanément par la raison et l'imagination. Terrassé par le sentiment douloureux de son infime petitesse, et appréciant dans leur véritable mesure la faiblesse de ses facultés, l'Esprit aspire à acquérir de nouvelles forces de pensée et d'action et désire avant tout d'assister au

développement de ce vaste plan dont « nous ne connaissons qu'une partie et dont nous ne voyons qu'une partie ».

*
* *

J'ai traduit de mon mieux, sauf la partie supprimée pour des raisons exposées en son lieu, le texte *complet* de l'appréciation de D. Brewster et je n'ai laissé de côté, en les marquant par des points, que les passages cités et traduits par lui après l'original, que j'ai jugé inutile de rétablir.

On a pu se persuader ainsi que le savant critique ne reproche à notre Maître — abstraction faite de ses rancunes théologico-métaphysiques étalées avec un luxe d'argumentation quelque peu fatigant — que son peu de foi dans l'hypothèse ondulatoire que lui, expérimentateur habile et spécialiste non sans mérite, juge indispensable pour l'avancement des théories optiques. Je n'insiste pas ici sur le fait que Brewster, dans la partie astronomique de son travail, fait à Aug. Comte avec bien plus de raison le reproche contraire, à savoir qu'il considère à tort l'hypothèse cosmogonique de Laplace comme une vérité scientifique et en tire des conséquences injustifiées. Il n'entre pas dans ma pensée de vouloir m'ériger en juge entre d'aussi terribles jouteurs, mais il est permis, je pense, même à un ignorant, de consulter l'expérience des 70 ans révolus depuis la publication qu'on vient de lire. M'est avis, jusqu'à preuve du contraire, que le temps a parfaitement donné raison à Comte en ce sens que l'hypothèse en question n'a amené, en réalité, aucune découverte qu'elle qu'elle soit.

Mais la conséquence à laquelle je veux en venir est tout autre. On a pu se persuader que Brewster, particu-

lièrement compétent dans les matières scientifiques traitées dans les deux premiers volumes de la *Philosophie Positive* ne trouve à reprocher à Auguste Comte aucune inexactitude scientifique que son œil perçant de critique aurait du reste aussitôt aperçue et relevée. Or, s'il en est ainsi, que devient le reproche qu'un académicien de marque, aujourd'hui bien oublié, n'a pas craint de faire à notre Maître, d'avoir commis, dans la partie mathématique de son ouvrage, des *hérésies scientifiques ?* On est donc en droit de penser que le nommé Joseph Bertrand, ancien disciple d'Auguste Comte, puis son compétiteur pour la chaire de professeur à l'École polytechnique et devenu plus tard un de ses persécuteurs les plus actifs, a voulu encore ternir la mémoire de ce grand homme par cette attaque posthume et souverainement inconvenante dont David Brewster, plus de soixante ans auparavant, avait déjà rendu justice par son silence, bien plus significatif que les élucubrations haineuses du médiocre algébriste.

L'appréciation de Brewster, malgré les critiques acerbes dues aux préjugés théologico-métaphysiques de l'auteur, a eu en somme le très heureux résultat d'avoir fait connaître le *Cours de Philosophie Positive* en Angleterre en un temps où il était encore presque inconnu en France. Elle est restée incomplète en ce sens que l'illustre physicien, malgré qu'il ait survécu à Auguste Comte, ne s'est jamais occupé de la partie biologique et sociologique du Cours, ni de l'Œuvre ultérieure bien plus importante et plus décisive du Maître. Il est vrai que cette besogne aurait demandé une compétence aussi variée et aussi complète que celle d'Auguste Comte lui-même, et c'est plutôt une preuve de la modestie du savant anglais de ne s'y être pas lancé.

Quoi qu'il en soit, malgré son orgueil de spécialiste et d'inventeur qui perce en plus d'un endroit de son article, et de ses préventions de théologien, Brewster me paraît avoir eu le sentiment confus qu'il ne s'agissait pas là d'une simple esquisse historique de l'évolution des sciences — pareille à celles que Montucla et Bossut avaient tracée avant celle de Whewell, — mais d'une œuvre d'un ordre plus relevé qui avait imposé un respect involontaire au savant spécialiste et l'avait même séduit dans la mesure que ces « convictions » métaphysiques le lui permettaient. C'est en raison de cela et de son honnêteté incontestable qu'il m'a paru utile d'exhumer l'article qu'on vient de lire et de le sauver de l'oubli, au moins de la part du public positiviste.

SAMUEL KUN,
Ouvrier typographe.

Errata. On est prié de corriger dans la première partie de cet article (numéro de septembre) les fautes typographiques suivantes :

Dans le titre et *passim : Brewster* au lieu de Brewsler.
Page 188, 38ᵉ ligne : *solaire* au lieu de terrestre.
Page 190, 3ᵉ ligne : théologico-*métaphysique* au lieu de théologico-mathématique.

BULLETIN DE FRANCE

Cinquante et unième Anniversaire de la mort d'Auguste Comte

(5 Septembre 1908).

Le 5 septembre dernier, les positivistes se sont réunis, suivant la tradition établie, sur la tombe du Maître et de ses principaux disciples, au Père-Lachaise. Notre confrère de Hongrie, M. S. Kun, a prononcé le discours de commémoration que nous reproduisons ci-dessous. Des couronnes ont été déposées sur les tombes d'A. Comte, de Clotilde de Vaux, de Pierre Laffitte et Fabien Magnin, de Sophie Thomas, de Piéton et de la famille Robinet.

L'après-midi les positivistes se sont réunis dans l'appartement du Maître, où notre directeur, M. Ch. Jeannolle, a prononcé le discours d'usage, reproduit ci-après. La journée s'est terminée par un banquet fraternel au Café Voltaire.

F. S.

Discours prononcé par M. S. KUN, sur la tombe d'A. Comte.

Mesdames, Messieurs,
Chers Coreligionnaires,

Nous nous réunissons ici habituellement à une date fixe, pour accomplir un acte religieux, qui est la commémoration du Fondateur de notre doctrine et de ses disciples les plus

éminents. Il est bon, avant tout, de nous rappeler l'origine de cette démarche collective. Il faut que vous sachiez qu'elle remonte à une trentaine d'années, puisqu'elle a été instituée sous la direction de Pierre Laffitte et sur la proposition de notre président actuel, M. Jeannolle, en 1878. La cérémonie a eu lieu depuis ce temps-là régulièrement et tout indique qu'elle est, pour ainsi dire, entrée dans les mœurs positivistes.

L'hommage que nous présentons à cette occasion à ceux des serviteurs de l'Humanité dont l'existence objective a été liée, d'une manière irrévocable, au sort de notre doctrine, s'adresse en première ligne au grand philosophe, doublé d'un noble cœur, qui avait concentré dans son puissant cerveau tous les résultats importants de l'évolution humaine et qui, en les combinant et en les coordonnant, avait construit une synthèse à la fois philosophique, politique et religieuse. La reconnaissance que nous devons aux grands génies qui ont, par un labeur infatigable et désintéressé, contribué au perfectionnement de notre espèce se condense ainsi dans la personne de notre Maître vénéré, Auguste Comte. Comme le dernier, dans l'ordre des temps, des grands organisateurs, l'effort qu'il dût déployer pour poser les fondements de la Religion de l'avenir, a dû être en rapport avec la grandeur de la tâche et avec la complication de la situation créée par l'évolution mentale et morale de l'Humanité dont il a fixé les lois et déterminé les destinées jusqu'aux temps les plus reculés.

Ce serait une entreprise bien au-dessus des forces d'un simple prolétaire que de vouloir apprécier dans ces quelques instants l'œuvre entier du Maître. Ce n'est que d'une seule de ses créations, la plus originale et la plus difficile de toutes, de la Sociologie, que je veux dire quelques mots. Dans l'ordre des sciences abstraites, c'est celle dont les applications aux problèmes sociaux importent le plus pour maintenir comme pour rétablir la paix et la belle entente entre les différentes classes de la Société. Il est certain que jamais aucun penseur n'avait envisagé le rôle et les attributions propres au Prolétariat d'une façon aussi complète et aussi généreuse. Tandis que les théoriciens utopistes du Socialisme de son temps et des époques ultérieures, imbus de métaphysique, s'étaient contentés de critiquer certains côtés de l'organisation sociale et de formuler des revendications

plus ou moins légitimes du Prolétariat, Auguste Comte avait seul, et dès ses premiers pas dans sa carrière philosophique, envisagé le problème de la réorganisation sociale dans toute sa généralité et sa complexité. Il a démontré d'une façon péremptoire que le problème social ne pouvait être résolu isolément, mais qu'il était au contraire lié intimement et indissolublement avec l'essor intellectuel et surtout moral de notre espèce. L'amélioration de la situation matérielle du Prolétariat, que les différentes écoles socialistes envisagent exclusivement, devra être désormais, surtout en France, relégué au second rang, afin de donner place aux améliorations morales et intellectuelles qui sont, à l'heure qu'il est, bien plus importantes et bien plus urgentes.

Tout ce côté de l'œuvre de notre Maître mérite donc une étude approfondie et sans relâche. Plus on la méditera, plus on se persuadera que la seule solution que comporte la question sociale, consiste dans l'adaptation des théories du Maître à chaque phase de l'évolution des sociétés. Cela revient à dire qu'il ne peut exister de solution partielle, mais que le problème à résoudre n'est autre chose que la régénération humaine considérée à la fois sous tous ses aspects, c'est-à-dire : morale, sociale, intellectuelle et physique. C'est à nous et à nos successeurs à l'avancer dans la mesure de nos forces.

Celui qui a le plus contribué à la vulgarisation et à la propagation des idées du Maître est son premier et plus fidèle disciple, Pierre Laffitte. Comme il a été connu, apprécié et suivi par la plupart d'entre nous, il me semble inutile d'entrer dans les détails de sa vie, remplie tout entière des témoignages de son activité désintéressée et de son dévouement à l'œuvre inaugurée par son maître. Bien qu'adhérent fervent aux idées d'Auguste Comte, il n'en a pas moins fait œuvre de penseur original et fécond, et il a, sur plusieurs points importants, complété, développé et rendu accessible à tous la pensée du Maître. Sa perte est trop récente encore pour qu'on puisse fixer d'une façon complète et définitive sa part dans l'œuvre de la régénération humaine. Mais c'est à nous, ses fidèles disciples, qui l'avons suivi et qui, dans la mesure de nos moyens, avons appuyé le travail fécondant de sa propagande, qu'incombent la tâche importante de faire ressortir, au moyen de la publication de son œuvre écrite, c'est-à-dire de ses cours et de sa correspondance, sa valeur individuelle

et l'importance réelle de ses efforts inlassables dans le service de l'Humanité. C'est un exemple à suivre et un type d'une haute valeur à imiter.

* * *

Il convient d'adjoindre aux noms du Maître et de son successeur immédiat, celui du prolétaire éminent qui, après avoir embrassé avec enthousiasme la doctrine régénératrice, l'a fidèlement servie jusqu'à la fin de sa vie. Tous ceux qui ont pu apprécier cette nature exquise, en ont gardé un souvenir ineffaçable. Car Fabien Magnin a été non seulement une intelligence peu commune, également remarquable par le bon sens pour ainsi dire infaillible et par l'élévation de ses sentiments, mais c'était encore un caractère énergique et le sentiment du devoir personnifié. Venu au Positivisme à un âge déjà avancé, ce prolétaire hors pair n'a pas été en état de compléter son instruction au point de pouvoir aspirer aux fonctions élevées du sacerdoce positiviste auquel l'ensemble de ses facultés mentales et morales semblait le désigner spécialement. Mais s'il n'a pas été donné à Fabien Magnin, à cause de l'insuffisance de son instruction encyclopédique, indispensable aux aspirants à la fonction sacerdotale, de se vouer au service systématique de la Religion de l'Humanité, il n'en a pas moins été un des propagateurs les plus actifs et les plus dévoués. Auxiliaire précieux d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte, il a été d'une grande utilité à tous deux par sa connaissance profonde du milieu ouvrier et des revendications légitimes du prolétariat, sur lequel il a pu exercer une forte et salutaire influence. C'est incontestablement à son action personnelle que sont dus presque toutes les adhésions prolétariennes, et ses campagnes propagandistes de Pantin et de Puteaux resteront éternellement le modèle de la vraie action apostolique, s'il est permis de se servir de ce terme après tous les abus qui en ont été faits. Type idéal du prolétaire de l'avenir, trop parfait même par rapport au milieu contemporain, Fabien Magnin n'a pu parachever qu'une faible partie de sa tâche et il n'a pu parvenir aux hautes fonctions de gouvernement spirituel auxquelles sa nature éminente le désignaient. C'est une raison de plus, pour nous autres prolétaires, de vénérer sa mémoire et d'imiter ses vertus. Qu'il me soit permis de faire ici une proposition concrète : je crois qu'il serait d'une grande utilité

de fêter le centenaire de sa naissance qui arrivera dans deux ans, en 1910, d'une manière appropriée à nos forces, et digne des services rendus par lui à notre doctrine.

*
* *

Après la commémoration à divers titres de ces grands serviteurs de l'Humanité, il est de notre devoir et conforme à l'esprit de notre doctrine, d'évoquer le souvenir des dignes femmes qui, par leur influence effective et morale, ont exercé une action importante bien qu'indirecte sur la construction et les destinées de notre doctrine. Il faut adresser notre hommage respectueux à la mémoire de Madame Clotilde de Vaux, la suave inspiratrice d'Auguste Comte, qu'il n'avait pas craint de distinguer par le titre d'épouse subjective et aux mânes de laquelle il avait voué un culte spécial et continu. L'affection profonde qu'elle a su inspirer à notre Maître et dont elle a réussi à maintenir la pureté, a été la cause déterminante de l'évolution sentimentale et morale de son fidèle adorateur. C'est elle qui caractérise la seconde période de la vie et de l'œuvre de notre Maître. C'est grâce à cette influence angélique, ou tout au moins subjective, qu'il a pu proclamer le précepte de la supériorité du cœur sur l'esprit, et formuler les préceptes moraux qui en découlent. Ce sont là des titres plus que suffisants pour désigner cette femme supérieure à la vénération des positivistes présents et futurs.

Adjoignons à la mémoire de la compagne d'Auguste Comte celle de ses deux autres anges, sa digne et tendre mère et sa fille adoptive, Madame Sophie Thomas. Cette dernière, prolétaire illettrée d'une rare élévation morale, a pu, par son dévouement de toute heure, adoucir les amertumes dont la vie de notre Maître n'a pas été exempte. Vénérons en troisième lieu la mémoire de Madame Robinet, qui, par les soins et la sollicitude dont elle a entouré pendant de longues années l'existence solitaire de Pierre Laffitte, a bien mérité du Positivisme et de l'Humanité.

Evoquons encore la mémoire des docteurs Robinet, père et fils, ainsi que celle de Piéton qui, à divers titres, se recommandent à la reconnaissance de la postérité. Que notre gratitude s'étende finalement sur tous les vrais serviteurs de l'Humanité qui, après une vie de labeur incessant, dorment l'éternel sommeil sur différents points de notre globe et qui,

hardis pionniers de la Foi régénératrice, attendent leur incorporation finale dans la phalange des serviteurs subjectifs de l'Humanité. Que la terre leur soit légère à tous !

Discours de M. JEANNOLLE.

Mesdames, Messieurs,

Il y a peut-être quelque contradiction entre ce que je disais l'année dernière au sujet de la nécessité d'une date invariable pour les fêtes religieuses et la commémoration d'aujourd'hui. Suivant le style positiviste, Auguste Comte est mort le 24 Gutenberg, date qui, dans les années ordinaires, correspond au 5 septembre du calendrier grégorien, mais qui, dans les années bissextiles comme celle-ci, répond au 4 septembre. C'est donc hier que nous aurions dû célébrer le cinquante-et-unième anniversaire de la mort du Fondateur du Positivisme et j'ai commis une irrégularité en vous convoquant pour aujourd'hui ; mais je puis alléguer comme excuse que je n'ai fait que suivre en cela l'exemple de Pierre Laffitte.

Des observations lui ont été faites à cet égard dès le début de sa direction et probablement aussi plus tard ; il crut pouvoir passer outre. Je ne connais pas les motifs de sa décision, mais il est probable qu'il dut appréhender la confusion qui serait résultée de l'adoption immédiate de la date positiviste.

De son temps, en effet, — et je crains qu'il n'en soit de même aujourd'hui encore — les plus fervents parmi les positivistes étaient contraints, pour se faire une idée précise d'une date de leur calendrier, de la convertir en date grégorienne. De plus, bien peu de personnes prennent garde à la correction bissextile. Pierre Laffitte trouva sans doute plus sage de s'en tenir au calendrier usuel jusqu'à ce que le nombre des positivistes fût devenu assez considérable pour que, le calendrier d'Auguste Comte étant entre eux d'usage familier, il n'y eût plus dans leur esprit aucune hésitation à propos des dates. Peut-être aussi jugeait-il le scrupule relatif aux années bissextiles quelque peu pédantesque.

Quoi qu'il en soit de cette explication, je ne me crois pas autorisé à rien changer, sans une nécessité manifeste, aux

habitudes prises. On fera, après moi, ce qu'on jugera convenir. Je pense, néanmoins, qu'il vaudra mieux pécher par trop de rigueur dans la fixation des dates religieuses que par excès de relâchement. C'est aux fidèles à subordonner leurs convenances particulières aux règles établies et ils le font d'autant plus volontiers que ces règles sont plus anciennes; il y aurait même alors péril à troubler les habitudes, l'histoire nous en fournit des exemples.

La commémoration annuelle de la mort d'Auguste Comte, qui se fait maintenant partout où existent des groupes positivistes, ne peut consister chaque fois à retracer sa vie et à apprécier son œuvre; car tout a été déjà dit à cet égard. Comte a eu des apologistes enthousiastes et des détracteurs passionnés. Les uns et les autres ont exagéré, un peu dans l'éloge, beaucoup dans le blâme. La postérité saura faire une juste part de l'un et de l'autre, car Auguste Comte est certainement du petit nombre de ceux dont elle s'occupera. Selon toute apparence, elle laissera dans l'ombre ses travers et ses fautes, qu'il avouait lui-même et dont on ne parle déjà plus guère, ceux qui ont pu en souffrir ayant presque tous disparu. S'il est encore quelques personnes qui le critiquent, c'est sans nul doute en guise de protestation contre l'adoration quasi théologique dont il est l'objet de la part d'un certain nombre de positivistes, qui admirent sans distinction tout ce qu'il a pu dire, écrire ou faire, de même que les chrétiens admirent Jésus et les musulmans Mahomet.

Pour nous, si nous admirons son génie, son courage, son abnégation et son application constante à se perfectionner lui-même afin de mieux accomplir la mission sociale qu'il s'était donnée, nous savons cependant qu'il n'était qu'un homme, sujet comme tous les autres à l'illusion et à l'erreur, ayant, comme chacun d'eux, ses faiblesses, et nous le regardons comme une individualité trop exceptionnelle pour servir de modèle à la généralité des hommes. Nous voyons en lui l'un des plus grands serviteurs de l'Humanité, nous lui sommes reconnaissants des lumières qu'il nous a fournies, de la direction qu'il a donnée à notre vie, et nous marchons avec confiance dans la voie qu'il nous a indiquée. C'est, il me semble, le plus bel éloge que nous puissions faire de lui, celui auquel il aurait été, de son vivant, le plus sensible.

Il ne s'est pas, en effet, contenté de rendre désormais inu-

tiles et nuisibles par leur persistance les anciennes croyances au surnaturel et à l'absolu, il ne lui a pas suffi de rendre la science, devenue une philosophie, capable de remplacer dans la conduite des affaires humaines, tant publiques que privées, tous les mythes du passé, il a voulu, comme il l'a dit lui-même, que sa carrière, après avoir été celle d'Aristote, devînt finalement celle de saint Paul, et il fonda la religion de l'Humanité. C'est surtout à ce dernier titre que nous l'honorons et que nous le suivons. Nous sommes des positivistes religieux.

Cette expression fut longtemps prise en mauvaise part. Stuart Mill et plus tard Littré — celui-ci avait cependant adhéré d'abord à la Religion de l'Humanité, puisqu'il fut le premier parrain positiviste — déclarèrent hautement qu'Auguste Comte retournait à la théologie et à la métaphysique en faisant de son système philosophique une religion nouvelle dont il s'intitulait le Grand-Prêtre. Il y eut dès lors deux catégories de positivistes : les uns se nommaient eux-mêmes *intellectuels* — ce qui, écrivait Auguste Comte, ne veut pas dire intelligents — et les autres *religieux*. — Littré et son école les disaient atteints de « folie ratiocinante ».

Cette hostilité a maintenant cessé. Il est aujourd'hui reconnu que, dans l'œuvre d'Auguste Comte, la religion est l'aboutissement logique de sa philosophie ; de sorte que les positivistes religieux sont en droit de regarder les autres comme ne connaissant pas dans son entier l'œuvre d'Auguste Comte, ou comme l'ayant imparfaitement comprise, ou enfin comme ne voulant pas s'assujettir à la discipline qu'elle institue. Ces reproches sont généralement fondés, mais j'ai le regret de constater qu'ils peuvent aisément se retourner contre la plupart des positivistes religieux eux-mêmes ; de sorte que l'ancienne distinction en intellectuels et religieux a perdu toute signification précise. On voit, d'ailleurs, que, parmi ces derniers, les uns regardent les autres comme faisant trop bon marché des prescriptions d'Auguste Comte et n'étant pas assez religieux ; les seconds trouvent, au contraire, que les premiers le sont trop et ne tiennent pas un compte suffisant des réalités objectives.

On peut néanmoins répartir ceux qui connaissent plus ou moins bien la doctrine d'Auguste Comte et qui y adhèrent plus ou moins complètement, en deux catégories bien tranchées : d'un côté, ceux qui ne croient pas à la maturité de

cette doctrine et attendent de ses développements ultérieurs une efficacité pratique dont elle leur paraît être encore dépourvue ; de l'autre, ceux qui pensent que l'œuvre théorique d'Auguste Comte est, dès à présent, susceptible d'un certain nombre d'applications immédiates, notamment en matière sociale et morale, dont il a lui-même mis en lumière l'opportunité. Tandis que les premiers restent à l'état d'isolement, n'ont pas, à proprement parler, d'existence collective et font simplement partie du public libre-penseur, les seconds tendent à se grouper et à agir de concert pour réaliser autant et le plus tôt qu'il se pourra les améliorations qu'ils regardent comme étant à la fois possibles et urgentes. C'est à ceux-ci que convient l'épithète de religieux, puisqu'ils sont tous, au moins en principe, disposés à se rallier et à se régler, à faire prévaloir la sociabilité sur la personnalité, ce qui est le but de toute religion. Ces dispositions sont restées jusqu'à présent trop faibles chez la plupart d'entre eux, pour que leurs divers groupes soient parvenus à former une seule église, où l'on puisse constater la variété dans l'unité, caractère des collectivités bien organisées et vivaces.

J'ai indiqué déjà les principaux motifs des divisions qui règnent entre les positivistes religieux. J'y reviendrai dans un instant.

Depuis soixante ans et plus, les conceptions d'Auguste Comte se sont assez répandues pour qu'on puisse en regarder un grand nombre comme faisant maintenant partie de l'esprit public. Cela, d'ailleurs, ne doit pas surprendre, car Auguste Comte s'est posé lui-même en continuateur des penseurs antécédents, dont il s'était assimilé les œuvres et n'a jamais eu la prétention qui, évidemment, eût été absurde, de tout réinventer. Il a épuré, complété et coordonné ce qui existait déjà beaucoup plus qu'il n'a créé. Mais, tandis qu'il formait un faisceau unique de toute la science de son temps et de ses propres découvertes, d'autres travaux s'exécutaient dans les diverses branches de la connaissance humaine, venant pareillement à la suite des travaux antérieurs, épurant aussi et coordonnant, mais d'une manière spéciale et même incohérente. En d'autres termes, tandis que Comte opérait sa synthèse totale et systématique, l'esprit humain poursuivait sur tous les points sa marche spontanée. Le point de départ avait été le même dans les deux cas et les deux mouvements,

l'un de concentration voulue, l'autre de dispersion inconsciente, s'effectuaient dans le même sens, mais en s'écartant de plus en plus l'un de l'autre.

Si j'osais, pour être plus clair, recourir à une image géométrique, je dirais que les divers travaux spontanés peuvent être considérés comme s'effectuant suivant les génératrices d'un cylindre, et l'œuvre systématique de Comte suivant celles d'un cône de même base dont le sommet serait à l'intérieur du cylindre. Une fois ce sommet atteint par Comte, le travail systématique ultérieur des positivistes, représenté par la seconde nappe du cône, deviendrait naturellement divergent et tendrait à se rapprocher de plus en plus de la surface cylindrique jusqu'à se confondre finalement avec elle.

Je ne me dissimule pas ce que cette comparaison a d'imparfait et même de puéril, mais j'avoue que je n'ai pu en trouver d'autre pour faire voir que l'œuvre théorique collective des positivistes, présentement très éloignée de la pratique, ne peut arriver à influer sur celle-ci que par l'exécution d'une série prolongée de travaux de plus en plus concrets qui ne pourront être bien faits que par eux. Pierre Laffitte en a pris l'initiative en sociologie et en morale parce que c'était là ce qu'il y avait de plus urgent ; mais ils devront être effectués sur tous les points, en partant de la synthèse d'Auguste Comte, pour que le Positivisme puisse atteindre à la longue le but que s'était proposé son fondateur : la direction générale des affaires humaines, direction spirituelle, bien entendu, et nullement temporelle. C'est alors que se trouvera réalisé, pour la première fois, en matière sociale et morale, l'accord entre la théorie et la pratique.

Le moment où s'établira ce gouvernement de l'opinion par des hommes unis entre eux et hiérarchisés, ayant donné des preuves indiscutables de compétence et de moralité, est encore trop éloigné pour que nous puissions lui assigner une date même très vague. Nous avons cependant le droit de le regarder comme inévitable, par suite de la pénétration graduelle des conceptions positivistes, non pas seulement d'une façon partielle et anonyme, mais dans leur ensemble et comme formant un corps de doctrine. Peut-être ce moment est-il moins éloigné du temps présent que nous le craignons. Ce sont les hommes qui manquent à la tâche, mais il peut en surgir à chaque instant et je ne serais pas étonné si, avant de disparaître, j'apprenais qu'il s'en est

rencontré quelques-uns. Je ne désespère pas. Il en sera de la foi nouvelle comme des précédentes, elle aura aussi ses apôtres. Elle en a eu déjà, elle en a encore. Mais il lui manque des prêtres et c'est ce dont elle a le plus urgent besoin, car, s'il est utile et même indispensable que les efforts de propagande se fassent librement et par les moyens les plus variés, il n'est pas moins nécessaire qu'ils soient convergents, sinon l'éparpillement des forces rendrait impossible toute action générale. Le sacerdoce seul, par l'uniformité et l'universalité de son enseignement, d'où résultera l'efficacité de ses conseils privés et publics, sera capable d'obtenir une entente et un concours persistants, en retenant, éclairant et disciplinant ceux que la propagande aura attirés.

Chacun de ceux, en effet, qui sont venus au Positivisme, a été frappé d'abord par quelque aspect particulier de cette grande synthèse qui répondait à ses propres aspirations. Et n'en a saisi l'ensemble que confusément. Il faut que tous les autres aspects lui en deviennent familiers et, de plus, sympathiques pour qu'il puisse être un véritable positiviste et l'on n'y parvient qu'après de longues années de méditations, d'efforts sur soi-même et de luttes contre le milieu social ambiant, parfois aussi contre d'autres positivistes qui n'ont pas achevé leur évolution et se sont arrêtés à quelque soi-disant synthèse plus ou moins incomplète. Nos préjugés et nos habitudes révolutionnaires, qui rendent presque impossible l'avènement et surtout l'exercice prolongé de toute autorité, et poussent à contraindre au lieu de persuader, sont un obstacle des plus sérieux à l'avènement du nouveau pouvoir spirituel qui ne pourra surgir qu'avec une extrême lenteur, en triomphant de difficultés de tout genre et d'une manière qu'il est bien difficile de prévoir en ce moment.

Nous sommes actuellement dans une période profondément troublée qui menace d'aboutir à quelque formidable catastrophe dont nul ne peut prédire l'époque, ni la nature, et dont les effets se feraient sentir à peu près partout, puisque les diverses parties de la terre habitée sont maintenant en rapports tellement étroits et multipliés qu'il en résulte une solidarité presque universelle. Chacun jette sur l'avenir des regards inquiets ; on adjure les hommes d'État de conjurer le péril que l'on sent être pour chaque pays à la fois intérieur et extérieur, mais sans leur indiquer de moyens efficaces.

Ceux-ci font de louables efforts, mais en se plaçant uniquement, comme c'est leur devoir, au point de vue national, s'appliquant à prévoir les conséquences des événements en ce qu'elles peuvent avoir de prochainement avantageux ou nuisible à leur patrie, et agissant pour ce qu'ils croient être le plus grand bien de celle-ci, fût-ce au détriment des autres et, plus d'une fois, en cherchant à leur nuire. Quelques voix éloquentes se font entendre dans les congrès internationaux pour invoquer la justice, le droit des faibles et les devoirs des forts ; mais on ne voit pas qu'ils aient pu jusqu'à présent obtenir l'accord de tous les gouvernements, ni leur concours à une opération quelconque, sauf sur des questions secondaires et de portée très limitée, regardées comme étant, politiquement, à peu près indifférentes.

En réalité, les intérêts généraux de l'Humanité ne sont pas représentés ; ils ne sont même pas définis et chacun s'en fait une idée qui lui est propre, parce qu'il n'y a plus, comme autrefois, dans le monde chrétien, de doctrine générale acceptée de tous et dont les interprètes autorisés aient la confiance des populations et soient respectés par les gouvernements. Il n'y a plus d'autre politique que les compétitions des grandes puissances se limitant les unes par les autres : c'est un équilibre instable que maintient seule la crainte d'une guerre dont l'étendue et les conséquences ne peuvent être mesurées d'avance et contre laquelle les diverses populations s'élèvent avec une énergie croissante. Pourra-t-on l'éviter ? C'est peu probable, car, sans parler des rivalités européennes, le réveil militaire de l'Extrême-Orient est gros de menaces pour l'avenir. Les temps, prévus par Auguste Comte, du libre concours pacifique des peuples à l'amélioration de leurs conditions d'existence, semblent s'éloigner encore.

Dans chacun des pays où s'est développée la grande industrie — et ils sont de plus en plus nombreux — on assiste à une lutte ouverte entre les deux facteurs de la production, le capital et le travail. Cette lutte menace de s'éterniser, puisqu'il n'y a d'autre barrière contre ses excès que le souci du maintien de l'ordre public, c'est-à-dire le recours à la force. Or, la force peut imposer pendant un certain temps le silence et le calme aux lutteurs, mais elle ne supprime pas les besoins qui les ont armés les uns contre les autres, et de nouveaux conflits éclatent bientôt.

Le véritable remède n'est pas d'ordre politique, il est au fond d'ordre moral. Et par ce mot : moral, je n'entends pas seulement un appel aux bons sentiments, car ce serait une duperie ou plutôt une niaiserie. J'entends les bons sentiments éclairés par la connaissance exacte et précise des difficultés à vaincre, et des moyens propres à en venir à bout. L'agitation dont nous sommes les témoins attristés et inquiets tient, d'une part, à ce qu'un grand nombre de chefs industriels ne sont encore ni moralement, ni intellectuellement, à la hauteur de leur tâche. Ils n'y voient guère qu'un moyen d'obtenir des satisfactions personnelles de cupidité, d'orgueil et même de vanité, au lieu de se regarder comme remplissant une fonction sociale leur imposant des devoirs précis, devoirs de prévision, d'économie et d'honnêteté, relativement au capital dont ils disposent et aux produits de leur activité; en même temps devoirs de bienveillance et de fermeté à l'égard du personnel qu'ils occupent, dont le sort doit être l'objet de leur constante préoccupation.

D'autre part, nous voyons que le prolétariat, et je n'entends pas par ce mot les seuls ouvriers, comme on le fait aujourd'hui, le prolétariat, dis-je, cédant à de continuelles excitations, se persuade de plus en plus que la bourgeoisie, nom sous lequel il réunit en les confondant toutes les autres classes sociales, se compose exclusivement d'exploiteurs et de parasites, qui vivent de son travail, l'oppriment et le méprisent ; que les institutions et les lois ont été faites contre lui pour le maintenir dans la sujétion et la misère et qu'il n'en obtiendra la réforme à son profit qu'à la condition d'avoir conquis la force qui lui manque encore. Partout on entend proclamer la nécessité de la lutte de classes, de l'organisation des travailleurs contre les détenteurs du capital. Ce n'est heureusement qu'une minorité qui tient ce langage ou obéit aveuglément à de telles suggestions. Mais c'est une minorité active et turbulente et qui gagne chaque jour du terrain. On se demande anxieusement ce que réserve l'avenir, ceux qui ont pris à tâche la défense de la société n'ayant d'autre doctrine que la célèbre déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui, elle aussi, est une doctrine de révolution, et ne voit de remède à tous les maux que la liberté de l'individu et la soumission de chacun et de tous à la volonté générale exprimée par le vote. Les arguments qu'invoquaient contre l'ancien régime les révolutionnaires

politiques de 1789 se retrouvent dans la bouche de nos révolutionnaires sociaux contre ce qu'ils appellent le régime capitaliste, mais, au lieu d'invoquer la liberté, ils font appel à la toute-puissance de l'Etat. Se flattant d'imposer leur volonté, puisqu'ils sont, ou plutôt croient être le nombre, ils conservent le dogme politique de la soumission à la volonté générale, ayant appris par l'histoire du dernier siècle comment on peut faire dire au peuple ce que l'on veut.

Je n'ai pas l'intention de rappeler ici, même très sommairement et en ne m'en tenant qu'aux plus importantes, les diverses causes d'anarchie politique et sociale qui se manifestent à notre époque, mais il en est une que je ne peux me résoudre à passer sous silence, parce qu'elle touche à l'élément même de toute société, à la famille, dont les liens se relâchent d'une manière inquiétante. Les transformations de tout genre qui se sont accomplies depuis environ un siècle dans le milieu social ont été tellement rapides qu'il n'a pas été possible à la plupart des individus de s'y adapter assez vite. Sans doute, on a observé de tout temps que les idées et les habitudes des vieillards ne correspondent pas exactement à celles des jeunes gens, ni même des personnes arrivées à la maturité de l'âge. Mais quand le mouvement général s'opère lentement, cet écart naturel n'a que de faibles inconvénients et ne met pas obstacle à l'entente et au bon accord. Si, au contraire, ce mouvement s'effectue très vite, la possibilité de s'adapter à une situation nouvelle, très grande dans la jeunesse, diminue de plus en plus à mesure qu'on avance en âge et devient à la longue presque nulle.

Actuellement, les populations sont dans une agitation croissante, à la fois physique et cérébrale, à la suite des multiples changements qui s'opèrent tous les jours dans les conditions de la vie matérielle, agitation dont les jeunes gens eux-mêmes ne s'accommodent pas toujours aisément, dont souffrent les personnes plus âgées, qui est insupportable aux vieillards et met souvent de l'aigreur dans les relations des uns et des autres. Mais c'est surtout en matière religieuse, politique, sociale et morale que l'on a peine à se comprendre et, par suite, à s'accorder. Les plus jeunes se désintéressent de ce qui passionnait autrefois leurs aînés, trouvent surannés leurs opinions et leurs goûts et dédaignent leurs avis. Le respect s'en va et aussi la confiance.

Et cela s'explique. La situation générale différant considé-

rablement d'une génération à la suivante, l'expérience des anciens se trouve souvent en défaut relativement aux conditions nouvelles qui sont faites aux jeunes gens et il devient trop aisé à ceux-ci de s'affranchir d'une autorité tutélaire, mais en partie discréditée. De là une démoralisation croissante.

Il y a sans doute, et en grand nombre, d'heureuses exceptions à cette règle et, d'ailleurs, le nombre des préjugés et des habitudes qui sont de tous les temps et qui se transmettent par imitation reste prépondérant. Il n'en existe pas moins une tendance fâcheuse à la rupture de la continuité sociale contre laquelle il importe de réagir sans tarder.

Ce danger avait été nettement aperçu par Auguste Comte dès sa jeunesse, car l'anarchie intellectuelle et morale était alors très marquée, à la suite du grand ébranlement révolutionnaire, de l'aventure impériale et du rétablissement de la royauté. Il n'y avait pas encore l'anarchie économique qui s'étale aujourd'hui, ou du moins, elle naissait à peine, mais Comte l'avait pressentie. Son œuvre tout entière était destinée à clore définitivement l'ère des révolutions, quelles qu'elles fussent, en préparant le retour à un état habituel de calme, dans lequel les progrès de toute nature, sagement poursuivis, se réaliseraient graduellement sans jamais compromettre l'ordre, c'est-à-dire sans porter atteinte aux conditions fondamentales de l'existence des sociétés.

L'œuvre d'Auguste Comte, je n'ai pas besoin de le dire, a été essentiellement théorique et se présente comme un système dont tous les éléments sont étroitement liés les uns aux autres et semblent inséparables. Quand on en prend connaissance, et cette impression se fortifie par l'étude, on est pour ainsi dire subjugué par la grandeur et la solidité de cette géniale construction et l'on reprend confiance dans l'avenir. Mais, si puissante, si rassurante que soit la doctrine d'Auguste Comte, elle ne fait que poser le problème et en indiquer la solution :

« Subordonner, dit-il, le progrès à l'ordre, l'analyse à la synthèse, et l'égoïsme à l'altruisme ; tels sont les trois énoncés, pratique, théorique et moral, du problème humain, dont la solution doit constituer une unité complète et stable. Respectivement propres aux trois éléments de notre nature, ces trois modes distincts de poser une même question, sont non seulement connexes, mais équivalents, vu la dépendance

mutuelle entre l'activité, l'intelligence et le sentiment. Malgré leur coïncidence nécessaire, le dernier énoncé surpasse les deux autres, comme étant seul relatif à la source directe de la commune solution. Car, l'ordre suppose l'amour, et la synthèse ne peut résulter que de la sympathie : l'unité théorique et l'unité pratique sont donc impossibles sans l'unité morale ; ainsi la religion est aussi supérieure à la philosophie qu'à la politique. Le problème humain peut finalement se réduire à constituer l'harmonie affective, en développant l'altruisme et comprimant l'égoïsme : dès lors le perfectionnement se subordonne à la conservation et l'esprit de détail au génie d'ensemble. »

Bien évidemment, la solution de ce vaste problème ne peut appartenir à un seul homme, quel que soit son génie et si longue que puisse être son existence. Mais suivant une méthode familière aux géomètres, Comte le supposa résolu et s'attacha à déterminer quelles devaient être, dans cette hypothèse, les principales habitudes morales, les pensées dominantes et le mode général d'activité et d'organisation sociale des hommes parvenus à cet état, qu'il appelait l'état normal de notre espèce, état correspondant à l'âge adulte de l'Humanité et au-delà duquel, vu sa longue durée vraisemblable, il serait aussi ridicule de hasarder des prévisions qu'à un enfant de se préoccuper de sa vieillesse.

La mort l'ayant arrêté dans l'exécution de ce travail final, son successeur, Pierre Laffitte, prit à tâche de l'achever en se plaçant, autant que cela lui était possible, au point de vue d'Auguste Comte. Mais il ne pouvait s'y placer absolument, car, par la nature même de ses propres travaux, il était déjà engagé dans la voie de la réalisation effective et ne devait pas s'abstraire au même degré des contingences de son temps. En particulier, son patriotisme, par suite de la guerre franco-allemande et de la difficile installation de la République, se trouvait excité à un point que n'avait pu connaître Auguste Comte, pour qui la France restait la nation la plus puissante, ne pouvait être vaincue que par une nouvelle coalition qu'il regardait comme invraisemblable, et devait poursuivre paisiblement son évolution intérieure vers la République que d'illusoires prétentions dynastiques ne pouvaient empêcher d'être au fond, depuis longtemps déjà, le régime effectif du pays,.

Auguste Comte, dont le patriotisme n'avait aucun sujet

d'alarmes, pouvait sans difficulté rester au point de vue de l'ensemble des affaires humaines où il s'était élevé de bonne heure. Il n'en était pas de même de Pierre Laffitte, forcé qu'il était de prêter à la politique française la plus grande attention ; aussi fut-il accusé à plusieurs reprises de déviation politique par des positivistes étrangers à la France, ce qui, de leur part, s'expliquait aisément, et aussi par des Français qui, suivant d'une façon littérale Auguste Comte, étaient incapables d'admettre les amendements que la situation nouvelle de la France, menacée dans son indépendance et affaiblie par les factions, obligeait Pierre Laffitte à introduire dans les conseils donnés par Auguste Comte relativement à une situation très différente.

Aux yeux de Pierre Laffitte, les destinées de l'Humanité étaient étroitement liées à celles de la France, en qui elle s'incarnait en quelque sorte pour le moment. Une fois le danger passé, on pourrait revenir aux vues générales et abstraites d'Auguste Comte, mais actuellement il fallait avant tout empêcher la France de disparaître de la carte des nations. A côté de son rôle séculaire d'avant-garde de l'Humanité, le seul que veuillent considérer les étrangers, se plaçait incontestablement pour elle le devoir de conservation qui, aux yeux des nationaux, devait passer au premier rang. En présence de la réaction féodale et jusqu'à un certain point théologique qui venait de triompher, Pierre Laffitte comparaît la France à la Grèce antique devant l'invasion rétrograde des Perses. Le danger semble être aujourd'hui moins grand : il n'est pas encore définitivement écarté et la France doit rester l'arme au pied, quoique l'avenir humain doive être une ère de paix et de travail fécond et que les préparatifs militaires soient, dans le monde entier, une cause de souffrance et de ruine. Les plus jeunes d'entre nous assisteront peut-être au désarmement général de l'Occident européen ; je n'espère pas en être témoin, malgré les déclarations pacifiques des hommes d'Etat de tous les pays.

La mort d'Auguste Comte faisait entrer le Positivisme dans une voie toute différente de celle où était son fondateur. Il fallait sans doute compléter la doctrine, puisqu'elle restait inachevée, mais il fallait surtout la faire connaître. Il fallait aussi l'interpréter, car la lecture d'Auguste Comte est difficile et exige une préparation spéciale, à la fois morale et intellectuelle. Il est des personnes qui n'ont jamais

fait l'effort nécessaire pour comprendre, il en est d'autres qui n'y sont jamais parvenus. Et, parmi ceux-mêmes qui se disent positivistes, on pourrait en citer plus d'un qui ont très mal compris. Les divergences qui se sont produites prouvent qu'il y a diverses manières d'interpréter les textes et pourtant il ne devrait en exister qu'une seule. Pour faire voir, en chaque cas douteux, quelle était au juste la pensée du Maître, il est nécessaire de rechercher dans quelle mesure l'interprétation considérée s'harmonise avec l'ensemble de son système. Vu l'extrême rigueur logique d'Auguste Comte, on évite par ce moyen presque toute chance d'erreur ; mais ce moyen n'est à la portée que des personnes convenablement préparées et le nombre en a toujours été fort petit. Aussi beaucoup de lecteurs s'en dispensent-ils et, pleins de confiance dans la supériorité de leurs lumières, se prononcent-ils avec une assurance hautaine pour ou contre telle ou telle assertion de Comte, selon qu'elle leur plaît ou qu'elle les choque.

Enfin, il importe de distinguer dans les écrits d'Auguste Comte la partie doctrinale proprement dite, essentiellement abstraite, des conseils qu'il donnait relativement au temps où il vivait et aux événements dont il était témoin. Ici, comme je le faisais remarquer il n'y a qu'un instant à propos du rôle de la France, il est nécessaire de tenir compte des faits qui se sont produits depuis le moment où écrivait Auguste Comte, sinon on risquerait de commettre de graves erreurs. Mais, plus encore que lorsqu'il s'agit seulement d'interpréter des textes, de telles rectifications ne sont légitimes que de la part d'un très petit nombre ayant prouvé déjà leur compétence et conquis l'autorité correspondante. Malheureusement, cette réserve indispensable est peu usitée même parmi les positivistes, dont un trop grand nombre se laissent facilement aller à prononcer des jugements sans appel sur des questions qu'ils n'ont pas pris la peine d'examiner sérieusement ou qu'ils sont incapables d'élucider.

Ce qui manque surtout aux positivistes, c'est une autorité spirituelle compétente à laquelle ils ne puissent légitimement refuser de subordonner leurs propres appréciations et jusqu'à un certain point leur conduite, autrement dit un sacerdoce. Actuellement l'anarchie dont ils affichent la prétention de préserver le monde existe chez eux à un haut degré et rend presque impossible la formation de ce sacerdoce, car il ne suffit pas qu'un homme ait acquis les qualités néces-

saires, il faut aussi que les autres soient disposés à le reconnaître. Et l'on voit, par le cas de Pierre Laffitte, dont la vie a été une lutte continuelle contre les prétentions orgueilleuses d'hommes qui lui étaient inférieurs en intelligence et en savoir et presque toujours en dévouement social, qu'il est malaisé d'obtenir l'adhésion générale et plus encore de la conserver. Aussi l'avènement du sacerdoce, clef de voûte du système d'Auguste Comte, se trouve-t-il renvoyé à une époque indéterminée et probablement lointaine.

Est-ce à dire qu'Auguste Comte se soit trompé et que sa généreuse et grandiose construction ne soit qu'une utopie irréalisable ? Je suis loin de le penser. Mais je ne me dissimule pas que, pour la faire passer dans les faits, il y aura d'immenses difficultés et qu'il y faudra beaucoup de temps, beaucoup plus, sans aucun doute, que ne l'avaient supposé Auguste Comte et même Pierre Laffitte.

L'un et l'autre ont compté sur leurs disciples pour continuer le mouvement qu'ils avaient imprimé. J'ai pourtant lieu de croire que Pierre Laffitte, malgré son optimisme, ne se faisait pas, à la fin de sa carrière, beaucoup d'illusion sur l'accélération qu'ils pourraient donner à ce mouvement par leurs seuls efforts. La conservation du groupement des positivistes et notamment de l'accord entre ceux d'Angleterre et ceux de France était sa principale préoccupation : il y voyait la condition nécessaire du ralliement et du recrutement en Occident. Nous savons aujourd'hui combien ses appréhensions à cet égard étaient fondées !

Auguste Comte avait toujours pensé qu'il fallait au Positivisme naissant un chef suprême et il s'était appliqué à chercher parmi ses disciples celui qui pourrait lui succéder en cette qualité. A sa mort, il n'avait encore trouvé personne qui lui parût réunir au degré suffisant les conditions de sentiment social, d'intelligence et d'énergie qu'il jugeait indispensables. Aussi déclara-t-il que « le Positivisme se développerait mieux par les libres efforts de ses dignes disciples que sous un chef insuffisant. »

Cette déclaration énigmatique fut recueillie avec soin par ceux des positivistes ou soi-disant tels dont la personnalité présomptueuse ne pouvait se résigner à un rôle de second ordre et qui se souciaient beaucoup moins d'assurer le concours de tous à l'œuvre commune que de garantir leur propre indépendance et d'exercer une domination partielle.

Cette phrase fut maintes fois opposée à Pierre Laffitte, contrairement à cette autre formule d'Auguste Comte : la soumission est la base du perfectionnement.

Je viens de dire que cette déclaration est énigmatique. Et, en effet, qui peut dire ce qu'Auguste Comte, à l'époque où il l'a écrite, entendait au juste par ces mots : Le Positivisme se développera mieux...? Voulait-il parler de la diffusion de ses idées et de leur acceptation plus ou moins complète par des hommes qui s'en inspireraient dans leur conduite sans être pour cela positivistes? Ou bien avait-il en vue la formation de sociétés positivistes nouvelles en des lieux divers, ralliées au centre parisien et prenant de lui l'inspiration ? Ou encore la formation de groupes positivistes autonomes, unis seulement par la communauté de doctrine et de but, agissant chacun en pleine indépendance et sous sa propre responsabilité, et formant entre eux une sorte de fédération ? On ne sait.

Il a pareillement omis de dire à quels signes on pourrait reconnaître qu'un disciple est ou n'est pas *digne* et, de même, ce qui permettrait de dire avec certitude qu'un chef est ou n'est pas *insuffisant*. Le fait d'être renié par un nombre plus ou moins grand de personnes suffit-il à prouver l'incapacité ou l'indignité de celui qui est abandonné ? Ne démontrerait-il pas tout aussi bien l'erreur ou les mauvais sentiments de ceux qui abandonnent ? Il y a, d'ordinaire, de fortes présomptions en faveur de cette dernière explication.

Quoi qu'il en soit, les positivistes n'ont pas, depuis trente ans environ, de direction unique. Il s'est formé en divers lieux des groupes distincts, indépendants les uns des autres, dont les présidents et même les membres ont naturellement la conviction d'être de dignes disciples d'Auguste Comte, et même les seuls, mais ne parviennent guère à faire prévaloir cette opinion en dehors de leurs milieux respectifs. On échange, d'un groupe à l'autre, des protestations de fraternité, et aussi des remontrances, et tous se disent disposés à se subordonner à un même chef, quand il aura surgi. Ils attendent, d'ailleurs, cet évènement avec la plus grande patience et font jusque-là ce qui leur semble convenir le mieux à leurs propres aptitudes pour propager dans leur milieu ce que chacun croit être la religion positive. Ce chef universel surgira-t-il? Pourra-t-il jamais être reconnu comme suffisant par l'ensemble des positivistes? Ce qui s'est passé

jusqu'à présent donne lieu de craindre qu'un tel chef ne soit longtemps introuvable et que la manière de comprendre le Positivisme ne varie de plus en plus d'un groupe à l'autre.

Tous s'accordent cependant à reconnaître que le chef unique doit résider à Paris et être, pendant un temps indéterminé, de nationalité française, puisque Paris, d'après Auguste Comte, doit être la métropole religieuse de l'Occident et qu'un Français seul semble apte à diriger l'installation du Positivisme en France, d'où il rayonnerait ensuite sur le reste de l'Occident et la planète entière. De là résulte évidemment la nécessité de l'union des positivistes français autour de l'un d'eux que les autres groupes occidentaux ou, du moins, la plupart d'entre eux et surtout les plus importants, reconnaîtraient ensuite comme chef suprême.

Je n'ai pas besoin de dire que la première de ces deux conditions a cessé d'être remplie depuis plus de deux ans et qu'il est devenu très difficile de savoir quand et comment elle pourra être de nouveau satisfaite. Jusque-là la tendance naturelle de chaque société de positivistes à l'autonomie, et même à la prépondérance, étant sans contre-poids, ne fera que s'accroître : chaque pays comptera une et même plusieurs sociétés distinctes et isolées, poursuivant chacune sa tâche propre, laquelle consistera inévitablement à s'efforcer de faire prévaloir tel ou tel élément particulier de la synthèse d'Auguste Comte en perdant de vue l'ensemble. Il est même à craindre que la tendance des groupes à l'autonomie ne se manifeste aussi chez les individus qui composent actuellement chacun d'eux, ce qui rendrait fort instable l'existence de ceux-ci. Le nom de positiviste risquerait ainsi de perdre toute signification précise.

La division, il faut l'espérer, n'en viendra pas à ce degré extrême ; c'est assez qu'elle existe entre les divers groupes pour rendre le recrutement très difficile et les applications de la doctrine à peu près impossibles. Comment, en effet, choisir, pour s'y agréger, si ce n'est par des considérations d'intérêt ou de convenance personnels, entre des sociétés dont chacune prétend représenter seule le véritable Positivisme ? Comment les politiciens et les moralistes pourraient-ils s'aviser de mettre en pratique des conseils sur la convenance desquels les positivistes eux-mêmes sont en désaccord ? Quelle confiance peut inspirer au public une doctrine dont

les adeptes ne peuvent s'entendre entre eux ? Contrairement au vœu d'Auguste Comte, on voit, chez les positivistes, l'esprit de détail l'emporter sur l'esprit d'ensemble et, par une conséquence nécessaire, l'égoïsme, sous la forme d'orgueil ou de vanité, prévaloir sur l'altruïsme et mettre en jeu l'instinct destructeur.

Il est bien évident que le Positivisme ne peut se développer partout d'une manière identique. Les besoins auxquels il vient donner satisfaction ne sont pas les mêmes en tous lieux ou ne s'y manifestent pas au même degré et, d'ailleurs, les moyens d'y pourvoir sont tout aussi variables. Il serait donc absurde de vouloir établir, en matière de propagande, une règle immuable et uniforme et d'excommunier tous ceux qui suivent une méthode différente de celle qu'on a soi-même adoptée. La valeur d'un procédé se mesure aux résultats qu'on en obtient et ceux-ci tiennent beaucoup plus au savoir-faire des opérateurs qu'aux principes, fussent-ils incontestables, dont ils se recommandent. Il importe sans doute de ne pas violer dans la pratique les principes qu'on se propose de propager, mais, par cela même qu'ils sont généraux et s'appliquent à tous les cas, ils ne suffisent dans aucun et, chaque fois qu'il faut agir, l'empirisme devient nécessaire. C'est ce qu'Auguste Comte a exprimé en disant que *pour compléter les lois, il faut des volontés*. Ces volontés complémentaires ne doivent pas être arbitraires, mais il est difficile qu'elles n'en aient pas l'apparence, parce qu'elles résultent généralement d'une vue concrète et implicite de ce qu'il convient de faire et ne sont pas, le plus souvent, motivables, si ce n'est après coup, quand le phénomène a pu être analysé. L'obéissance en pareil cas exige de la part des subordonnés confiance en celui qui commande, et cette confiance doit, à peine d'insuccès, lui être continuée jusqu'à l'achèvement de l'opération, dont il aura ainsi toute la responsabilité. Le refus de concourir plus longtemps à une œuvre en cours d'exécution fait porter la responsabilité de l'échec sur ceux qui l'ont rendu inévitable par leur impatience et leur incompréhension.

Les positivistes doivent donc, pour réussir dans leur propagande, user de la plus large tolérance envers ceux d'entre eux qui en prennent l'initiative, quand même leur mode de procéder paraîtrait à certains égards défectueux, attendu qu'ils sont présentement dans une phase de tâtonnements

dont les résultats ne peuvent être prévus d'avance et seront presque toujours à longue échéance. S'ils persistent dans leurs habitudes invétérées de critiques mutuelles, s'ils continuent à se combattre à tout propos au lieu de s'entr'aider fraternellement, comme si le sort du Positivisme dépendait du triomphe immédiat des vues particulières de chacun, il n'y aura rien de paradoxal à dire que le Positivisme se développera grâce à ses adversaires et malgré ses partisans. Les premiers, en effet, rendent contre leur gré un service inappréciable au Positivisme en maintenant l'attention sur lui, car ils en provoquent ainsi l'examen impartial et attentif; tandis que les seconds, malgré le dévouement de tous et le talent de quelques-uns, ne font que le discréditer par leurs incessantes divisions, dont le public ne peut deviner les motifs.

Ces motifs, du reste, échappent même à bon nombre de positivistes, peu portés aux subtilités et qui savent parfaitement que les plus grands génies eux-mêmes n'ont sur l'évolution humaine qu'une influence limitée dans le temps et dans l'espace, que leur contribution au progrès, si considérable qu'elle ait semblé d'abord, perd avec le temps, sans jamais devenir négligeable, une grande part de son importance relative. Ces querelles, entre personnes généralement médiocres, leur semblent dénoter de leur part une infatuation excessive et plus d'ambition personnelle que de véritable sentiment social; car celui-ci pousse à l'abnégation.

Une réaction de la masse des positivistes contre l'intransigeance hautaine de leurs prétendus chefs se produira inévitablement quelque jour, quand se sera formée une génération non moins active et dévouée, mais plus consciente des difficultés à vaincre et des conditions à remplir par ceux qui prétendent en triompher, conditions indiquées par Auguste Comte lui-même et dont rien ne pourra jamais dispenser.

L'œuvre d'Auguste Comte et celle de son successeur Pierre Laffitte doivent être poursuivies opiniâtrément dans la direction même qu'ils leur ont donnée. Comte a marqué le but. Laffitte a fait les premiers pas pour l'atteindre. S'il nous est impossible, vu notre petit nombre et notre faiblesse, de faire un pas de plus, du moins nous ne reculerons pas et ne nous écarterons pas de la route. Et cela nous le pouvons. La Société positiviste, fondée par Auguste Comte,

continuera à siéger dans son appartement dont elle aura la garde, et servira ainsi de point de ralliement aux positivistes du monde entier. C'est dans son sein, pourvu qu'elle puisse vivre assez longtemps, que surgiront inévitablement tôt ou tard les prêtres de la religion définitive.

Et je suis convaincu qu'elle vivra, parce que ceux qui la composent aujourd'hui ont la foi, le désintéressement, le dévouement, sont résignés d'avance à l'obscurité, et qu'ils sont unis entre eux par de mutuelles sympathies et la communauté du but. Pour moi, je resterai au poste où m'a élevé Pierre Laffitte tant que j'en aurai la force, quoique j'y aie été placé à mon corps défendant ; mais je vois clairement que si mon devoir a été de l'accepter autrefois, il est aujourd'hui de m'y maintenir. Si insuffisant que j'aie pu paraître pour faire progresser le Positivisme, je ne faillirai pas à la tâche de conservation à laquelle j'ai été appelé. D'autres que moi sont convaincus de son impérieuse nécessité et je sais qu'ils m'aideront à la remplir.

NÉCROLOGIE

Le Dr Paul Dubuisson.

Nous avons appris, avec une pénible surprise, et nous nous faisons un devoir d'annoncer à ceux de nos lecteurs qui n'en auraient pas reçu avis la mort subite du Docteur Paul-Emile Dubuisson, médecin en chef à l'Asile Sainte-Anne et médecin-expert près le Tribunal de la Seine, décédé chez son fils aîné, aux Andelys (Eure), le 12 septembre 1908. Il était né à Rouen le 27 octobre 1847. Ses obsèques eurent lieu à Paris le 15 septembre, au cimetière de l'Est, devant une nombreuse assistance. Il avait demandé à être incinéré.

Pendant cette douloureuse opération, plusieurs discours furent prononcés : par M. de la Moutte, chef du bureau des Asiles d'Aliénés de la Seine, au nom du Préfet de la Seine ; par M. le Dr Vallon, médecin de l'Asile Sainte-Anne ; par M. le Dr Antoine Ritti, au nom de la Société médico-psychologique ; par M. le Dr Marcel Briand, Président de la Société médicale des Asiles de la Seine ; par M. Emile Corra et par M. Auguste Keufer.

Le *Revue Occidentale*, que M. le Dr Dubuisson contribua puissamment à fonder en mai 1878, dont il fut secrétaire de la rédaction jusqu'à la fin de 1881 et le collaborateur jusqu'en juillet 1884, s'associe pleinement et sans réserve aux regrets émus et unanimes que nous avons entendu exprimer sur la perte inattendue de l'homme généreux et obligeant jusqu'à l'imprudence, de l'ami sûr et délicat, du fonctionnaire consciencieux et bienveillant, du positiviste enthousiaste, qui a conformé sa vie à ses convictions.

Nous avons pu différer d'opinion avec lui sur des questions importantes relatives à l'organisation du Positivisme et à son meilleur mode de propagande, mais cela ne nous empêche pas de reconnaître les grands services qu'il a rendus, de rendre hommage à son talent et à son dévouement, de proclamer la haute estime que nous inspirait son caractère franc et

loyal et les profonds regrets que nous cause sa fin prématurée.

Que sa famille, cruellement éprouvée, nous permette de lui adresser nos respectueuses condoléances !

C. J.

M. Charles Edger.

Un de nos plus jeunes et plus sympathiques confrères, M. Charles Edger, fils d'un positiviste de la première heure, est mort le 5 juin dernier, en revenant de Calcutta (où il était depuis deux ans et qu'il avait dû quitter par raisons de santé), trois jours avant d'atteindre le port de Trieste où il devait débarquer.

Elevé autant que cela avait été possible suivant le programme tracé par Auguste Comte, il était profondément convaincu de l'urgente nécessité de la propagande religieuse positiviste au sein du prolétariat, dont il connaissait les besoins et les aspirations. Il se préparait dignement à l'apostolat positiviste, de concert avec son frère aîné, avec qui il était en parfaite communion d'idées et de sentiments.

Nous ne pouvons malheureusement que déplorer la fin d'une carrière à peine commencée et qui promettait d'être utile à notre cause. Nous prions la famille de notre malheureux confrère d'agréer l'expression de nos plus vifs et plus sympathiques regrets.

C. J.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXXVIII

(SECONDE SÉRIE)

N° 4

N° 5

N° 6

Le Propriétaire-Gérant : CH. JEANNOLLE.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06926 5612



